

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME XLII.

DE L'IMPRIMERIE DE Mad. JEUNEHOMME-CRÉMIÈRE,
RUE DES NOYERS, N° 46.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

TOME X.



A PARIS,

CHEZ J. ESNEAUX, ÉDITEUR-LIBRAIRE,

RUE DES NOYERS, N° 46.

MDCCC XXII.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

A M. PALISSOT.

11 auguste 1764.

Si Paul avait été toujours brouillé avec Pierre et Barnabé, dont il parla si cavalièrement, vous m'avouerez, monsieur, que notre sainte religion aurait couru grand risque. La philosophie se trouvera fort mal de la guerre civile. J'ai toujours souhaité, comme vous savez, que les gens qui pensent bien se réunissent contre les sots et les fripons. Je voudrais de tout mon cœur vous raccommoder avec certaines personnes, mais je crois que je n'y parviendrai que quand j'aurai regagné les bonnes grâces des Fréron et des Pompignan.

N'est-ce pas Hobbes qui a dit que l'homme était né dans un état de guerre? Je suis fâché que cet Hobbes ait raison. On m'a fait voir je ne sais quel poëme de l'abbé Trithème, intitulé *la Pucelle;* il y a un chant où tout le monde est fou; chacun des acteurs donne et reçoit cent coups de poing. Voilà l'image de ce monde. Je conclus avec Candide qu'il faut cultiver son jardin. En voilà trop pour un pauvre malade.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 auguste 1764.

Votre ami M. Tiepolo, madame, est arrivé très-malade. J'ai envoyé tous les jours chez lui. Je lui ai mandé que j'étais à ses ordres. Je n'ai pu aller le voir; et voici mes raisons. J'ai prêté les Délices à MM. les ducs de Rendant et de Lorges. M. le prince Camille arrive; madame la présidente de Gourgue et madame la marquise de Jaucourt sont à Genève; c'est une procession qui ne finit point. Je suis à deux lieues de cette ville. Si je fesais une visite, il faudrait que j'en fisse cent; ma santé ne me le permet pas. Je passerais ma vie à courir, je perdrais tout mon temps, et je ne veux pas en perdre un instant. Les tristes assujettissemens auxquels mes maladies continuelles me condamnent me forcent à la vie sédentaire. Tout ce que je puis faire, c'est de bien recevoir tous ceux qui me font l'honneur de venir dans mon ermitage. J'ai acheté assez cher la liberté tranquille dans laquelle je finis mes jours pour n'en pas faire le sacrifice. M. l'ambassadeur de Venise m'a promis qu'il viendrait à Ferney; nous aurons grand soin de l'amuser et de lui plaire; nous le promènerons; il verra un pays plus beau que sa Brenta, et nous lui jouerons la comédie: c'est tout ce que je ferais pour un doge.

Je crois que vous recevrez à la fois M. d'Argental et ma lettre; ainsi, madame, je vais parler à tous deux de mon petit ex-jésuite. Il m'est venu trouver avec une lettre de M. de Chauvelin, l'ambassadeur, qui persiste toujours dans son goût pour les roués. Je lui ai dit que votre avis était qu'ils fussent imprimés, mais qu'il fallait en retrancher des longueurs, et même des scènes

qui font languir l'action; qu'il fallait surtout y semer des beautés frappantes, et faire passer l'atrocité du sujet à la faveur de quelques morceaux saillans, fortifier le dialogue, retrancher, ajouter, corriger. Il n'en a pas dormi; il a réformé des actes entiers; un peu de dépit peut-être lui a valu du génie. Il a voulu que ses anges en vinssent à leur honneur, et que ce qu'ils ont cru passable devînt digne d'eux. Je suis très-content des sentimens de ce pauvre diable, qui paraît vous être infiniment attaché; cela est tout jeune et plein de bonne volonté.

Ayez donc la bonté, mes anges, de faire retirer l'exemplaire de le Kain, aussi bien que les rôles. Je conseillerais à le Kain de faire imprimer l'ouvrage lui-même, et de le débiter à son profit; peut-être y gagnerait-il plus qu'avec un libraire. Il y a tant de gens qui font des recueils de toutes les pièces bonnes ou mauvaises, qu'on ne risque presque rien. D'ailleurs le petit prêtre serait très-fâché qu'il y eût un privilége; ces priviléges entraînent toujours des procès. C'est assez que notre grand acteur fasse un profit honnête de cette édition.

L'auteur compte vous envoyer l'ouvrage dès qu'il sera au net. Il ne faudra à le Kain qu'une permission tacite. On mettra une petite préface au-devant de l'ouvrage, le tout sous l'approbation des anges, à qui l'ex-jésuite a voué un culte d'hyperdulie pour le moins.

Je n'ai pas la moindre facétie italienne pour fournir à la gazette. De plus, comment pourrai-je y pourvoir à présent que j'ai les roués sur les bras? Un petit jésuite à conduire n'est pas une besogne aisée. Toutefois, divins anges, daignez dire dans l'occasion un mot des dîmes. Je crains la Saint-Martin autant que les buveurs l'aiment. Je suis à vos pieds et au bout de vos ailes.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 auguste 1764.

Mes divins anges, j'ai montré votre lettre et votre savant mémoire au petit défroqué. Je lui ai dit : Vous voyez que les anges pensent comme moi. Combien de fois, petit frère, vous ai-je averti qu'il ne fallait pas qu'on envoyât Julie prier Dieu quand on va assassiner les gens! cela seul serait capable de faire tomber une pièce.— Je m'en suis bien douté, m'a-t-il répondu, et j'ai eu toujours de violens scrupules.— Que n'avez-vous donc supprimé cette sottise? — Elle est corrigée, a dit le pauvre enfant, aussi bien que tous les endroits que vos anges reprennent. J'ai pensé absolument comme eux, mais j'ai corrigé trop tard. Je m'étais follement imaginé que la chaleur de la représentation sauverait mes fautes : je suis jeune, j'ai peu d'expérience, je me suis trompé. J'ose croire que, si la pièce, telle qu'elle est aujourd'hui, était bien jouée à Fontainebleau, elle pourrait reprendre faveur.

Je vous avoue, mes anges, que la simplicité, la candeur et la docilité de ce bon petit frère m'ont attendri. Je vous envoie son drame, que je crois assez passablement corrigé. Je le mets sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin, et je vous en donne avis.

Je n'ai pas encore pu voir votre aimable ambassadeur vénitien. Il est malade à Genève, et moi à Ferney. Des pluies horribles inondent la campagne, et interdisent tout voyage. J'envoie savoir tous les jours de ses nouvelles.

Vous ne m'aviez pas dit que vous feriez bientôt un tour à Villars. M. le duc de Praslin a sans doute le plus beau palais qui soit autour de Paris, et dans la plus

vilaine situation. On dit que tout est horriblement dégradé.

Je compte bien sur ses bontés pour nos pauvres dîmes. Gare la Saint-Martin! Respect et tendresse.

J'oubliais de vous dire que ce pauvre ex-jésuite a été très-fâché qu'on ait intitulé son drame *le Partage du monde*. C'est un titre de charlatan.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 auguste 1764.

VOUS avez probablement, divins anges, reçu le gros paquet adressé à M. le duc de Praslin. Vous devez être las des fatras de mon ex-jésuite. Il n'y a que vos excessives bontés, soutenues de l'amour du tripot, qui puissent combattre le dégoût que doit vous donner cette œuvre tant rapetassée. Pour moi, je n'en suis plus juge, et, à force de regarder, je ne vois plus rien. Monsieur l'ambassadeur persiste toujours dans son goût pour les roués; mais il est comme moi chez des Allobroges, et il se peut que, dans la disette du bon, il trouve le mauvais passable. On me mande que la pauvre Comédie française est déserte, et qu'il faut que vous vous en teniez dorénavant à l'Opéra-comique. Vous êtes en tout sens dans le temps de la décadence. Continuez, ô Welches! Je viens de lire deux nouveaux tomes de l'*Histoire de France* (1). Maimbourg, Daniel, sont des Tite-Live en comparaison de cette rapsodie ampoulée. Tout est du même genre. Je ne veux plus rien écrire du tout, de peur que la maladie ne me gagne.

Est-il vrai que le marquis, frère de la marquise, n'a

(1) Par Villaret.

plus les bâtimens, et que tous les artistes le regrettent? Les mémoires de ce fou d'Eon courent l'Europe. Nouvel avilissement pour les Welches.

Que faire? cultiver son jardin; mais surtout conserver ses dîmes. Je vous implore contre la sainte Église.

A M. DAMILAVILLE.

24 auguste 1764.

Mon cher frère, je vous garderai assurément le secret sur ce que vous me mandez du secrétaire. Ce n'était pas ainsi qu'en usaient les premiers fidèles. Pierre et Paul se querellèrent, mais ils n'en contribuèrent pas moins à la cause commune. Quand je songe quel bien nos fidèles pourraient faire, s'ils étaient réunis, le cœur me saigne.

Je n'ai assurément nulle envie de lier aucun commerce avec le calomniateur; j'ai été bien aise seulement de vous informer qu'il commençait à se repentir.

Eh bien! vous voyez que, de tous les gens de lettres qui m'ont écrit que je n'avais pas assez critiqué Corneille, il n'y a que M. Blin de Sainmore qui ait pris ma défense. Soyons étonnés après cela que les philosophes nous abandonnent. Les hommes sont presque tous paresseux et poltrons, à moins qu'une grande passion ne les anime.

Je sens bien qu'on aurait pu faire un ouvrage plus instructif que la lettre de Sainmore; mais il importe fort peu qu'on se charge d'éclairer les hommes sur de mauvais vers, sur des pensées alambiquées et fausses, sur des personnages qui ne sont point dans la nature, sur des amours bourgeois et insipides: c'est contre des

erreurs plus importantes et plus dangereuses qu'il faudrait leur donner du contre-poison. Ce qu'il y a de cruel, c'est que les empoisonneurs sont récompensés, et les bons médecins persécutés. Ne pourrai-je jamais faire avec vous quelque consultation? Vous avez d'excellens remèdes : mais nos malades sont comme M. de Pourceaugnac qui voulait battre son médecin.

Adieu, mon cher frère; vous êtes courageux, et n'êtes point paresseux : *non sic Thieriot, non sic.* Ne nous rebutons pas, nous avons fait quelques cures, et c'est de quoi nous consoler. Courage! *écr. l'inf.*

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 31 auguste 1764.

J'APPRENDS, madame, que vous avez perdu M. d'Argenson. Si cette nouvelle est vraie, je m'en afflige avec vous. Nous sommes tous comme des prisonniers condamnés à mort, qui s'amusent un moment sur le préau jusqu'à ce qu'on vienne les chercher pour les expédier. Cette idée est plus vraie que consolante. La première leçon que je crois qu'il faut donner aux hommes, c'est de leur inspirer du courage dans l'esprit; et puisque nous sommes nés pour souffrir et pour mourir, il faut se familiariser avec cette dure destinée.

Je voudrais bien savoir si M. d'Argenson est mort en philosophe ou en poule mouillée. Les derniers momens sont accompagnés, dans une partie de l'Europe, de circonstances si dégoûtantes et si ridicules, qu'il est fort difficile de savoir ce que pensent les mourans. Ils passent tous par les mêmes cérémonies. Il y a eu des jésuites assez impudens pour dire que M. de Montesquieu était mort en imbécille, et ils s'en fesaient un droit pour engager les autres à mourir de même.

Il faut avouer que les anciens, nos maîtres en tout, avaient sur nous un grand avantage; ils ne troublaient point la vie et la mort par des assujettissemens qui rendent l'une et l'autre funestes. On vivait du temps des Scipion et des César, on pensait et on mourait comme on voulait; mais, pour nous autres, on nous traite comme des marionnettes.

Je vous crois assez philosophe, madame, pour être de mon avis. Si vous ne l'êtes pas, brûlez ma lettre; mais conservez-moi toujours un peu d'amitié pour le peu de temps que j'ai encore à ramper sur le tas de boue où la nature nous a mis.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 31 auguste 1764.

J'EUS une belle alarme ces jours passés, monseigneur, pour votre commandant de Guienne. J'envoyai de mon lit, dont je ne sors guère, savoir des nouvelles de la brillante santé que Tronchin lui avait promise; il venait de recevoir ses sacremens, et de faire son testament. La raison de cette opération soudaine, la voici.

Tronchin l'a condamné à ne manger que des légumes, des carottes, des fèves cuites à l'eau: Monsieur, a dit M. le duc de Lorges, je ne peux digérer votre galimafrée, elle me fait enfler le devant et le derrière. On lui a appliqué les sangsues pour le derrière, et on lui a fait la ponction pour le devant; les vents ont redoublé de fureur, mais les sacremens ont un peu apaisé la tempête, et il est actuellement hors de danger. M. le duc de Rendant, son frère, et M. le duc de la Trimouille sont arrivés avec vingt officiers: madame Denis veut absolument leur donner la comédie. Je vais recevoir mes sacremens aussi, pour avoir une

raison valable de ne point faire le baladin à soixante-dix ans.

J'apprends dans ce moment la mort de M. d'Argenson, et j'en suis plus touché que de celle de l'empereur Ivan, parce qu'il était plus aimable. Il va se raccommoder avec madame de Pompadour; car ils ne pouvaient bien vivre ensemble que dans l'autre monde.

J'ai le ridicule de m'intéresser à l'élection d'un roi de Pologne; mais je crains fort que l'aventure du prince Ivan, supposé qu'elle soit vraie, n'empêche M. Poniatowski, favori de l'impératrice, d'être élu roi comme il s'en flattait. On prétend qu'il y aura un peu de trouble au fond du Nord pendant que mon héros fait régner la paix et les plaisirs dans son duché d'Aquitaine. Continuez cette douce vie; et daignez vous ressouvenir avec bonté de votre vieux courtisan redevenu aveugle, qui vous présente son tendre et profond respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 septembre 1764.

Mes divins anges, je vous crois à présent bien établis dans votre nouvelle maison. Vous vous êtes rapprochés de M. le duc de Praslin, et vous avez très-bien fait. J'ai montré vite votre dernière lettre au petit défroqué : elle ne l'a point effrayé; c'est un ingénu personnage. Je m'étais toujours défié, m'a-t-il dit, de cette Julie qu'on envoyait réciter son office dans sa chambre, et de ce Pompée qui se disait soldat, et de bien d'autres choses sur lesquelles cependant je me fesais illusion. J'étais si rempli de la prétendue beauté de quelques situations et de quelques caractères, que j'étouffais mes remords sur le reste.

Faites choix *d'un ami dont la raison vous guide*,
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent faible et qu'on se veut cacher.
(Boileau, *Art. poét.*, ch. IV, v. 71.)

Il m'assure que Pompée ne sera plus soldat; il voit bien que ce changement en exige d'autres, et qu'il faut raccommoder le bâtiment de manière que l'architecture ne soit point gâtée; cela demande un peu de soin; il est prêt à s'y livrer : il dit que la destinée de son pauvre drame est de voyager; il supplie mes anges de le lui renvoyer; il veut en venir à votre honneur et au sien; il proteste qu'il n'omettra rien pour gagner en dernier ressort ce procès qu'il a perdu en première instance; il aime à plaider quand vous prenez en main sa cause; il n'en démordra pas, je connais sa tête.

Mes anges, il me paraît que Catherine fournit de grands sujets de tragédie. Un feseur de drames aurait beaucoup à apprendre chez Catherine et chez Frédéric; mais je ne veux pas croire tout ce qu'on dit.

Quelque chose qui se passe dans le Nord, renvoyez-nous nos roués du Midi; notre jeune homme vous en renverra d'autres; c'est sa consolation. Il est venu quatre-vingts personnes dans sa chaumière avec MM. les ducs de Rendant, de la Trimouille, non pas de la Trimouille de Dorothée, etc., etc. Madame Denis leur a joué Mérope, leur a donné une fête, et moi, je me suis mis au lit.

Vous ne m'avez pas seulement parlé du décès de M. d'Argenson, mon contemporain; vous ne vous souvenez pas que nous l'appellions *la chèvre*; vous ne vous souvenez de rien, pas même du prince Ivan.

Cependant je baise le bout de vos ailes.

A M. DAMILAVILLE.

7 septembre 1764.

Mon cher frère, ne donnerez-vous pas un de ces quatre volumes diaboliques à frère Protagoras ? Il me semble qu'il n'a pas mal fait de refuser les honneurs qui l'attendaient dans le Nord. Il aurait eu beau se vêtir de peau de martre, il y aurait laissé la sienne; car sa santé n'est pas digne de ce beau climat; et tout bon géomètre qu'il est, il aurait eu peine à résoudre le problème de ce qui vient de se passer aux bords de la mer Baltique. On conte cet événement (1) avec des circonstances si atroces, qu'on croirait que ce sont des dévots qui ont conduit toute l'aventure. Après tout, cette barbarie n'est pas encore bien tirée au clair.

Mais les horreurs de ce monde ne doivent pas vous dégoûter de la philosophie. Au contraire, nos philosophes devraient tous sentir qu'ils passent leur vie entre des renards et des tigres, et par conséquent s'unir ensemble et se tenir serrés.

Vous avez sans doute reçu le paquet que je vous envoyai il y a quelques jours pour M. Blin de Sainmore. Il se dévoue courageusement à la défense de la vérité, au sujet des commentaires.

Bonsoir, mon cher philosophe ; il y a peu de vrais frères.

Voudriez-vous bien faire passer cette lettre à frère Protagoras ?

(1) L'assassinat du prince Ivan VI, Antounwitch.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

10 septembre 1764.

VOTRE estampe est digne de vous et de M. Vanloo, mademoiselle ; c'est un très-beau tableau qui passera à la postérité, ainsi que votre nom. La grâce que le roi vous a faite montre que les arts ne sont pas entièrement abandonnés. Je me flatte que le roi ne fera pas la même grâce au curé de Saint-Sulpice. J'ai vu, dans quelques papiers publics, que ce prêtre avait fait banqueroute, et j'en ai été très-édifié. Ce qui est bien sûr, c'est que ce maraud-là ne m'enterrera pas. Je souhaite que vous enterriez tous ceux de Paris, et que vous ayez autant de bons acteurs qu'il y a de curés et de vicaires. Comptez, mademoiselle, sur le véritable attachement de celui qui a l'honneur de vous écrire.

M. ALBERGATI.

12 septembre 1764.

JE ne vois pas trop, monsieur, quel rapport ce pauvre Algarotti avait avec Ovide, sinon qu'ils avaient tous deux un grand nez. M. N...., qui a, je crois, tous ses papiers, peut donner un beau démenti à la dame dont vous me parlez. Il faut en effet que cette dame soit un peu méchante; j'ajouterais même, si j'osais, un peu folle. A propos de dame, je suis bien étonné que vous n'en ayez pas pour jouer la comédie. Comment peut-on s'en passer, et qui peut les remplacer ? Nous en avons, nous autres, et d'excellentes, en comique et en tragique. Sans les femmes, point de plaisir en aucun genre; j'en parle en homme très-désintéressé ; car à

soixante et onze ans on n'est pas soupçonné d'être subjugué par elles. Je ne connais que l'amitié, et vous m'en faites éprouver le charme.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 septembre 1764.

ANGES, conjurés, protecteurs des roués, j'ai fait lire sans tarder votre lettre du 3 de septembre au petit frère ex-jésuite; je lui ai donné votre mémoire. Vos anges, m'a-t-il dit, ne sont pas des sots; et sur-le-champ il s'est mis à refaire ce que je vous envoie, et ce que je vous supplie de me renvoyer enrichi de vos observations. Il a changé en conséquence le commencement du cinquième acte, et il me charge de mettre ces deux esquisses dans mon paquet. Il est convenu que les discours d'Octave et d'Antoine n'étaient que raisonnables, et ne pouvaient intéresser. J'avoue, me disait ce jeune homme avec candeur, que tout ce qui ne concerne pas le péril de Pompée et le cœur de Julie doit indisposer les spectateurs. Il faut toujours faire paraître les tyrans le moins qu'on peut. Les malheureux qu'ils oppriment, et ceux qui veulent se venger ne peuvent trop paraître. J'avais manqué à cette règle en m'attachant trop à développer le caractère d'Auguste; mais ce qui est bon dans un livre n'est pas bon dans une tragédie. Ces dissertations d'Octave et d'Antoine étouffaient toute l'action; elle semble marcher à présent avec rapidité et avec intérêt, grâces aux belles idées des anges. Il ne s'agira plus que de retoucher le tableau, et de lui donner du coloris. J'espère que les anges renverront le tout, c'est-à-dire les cinq actes, le nouveau troisième acte et le nouveau commen-

cement du cinquième; après quoi le petit jésuite, aidé de leurs lumières, travaillera à son aise.

Les anges sont constans dans leur bonne volonté, et ils ont trouvé un petit drôle qui a mis son opiniâtreté à leur obéir.

Si je pouvais parler d'affaires, je remercierais tendrement des bontés qu'on a pour mes dîmes; je ne conçois pas trop comment on peut séparer la cause de Genève de la mienne. Je suis trop occupé de Pompée pour raisonner juste sur les traités faits avec les Suisses.

Respect, tendresse, reconnaissance.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre 1764.

Divins anges, vous devez avoir reçu des fatras tragiques. Permettez que je vous parle d'un fatras de prose; c'est un *Dictionnaire philosophique portatif* qu'on m'attribue, et que jamais je n'aurais fait. Cela est rempli de vérités hardies que je serais bien fâché d'avoir écrites. M. Marin peut aisément empêcher que ce diabolique ouvrage n'entre chez les Welches. Si vous daignez lui dire ou lui faire dire un mot, je vous serai très-obligé. Il faut surtout qu'il soit persuadé que cette œuvre infernale n'est point de moi. Si j'étais l'auteur de tout ce qu'on met sur mon compte, j'aurais à me reprocher plus de volumes que tous les pères de l'Église ensemble. Le petit ex-jésuite est toujours au bout de vos ailes. Il attend les cinq, plus les trois, plus la première page du cinq. Cet opiniâtre candidat dit toujours qu'il n'en démordra pas, dût-il travailler deux ans de suite: c'est bien dommage que cela soit si jeune. On a de la peine à le former; mais sa docilité et sa patience lui

tiendront lieu de talent. Vous ne sauriez croire, mes anges, combien il vous aime.

A M. DAMILAVILLE.

19 septembre 1764.

Mon cher frère, je reçois votre lettre du 13, dans laquelle vous trouvez le procédé de la philosophe du Nord bien peu philosophe; et en même temps un de nos frères me demande un *Dictionnaire philosophique* pour elle; mais je ne l'enverrai certainement pas, à moins que je n'y mette un chapitre contre des actions si cruelles. Ce dictionnaire effarouche cruellement d'autres criminels appelés *les dévots*. Je ne veux jamais qu'il soit de moi; j'en écris sur ce ton à M. Marin, qui m'en avait parlé dans sa dernière lettre, et je me flatte que les véritables frères me seconderont. On doit regarder cet ouvrage comme un recueil de plusieurs auteurs, fait par un éditeur de Hollande. Il est bien cruel qu'on me nomme; c'est m'ôter désormais la liberté de rendre service. Les philosophes doivent rendre la vérité publique, et cacher leur personne. Je crains surtout que quelque libraire affamé n'imprime l'ouvrage sous mon nom; il faut espérer que M. Marin empêchera ce brigandage.

J'ai fait acheter le *Portatif* à Genève; il n'y en avait alors que deux exemplaires. Le consistoire des prêtres pédans, sociniens, l'a déféré aux magistrats; alors les libraires en ont fait venir beaucoup. Les magistrats l'ont lu avec édification, et les prêtres ont été tout étonnés de voir que ce qui eût été brûlé il y a trente ans est aujourd'hui très-bien reçu dans le monde. Il me paraît qu'on est beaucoup plus avancé à Genève qu'à Paris. Votre parlement n'est pas encore philosophe.

Je voudrais bien voir les factums des capucins. Mais pourquoi faut-il qu'il y ait des capucins? Courage! le royaume de Dieu n'est pas loin : les esprits s'éclairent d'un bout de l'Europe à l'autre. Quel dommage, encore une fois, que ceux qui pensent de la même manière ne soient pas tous frères! Que ne suis-je à Paris! que ne puis-je rassembler le saint troupeau! que ne puis-je mourir dans les bras des véritables frères? *Interim écr. l'inf.*

A MADAME DU BOCCAGE.

A Ferney, 19 septembre 1764.

Je n'ai point voulu vous remercier, madame, sans avoir joui de vos bienfaits. C'est en connaissance de cause que je vous réitère les sentimens d'estime et de reconnaissance que je vous avais voués dès long-temps. J'ai lu la très-jolie édition dont vous avez voulu me gratifier. Je ne connaissais point vos agréables *Lettres sur l'Italie;* elles sont supérieures à celles de madame de Montaigu. Je connais Constantinople par elle, et Rome par vous; et grâce à votre style, je donne la préférence à Rome. Je ne m'attendais pas, madame, de voir mon petit ermitage auprès de Genève célébré par la main brillante qui a si bien peint les vignes des cardinaux. Les grands peintres savent également exercer leurs talens sur les palais et sur les chaumières.

Soyez bien sûre, madame, que je suis aussi reconnaissant qu'étonné de l'extrême bonté avec laquelle vous avez bien voulu parler de moi. Je ne nie pas que je ne sois infiniment flatté de voir mon nom dans vos lettres, qui passeront à la postérité; mais mon cœur, j'ose le dire, est encore plus sensiblement touché de recevoir ces marques d'amitié de la première personne

de son sexe et de son siècle, J'ose dire, madame, que personne n'a plus senti votre mérite que moi; mais je ne me bornerai pas à vous admirer; j'aimais votre caractère autant que votre esprit, et l'éloignement des lieux n'a point diminué ces sentimens. Madame Denis les partage; elle est pénétrée comme moi de ce que vous valez. Recevez les hommages de l'oncle et de la nièce. Vous êtes au-dessus des éloges, vous devez en être fatiguée. On est bien plus sûr de vous plaire quand on vous dit qu'on vous est très-tendrement attaché, et c'est bien certainement ce que je suis avec le plus sincère respect.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 septembre 1764.

Eh bien! oui, madame, il serait tout aussi bon pour le moins de n'être pas né. L'Évangile ne l'a dit que de Judas, mais *l'Ecclésiaste* l'a dit de tous les hommes: et si Salomon a fait *l'Ecclésiaste,* vous êtes de l'avis du plus sage et du plus voluptueux de tous les rois. Remarquez seulement que Salomon ne parlait ainsi que quand il digérait mal. L'abbé de Chaulieu, qui valait bien Salomon, dit (1):

Bonne ou mauvaise santé
Fait notre philosophie.

Je suis donc volontiers de votre avis quand je souffre, et nous n'aurons plus de querelles sur cet article. Je croirai avec vous qu'il eût beaucoup mieux valu au prince Ivan de n'être pas né que d'être empereur au

(1) Sur sa première attaque de goutte.

berceau pour vivre vingt-quatre ans dans un cachot, et pour y mourir de huit coups de poignard. Je serais homme à souhaiter de n'être pas né, si on m'accusait d'avoir fait le *Dictionnaire philosophique ;* car, quoique cet ouvrage me paraisse aussi vrai que hardi ; quoiqu'il respire la morale la plus pure, les hommes sont si sots, si méchans, les dévots sont si fanatiques que je serais sûrement persécuté.

Cet ouvrage, que je crois très-utile, ne sera jamais de moi ; je n'en ai envoyé à personne ; j'ai même de la peine à en faire venir quelques exemplaires pour moi-même. Dès que j'en aurai, je vous en ferai parvenir ; mais par quelle voie ? Je n'en sais rien. Tous les gros paquets sont saisis à la poste. Les ministres n'aiment pas qu'on envoie sous leur nom des choses dont on peut leur faire des reproches ; il faut attendre l'occasion de quelques voyageurs.

Je suis indigné qu'un homme qui avait le sens commun ait passé les cinq dernières heures de sa vie avec un prêtre ; deux minutes suffisaient. S'il faut payer chez vous ce tribut à l'usage, on doit acquitter cette dette le plus vite qu'il est possible. Je vous prie de dire à M. le président Hénault combien je regrette son ami.

Mais si nous avions eu le malheur de perdre M. Hénault, aurait-il fallu écrire à M. d'Argenson ? Je n'ai point écrit à son fils, parce que son fils ne m'écrirait pas sur la mort de mon père.

Savez-vous, madame, qu'il m'en coûte infiniment d'écrire ? Je vois à peine mon papier, et je suis très-malade. Je vous écris parce que vous vous croyez très-malheureuse, et que vous avez une âme forte à qui je dis quelquefois des vérités fortes ; parce que vous m'avez dit quelquefois que mes lettres vous consolaient un moment ; parce que j'aime à vous parler des malheurs

de la vie humaine, des préjugés qui l'empoisonnent; et des horreurs ridicules dont on accompagne la mort.

Soyons philosophes, au moins dans nos derniers jours; ne les employons pas à nous sacrifier aux vanités du monde, à suivre des fantômes, à nous éviter nous-mêmes, à nous prodiguer au-dehors, à nous repaître de vent. Vivez, philosophez avec vos amis; qu'ils trompent le temps avec vous; qu'ils égaient avec vous le chagrin secret de la vieillesse; qu'ils vivent pour eux et pour vous.

Adieu, madame; je vous aime de loin, et je vous aimerais encore plus de près.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Ferney, 21 septembre 1764.

J'AI été si occupé de mon petit ex-jésuite, et ensuite si malingre, que je n'ai pas remercié votre excellence de l'extrême bonté qu'elle a eue de daigner s'intéresser pour un gentilhomme savoyard. Ce Savoyard, nommé M. de la Balme, fera tout ce qui lui plaira; il suivra, s'il veut, les bons conseils de votre excellence. Je vous présente mes très-humbles remercîmens et les siens, et je reviens à mon défroqué. Il veut absolument justifier la bonne opinion que vous avez eue de son entreprise; il veut que son drame soit aussi intéressant que politique. Ces deux avantages se trouvent rarement ensemble, témoin les douze ou treize dernières pièces du grand Corneille qui raisonne, qui disserte et qui est bien loin de toucher. Notre petit drôle ajoute encore qu'il faut que le style soit de la plus grande pureté, sans rien perdre de la force qui doit l'animer, ce qui est extrêmement difficile; que toute tragédie doit être remplie d'action, mais que cette action doit toujours

produire dans l'âme de grands mouvemens, et servir à développer des sentimens qui aient toute leur étendue; car c'est le sentiment qui doit régner; et sans lui une pièce n'est qu'une aventure froide, récitée en dialogues. Enfin il veut vous plaire, et il vous enverra sa pièce, que vous ne reconnaîtrez pas.

Malheureusement, il n'y a point de rôle ni pour mademoiselle Clairon de Paris ni pour celle de Turin. Je me mets aux pieds de madame Chauvelin-Clairon, dont il faut adorer les talens et les grâces. Que l'une et l'autre excellence conservent leurs bontés au vieux laboureur de Ferney, qui a quitté le cothurne pour le semoir, et qui fait des infidélités à Melpomène en faveur de Cérès, mais qui ne vous en fera jamais.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 septembre 1764.

Je ne manque jamais de faire lire au petit prêtre les ordres célestes des anges : il a dévoré le dernier mandat, et voici comme il m'a parlé :

J'avais déjà travaillé conformément à leurs idées, de sorte que les derniers ordres ne sont arrivés qu'après l'exécution des premiers. On trouvera des prêtres plus savans, mais non de plus dociles.

J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir; et si je n'ai pas réussi, je suis un juste à qui la grâce a manqué.

J'ai ôté toutes les dissertations cornéliennes qui anéantissent l'intérêt. Je respecte fort ce Corneille; mais on est sûr d'une lourde chute quand on l'imite.

Il me paraît qu'à présent toutes les scènes sont nécessaires, et ce qui est nécessaire n'ennuie point.

Il paraît qu'on s'est trompé quand on a dit que la pièce manquait d'action : il fallait dire que l'action était

refroidie par les discours qu'Octave et Antoine tenaient sur l'amour, et sur le danger qu'ils ont couru.

L'action dans une tragédie ne consiste pas à agir sur le théâtre, mais à dire et à apprendre quelque chose de nouveau ; à sortir d'un danger pour retomber dans un autre; à préparer un événement, et à y mettre des obstacles. Je crois qu'il y a beaucoup de cette action théâtrale dans mon drame, de l'intérêt, des caractères, de grands tableaux de la situation de la république romaine, que le style en est assez pur et assez vif, et qu'enfin tous les ordres de vos divins anges ayant été exécutés, je dois m'attendre à une réparation d'honneur, si la pièce est bien jouée.

Je présume qu'il faut obtenir qu'on la représente à Fontainebleau, et que, si elle y réussit, on sera sûr de Paris; ce n'est pas la première fois qu'on a gagné un procès perdu en première instance, témoin *Brutus*, *Oreste*, *Sémiramis*.

Il n'est ni de l'intérêt de le Kain, ni de celui de l'auteur, ni de celui des comédiens qu'on commence par imprimer ce qui, étant tombé à la représentation, n'engagerait pas les lecteurs à jeter les yeux sur l'ouvrage.

Ainsi a parlé le jeune prêtre, et il a fini par chanter une antienne à l'honneur des anges.

J'ai commencé comme de raison par le tripot; je passe aux dîmes.

Je n'ai point de termes, ni en prose, ni en vers, pour exprimer ma reconnaissance. J'écrirai donc à ce M. de Fontète.

Passons aux seigneurs Cramer. On a un peu gâté les Génevois; ils n'ont pas daigné seulement faire prendre les armes à leur garnison pour MM. les ducs de Rendant, de la Trimouille et de Lorges, tandis qu'elle les prend pour un conseiller des vingt-cinq, lequel, en parlant

au peuple assemblé, l'appelle mes souverains seigneurs. Ce pays-ci est l'antipode du vôtre.

Tout ce que je peux vous dire des princes en question, c'est que, quand j'arrivai, ils n'avaient pas de chausses, et qu'ils sont à présent fort à leur aise.

Ils m'avaient toujours fait accroire qu'ils avaient écrit à un libraire de Florence pour me faire avoir les livres italiens nouveaux. M. de Lorenzi (1) m'a mandé que ce libraire n'avait pas reçu de leurs nouvelles ; c'est ce qui fait que j'ai si mal servi votre *Gazette littéraire*.

Il n'y a pas, je crois, d'autre voie que celle de M. le duc de Praslin pour vous faire tenir le livre infernal. Je mettrai sur votre enveloppe : *Mémoire aux anges* ; mais donnez-moi vos ordres.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 26 septembre 1764.

AGRÉEZ, monsieur, que M. de la Vabre, qui vous présenta l'an passé une lettre de ma part, et que vous reçûtes avec tant de bonté, ait encore l'honneur de vous en présenter une. Il vous parlera de son affaire ; mais moi je ne peux vous parler que de vous-même, de votre éloquence, des excellentes méthodes que vous avez daigné donner pour élever des jeunes gens en citoyens, et pour cultiver leur raison qu'on a si long-temps pervertie dans les écoles. Vous me paraissez le procureur-général de la France entière.

J'ai relu plusieurs fois tout ce que vous avez bien voulu rendre public, et toujours avec un nouveau plaisir. Vous ne vous contentez pas d'éclairer les hommes,

(1) Colonel au service de France, lié avec d'Alembert et avec J.-J. Rousseau.

vous les secourez. J'ai vu dans des mémoires d'agriculture combien vous l'encouragez dans votre patrie. Je me suis mis au rang de vos disciples ; j'ai semé du fromental à votre exemple, et j'ai forcé les terres les plus ingrates à rapporter quelque chose. Je trouve que Virgile avait autant raison de dire :

O fortunatos nimiùm, sua si bona nòrint!
(Géorgiques, liv. II, v. 458)

qu'il avait de tort de quitter la vie dont il fesait l'éloge. Il renonça à la charrue pour la cour ; j'ai eu le bonheur de quitter les rois pour la charrue. Plût à Dieu que mes petites terres fussent voisines des vôtres ! Les hommes qui pensent sont trop dispersés, et le nombre des philosophes est encore bien petit, quoiqu'il soit beaucoup plus grand que dans notre jeunesse. J'ai vu l'empire de la raison s'étendre, ou plutôt ses fers devenus plus légers. Encore quelques hommes comme vous, monsieur, et le genre humain en vaudra mieux.

Je vous supplie d'être bien persuadé du respect infini avec lequel je serai toute ma vie, etc.

A M. DAMILAVILLE.

29 septembre 1764.

MON cher frère, la tempête gronde de tous côtés contre le *Portatif*. Quelle barbarie de m'attribuer un livre farci de citations de saint Jérôme, d'Ambroise, d'Augustin, de Clément d'Alexandrie, de Tatien, de Tertullien, d'Origène, etc. ! N'y a-t-il pas de l'absurdité de soupçonner un pauvre homme de lettres d'avoir seulement lu aucun de ces auteurs ? Le livre est reconnu pour être d'un nommé Dubut, petit apprenti théolo-

gien de Hollande. Hélas ! je m'occupais tranquillement de la tragédie de *Pierre-le-Cruel*, dont j'avais déjà fait quatre actes quand cette funeste nouvelle est venue troubler mon repos. J'ai jeté dans le feu et ce malheureux *Portatif* que je venais d'acheter, et la tragédie de *Pierre*, et tous mes papiers; et j'ai bien résolu de ne me mêler que d'agriculture le reste de ma vie.

Je vous le dis, je vous le répète, ce maudit livre sera funeste aux frères, si on persévère dans l'injustice de me l'attribuer. On sait comment la calomnie est faite. Voilà son style, dit-elle; ne le reconnaissez-vous pas à ce tour de phrase? Eh! madame l'impudente, qui vous a dit que M. Dubut n'a pas le même style? est-il donc si rare de trouver deux auteurs qui écrivent dans le même goût? est-il donc permis de persécuter un pauvre innocent parce qu'on a cru reconnaître sa manière d'écrire? La calomnie répond à cela qu'elle n'entend point raison, qu'il faut venger Pompignan et maître Aliboron, et qu'elle poursuivra les philosophes tant qu'elle pourra.

Opposez donc, mon cher frère, votre éloquence à ses fureurs. En vérité, les philosophes sont intéressés à repousser les accusations de cette nature. Non seulement il faut crier, mais il faut faire crier les criailleurs en faveur de la vérité. Rien ne serait d'ailleurs plus dangereux pour l'*Encyclopédie* que l'imputation d'un *Dictionnaire philosophique* à un homme qui a travaillé quelquefois pour l'*Encyclopédie* même; cela réveillerait la fureur des Chaumeix, et le *Journal chrétien* ferait beau bruit.

Je vous prie de m'envoyer des remarques imprimées depuis peu sur l'*Encyclopédie* en forme de lettres. C'est apparemment le secrétaire de l'envie qui a fait cet ouvrage. Mandez-moi si on daigne y répondre, et s'il serait à propos que les héritiers de

Guillaume Vadé s'égayassent sur cet animal quand ils n'auront rien à faire ?

Je ne peux avoir sitôt le recueil que je vous ai promis; mais est-il possible qu'il ne vienne rien de Paris dans ce goût? Vos prophètes sont muets, les oracles ont cessé. Il y a trop peu de Mesliers, trop peu de sermons, et trop de fripons.

Est-il vrai que l'archevêque de Paris revient à Conflans? Il fera peut-être un mandement contre le *Portatif*, pour s'amuser; mais il n'amusera pas le public.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er octobre 1764.

Le petit ex-jésuite, qui me vient voir souvent, m'a dit aujourd'hui : Je ne suis point content du monologue qui finit le troisième acte; je deviens tous les jours plus difficile à mesure que j'avance en âge et que j'approche de la majorité. Voici donc une nouvelle scène que je vous supplie de présenter à vos anges; il est aisé de la substituer à l'autre. Je suis un peu guéri des illusions de l'amour-propre, tout jeune que je suis; mais je m'imagine qu'on pourrait facilement obtenir de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre que le drame fût joué à Fontainebleau. Une de mes craintes est qu'il ne soit mal joué; mais il faut se servir de ce qu'on a.

O mes anges! j'avoue que je n'ai prêté qu'une attention légère au discours de notre prêtre. J'avais la cervelle tout entreprise d'une requête de nos petits états au roi pour obtenir la confirmation des lettres-patentes d'Henri IV, enregistrées au parlement de Dijon, en faveur des dîmes de notre pays. Je me conforme en

cela aux vues et aux bontés de M. le duc de Praslin, et je me flatte qu'un curé ne tiendra pas contre Henri IV et Louis XV.

Je gémis toujours devant Dieu de l'injustice criante qu'on me fait de m'attribuer un *Portatif*; vous savez quelle est mon innocence. Je me suis avisé d'écrire, il y a quelques jours, une lettre à frère Marin, adressée tout ouverte chez M. le lieutenant-général de police. Dans cette lettre, je le priais d'empêcher un scélérat de libraire, nommé Besogne, natif de Normandie, d'imprimer l'infernal *Portatif*; je ne sais si frère Marin a reçu cette lettre. En attendant, je trouve vos conseils divins, et je vais engager l'auteur à vous envoyer un *Portatif* raisonnable, décent, irréprochable, et même un peu pédantesque; et si frère Marin n'était pas riche, si on pouvait lui proposer de tirer quelque avantage de l'impression, cela ne serait peut-être pas mal avisé. J'en ai parlé à l'auteur, qui est proche parent de l'ex-jésuite; en vérité, ils sont tout-à-fait dociles dans cette famille-là; il lui a dit qu'il s'allait mettre à travailler, tout malade qu'il est. Cet auteur s'appelle Dubut; mais il a encore un autre nom; il a étudié en théologie, et possède Tertullien sur le bout du doigt. Ce serait bien là le cas de donner les roués; il est bon de faire des diversions.

Je baise le bout des ailes de mes anges en toute humilité, avec la plus vive reconnaissance.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 octobre 1764.

Divins anges, vous avez à étendre vos ailes sur deux hommes assez singuliers; c'est le petit ex-jésuite en vers, et le petit huguenot Dubut en prose. Ce Dubut, au-

teur du *Dictionnaire*, trouve vos idées et vos conseils tout aussi bons que le jésuite, et il y défère tout aussi vite. Il m'apporta hier un gros cahier d'articles nouveaux et d'anciens articles corrigés. Je les ai lus, je les ai trouvés à la fois plus circonspects et plus intéressans que les anciens. C'est un travailleur qui ne laisse pas d'avoir quelque érudition orientale, et qui cependant a quelquefois dans l'esprit une plaisanterie qui ressemble à celle de votre pays. S'il n'était pas si vieux et si malade, vous pourriez en faire quelque chose.

Ce serait un grand coup d'engager frère Marin à faire imprimer les nouveaux cahiers de frère Dubut. Il y aurait assurément du bénéfice; et si on n'ose pas proposer à frère Marin cette rétribution, il peut en gratifier quelque ami. Il peut surtout adoucir quelques teintes un peu trop fortes, s'il y en a ; ce que je ne crois pas, car Dubut s'est tenu par les cordons.

Dans quelques jours on enverrait le reste de l'ouvrage; il pourrait aisément être répandu dans Paris avant que son diabolique prédécesseur fût connu. Tout ce que je puis dire sur ce livre, c'est qu'il n'est point de moi, et que ceux qui me l'attribuent sont des malavisés, des gens sans pitié, des Welches.

Je voudrais que mon ami le défroqué servît son ami Dubut ; qu'il pût faire jouer le drame des roués pour faire diversion, comme Alcibiade fesait couper la queue à son chien pour empêcher les Athéniens de remarquer certaine frasque dont on commençait à parler.

Voici Dubut qui entre chez moi ; il ne me donne aucun repos. Il faut donc que je vous en donne, et que je finisse.

Le paquet du huguenot est adressé à M. le duc de Praslin.

Respect et tendresse.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 3 octobre 1764.

Il y a huit jours que je suis dans mon lit, madame. J'ai envoyé chercher à Genève le livre que vous voulez avoir, et qui n'est qu'un recueil de plusieurs pièces dont quelques-unes étaient déjà connues. L'auteur est un nommé Dubut, petit apprenti prêtre huguenot. Je n'ai pu en trouver à Genève; j'ai écrit à madame de Florian. Cet ouvrage est regardé par les dévots comme un livre très-audacieux et très-dangereux. Il ne m'a pas paru tout-à-fait si méchant ; mais vous savez que j'ai beaucoup d'indulgence.

Je n'ai pas moins d'indignation que vous de voir qu'on m'impute ce petit livre, farci de citations des pères du second et du troisième siècle. Il y est question du Targum des Juifs : la calomnie me prend donc pour un rabbin ; mais la calomnie est absurde de son naturel, et, tout absurde qu'elle est, elle fait souvent beaucoup de mal. Elle m'a attribué ce livre auprès du roi, et cela trouble ma vieillesse, qui devrait être tranquille. La nature nous fait déjà assez de mal sans que les hommes nous en fassent encore.

Cette vie est un combat perpétuel; et la philosophie est le seul emplâtre qu'on puisse mettre sur les blessures qu'on reçoit de tous côtés : elle ne guérit pas ; mais elle console, et c'est beaucoup.

Il y a encore un autre secret; c'est de lire les gazettes. Quand on voit, par exemple, que le prince Ivan a été empereur à l'âge d'un an, qu'il a été vingt-quatre ans en prison, et qu'au bout de ce temps il est mort de huit coups de poignard, la philosophie trouve là de très-bonnes réflexions à faire, et elle nous dit alors

que nous devons être heureux de tous les maux qui ne nous arrivent pas, comme la maîtresse de l'avare est riche de ce qu'elle ne dépense point.

Je cherche encore un autre secret, c'est celui de digérer. Vous voyez, madame, que je me bats les flancs pour trouver la façon d'être le moins malheureux qu'il me soit possible; car, pour le mot d'*heureux*, il ne me paraît guère fait que pour les Romains. Je souhaiterais passionnément que ce mot vous convînt.

Il y a peut-être un état assez agréable dans le monde; c'est celui d'imbécille; mais il n'y a pas moyen de vous proposer cette manière d'être; vous êtes trop éloignée de cette espèce de félicité. C'est une chose assez plaisante qu'aucune personne d'esprit ne voudrait d'un bonheur fondé sur la sottise; il est clair pourtant qu'on ferait un très-bon marché.

Faites donc comme vous pourrez, madame, avec vos lumières, avec votre belle imagination et votre bon goût; et quand vous n'aurez rien à faire, mandez-moi si tout cela contribue à vous faire mieux supporter le fardeau de la vie.

A M. DE BORDES, A LYON.

Aux Délices, 6 octobre 1764.

Madame Cramer m'a parlé, monsieur, d'une comédie remplie d'esprit et de bonnes plaisanteries. Si vous voulez quelque jour en gratifier le petit théâtre de Ferney, les acteurs et actrices tâcheront de ne point gâter un si joli ouvrage. Je serai spectateur; car, à mon âge de soixante et onze ans, j'ai demandé mon congé, comme le vieux bonhomme Sarrasin. Il me paraît impossible qu'avec l'esprit que vous avez, vous n'ayez pas fait une très-bonne pièce; j'ai vu de vous des

choses charmantes dans plus d'un genre. Nous vous promettons le secret, et nous remplirons, madame Denis et moi, toutes les conditions que vous nous imposerez.

Permettez-moi de vous parler d'un livre nouveau qu'on m'attribue très-mal à propos; il est intitulé *Dictionnaire philosophique*. L'auteur est un jeune homme assez instruit, nommé Dubut. C'était un apprenti prêtre qui a renoncé au métier, et qui paraît assez philosophe. Comme on prétend qu'il n'est plus permis en France de l'être, je serais très-fâché qu'on imprimât cet ouvrage à Lyon; car je m'intéresse fort à ce pauvre M. Dubut. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire si en effet on imprime le *Dictionnaire philosophique* dans votre ville? au moins Dubut enverrait un *errata*. Il dit qu'il s'est glissé des fautes intolérables dans l'édition qui se débite. Il serait mieux qu'on n'imprimât pas ce livre; mais si on s'obstine à en faire une seconde édition, Dubut souhaite qu'elle soit correcte. Il implore votre médiation, et je me joins à lui.

Le marquis d'Argens vient d'imprimer à Berlin le discours de l'empereur Julien contre les galiléens (1), discours, à la vérité, un peu faible, mais beaucoup plus faiblement réfuté par saint Cyrille.

Vous voyez qu'on ose dire aujourd'hui bien des choses auxquelles on n'aurait osé penser il y a trente années. Des amis du genre humain font aujourd'hui des efforts de tous côtés pour inspirer aux hommes la tolérance, tandis qu'à Toulouse on roue un homme pour plaire à Dieu, qu'on brûle des Juifs en Portugal, et qu'on persécute en France des philosophes.

Adieu, monsieur; n'aurai-je donc jamais le plaisir de vous revoir? Je vous avertis que, si vous ne venez

(1) Tome XXVII, et préface du t. XXV.

point à Ferney, je me traînerai à Lyon avec toute ma famille. Je vous embrasse en philosophe, sans cérémonie et de bon cœur.

A M. DAMILAVILLE.

8 octobre 1764.

Cher frère, vous me ravissez. Comment pouvez-vous écrire des lettres de quatre pages étant malade et chargé d'affaires? Moi, qui ne suis chargé de rien, j'ai bien de la peine à écrire un petit mot. Je deviens aussi paresseux que frère Thieriot; mais je ne change pas de patron comme lui. Apparemment qu'il sert la messe de son archevêque. Pour moi, qui ne la sers ni ne l'entends, je suis toujours fidèle aux philosophes.

J'espère que le petit recueil fait par M. Dubut ne fera de tort ni à la philosophie ni à moi. Je voudrais que chacun de nos frères lançât tous les ans les flèches de son carquois contre le monstre, sans qu'on sût de quelle main les coups partent. Pourquoi faut-il que l'on nomme les gens? Il s'agit de blesser ce monstre, et non pas de savoir le nom de ceux qui l'ont blessé. Les noms nuisent à la cause, ils réveillent le préjugé. Il n'y a que le nom de Jean Meslier qui puisse faire du bien, parce que le repentir d'un bon prêtre à l'article de la mort doit faire une grande impression. Ce Meslier devrait être entre les mains de tout le monde.

Nous avons converti depuis peu un grand seigneur attaché à M. le dauphin; c'est un grand coup pour la bonne cause. Il y a dans la province des gens zélés qui commencent à combattre avec succès.

J'aurais bien voulu que des Cahusac, des Desmahis n'eussent pas travaillé à l'*Encyclopédie*, qu'on se fût associé de vrais savans, et non pas de petits freluquets;

et qu'on n'eût pas eu la malheureuse complaisance d'insérer à côté des articles des Diderot et des d'Alembert je ne sais quelles puériles déclamations qui déshonorent un si bel ouvrage. Je suis si attaché à cette belle entreprise, que je voudrais que tout en fût parfait; mais le bon y domine à tel point, qu'elle fera l'honneur de la nation, et qu'assurément on doit à M. Diderot des récompenses.

On dit qu'on a donné des lettres de noblesse et une grosse pension au sieur Outrequin pour avoir arrosé le boulevard. Si je travaillais à l'*Encyclopédie*, je dirais, à l'article *Pension* : M. Outrequin en a reçu une très-forte, M. Diderot a été persécuté.

Bonsoir, belle âme qui gémissez comme moi sur le sort de la philosophie. *Ecr. l'inf.*

A M. LE CLERC DE MONTMERCY.

8 octobre 1764.

L'AMITIÉ d'un philosophe comme vous, monsieur, peut consoler de toutes les sottises qu'on fait et qu'on dit chez les Welches. Je ne connaissais point ce M. Robinet, et je ne savais pas qu'il fût l'auteur du *Traité de la nature*. Il me semble que c'est un ouvrage de métaphysique, et je suis bien étonné qu'un philosophe s'amuse à faire imprimer deux volumes de mes lettres (1). Où aurait-il pris de quoi faire ces deux volumes?

A l'égard des six commentateurs, il faut que ce soit la troupe qui travaille au *Journal chrétien*. Elle ne me donnera sans doute que des avis charitables et fraternels; elle priera Dieu pour moi, et cela me fera beaucoup de bien.

(1) *Lettres secrètes de M. de Voltaire*, publiées par M. L. B : ces initiales firent attribuer cette publication à la Beaumelle.

On dit que tous les musiciens ont été à l'enterrement de Rameau, et qu'ils ont fait chanter un très-beau *de profundis*. Quand je mourrai, les poëtes feront contre moi des épigrammes que les dévots larderont de maudissons. En attendant, je me recommande à vous et aux philosophes.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 octobre 1764.

MADAME de Florian vous remettra, madame, le livre que vous demandez, presque aussitôt que vous aurez reçu cette lettre. Vous verrez bien aisément quelle injustice l'on me fait de m'attribuer cet ouvrage; vous connaîtrez que c'est un recueil de pièces écrites par des mains différentes. Il est d'ailleurs rempli de fautes d'impression et de calculs erronés qui peuvent faire quelque peine au lecteur. Il y a quelques chapitres qui vous amuseront, et d'autres qui demandent un peu d'attention. Si vous lisez le *Catéchisme des Japonais* (1), vous y reconnaîtrez aisément les Anglais; vous y verrez d'un coup-d'œil que les Breuxhé sont les Hébreux; les pipastes, les papistes; Therlu et Vincal, Calvin et Luther; et ainsi du reste.

Je vous exhorte surtout à lire le *Catéchisme chinois* (2), qui est celui de tout esprit bien fait. En général, le livre inspire la vertu, et rend toutes les superstitions détestables.

C'est toujours beaucoup, dans les amertumes dont cette vie est remplie, d'être guéri d'une maladie affreuse qui ronge le cœur de la plupart des hommes,

(1) *Dict. philos.* et *Dialogues.*
(2) *Ibid.*

et qui conduit au tombeau par des chemins bordés de monstres.

J'ai été si malade depuis deux mois, madame, que je n'ai pu aller une seule fois chez madame de Jaucourt. Je crois vous avoir déja mandé que j'avais renoncé à tout ce qu'on appelle *devoirs*, comme à tout ce qu'on nomme *plaisirs*.

Je prie M. le président Hénault de souffrir que je ne le sépare point de vous dans cette lettre, et que je lui dise ici que je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Il voit mourir tous ses amis les uns après les autres; cela doit lui porter la tristesse dans l'âme, et vous devez vous servir l'un à l'autre de consolation.

Un redoublement de mes maux, qui me prend actuellement, me remet dans mon lit, et m'empêche de dicter plus long-temps combien je suis dévoué à tous deux. Recevez ensemble les protestations bien sincères de mes tendres sentimens, et conservez-moi des bontés qui me sont bien précieuses.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Ferney, 9 octobre 1764.

Quand la faiblesse et les maladies augmentent, on est un mauvais correspondant, et votre excellence est très-indulgente sans doute pour les gens de mon espèce. Vous ne devez point d'ailleurs regretter que je ne vous aie pas instruit de ce que madame de Was peut être. Elle est venue chez moi, mais je ne l'ai point vue. Je me mets rarement à table quand il y a du monde; ma pauvre santé ne me le permet pas. On dit qu'elle est fort aimable, ce qui est assez indifférent à un pauvre malade.

Vous devriez bien engager les anges à vous faire copier les roués de la nouvelle fournée ; ils vous l'enverraient par le premier courrier que M. le duc de Praslin ferait passer par Turin. Vous jugeriez si, en supprimant quelques morceaux de politique, on a pu jeter plus d'intérêt dans l'ouvrage. La politique est une fort bonne chose ; mais elle ne réussit guère dans les tragédies : c'est, je crois, une des raisons pour lesquelles on ne joue plus la plupart des pièces de ce grand Corneille. Il faut parler au cœur plus qu'à l'esprit : Tacite est fort bon au coin du feu, mais ne serait guère à sa place sur la scène.

Au reste, je suis d'autant plus fâché d'avoir renoncé au théâtre, que c'est quitter un temple où madame l'ambassadrice est adorée. Je ne peux plus être un de ses prêtres ; la vieillesse et la faiblesse m'ont fait réformer. J'ai pris mon congé au même âge que Sarrasin, et j'ai poussé la carrière aussi loin que je l'ai pu. A combien de choses n'est-on pas obligé de renoncer ? L'âge amène chaque jour une privation : il faut bien s'y accoutumer, et n'en pas murmurer, puisqu'on n'est né qu'à ce prix. Il y a une chose qui m'étonnera toujours ; c'est comment le cardinal de Fleuri a eu la rage d'être premier ministre à l'âge de soixante et quatorze ans ; cela est plus extraordinaire que de faire des enfans à cent années. Je vous souhaite ces deux ministères, et je voudrais alors faire votre panégyrique.

J'ai vu votre petit Anglais qui a une maîtresse, et point de précepteur. Ils sont tous dans ce goût-là. Nous avons eu long-temps le fils de M. Fox (1). Il voyageait à quinze ans sur sa bonne foi, et dépensait mille guinées par mois : les Welches n'en sont pas encore là.

Je présente mes respects à leurs excellences, et je les prie très-instamment de me conserver leurs bontés.

(1) Le fameux Charles-Jacques Fox.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

10 octobre 1764.

Mon cher frère en Bayle, en Descartes, Lucrèce, etc., continuez à faire tout le bien que vous pourrez dans votre province : soyez le digne vicaire du curé Meslier. Si vous aviez pu distribuer à vos voisins les trois cents jambons qu'il a laissés à sa mort, vous leur auriez fait faire une excellente chère. Il est bon de manger des truites ; mais vous savez qu'il faut aussi une autre nourriture.

Il est venu des adeptes immédiatement après votre départ ; ils cultiveront la vigne du Seigneur d'un côté, tandis que vous la provignerez de l'autre, et Dieu bénira vos soins. Ma santé s'affaiblit tous les jours ; mais je mourrai content, si j'apprends que vous servez tous les jours sur votre table de ces bons jambons du curé. Cette nouvelle cuisine est très-saine ; elle ne donne point d'indigestion ; elle ne porte point au cerveau des nuages comme l'ancienne cuisine. Je suis persuadé que vous aurez toujours beaucoup de convives, et que vous n'admettrez pas les sots à vos festins.

Mille respects à tout ce qui vous environne ; je mets à la tête madame votre femme et monsieur votre frère.

A M. DAMILAVILLE.

12 octobre 1764.

Voici, mon cher frère, un petit mot pour frère Protagoras.

Je ne sais si je vous ai mandé que l'article *Messie* du *Portatif* était du premier pasteur de l'église de Lau-

sanne. L'original est encore entre mes mains, et on en avait envoyé une copie, il y a cinq à six ans, aux libraires de l'*Encyclopédie*. Ce morceau me parut assez bien fait ; vous pouvez voir si on en a fait usage. Il me semble que le même ministre, qui se nomme Polier de Bottens, en avait envoyé plusieurs autres.

L'article *Apocalypse* est fait par un homme d'un très-grand mérite, nommé M. Abauzit; et l'article *Enfer* est traduit en grande partie de M. Warburton, évêque de Glocester.

Vous voyez que l'ouvrage est incontestablement de plusieurs mains, et qu'ainsi on a très-grand tort de me l'attribuer. On m'a véritablement alarmé sur cet ouvrage; ainsi ne soyez point étonné de la fréquence de mes lettres.

Informez-vous de ce qu'est devenu le *Messie* de Polier; vous verrez la vérité de vos propres yeux, et vous serez en droit de la persuader aux autres; vous verrez surtout par le détail que je vous fais qu'il y a dans toute l'Europe d'honnêtes gens très-instruits qui pensent et qui écrivent librement. Chacun de son côté combat le monstre de la superstition fanatique ; les uns lui mordent les oreilles, d'autres le ventre, et quelques-uns aboient de loin. Je vous invite à la curée ; mais il ne faut pas que le tonnerre tombe sur les chasseurs.

Lisez, je vous prie, les *Questions proposées à qui pourra les résoudre*, page 117, dans le *Journal encyclopédique*, du 15 septembre. L'auteur a mis partout, à la vérité, le mot de *béte* à la place de celui d'*homme ;* mais on voit assez qu'il entend toujours les bêtes à deux pieds, sans plumes. Il n'y a rien de plus fort que ce petit morceau ; il ne sera remarqué que par les adeptes ; mais la vérité n'est pas faite pour tout le monde ; le gros du genre humain en est indigne. Quelle pitié que les philosophes ne puissent pas vivre ensemble !

J'apprends dans le moment une nouvelle que je ne veux pas croire, parce qu'elle m'afflige trop pour vous. On dit qu'on supprime tous les emplois concernant le vingtième. Je ne puis croire qu'on laisse inutile un homme de votre mérite. Mandez-moi, je vous prie, ce qui en est; et comptez, mon cher frère, que je m'intéresse plus encore à votre bien-être qu'à *écr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 octobre 1764.

J'AI parcouru, mon cher frère, la *Critique* des sept volumes de l'*Encyclopédie.* Je voudrais bien savoir qui sont les gadouards qui se sont efforcés de vider le privé d'un vaste palais dans lequel ils ne peuvent être reçus. Je leur appliquerais ce que l'électeur palatin me fesait l'honneur de m'écrire (1) au sujet de maître Aliboron : « Tel qui critique l'église de Saint-Pierre de « Rome n'est pas en état de dessiner une église de « village. » Belles paroles, et bien sensées! et qui prouvent que la raison a encore des protecteurs dans ce monde.

Je crois que le public ne se souciera guère qu'une des îles Mariannes s'appelle *Agrignon* ou *Agrigan*, ni qu'il faille prononcer *Barassa* ou *Bossera;* mais je crains que les ennemis de la philosophie ne regardent cette critique comme un triomphe pour eux.

Je suis surtout indigné de la manière dont on traite M. d'Alembert, pages 172 et 178. Pour M. Diderot, il est maltraité dans tout l'ouvrage. Ce qu'il y a de pis, c'est que ces misérables sonnent le tocsin. Ils sont bien moins critiques que délateurs; ils rappellent, à

(1) 1er octobre 1764.

la fin du livre, quatre articles des arrêts du conseil et du parlement contre l'*Encyclopédie ;* ils ressemblent à des inquisiteurs qui livrent des philosophes au bras séculier.

Voilà donc la persécution visiblement établie ; et si on ne rend pas ces satellites de l'envie aussi odieux et aussi méprisables qu'ils doivent l'être, les pauvres amis de la raison courent grand risque. Je ne conçois pas que parmi tant de gens de lettres qui ont tous le même intérêt il n'y en ait pas un qui s'empresse à porter au moins un peu d'eau quand il voit la maison de ses voisins en flamme. La sienne sera bientôt embrasée, et alors il ne sera plus temps de chercher du secours.

Je voudrais bien que M. d'Alembert suspendît pour quelques jours ses autres occupations, et que, sans se faire connaître, sans se compromettre, il fît, selon son usage, quelque ouvrage agréable et utile dans lequel il daignerait faire voir en passant l'insolence, la mauvaise foi et la petitesse de ces messieurs. Il est comme Achille qui a quitté le camp des Grecs ; mais il est temps qu'il s'arme et qu'il reprenne sa lance. Je l'en prie comme le bonhomme Phœnix, et je vous prie de vous joindre à moi.

Il est triste que le *Dictionnaire philosophique* paraisse dans ce temps-ci, et il est bien essentiel qu'on sache que je n'ai nulle part à cet ouvrage, dont la plupart des articles sont faits par des gens d'une autre religion et d'un autre pays.

Avez-vous à Paris la traduction du plaidoyer de l'empereur Julien contre les galiléens, par le marquis d'Argens ? Il serait à souhaiter que tous les fidèles eussent ce bréviaire dans leur poche.

Adieu, mon cher frère ; recommandez-moi aux prières des fidèles, et surtout *écr. l'inf.*

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 octobre 1764.

VOUS avez écrit, madame, une lettre charmante à madame Denis; j'y ai vu la beauté de votre âme et la bienfesance de votre caractère : tous les Corneille seront heureux. Il ne m'appartient pas de l'être à mon âge de soixante-onze ans, malingre et presque aveugle au pied des Alpes : cependant je le serais, je conserverais encore ma gaîté, et je travaillerais avec l'ex-jésuite pour vous plaire, si je n'étais un peu assommé par la persécution. La clique Fréron, la clique Pompignan crient que je suis l'auteur de je ne sais quel *Dictionnaire philosophique portatif*, tout farci de citations des pères de l'Église, et des rêveries des rabbins. On sait très-bien, dans le pays que j'habite, que c'est un recueil de plusieurs auteurs, rassemblé par un libraire ignorant qui a fait des fautes absurdes; mais à la cour on n'est pas si bien informé. La calomnie y arrive en poste, et la vérité, qui ne marche qu'à pas comptés, a la réputation de n'y être pas trop bien reçue.

Cependant, comme M. d'Argental est à Fontainebleau, la vérité a là un bon appui. Je compte sur les bontés de M. le duc de Praslin. Pourquoi m'attribuer un livre que je renie, un recueil de dix ou douze mains différentes? Condamne-t-on les gens sans preuve, et sur des soupçons aussi mal fondés? Le roi est juste; il ne me jugera pas sans doute sur des présomptions si légères; et puisqu'il faut élever une statue à Crébillon, il ne me fera pas brûler aux pieds de la statue; car enfin ce Crebillon a fait cinq tragédies, et j'en ai fait environ trente, et sûrement je n'ai point fait le *Portatif*.

Il est si vrai que le livre est de plusieurs auteurs,

que j'ai en main l'original d'un des articles connus depuis quelques années.

On dit qu'un nommé l'abbé d'Estrées, autrefois associé avec Fréron, depuis généalogiste et faussaire, et qui a un petit prieuré dans mon voisinage, a donné le *Portatif* au procureur-général, lequel instrumente. Je vous supplie, madame, de communiquer cette lettre à M. d'Argental, qui est à Fontainebleau.

Je n'ai pas un moment à moi; mais tous les momens de ma vie vous sont consacrés à tous deux avec le plus tendre respect.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 octobre 1764.

Mon divin ange, je vous ai écrit un petit mot par M. le duc de Praslin; j'ai écrit à madame d'Argental, qui vous communiquera ma lettre. Le petit ex-jésuite est toujours plein de zèle et d'ardeur, et quand il reverra ses roués, il attendra quelque moment d'enthousiasme pour faire réussir votre conspiration. Vous connaissez l'opiniâtreté de sa docilité.

Pour moi, vieux ex-Parisien et vieux ex-communié, je suis toujours occupé de ce malheureux *Portatif* qu'on s'obstine à m'imputer. Un petit abbé d'Estrées, dont je vous ai, je crois, parlé dans mon billet, qui a travaillé autrefois avec Fréron, qui s'est fait généalogiste et faussaire, qui à ce dernier métier a obtenu un petit prieuré dans le voisinage de Ferney, et qui a tous les vices d'un fréronien et d'un prieur; ce petit monstre, dis-je, est celui qui a eu la charité de se rendre mon dénonciateur.

Il faut que vous sachiez que ce polisson vint l'année passée prendre possession de son prieuré dans une

grange, en se disant de la maison d'Estrées, promettant sa protection à tout le monde, et se fesant donner des fêtes par tous les gentilshommes du pays. Je n'eus pas l'honneur de lui aller faire ma cour; il m'écrivit que j'étais son vassal pour un pré qui relevait de lui; que mes gens étaient allés chasser une fouine auprès de sa grange épiscopale; qu'il voulait bien me donner à moi personnellement permission de chasser sur ses terres, mais qu'il procéderait, par voie d'excommunication, contre mes gens qui tueraient des fouines sur les siennes.

Comme je suis fort négligent, je ne lui fis point de réponse. Il jura qu'il s'en vengerait devant Dieu et devant les hommes; et il clabaude aujourd'hui contre moi chez M. l'évêque d'Orléans et chez M. le procureur-général. Un fripon armé des armes de la calomnie et de la vraisemblance peut faire beaucoup de mal.

On m'impute le *Portatif* parce qu'en effet il y a quelques articles que j'avais destinés autrefois à l'*Encyclopédie*; comme *Amour*, *Amour-propre*, *Amour socratique*, *Amitié* (1), etc; mais il est démontré que le reste n'en est pas. J'ai heureusement obtenu qu'on remît entre mes mains l'article *Messie* (2) écrit tout entier de la main de l'auteur. Je ne vois pas ce qu'on peut répondre à une preuve aussi évidente. Tout le reste est pris de plusieurs auteurs connus de tous les savans.

En un mot, je n'ai nulle part à cette édition; je n'ai envoyé le livre à personne, je n'ai d'autres imprimeurs que les Cramer, qui certainement n'ont point imprimé cet ouvrage. Le roi est trop juste et trop bon pour me condamner sur des calomnies aussi frivoles, qui renaissent tous les jours, et pour vouloir accabler,

(1) *Dict. philos.*

(2) *Ibid.*

sur une accusation aussi vague et aussi fausse, un vieillard chargé d'infirmités.

Je finis, mon cher ange, parce que cette idée m'attriste; et je ne veux songer qu'à vos bontés qui me rendent ma gaîté.

N. Non, je ne finis pas; le roi a chargé quelqu'un d'examiner le livre, et de lui en rendre compte; c'est, ou le président Hénault, ou M. d'Aguesseau. Je soupçonne que l'illustre abbé d'Estrées a dîné avec le président chez le procureur-général, dont il fait sans doute la généalogie. Cet abbé d'Estrées a mandé à son fermier qu'il me perdrait; il a toujours sa fouine sur le cœur. Dieu le bénisse!

J'ai actuellement les yeux dans un pitoyable état; cela peut passer, mais les méchans ne passeront point.

Malgré mes yeux, j'ajoute que Montpéroux, résident à Genève, aurait mieux fait de me payer l'argent que je lui ai prêté que d'écrire ce qu'il a écrit à M. le duc de Praslin.

Sub umbrâ alarum tuarum.

A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Aux Délices, 20 octobre 1764.

A LA mort de M. d'Argenson je ne pouvais écrire à personne, mon cher et respectable confrère; j'étais très-malade, ce qui m'arrive souvent; et je suis toujours prêt à faire l'éternel voyage qu'a fait votre ami, que nous ferons tous, et qui n'est que la fin d'un rôle ou pénible, ou insipide, ou frivole, que nous jouons pour un moment sur ce petit globe. Je ne pus alors écrire ni à vous, son illustre ami, ni à MM. de Paulmi et de Voyer.

Quelque temps après, dans une lettre que je fus obligé d'écrire, tout malade que j'étais, à madame du Deffant, pour une commission qu'elle m'avait donnée, je vous adressai sept ou huit lignes un peu à la hâte, mais c'était mon cœur qui les dictait. J'étais d'ailleurs très-embarrassé de l'exécution des ordres de madame du Deffant. Il s'agissait de lui procurer un exemplaire d'un petit livre intitulé *Dictionnaire philosophique portatif*, imprimé à Liége ou à Bâle. C'est un recueil de pièces déjà connues, tirées de différens auteurs. Il y a trois ou quatre articles assez hardis, et je vous avoue que j'étais au désespoir qu'on me les imputât. Ce qui a donné lieu à cette calomnie, c'est que l'éditeur a mis dans l'ouvrage une demi-douzaine de morceaux que j'avais destinés autrefois au *Dictionnaire encyclopédique*, comme *Amour*, *Amour-propre*, *Amour socratique*, *Amitié*, *Gloire* (1), etc.

Les autres articles sont pris partout. *Baptême* (2) est du docteur Middleton, traduit mot pour mot; *Enfer* (3), *Christianisme* (4), sont traduits de milord Warburton, évêque de Glocester. *Apocalypse* (5) est un extrait du manuscrit curieux de M. Abauzit, l'un des plus savans hommes de l'Europe, et des plus modestes; mais l'extrait est très-mal fait. *Messie* est tout entier du premier pasteur de l'église de Lausanne, nommé M. Polier de Bottens, homme de condition et de beaucoup de mérite, qui envoya cet article aux encyclopédistes, il y a quelques années. Cet article me paraît savant et bien fait. J'ai obtenu depuis peu qu'on m'envoyât l'original écrit de sa main, que je possède.

(1) *Dict. philos.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

Ainsi vous voyez, mon cher et illustre confrère, que l'ouvrage n'est pas de moi; mais il faudra toujours que les gens de lettres soient persécutés par la calomnie; c'est leur partage, c'est leur récompense.

Je pourrais, si je voulais, me plaindre qu'à l'âge de soixante et onze ans, accablé d'infirmités et presque aveugle, on ne veuille pas me laisser achever ma carrière en paix; mais je ne suis pas assez sot pour me plaindre, et j'aime mieux rire, jusqu'au bout, des vains efforts de la clique des Patouillets et des Frérons. Vos bontés me les font oublier, mon aimable et illustre confrère; et quand je suis toujours un peu aimé du seul homme qui ait appris aux Français leur histoire, je me rengorge et je suis toujours fier dans mes déserts.

Vivez, poussez votre carrière aussi loin que Fontenelle, et quand je serai mort, dites : J'ai perdu un admirateur.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 20 octobre 1764.

Mon cher et illustre confrère, la calomnie persécutera donc toujours ces malheureux philosophes! On s'obstine à m'imputer dans Paris et à Versailles je ne sais quelle rapsodie intitulée *Dictionnaire philosophique portatif*, qu'assurément on ne m'attribue pas dans Genève. On sait assez que c'est un recueil de diverses pièces, dont quelques-unes sont du rabbinisme. On y connaît les auteurs de divers articles: on m'a même communiqué depuis peu les originaux de quelques-unes de ces dissertations écrites de la main de leurs auteurs. On ne peut avoir une justification plus complète. Je crois devoir à l'académie cette protestation que je fasi

entre vos mains. Je me flatte que mes confrères me rendront justice. Je pourrais me lamenter sur la persécution qu'on suscite à un solitaire âgé de soixante et onze ans, accablé d'infirmités et presque aveugle; mais il faut que les philosophes aient un peu de courage et ne se lamentent jamais. J'embrasse de tout mon cœur notre illustre secrétaire.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 22 octobre 1764.

MONSEIGNEUR, mon héros, je ne sais où vous êtes; je ne sais où est madame la duchesse d'Aiguillon qui m'a honoré de deux gros volumes et d'un très-joli petit billet. Permettez que je m'adresse à vous pour lui présenter mes remercîmens. Souffrez que je vous parle du tripot de la comédie, qui tombe en décadence comme tant d'autres tripots. Il y a un acteur excellent, à ce qu'on dit, nommé Aufresne, garçon d'esprit, belle figure, bel organe, plein de sentiment. Il est actuellement à la Haye. Auteurs et acteurs, tout est en pays étranger.

Je me souviens d'avoir vu chez moi cet Aufresne, qui me parut fait pour valoir mieux que du Fresne; je vous en donne avis. M. le premier gentilhomme de la chambre fera ce qu'il lui plaira.

Il y a dans le monde quelques exemplaires d'un livre infernal, intitulé *Dictionnaire philosophique portatif.* Ce livre affreux enseigne d'un bout à l'autre à s'anéantir devant Dieu, à pratiquer la vertu, et à croire que deux et deux font quatre. Quelques dévots, comme les Pompignan, me l'attribuent; mais ils me font trop d'honneur. Il n'est point de moi; et si je suis un geai, je ne me pare point des plumes des paons. Il y a un

autre livre bien plus diabolique, et fort difficile à trouver : c'est le célèbre discours de l'empereur Julien contre les galiléens ou chrétiens, très-bien traduit à Berlin par le marquis d'Argens, et enrichi de commentaires curieux. Et comme vous êtes curieux de ces abominations, pour les réfuter, je tâcherai de concourir à vos bonnes œuvres en fesant venir de Berlin un exemplaire pour vous l'envoyer, si vous me l'ordonnez.

Je conçois à présent que c'est au printemps que mon héros conduira sa très-aimable fille sur le chemin d'Italie; et si je ne suis pas mort dans ce temps-là, je me ranimerai pour me mettre à leurs pieds. Le soussigné V. n'est pas dans un moment heureux pour ses yeux; il présente son respect à tâtons.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 octobre 1764.

DIVIN ange, laissons un moment les roués, et parlons des brûlés. Deux conseillers du conseil de Genève sont venus dîner aujourd'hui chez moi; ils ont constaté que le *Dictionnaire philosophique* qu'on m'impute est de plusieurs mains; ils ont reconnu l'écriture et la signature de l'auteur de l'article *Messie*, qui est, comme vous savez, un prêtre. Ils ont reconnu mot pour mot l'extrait de l'article *Apocalypse*, de M. Abauzit, Français réfugié depuis la révocation de l'édit de Nantes, et aussi plein d'esprit et de mérite que d'années. Ils certifient à tout le monde que l'ouvrage est de plusieurs mains. Ils sont d'avis seulement qu'il ne faut pas compromettre les auteurs d'une douzaine d'articles répandus dans cet ouvrage. Tout le monde sait que c'est un pauvre libraire de Lausanne, chargé d'une nom-

breuse famille, et accablé de misère, à qui un homme de lettres de ce pays-là donna le recueil, il y a quelques années, par une compassion peut-être imprudente. En un mot, on est persuadé ici que je n'ai nulle part à cette édition.

Il serait donc bien triste qu'on m'accusât en France d'une chose dont on ne me soupçonne pas à Genève.

D'ailleurs, dès que j'ai vu que l'imprudence de quelques gens de lettres m'attribuait à Paris cet ouvrage, j'ai été le premier à le dénoncer dans une lettre ostensible, écrite à M. Marin, et envoyée tout ouverte dans une adresse à M. de Sartine.

J'ai écrit à M. le vice-chancelier, à M. de Saint-Florentin; en un mot, j'ai fait ce que j'ai pu pour prévenir les progrès de la calomnie auprès du roi. Je sais que le roi en avait parlé au président Hénault d'une manière un peu inquiétante.

Je suis pressé de faire un voyage dans le Wirtemberg et dans le Palatinat pour l'arrangement de mes affaires, ayant presque tout mon bien dans ce pays-là; mais je ne veux point partir que je n'aie détruit auparavant une imposture qui peut me perdre.

Vous me direz peut-être que j'aurais dû m'adresser à M. de Montpéroux, qui est résident à Genève; mais il est tombé en apoplexie, et il a même tellement perdu la mémoire, qu'il oublie l'argent qu'on lui a prêté. Il s'enferme chez lui avec un vicaire de village qu'il a pris pour aumônier, lequel vicaire, par parenthèse, n'est pas l'ami des possesseurs de dîmes, et excite violemment les curés contre les seigneurs. Ce pauvre M. de Montpéroux a été piqué, je ne sais pas pourquoi, que les articles pour la *Gazette littéraire* n'aient pas passé par ses mains. C'est une étrange chose que cette petite jalousie; mais que faire? il faut passer aux hommes leurs faiblesses. Nous nous flattons, madame Denis et moi,

que ni M. de Montpéroux ni son vicaire turbulent n'empêcheront l'effet des bontés de M. le duc de Praslin pour madame Denis contre le concile de Latran.

Le grand point est que le roi soit détrompé sur ce petit dictionnaire, qu'il ne lira assurément pas. Des beaux esprits de Paris pourront dire : C'est lui, messieurs; voilà son style. Il a fait l'article *Amour* et *Amitié* il y a cinq ou six ans; donc il a fait *Apocalypse* et *Messie*. Le roi est trop bon et trop équitable pour me condamner sur les discours de M. de Pompignan.

Croyez-vous qu'il soit nécessaire que j'écrive à M. le prince de Soubise pour détromper sa majesté ?

Le petit abbé d'Estrées, qui n'est pas assurément descendant de Gabrielle, emploie toutes les ressources de son métier de généalogiste pour prouver que le diable engendra Voltaire, et que Voltaire a engendré le *Dictionnaire philosophique*.

Vraiment, le marquis d'Argens est bien autrement engendré du diable; il a traduit l'admirable discours de l'empereur Julien contre les chrétiens; il l'a enrichi de remarques très-curieuses, et d'un discours préliminaire plus curieux encore. C'est un ouvrage diabolique : on est forcé de regarder Julien comme le premier des hommes de son temps. Il est bien triste qu'un apostat comme lui ait eu plus de vertu dans le cœur et plus de justesse dans l'esprit que tous les pères de l'Église. Le marquis d'Argens s'est surpassé en commentant cet ouvrage.

A l'ombre de vos ailes.

A M. COLLINI.

Ferney, 27 octobre 1764.

MON cher ami, j'étais tout prêt à partir, j'allais venir en poste vous embrasser, me mettre aux pieds de

LL. AA. EE., et passer avec elles le reste de l'automne. Mes maux, et surtout ma fluxion sur les yeux, ont tellement redoublé, que je suis actuellement privé de la vue, et que tout ce que je peux faire, c'est de signer mon nom au hasard. Me voilà entre quatre rideaux : ma vieillesse est devenue bien malheureuse. Je perds avec la santé plus d'une consolation de ma vie; mais si les bontés de monseigneur l'électeur me restent, je ne me croirai point à plaindre.

Avez-vous entendu parler d'un *Dictionnaire philosophique portatif* qu'on délivre en Hollande? Je me le suis fait lire : il est détestablement imprimé, et plein de fautes absurdes; mais il y a des choses très-singulières et très-intéressantes. C'est un recueil de pièces de plusieurs auteurs. On en a déterré quelques-unes de moi, qui ne sont pas les meilleures. Le reste est fort bon. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 octobre 1764.

J'ÉCRIS aujourd'hui à mon ange comme un ange de paix. Nous sommes voisins d'un commandeur de Malte, Savoyard de nation, chicaneur de profession. Une partie des terres de la commanderie est enclavée dans celle de notre gendre Dupuits. Le père de notre gendre, par convenance, s'était chargé de l'administration de la commanderie. Le bail est rompu; le commandeur assigne notre gendre par-devant le grand-conseil à Paris.

J'ai écrit à M. l'ambassadeur de Malte pour le supplier d'engager le commandeur savoyard à s'en remettre à des arbitres. Nous avons M. le bailli de Groslier, dans le voisinage, qui peut être arbitre au nom de l'or-

dre; et M. le marquis de Billac, l'un des plus honnêtes hommes du monde, serait nommé par notre gendre, qui a promis d'en passer par leur sentence.

M. le bailli de Froulai m'a mandé qu'il consulterait mon ange: et certainement il ne peut pas mieux faire; quel autre consulterait-on quand il s'agit de faire du bien?

Je crois que j'ai pris trop d'alarme sur ce livre misérablement imprimé qu'on sait bien ici être de plusieurs mains; mais le pauvre Montpéroux n'a pas joué un beau rôle dans cette affaire.

On dit le Kain malade. On m'a parlé d'un acteur, nommé Aufresne, qu'on dit très-bon; il est à la Haye. Je l'ai entendu il y a six ou sept ans; il me parut alors n'avoir de défaut que celui de jouer tout. On dit qu'il s'en est corrigé. En ce cas, ce serait une bonne acquisition pour le tripot, que Dieu bénisse, et que je ne peux plus servir.

Je me mets bien humblement à l'ombre des ailes de mon ange.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

29 octobre 1764.

Le Barretti dont vous m'avez parlé, monsieur, m'a bien l'air d'être de la secte des flagellans qui, dans leurs processions, donnaient cent coups d'étrivières à ceux qui marchaient devant eux, et en recevaient de ceux qui étaient derrière. Si vous voulez m'envoyer une poignée de ces verges, on pourra le payer avec usure.

J'ai reçu la traduction de *Tancrède* par M. Claudio Zucchi, qui me paraît avoir la politesse d'un homme de qualité, et ne point ressembler du tout au sieur Barretti. Heureux ceux qui cultivent comme vous les

lettres par goût et par grandeur d'âme! les autres sont des laquais qui médisent de leurs maîtres dans l'antichambre.

Comptez toujours, monsieur, sur mon très-tendre respect.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 2 novembre 1764.

Je vous supplie, mon cher confrère, de recevoir mes remercîmens, et de vouloir bien présenter à M. le duc de Nivernais ce que je lui dois. Vous avez dû recevoir de moi un petit mot concernant le *Portatif* qu'on m'imputait. Je sais combien vous êtes persuadé que les gens de lettres se doivent des secours mutuels. J'ai toujours pris hautement le parti de ceux qui étaient attaqués par l'envie, par l'imposture, et même par l'autorité. Si les véritables gens de lettres étaient unis, ils donneraient des lois à tous les êtres qui veulent penser. Si vous voyez M. Helvétius, je vous prie de lui dire combien je suis fâché qu'il n'ait pas fait le voyage de Genève. Je redeviens toujours aveugle dès que les neiges tombent sur nos montagnes. Mon cœur vous dit combien il vous est attaché, mon esprit combien il vous estime; mais ma main ne peut l'écrire.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 novembre 1764.

Les neiges sont sur nos montagnes, et me voilà redevenu aveugle; Dieu soit béni!

Mon divin ange me parle de mademoiselle Doligny et de mademoiselle Luzy; je le supplie de mander quels

rôles il faut donner à l'une et à l'autre : j'exécuterai vos ordres sur-le-champ. En attendant, elles peuvent apprendre ceux que vous leur destinez.

M. le maréchal de Richelieu aura peut-être oublié qu'il m'a écrit que je pouvais disposer de tous ces rôles; mais heureusement j'ai sa lettre, ainsi que j'ai des preuves convaincantes que le *Testament politique* n'est point du cardinal de Richelieu. Je brave M. le maréchal et madame la duchesse d'Aiguillon, et M. de Foncemagne, et le dépôt des affaires étrangères. Je leur réponds à tous, et vous croyez bien que ce n'est pas pour leur dire des choses qui leur déplaisent. Ma réponse est bien respectueuse, bien flatteuse; mais, à mon gré, bien curieuse. J'espère qu'elle vous amusera, et que M. le duc de Praslin n'en sera pas mécontent. J'y dis un petit mot sur les livres qu'on impute à de pauvres innocens. Au reste, mon cher ange, je n'ai point prétendu que M. le duc de Praslin débutât, dans une séance du conseil, en disant : *le Portatif n'est pas de V.*; mais il est indubitable, et il est démontré que le *Portatif* est de plusieurs mains; et si vous en doutez, je vous enverrai l'original de *Messie* avec la lettre de l'auteur, toutes deux de la même écriture. Alors, étant convaincu de la vérité, vous la feriez mieux valoir; et M. le duc de Praslin, convaincu par ses yeux, serait plus en droit de dire dans l'occasion : V. n'a point fait le *Portatif*; il est de plusieurs mains.

Je sais qu'on fait actuellement une très-belle édition de ce *Portatif* en Hollande, revue, corrigée et terriblement augmentée. C'est un ouvrage très-édifiant, et qui sera fort utile aux âmes bien nées.

Au reste, que peut-on dire à V. quand V. n'a donné cet ouvrage à personne, et quand il a crié le premier au voleur comme Arlequin dévaliseur de maison? V. est intact; V. s'enveloppe dans son innocence; V. re-

prendra les roués en considération quand il pourra avoir au moins la moitié d'un œil. V. remercie tendrement son ange pour notre gendre, lequel est assigné à comparoir au grand-conseil, et à plaider contre les religieux corsaires de Malte. Nous sommes très-disposés à en passer par ce que M. l'ambassadeur de Malte voudra. Je suis persuadé que l'ordre dépenserait beaucoup d'argent à cette affaire, et y gagnerait très-peu de chose. V. remercie surtout pour la grande affaire des dîmes, dans laquelle heureusement son nom ne sera point prononcé : ce nom fait un assez mauvais effet quand il s'agit de la sainte Église.

Sub umbrâ alarum tuarum.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 3 novembre 1764.

VOICI, mon cher ange, un autre procès ; jugez-moi avec M. le duc de Praslin, et jugez le cardinal de Richelieu (1). Ce petit procès peut amuser et faire diversion. Je crois que M. le maréchal de Richelieu, et madame la duchesse d'Aiguillon, tout opiniâtres qu'ils sont, m'accorderont liberté de conscience sur le testament de leur grand-oncle, et je me flatte que M. de Foncemagne, leur avocat, ne sera pas mécontent de la discrétion avec laquelle je plaide contre lui.

Dès que mes fluxions sur les yeux me permettront d'entrevoir le jour, je reprendrai les roués en sous-œuvre ; et, dès que vous m'aurez marqué quels rôles il faut donner à mademoiselle Doligny et Luzy, je leur enverrai les provisions de leurs charges.

(1) Doutes nouveaux sur le testament attribué au cardinal de Richelieu, t. XXXII.

Je vous supplie de remarquer que c'est une vérité certaine que le *Portatif* est de plusieurs mains ; et ce n'est pas un petit avantage pour l'affermissement du règne de la raison, que plusieurs personnes, parmi lesquelles il y a même des prêtres, aient contribué à cet ouvrage. Des conseillers de Genève en ont vu de leurs yeux des preuves démonstratives, et doivent même l'avoir mandé à M. Cromelin ; c'est une vérité dont personne ne doute ici. La sottise qu'on a faite à Genève n'a été qu'un sacrifice au parti de Jean-Jacques, qui a toujours crié qu'il fallait brûler l'*Évangile*, puisqu'on avait brûlé *Émile*. Où serait donc le mal ? Où serait l'inconvenance, si M. le duc de Praslin, convaincu de la vérité que le *Portatif* est de plusieurs mains, disait dans l'occasion : Il est de plusieurs mains ? En quoi cela pourrait-il le compromettre ? J'ai su que les Omer se trémoussaient beaucoup ; cette famille n'est pas philosophe. Le règne de la raison avance ; mais plus elle fait de progrès, plus le fanatisme s'arme contre elle. On ne laisse pas d'avoir quelque obligation à ceux qui combattent pour la bonne cause, mais il ne faut pas qu'ils soient martyrs. Le fanatisme qui a tant désolé le monde ne peut être adouci que par la tolérance, et la tolérance ne peut être amenée que par l'indifférence. Voilà ce qui fait que les Anglais sont heureux, riches et triomphans depuis environ quatre-vingts ans. J'en souhaite autant aux Welches.

Mes yeux en compote m'obligent à remettre mon voyage de Wirtemberg et du Palatinat. Je crierai toujours sur le *Portatif* comme un aveugle qui a perdu son bâton, pour peu que maître Omer instrumente.

Respect et tendresse.

A M. DAMILAVILLE.

7 novembre 1764.

Mon cher frère, comptez que je ne me suis pas alarmé mal à propos sur ce *Portatif* qu'on m'imputait, et qu'il a été nécessaire de prendre à la cour des précautions qui ont coûté beaucoup à ma philosophie. Le mal vient de ce que les frères zélés m'ont nommé d'abord. Il faudrait que les ouvrages utiles n'appartinssent à personne. On doute encore de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Qu'importe l'auteur d'un livre, pourvu qu'il fasse du bien aux bonnes âmes? Je sais, à n'en pouvoir douter, que le procureur-général a ordre d'examiner le livre, et d'en poursuivre la condamnation. C'est un nommé l'abbé d'Estrées, petit généalogiste, et un peu faussaire de son métier, qui a donné l'ouvrage au procureur-général. On trouve partout des monstres.

Il a fallu toute la protection que j'ai à la cour pour affaiblir seulement un peu l'opinion où était le roi que j'étais l'auteur de ce *Portatif*. Il sera plus difficile d'arrêter la fureur des Omer. L'un d'eux a fait venir l'ouvrage, et j'ai vu des lettres de lui qui ne sont pas d'un homme modéré. On ne pourra empêcher ces persécuteurs de suivre leurs infâmes usages dont on se moque depuis assez long-temps. Tout ridicules qu'ils sont, ils ne laisseront pas de faire impression, et même sur l'esprit du souverain, qui, en voyant l'ouvrage condamné, le trouvera encore plus condamnable.

Je vous supplie, mon cher frère, de continuer à réparer le mal. Si quelque chose peut arrêter la fureur des barbares, c'est que le public soit instruit que le livre est un recueil de pièces de différens auteurs, dès

long-temps publiées, et que je n'ai nulle part à cette édition. L'effet des premiers bruits ne se répare presque jamais; il faut cent efforts pour détruire l'impression d'un moment.

Admirons cependant la Providence qui a suscité jusqu'à un prêtre, qui est le premier de son Église, pour faire un des articles *Messie ;* et le fameux Middleton, auteur de la *vie de Cicéron*, pour un autre article. Frère Protagoras dit qu'il ne veut rien écrire; mais, si tous les sages en avaient dit autant, dans quel état serait le genre humain! et dans quelle horrible superstition ne serions-nous pas plongés! La superstition est, immédiatement après la peste, le plus horrible des fléaux qui puissent affliger le genre humain. Il y a encore des sorciers à six lieues de chez moi, sur les frontières de la Franche-Comté, à Saint-Claude, pays où les citoyens sont esclaves. Et de qui esclaves? De l'évêque et des moines. Il y a quelques années que deux jeunes gens furent accusés d'être sorciers: ils furent absous, je ne sais comment, par le juge. Leur père, qui était dévot, et que son confesseur avait persuadé du prétendu crime de ses enfans, mit le feu dans la grange auprès de laquelle ils couchaient, et les brûla tous deux, pour réparer auprès de Dieu l'injustice du juge qui les avait absous. Cela s'est passé dans un gros bourg appelé *Longchaumois ;* et cela se passerait dans Paris, s'il n'y avait eu des Descartes, des Gassendi, des Bayle, etc., etc.

On a donc plus d'obligation aux philosophes qu'on ne pense; eux seuls ont changé les bêtes en hommes. Le *Julien* du marquis d'Argens réussit beaucoup chez tous les savans de l'Europe; mais il n'est pas connu à Paris : on y craint trop pour l'erreur qui est encore chère à tant de gens.

Avez-vous entendu parler de la nouvelle édition du

testament du cardinal de Richelieu ? On croit m'avoir démontré que ce testament est authentique ; mais je me sens de la pâte des hérésiarques : je n'ai jamais été plus ferme dans mon opinion, et vous entendrez bientôt parler de moi. Cela vous amusera ; je m'en rapporterai entièrement à votre jugement.

Je ne sais pourquoi frère Protagoras ne m'écrit point; je n'en compte pas moins sur son zèle fraternel. Hélas ! si les philosophes s'entendaient, ils deviendraient tout doucement les précepteurs du genre humain.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 novembre 1764.

Si vous avez été malade, mon cher monsieur, je suis devenu aveugle depuis que les neiges ont couvert nos montagnes ; c'est ce qui m'arrive tous les ans, et bientôt je perdrai entièrement la vue. Il aurait été bien à souhaiter en effet que les trois cents petits pâtés dont vous m'avez parlé tant de fois eussent été mangés à Bordeaux ; mais un gourmand qui arrive de cette ville m'assure qu'il n'a pu en trouver chez aucun pâtissier, et c'est de quoi on m'avait déjà assuré plus d'une fois. M. le maréchal de Richelieu, qui aime les petits pâtés plus que personne, en aurait fait servir à sa table ; il faut assurément qu'il soit arrivé malheur à votre four, et qu'il n'ait pas été assez chaud. Je ne sais pas pourquoi vous m'attribuez une pièce de Grécourt qui n'est que grivoise, et dont vous citez ce vers :

L'amour me dresse son pupitre.

Vous devez bien sentir que la belle chose dont il est question ne ressemble point du tout à un pupitre. Ce

n'est pas là le ton de la bonne compagnie. Tous les habitans de notre petit ermitage vous font, monsieur, les complimens les plus sincères, ainsi qu'à monsieur votre frère. Vous savez avec quelle tendresse inaltérable je vous suis attaché pour toute ma vie.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 novembre 1764.

Mon gendre et moi, nous sommes aux pieds des anges ; et avant que j'aie fermé ma lettre je compte bien que M. Dupuits aura écrit celle de remercîmens qu'il vous doit ; après quoi il fera de point en point tout ce que vous avez la bonté de lui conseiller.

Je ne suis pas aussi heureux que lui dans la petite guerre avec M. le maréchal de Richelieu, puisque je lui ai déjà envoyé les choses que vous voulez que je supprime. Il me permet depuis quarante ans de disputer contre lui, et je ne me souviens pas d'avoir jamais été de son avis ; mais heureusement il m'a donné toujours liberté de conscience.

Je conçois bien, mon cher ange, qu'on oublie aisément les anciennes petites brochures écrites à propos du testament : il y était question du capucin Joseph, et de sa prétendue lettre à Louis XIII. Je répondis en 1750 ce que je dis aujourd'hui avoir répondu en 1750, parce que je l'ai trouvé dans mes manuscrits reliés, écrit de la main du clerc que j'avais en ce temps-là. Comment avez-vous pu imaginer que j'eusse voulu antidater cette réponse ? Quel bien cette antidate aurait-elle pu faire à ma cause ? Croyez que je dis aussi vrai sur cette petite brochure que sur le *Portatif*. Croyez que M. Abauzit, auteur de l'article *Apocalypse* et d'une partie de *Christianisme*, est non seulement un

des plus savans hommes de l'Europe; mais à mon gré le plus savant

Croyez que M. Polier, premier pasteur de l'Église de Lausanne, auteur de *Messie*, entend très-bien sa matière, et ne ressemble en rien à nos évêques qui n'en savent pas un mot.

Croyez que Middleton, ce même Middleton qui a fait cette belle *vie de Cicéron*, a fait un excellent ouvrage sur les miracles, qu'il nie tous, excepté ceux de notre Seigneur Jésus-Christ. C'est de cet illustre Middleton qu'on a traduit le conte du miracle de Gervais et de Protais, et celui du savetier de la ville d'Hippone. Remerciez Dieu de ce qu'il s'est trouvé à la fois tant de savans personnages, qui tous ont contribué à démolir le trône de l'erreur, et à rendre les hommes plus raisonnables et plus gens de bien.

Enfin, mon cher ange, soyez bien convaincu que je suis trop idolâtre et trop enthousiaste de la vérité pour l'altérer le moins du monde.

A l'égard du testament relié en maroquin rouge, la faute en est faite. Cette petite et innocente plaisanterie pourrait-elle blesser M. de Foncemagne, surtout quand ce n'est pas une viande sans sauce, et quand j'assaisonne la raillerie d'un correctif et d'un éloge? J'ai envoyé l'ouvrage à M. de Foncemagne, l'estimant trop pour croire qu'il en fût offensé.

Enfin pourquoi voudriez-vous que je supprimasse le trait de l'hostie, et du marquis Dupuis, duc de la Vieuville, quand cette aventure est rapportée mot pour mot dans mon *essai sur l'Histoire générale*, t. V, page 29, édition de 1761 (1)? Supprimer un tel article dans ma réponse, après l'avoir imprimé dans mon *Histoire*, et après l'avoir envoyé à M. le maréchal

(1) Tome V.

de Richelieu lui-même ; ôter d'une édition ce qui est dans une autre, ce serait me décréditer sans aucune raison.

Vous voyez donc bien, mon cher ange, que la vérité et la convenance exigent que l'ouvrage paraisse dans Paris dans le même état où je soupçonne que le roi l'a déjà vu ; sans quoi je paraîtrais désavouer les faits sur lesquels je me suis fondé.

Pardonnez, je vous prie, à mes petites remontrances. L'histoire deviendrait un beau recueil de mensonges, si l'on n'osait rapporter ce qu'ont fait les rois et les ministres, il y a cent cinquante années, de peur de blesser la délicatesse de leurs arrière-cousins. Je vous supplie donc instamment de vouloir bien agréer la bonté de M. Marin, qui veut bien faire imprimer ma réponse à M. de Foncemagne avec les dernières additions que j'ai envoyées nouvellement.

Au reste, il résultera de toute cette dispute, ou que le testament du cardinal de Richelieu n'est point de lui, ou que, s'il en est, il a fait là un bien détestable ouvrage. Je sais, à n'en pouvoir douter, que le roi a lu deux fois ce testament, il y a environ vingt ans ; et je crois qu'il est bien important pour le royaume que le roi perde l'opinion où il peut avoir été que cet ouvrage doit être la règle de la conduite d'un prince.

Quand on m'a mandé que vous aviez bien voulu corriger quelques passages, j'avais cru que c'était la faute qu'on avait faite d'oublier les *jeunes magistrats*, et de dire que *les avocats instruisent les magistrats*, en oubliant *jeunes* : que cette expression, *la France est le seul pays souillé de cet opprobre*, vous avait paru trop forte, et que c'était là qu'il fallait ménager les termes. Je me soumets à vos lumières et à vos bontés ; et en même temps je vous demande grâce pour l'hostie de la Vieuville, pour le maroquin rouge de l'abbé

de Rothelin, et pour l'histoire du capucin Joseph. Je vous supplie de vouloir bien faciliter et d'approuver la bienveillance de M. Marin, à qui je renouvelle mes instances de laisser imprimer l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu à vous et à lui.

A MADAME DE CHAMBONIN.

Aux Délices, 17 novembre 1764.

Je ne sais si vous savez, mon cher Gros-Chat, que que je deviens aveugle; vous me direz que je suis très-clairvoyant sur le mérite des Pompignans; je vous assure que je ne le suis pas moins sur les devoirs de l'amitié. Je vous écrirais plus souvent, si j'avais du temps et des yeux; mais tout cela me manque : vous savez de plus que j'ai l'honneur d'avoir soixante-dix ans, et qu'étant né très-faible, je n'acquiers pas de la force avec l'âge. On meurt en détail, ma chère amie; puissiez-vous jouir d'une meilleure santé que la mienne! Je n'ai pas la consolation d'espérer de vous revoir; nous sommes l'un et l'autre dans des hémisphères différens. J'ai un ami dans ce pays-ci, qui va souvent en Amérique, mais qui en revient comme de Versailles à Paris. Il n'en est pas de même d'un Gros-Chat dont la gouttière est en Champagne, et d'un aveugle posté dans les Alpes. Il faut se dire adieu, ma chère amie; cela est douloureux. Je sens que je passerais avec vous des momens bien agréables; mais nous sommes cloués par la destinée chacun chez nous; et malheureusement pour nous, nos solitudes ne sont pas bien fécondes en nouvelles. Tout ce que j'espère faire, c'est de vous dire que je vous aime de tout mon cœur. Quand cela est dit, je vous le redis encore; c'est comme l'*Ave, Maria* qu'on répète; on dit qu'il ennuie la sainte Vierge, et j'ai peur

d'ennuyer Gros-Chat par de pareilles répétitions. Que n'êtes-vous la nièce de Corneille ! je vous aurais remariée, et vous seriez grosse actuellement, et nous vivrions ensemble le plus gaîment du monde.

Adieu, mon cher Gros-Chat; vivons tant que nous pourrons : mais la vie n'est que de l'ennui ou de la crème fouettée.

A M. PIERRE ROUSSEAU,

AUTEUR DU *JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE*.

Aux Délices, près de Genève, 19 novembre 1764.

Il est vrai, monsieur, comme vous le dites dans votre lettre du 4 du courant, qu'on débite toujours quelque chose sous mon nom, comme on donne quelquefois du vin du cru pour des vins étrangers. Ceux qui font ce négoce se trompent encore plus qu'ils ne trompent le public; mon vin a toujours été fort médiocre, et ceux qui débitent le leur sous mon nom ne feront pas fortune.

J'apprends que pour surcroît on vient d'imprimer en Hollande mes *Lettres secrètes ;* je crois qu'en effet ce recueil sera très-secret, et que le public n'en saura rien du tout. Il me semble que c'est à la fois offenser ce public et violer tous les droits de la société que de publier les lettres d'un homme avant sa mort, sans son consentement; mais lui imputer des lettres qu'il n'a point écrites, c'est le métier d'un faussaire. Ce recueil n'est point parvenu dans ma retraite; on m'assure qu'il est fort mauvais, et j'en suis très-bien aise.

Je présume au reste que, dans ces lettres familières qu'on débite sous mon nom, il n'y en aura aucune qui commence comme celles de Cicéron : « Si vous

« vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je « me porte bien. » Ce serait là trop clairement un mensonge imprimé.

Je conçois qu'on imprime les lettres de Henri IV, du cardinal d'Ossat, de madame de Sévigné; Racine le fils a même donné au public quelques lettres de son illustre père, dont on pardonne l'inutilité en faveur de son grand nom; mais il n'est permis d'imprimer les lettres des hommes obscurs que quand elles sont aussi plaisantes que celles que vous connaissez sous le titre de *Litteræ virorum obscurorum.*

Ne voilà-t-il pas un beau présent à faire au public que de lui présenter de prétendues lettres très-inutiles et très-insipides, écrites par un homme retiré du monde à des gens que le monde ne connaît pas du tout! Il faut être aussi malavisé pour imprimer de telles fadaises que frivole pour les lire; aussi toutes ces paperasses tombent-elles au bout de quinze jours dans un éternel oubli; et presque toutes les brochures de nos jours ressemblent à cette foule innombrable de moucherons qui meurent après avoir bourdonné un jour ou deux pour faire place à d'autres qui ont la même destinée.

La plupart de nos occupations ne valent guère mieux: et ce n'était pas un sot que celui qui dit le premier que tout n'est que vanité, excepté la jouissance paisible de soi-même.

La substance de tout ce que je vous dis, monsieur, mériterait une place dans votre journal, si elle était ornée par votre plume.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 novembre 1764.

Vous êtes les anges des Corneille comme vous êtes les miens; ainsi je compte que madame Dupuits n'est

pas trop téméraire en suppliant M. d'Argental de vouloir bien faire rendre le paquet ci-joint à M. Corneille. Le marquis est arrivé, et il a bien promis d'envoyer les feuilles qu'on demande; et je ne doute pas que le prince et le marquis n'ordonnent à leurs principaux officiers de faire les recherches nécessaires dans leur chancellerie ; moyennant quoi l'héritier du nom de Corneille peut se flatter de recevoir dans quelques mois un paquet scellé du grand sceau.

Mes anges m'avaient tenu le cas secret sur les lettres secrètes; je ne les ai point lues. C'est un nommé Robinet qui est allé exprès à Amsterdam. Je ne crois pas que son entreprise lui paie son voyage. Il prétend aussi faire imprimer ma correspondance avec le roi de Prusse; en ce cas, il publiera de bien mauvais vers. Vous croyez bien que j'entends les miens, car ceux d'un roi sont toujours bons.

Il me paraît que je ressemble assez à un homme dont le bien est à l'encan. On vend tous mes effets, comme si j'étais décédé insolvable; et on fourre dans l'inventaire bien des choses qui ne m'appartiennent pas: mais, comme je suis mort, ce n'est pas la peine de me plaindre.

Dieu bénisse les vivans, et qu'il accorde à mes anges la vie sempiternelle, le plus tard qu'il pourra!

A M. DAMILAVILLE.

23 novembre 1764.

Les hommes seraient trop heureux, mon cher frère, s'ils n'avaient à combattre que des erreurs semblables à celle qui impute au cardinal de Richelieu un très-ennuyeux et très-détestable testament. Je ne crois pas qu'on ait jamais débité une morale plus pernicieuse, ni proposé de plus extravagans systèmes.

M. Marin s'est chargé de faire imprimer avec permission ma réponse à M. de Foncemagne, réponse que je crois polie et honnête. Si quelque considération particulière, dont je ne puis avoir connaissance, l'empêchait de faire sur cela ce qu'il m'a promis, je vous serais en ce cas, très-obligé de donner à Merlin l'exemplaire corrigé que je vous fais tenir; et je crois que M. Marin y donnerait volontiers son aveu. On ne pourrait lui reprocher d'être éditeur; il n'aurait fait que ce que sa place exige de lui. Il me semble nécessaire que l'ouvrage paraisse; je suis dans le cas d'une défense légitime; il ne serait pas bien à moi d'abandonner sur la fin de ma vie une opinion que j'ai soutenue pendant trente années. Je vous jure que je me rétracterais publiquement, si on me donnait de bonnes raisons; mais il me semble qu'on en est bien loin.

Montrez, je vous en prie, cette double copie à votre ami M. de Beaumont. Je crois que l'article qui regarde les avocats ne lui déplaira pas; je voudrais d'ailleurs avoir son avis sur le fond du procès. Je vous avoue que je serais tenté de proposer à M. de Foncemagne de prendre une demi-douzaine d'avocats pour arbitres. Il me paraît qu'on ne peut former que deux opinions sur cette affaire: l'une, que le testament attribué au cardinal n'est point de lui; l'autre, que, s'il en est, il a fait un ouvrage impertinent. Il y a plus d'un livre respecté dont on pourrait en dire autant.

Tâchez, mon cher frère, d'animer frère Protagoras; c'est l'homme du monde qui peut rendre les plus grands services à la cause de la vérité. Les mathématiques sont fort belles; mais, hors une vingtaine de théorèmes utiles pour la mécanique et pour l'astronomie, tout le reste n'est qu'une curiosité fatigante. Plut à Dieu que notre Archimède pût trouver un point fixe pour y pendre le fanatisme!

A M. MARIN.

24 novembre 1764.

Si jamais, monsieur, quelque homme de lettres vient vous dire que son métier n'est pas le plus ridicule, le plus dangereux, le plus misérable des métiers, ayez la bonté de m'envoyer ce pauvre homme. Il y a tantôt cinquante ans que je puis rendre bon témoignage de ce que vaut la profession. Un de ses revenans-bons est que chaque année on m'a imputé quelque ouvrage ou bien impertinent ou bien scandaleux. Je suis dans le cas du célèbre M. Arnoud, et de l'illustre M. le Lièvre, deux braves apothicaires, dont on contrefait tous les sachets et le baume de vie. On débite continuellement sous mon nom de plus mauvaises drogues. On a fabriqué une *histoire de la guerre de* 1741, avec mon nom à la tête. Je ne sais quel fripier prétend avoir trouvé mon porte-feuille; il a donné hardiment un recueil de vers tiré du *Mercure*, et cela est intitulé *mon porte-feuille retrouvé.*

M. Robinet, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a fait imprimer mes lettres secrètes, qui, si elles sont secrètes, ne devraient pas être publiques; et M. Robinet ne fera pas assurément fortune avec mes prétendus secrets.

En voici un autre qui donne mes *OEuvres philosophiques;* et ces œuvres sont d'abominables rogatons imputés autrefois à la Métrie, et indignes même de lui.

Quel remède à tout cela, s'il vous plaît? Je n'y vois que celui de la patience; autrefois je m'en fâchais, j'ai pris le parti d'en rire. Je ne puis imiter les charlatans qui avertissent le public de se donner de garde de ceux qui contrefont leur élexir. Il faut subir cette destinée

attachée à la littérature. Il est très-inutile de se plaindre au public qui n'a jamais plaint personne, et qui ne songe qu'à s'amuser de tout.

Il faut qu'un homme de lettres se prépare à passer sa vie entre la calomnie et les sifflets. Si vous vous plaignez à votre ami d'un libelle fait contre vous, il vous demande vite où on le vend; si vous êtes affligé qu'on vous impute un mauvais ouvrage, il ne vous répond pas, et il court à l'Opéra-comique; si vous lui dites qu'on n'a pas rendu justice à vos derniers vers, il vous rit au nez; ainsi le mieux est toujours de rire aussi.

Je ne sais si votre Duschesne s'appelle André ou Gui; mais, soit Gui, soit André, il a impitoyablement massacré mes tragédies; il les a imprimées comme je les ai faites, avec des fautes innombrables de sa part, comme moi de la mienne. De toutes les républiques, celle des lettres est sans contredit la plus ridicule.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 novembre 1764.

A L'UN DE MES ANGES, OU AUX DEUX ENSEMBLE.

Les lettres se croisent, et le fil s'embrouille. La lettre du 21 de novembre m'apprend, ou qu'on n'avait pas encore reçu les lettres-patentes de mesdemoiselles Doligny et Luzy, ou qu'elles ont été perdues avec un paquet adressé, autant qu'on peut s'en souvenir, à M. de Courteille. Tous mes paquets ont été envoyés depuis un mois à cette adresse, excepté un ou deux à l'abbé Arnaud ou à Marin. Il serait triste qu'il y eût un paquet d'égaré. Dans ce doute, voici de nouvelles patentes.

Je vous avais mandé que M. de Richelieu m'avait

donné toute la liberté sur la distribution de ces bénéfices : si M. de Richelieu change d'avis, je n'en changerai point ; je crois son goût pour mademoiselle d'Épinai passé, et j'imagine que sa fureur de vous contrecarrer sur les affaires du tripot est aussi fort diminuée.

Je vous supplie, mes divins anges, d'assurer M. Marin de ma très-vive reconnaissance. Je voudrais bien pouvoir la lui marquer, et vous me feriez grand plaisir de me dire comment je pourrais m'y prendre.

Il est très-vrai que j'avais fait une balourdise énorme en ajoutant à la réponse faite à M. de Foncemagne en 1750 les noms du cardinal Alberoni et du maréchal de Bellisle ; je fis cette sottise en corrigeant l'épreuve à la hâte. On est bien heureux d'avoir des anges gardiens qui réparent si bien de pareilles fautes. Mais je jure encore par les ailes de mes anges que j'ai retrouvé parmi mes paperasses cette lettre de 1750, écrite de la main du clerc qui griffonnait alors mes pensées ; je ne trompe jamais mes anges.

On m'a mandé qu'un honnête homme qui a approfondi la matière du *Testament*, et qui ne laisse rien échapper, a porté une sentence d'arbitre (1) entre M. de Foncemagne et moi. On la dit sage, polie, instructive et très-bien motivée.

Il paraît tous les mois sous mon nom, en Angleterre ou en Hollande, quelques livres édifians. Ce n'est pas ma faute ; je ne dois m'en prendre qu'à ma réputation de bon chrétien, et mettre tout aux pieds du crucifix.

J'ai bien peur que maître Omer ne veuille me procurer la couronne du martyre. Ces Omer sont très-capables de joindre au *Portatif* la tragédie sainte de

(1) Arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Foncemagne, t. XXXII.

Saül et David, que le scélérat Besogne, libraire de Rouen, a imprimée sous mon nom; messieurs pourraient bien me décréter; et, quoique je ne fasse cas que des décrets éternels de la Providence, cette aventure serait aussi embarrassante que désagréable. Je connais toute la mauvaise volonté des Omer; je n'ai jamais été content d'aucun Fleury, pas même du cardinal, pas même du confesseur du roi, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*; je ne conçois pas comment il a pu faire de si excellens discours et une histoire si puérile.

Au reste, je ne me porte pas assez bien pour me fâcher, et mes yeux sont dans un trop triste état pour que je revoie les roués. Je me sers d'une drogue qui me rendra ou qui m'ôtera la vue tout-à-fait; je n'aime pas les partis mitoyens.

Mes chers anges, conservez-moi vos célestes bontés. Toute ma famille se prosterne à l'ombre de vos ailes.

On nous parle aussi d'une petite assignation de notre curé. La robe de tous côtés me persécute; mais je ne m'épouvante de rien. Je trouve que plus on est vieux, plus on doit être hardi. Je suis du sentiment du vieux Renaud qui disait qu'il n'appartenait qu'aux gens de quatre-vingts ans de conspirer.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 27 novembre 1764.

Mon cher maître, *non agitur de verbis, sed rebus.* Je veux que vous me disiez nettement si vous avez rien vu de plus mauvais que ce testament tant vanté par la Bruyère. Je sais très-bien qu'un grand ministre peut faire un détestable ouvrage, même en politique.

Il ne faut pas être un grand génie pour faire couper le cou au maréchal de Marillac, après l'avoir fait juger à Ruel par des fripons en robe vendus à la faveur. Cartouche en aurait fait autant. Mais, pour écrire sur les finances et sur le commerce, on a besoin de connaissances que le cardinal de Richelieu ne pouvait avoir. Je tiens qu'il n'en savait pas assez pour débiter même toutes les bêtises qu'on lui attribue.

Au reste, mon cher maître, condamnez-moi, si vous voulez, sur *inconvenance* et *marginer;* j'aime ces deux mots, qui sont expressifs, et qui nous sauvent d'une circonlocution. *Inconvenance* n'est pas *disconvenance ;* on entend par *disconvenance* des choses qui ne se conviennent pas l'une avec l'autre ; et j'entends par *inconvenance* des choses qu'il ne convient pas de faire. Vous direz que je suis bien hardi ; je vous répondrai qu'il faut l'être quelquefois.

Vivez, vous dis-je, moquez-vous de tout ; vous êtes plus jeune que moi, car vous avez des yeux, et je n'en ai plus. Madame Denis se souvient toujours de vous avec bien de l'amitié ; elle vous fait mille complimens. Nous menons une vie agréable et tranquille avec l'héritière du nom de Corneille et un de vos jésuites défroqués, nommé Adam, qui nous dit tous les dimanches la messe que je n'entends jamais, et à laquelle il n'entend rien non plus que vous. Vivent Cicéron et Virgile! *Vive, vale.*

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

29 novembre 1764.

VRAIMENT, vous serez très-bien reçu, monsieur, vous et les vôtres, dans le petit château de Ferney; et je vous réponds que, si j'étais jeune je viendrais

prendre madame de Florian à Ornoi, pour la conduire chez nous; mais je ne lui conseille pas d'aller en litière. Le chemin de Lyon à Genève est actuellement un des plus beaux du royaume; et il faut toujours choisir les routes les plus fréquentées et les plus longues, parce qu'on y trouve toujours plus de ressources et plus de secours dans les accidens.

Nous ne nous flattons pas de vous donner la comédie; il est trop difficile de trouver des acteurs.

Pour moi, j'ai fait comme Sarrasin; j'ai demandé mon congé dès que j'ai eu soixante-dix ans.

Si mes fluxions sur les yeux continuent, je deviendrai bientôt aveuglé, et je ne pourrai jouer que le rôle de Tirésie. Nous avons un jésuite qui peut fort bien jouer le rôle de grand-prêtre dans l'occasion; mais cela composerait, ce me semble, une troupe assez lugubre.

Il faudra, je crois, se réduire aux plaisirs simples de la société. Genève n'en fournit guère; nous les trouverons dans nous-mêmes. Vous serez contens de M. Dupuits et de sa petite femme. Il a très-bien fait de l'épouser. S'il avait eu le malheur de n'être pas réformé, il était ruiné sans ressource; ses tuteurs avaient bouleversé toute sa petite fortune.

Si vous comptez aller en Languedoc, vous abrégerez beaucoup votre chemin en passant par Lyon, et nous irons au-devant de madame de Florian. J'espère que je serai en état de la mieux recevoir qu'à son premier voyage. Mes affaires ont été un peu dérangées depuis quelque temps; mais je me flatte qu'elles seront incessamment rétablies avec des avantages nouveaux.

Je vois avec grand plaisir que vous avez embelli Ornoi Je répète toujours qu'on n'est véritablement bien que chez soi; et que, quand on sait se préserver un peu du poison mortel de l'ennui, on se trouve bien

plus à son aise dans son château, que dans le tumulte de Paris et dans le misérable usage de passer une partie de son temps dans les rues, de sortir pour ne rien faire, et de parler pour ne rien dire. Cette vie doit être insupportable pour quiconque a quarante ans passés.

Tout Ferney fait mille tendres complimens à tout Ornoi. Autrefois les seigneurs châtelains de Picardie n'allaient guère voir les seigneurs châtelains du pays des Allobroges; mais à présent que la société est perfectionnée, on peut sans risque faire de ces longs voyages. Vous serez attendus avec impatience, et reçus avec transport.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre 1764.

Je commencerai par dire que celui de mes anges qui m'a béatifié de ses réflexions sur *Octave* a la plus grande raison du monde; et que, si le génie du jeune homme égale la sagesse de ces conseils, l'ouvrage ne sera pas indigne du public, tout dégoûté et tout difficile qu'il est.

Je suis, comme vous savez, le serviteur de M. Chabanon; je m'intéresse à ses succès; il doit savoir avec quel plaisir je recevrai sa *Virginie*. J'ai reçu *le Tuteur dupé* de M. de Lestandoux; je l'en remercierai incessamment. Je prends la liberté de mettre dans ce paquet une lettre pour le Kain: voilà pour tout ce qui regarde le tripot.

Comme mes anges daignent s'intéresser à la nièce de Corneille, il est juste que je leur dise que notre enfant en a fait un autre gros comme mon poing, que nous avons mis dans une boîte à tabac doublée de coton,

et qui n'a pas vécu trois heures. L'enfant-mère se porte bien, et toute la famille est aux pieds et aux ailes de mes anges.

Venons à présent aux tracasseries de Genève.

Le secrétaire d'état est venu me remercier de la part du conseil, de la manière impartiale et du zèle désintéressé avec lequel je me suis conduit. J'ai eu le bonheur jusqu'à présent d'avoir obtenu quelque confiance des deux partis, et de leur avoir fait approuver ma franchise; mais je me suis aperçu que ce procès me fait perdre tout mon temps, et qu'il faudrait que je fusse à Genève, où je le perdrais encore davantage. Ni ma santé, ni mon goût, ni mes travaux ne me permettent de quitter ma douce retraite. Vous savez, mes divins anges, que je vous ai parlé une fois d'un M. Fabry, syndic des petits états de mon pays de Gex, maire de la ville de Gex, qui a été long-temps employé au règlement des limites avec la Suisse et Genève; il est chargé des affaires en attendant l'arrivée de M. Hénin. Il m'a paru n'être pas mécontent des moyens de pacification que j'ai imaginés, et de ceux que j'ai ajoutés depuis; il m'a paru désirer de travailler sur ces principes, et de préparer l'ouvrage que M. Hénin doit consommer; il a cru que ce service lui mériterait les récompenses qu'il attend d'ailleurs de M. le duc de Praslin.

J'ai pensé, mes divins anges, que je devais lui faire le sacrifice de cette petite négociation, sans pourtant abandonner le rôle que je joue; et ce rôle est de jeter de l'eau sur les charbons ardens allumés par Jean-Jacques; cela me suffit, je n'en veux pas davantage. Je me flatte que M. le duc de Praslin agréera ma conduite, et que M. Hénin n'en sera pas mécontent.

Si vous voyez M. le coadjuteur, je vous supplie de lui dire que je suis aussi fâché que lui du train qu'ont

pris les choses. On a, ce me semble, trop fatigué le roi et le ministère par des expressions pleines d'aigreur. On a hasardé de perdre jusqu'aux libertés de l'Église gallicane, dont tous les parlemens ont toujours été si justement et si invariablement les défenseurs. Cela fait de la peine à un pauvre historien qui aime sa patrie, et qui est entièrement de l'avis de l'archevêque de Novogorod-la-grande. La raison commençait à pénétrer chez les hommes, le fanatisme ecclésiastique peut l'écraser. J'en gémis jusqu'au fond de mon cœur; mais je compte toujours sur la sagesse du roi et de ses ministres qui empêcheront que ces étincelles ne deviennent un embrasement.

Pardonnez à la bavarderie du vieux Suisse, qui aura toute sa vie pour vous la tendresse la plus respectueuse.

A M. DAMILAVILLE.

30 novembre 1764.

Mon cher frère, les auteurs du *Portatif*, dont la plupart sont à Lausanne, sont un peu étonnés du bruit qu'a fait leur livre; ils ne s'y attendaient pas. Je m'attendais encore moins à en être soupçonné; mais, dès que je fus certain qu'on en avait parlé au roi en termes très-forts, et qu'on avait voulu exciter contre moi l'évêque d'Orléans, je fus obligé d'aller au-devant des coups qu'on me portait. Je me trouvais précisément alors dans des circonstances très-épineuses; j'y suis encore; mais c'est déjà beaucoup que l'on ait dit en pleine académie la vérité dont j'ai besoin. On m'avertit que les Omer se préparent à faire incendier ce *Portatif* au bas de l'escalier, et qu'ils veulent absolument me l'attribuer; je ne sais même si la chose n'est pas déjà faite.

Je me résigne, mon cher frère, à la volonté divine, et je m'enveloppe dans mon innocence. Le parlement welche ne voit pas plus loin que son nez. Il devrait sentir combien il est de son intérêt de favoriser la liberté de la presse, et que plus les prêtres seront décrédités, plus il aura de considération. Le sénat romain se garda bien de condamner le livre de Lucrèce, et le parlement d'Angleterre ne soutient la liberté d'écrire que pour affermir la sienne.

Je n'ai point vu les lettres de Jean-Jacques; on ne les connaît point encore dans notre Suisse. On a aussi imprimé sous mon nom des lettres secrètes. On dit que c'est un M. Robinet qui m'a joué ce beau tour. Si ces lettres sont secrètes, il ne fallait donc pas les mettre au jour; mais on croit que ce secret restera entre M. Robinet et son imprimeur. On m'a mandé que c'est un recueil aussi insipide que si on avait imprimé les mémoires de mon tailleur et de mon boucher. Vous voyez qu'on me regarde comme un homme mort, et qu'on vend tous mes effets à l'encan. Robinet s'est chargé de mon pot de chambre.

J'attends toujours des Dumarsais, des Saint-Évremont, des Meslier, j'ai reçu des Énoch (1); cela n'est pas *publici saporis*. On ne trouve pas un seul *Dictionnaire philosophique* actuellement dans toute la Suisse. Personne ne m'attribue cet ouvrage dans le pays où je vis; il n'y a que des Frérons qui puissent m'en accuser à Paris; mais je ne crains ni les Frérons ni les Pompignans: ces malheureux ne m'empêcheront jamais de vivre et de mourir libre.

Sur ce, je vous embrasse; je ris des Welches et je plains les philosophes. *Ecr. l'inf.*

(1) *Dissertation sur Elie et Enoch*, par Boulanger.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 novembre 1764.

Je vois, mon cher philosophe, que vous avez perdu un adepte qui sera difficile à remplacer. Ce que vous me mandez de lui, et le petit billet qu'il écrivit avant sa mort, me donnent bien des regrets. On dit que vous avez aussi perdu monsieur votre père; il était d'un âge à ne devoir s'attendre à vivre plus long-temps. Il n'aura pas sans doute écrit un billet semblable à celui de votre ami. Les choses se tournent bien différemment dans les têtes des hommes. Il y a l'infini entre celui qui a lu avec fruit et celui qui n'a rien lu; le premier foule à ses pieds les préjugés, et le second en est la victime. Songez à rétablir votre santé. Pour peu que vous joigniez la sobriété à vos autres mérites, vous n'aurez pas plus besoin des médecins du corps que de ceux de l'âme. Je vous embrasse de tout mon cœur; je vous serai attaché pour le reste de ma vie, qui ne peut être bien longue.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, novembre 1764.

Madame l'ange est suppliée d'être arbitre entre M. de Foncemagne et moi; si elle me condamne, je me tiens pour très-bien condamné. Je sais bien que j'ai à faire à forte partie; car c'est plutôt contre madame la duchesse d'Aiguillon et M. le maréchal de Richelieu que contre M. de Foncemagne que je plaide. Il me semble que le procès est assez curieux.

Quant au *Portatif*, je ne plaide point, et je décline

toute juridiction. Il est très-avéré que cet ouvrage (horriblement imprimé, quoiqu'il ne l'ait pas été chez les Cramer), est fait depuis plusieurs années; ce qui est très-aisé à voir, puisqu'à l'article *Chaîne des événemens* (1), page 70, il est parlé de soixante mille Russes en Poméranie.

Il n'est pas moins certain que la plupart des articles étaient destinés à l'*Encyclopédie*, par quelques gens de lettres, dont les originaux sont encore entre les mains de Briasson. S'il y a quelques articles de moi, comme *Amitié*, *Amour*, *Anthropophages* (2), *Caractère* (3), *Chine* (4), *Fraude* (5), *Gloire*, *Guerre* (6), *Lois* (7), *Luxe* (8), *Vertu* (9), je ne dois répondre en aucune façon des autres. L'ouvrage n'a été imprimé que pour tirer de la misère une famille entière. Il me paraît fort bon, fort utile; il détruit des erreurs superstitieuses que j'ai en horreur; et il faut bénir le siècle où nous vivons qu'il se soit trouvé une société de gens de lettres, et dans cette société des prêtres qui prêchent le sens commun. Mais enfin je ne dois pas m'approprier ce qui n'est pas de moi. L'empressement très-inconsidéré de deux ou trois philosophes de Paris, de donner de la vogue à cet ouvrage au lieu de ne le mettre qu'en des mains sûres, m'a beaucoup nui. Enfin la chose a été jusqu'au roi, qu'il fallait détromper; et vous n'imagineriez jamais de qui je me suis servi pour lui faire connaître la vérité. Je n'ai pas les mêmes facilités auprès de maître Omer, mon ennemi, qui me désigna indignement et très-mal à propos, il y a quelques années, dans son

(1) *Dict. philos.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*
(7) *Ibid.*
(8) *Ibid.*
(9) *Ibid.*

réquisitoire contre Helvétius. Son frère, l'ancien intendant de Bourgogne, a fait venir le livre pour le lui remettre et pour en faire l'usage ordinaire.

Cet usage ne me paraît que ridicule; mais il est pour moi de la dernière importance qu'on sache bien qu'en effet l'ouvrage est de plusieurs mains, et que je le désavoue entièrement; c'est le sentiment de toute l'académie; je lui en ai écrit par le secrétaire perpétuel. Quelques académiciens qui avaient vu les originaux chez Briasson ont certifié une vérité qui m'est si essentielle. Au reste j'ai pris toutes mes mesures depuis longtemps pour vivre et pour mourir libre, et je n'aurai certainement pas la bassesse de demander comme M. d'Argenson la permission de venir expirer à Paris entre les mains d'un vicaire. Un des Omer disait qu'il ne mourrait pas content qu'il n'ait vu pendre un philosophe; je peux l'assurer que ce ne sera pas moi qui lui donnerai ce plaisir.

Soyez bien persuadée, madame, que d'ailleurs toutes ces misères ne troublent pas plus mon repos que la lecture de l'Alcoran ou celle des pères de l'Église, et soyez encore plus persuadée de mon tendre et inviolable respect.

Voulez-vous bien, madame, donner à M. de Foncemagne ma réponse, dans laquelle je ne crois avoir manqué à aucun des égards que je lui dois.

Nota. Je reçois la petite lettre de M. le duc de Praslin. C'était, ne vous déplaise, M. l'évêque d'Orléans qui avait déjà parlé; mais je préfère la protection de M. le duc de Praslin à celle de tout le clergé. Pour M. le duc de Choiseul, il m'a écrit : « Vieux Suisse, « vieille marmotte, vous vous agitez comme si vous « étiez dans un bénitier, et vous vous tourmentez pour « bien peu de chose. »

Je ne suis pas tout-à-fait de son avis.

A M. DE CHABANON,

Qui lui avait adressé l'Éloge de Rameau.

A Ferney, 9 décembre 1764.

Si l'on était sûr, monsieur, d'avoir après sa mort des panégyristes tels que vous, il y aurait bien du plaisir à mourir. Vous faites de toutes façons honneur aux beaux-arts. Je vois une belle âme dans tout ce que vons faites. Si tous les gens de lettres pensaient comme vous, leur état deviendrait le premier du royaume, et leurs persécuteurs seraient dans la fange. Continuez à rendre honorable un mérite personnel que l'insolence des pédans et la fureur des fanatiques voudront enfin avilir. Les grands artistes doivent être tous frères; et si la famille de ces frères est unie, la famille des sots sera confondue. Nos pères, ignorans, légers et barbares, ne connaissaient, avant Lulli, que les vingt-quatre violons du roi; et avant Corneille, le cardinal de Richelieu avait à ses gages quatre poëtes du Pont-Neuf, dignes de travailler sous ses ordres. Il n'y a que les cœurs sensibles et les esprits philosophes qui rendent justice aux vrais talens. Puisse cet esprit philosophique germer dans la nation! Après l'éloge que vous avez fait de Rameau, je ferai toujours le vôtre; vous m'inspirez un sentiment d'estime qui approche bien de l'amitié; j'ose vous demander la vôtre : les sentimens que j'ai pour vous la méritent. Comptez que c'est du meilleur de mon cœur, et sans complimens, que j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 décembre 1764.

Je vous écrivis, le samedi 8, par M. l'abbé Arnaud. De nouvelles provisions pour les emplois comiques

étaient dans ma lettre. Je soupçonne violemment M. l'abbé d'avoir égaré les premières. Il doit être si occupé de ses deux gazettes, et si entouré de paperasses, qu'on peut sans injustice le soupçonner d'égarer des paquets. Il a négligé deux paquets qu'on lui avait adressés pour moi. Je vous supplie de lui redemander non seulement la lettre du 8 de décembre, mais celle de novembre qu'il pourra retrouver.

Vous savez sans doute que vous avez perdu l'abbé de Condillac (1), mort de la petite-vérole naturelle, et des médecins de l'Italie, tandis que l'Esculape de Genève assurait les jours du prince de Parme par l'inoculation. Nous perdons là un bon philosophe, un bon ennemi de la superstition; l'abbé de Condillac meurt, et Omer est en vie. Je me flatte qu'il n'aura pas l'impudence de faire de nouveaux réquisitoires contre l'inoculation, après ce qui vient de se passer à Parme. La plupart de vos médecins ne savent que cabaler. Votre Sorbonne est toujours la Sorbonne; je ne dis rien de votre parlement, car je suis trop sage.

J'ignore ce qui s'est fait à votre assemblée de pairs; s'il s'est agi des jésuites dont personne ne se soucie, ou d'affaires d'argent après lesquelles tout le monde court grands yeux ouverts, bouche béante.

Le marquis demande quelles feuilles il faut envoyer à M. Pierre pour le prince. Je vous ai déjà dit que cela est au-dessous de lui; et *quòd de minimis non curat* princeps.

On m'a envoyé un arbitrage fort honnête entre M. de Foncemagne, le défenseur du préjugé, et moi pauvre avocat de la raison. Cet arbitrage me donne un peu gain de cause. Je ne serai pas fâché d'avoir cassé

(1) Mort seulement le 2 auguste 1780.

quelques doigts à une idole qu'on admirait sans savoir pourquoi.

Mes divins anges, conservez-moi vos bontés qui font le charme de ma vie.

A M. DAMILAVILLE.

11 décembre 1764.

Ceci est une réponse du 5 de décembre, reçue aujourd'hui. Il est bon de vérifier les dates. Je vous parlerai d'abord de l'objet le plus intéressant de votre lettre. Frère Cramer viendra chez moi dans deux jours, et je conclurai probablement avec lui la petite affaire recommandée par vous et par la philosophie. Je ne suis point surpris que les Welches fassent des difficultés sur cet ouvrage; il n'est plus permis d'imprimer chez eux que des almanachs et des arrêts du parlement.

Il est très-bon qu'on se soit défait des jésuites; mais il ne faut pas aussi persécuter la raison, dans la crainte chimérique d'essuyer des reproches d'avoir sacrifié les jésuites à l'introduction de la raison en France. La fureur d'écraser les jésuites d'une main et la philosophie de l'autre n'est plus l'ouvrage de la justice; c'est celui d'un parti violent, également ennemi des jésuites et des gens raisonnables.

Je sais tout ce que les oméristes projettent, et je crois même qu'ils iront plus loin que vous ne dites; mais celui que ces monstres persécutent est et sera à l'abri de leurs coups.

Un voyageur s'est chargé, mon cher frère, de vous apporter, dans huit ou dix jours, deux petits recueils assez curieux, et on trouvera le moyen de vous en faire avoir d'autres; mais il faut attendre quelque temps. La raison est une étoffe étrangère et défendue qui ne peut

entrer que par contrebande. Je me servirais de la voie que vous m'indiquez, si le paquet n'était entre les mains d'un médecin anglais que vous verrez incessamment à Paris.

Vous savez que l'abbé de Condillac, un de nos frères, est mort de la petite-vérole naturelle immédiatement après que l'Esculape de Genève avait donné des lettres de vie au prince de Parme en l'inoculant. Vous remarquerez qu'il y avait alors une épidémie mortelle de petite-vérole en Italie; elle y est très-fréquente; la mère du prince en était morte. Quelle terrible réponse aux sottises de votre faculté et au réquisitoire d'Omer! Ce malheureux veut-il donc que la famille royale périsse? L'abbé de Condillac revenait en France avec une pension de dix mille livres, et l'assurance d'une grosse abbaye (1); il allait jouir du repos et de la fortune; il meurt, et Omer est en vie! Je connais un impie qui trouve en cette occasion la Providence en défaut.

Je voulais écrire à Archimède-Protagoras tout ce que je vous mande, mais je ne me porte pas assez bien pour dicter deux lettres de suite. Trouvez bon que celle-ci soit pour vous et pour lui. Dites-lui qu'il sera servi avec le plus profond secret. Vous n'avez qu'à m'envoyer incessamment l'*Histoire de la décadence*, et sur-le-champ on travaillera.

Je prie instamment tous les frères de bien crier dans l'occasion que le *Portatif* est d'une société de gens de lettres; c'est sous ce titre qu'il vient d'être imprimé en Hollande. Je prie le philosophe Archimède-Protagoras de considérer combien il m'était nécessaire de combattre l'erreur où l'on était à la cour sur le *Portatif*. Je n'ai fait que ce que des gens bien instruits

(1) Fausse nouvelle.

m'ont conseillé; j'ai prévenu par un antidote le poison qu'on me préparait. Je sais très-bien de quoi on est capable. La notoriété publique aurait suffi pour opérer certaines petites formalités qui ont fort déplu à Jean-Jacques, et qui l'ont conduit par le plus court à la petite vallée de Moutier-Travers.

Avouons pourtant, mes chers frères, que notre siècle est plus raisonnable que le beau siècle de Louis XIV. Un homme qui aurait osé alors écrire contre le *Testament politique* du cardinal de Richelieu aurait été chassé de l'académie, et aurait passé pour le descendant d'un laquais d'Érostrate. Nous avons fait quelques pas dans le vestibule de la raison. Courage, mes frères; ouvrez les portes à deux battans, et assommez les monstres qui en défendent l'entrée. *Écr. l'inf.*

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

12 décembre 1764.

TOUT ce que vous me dites, mon cher monsieur, sur le *Testament* du cardinal de Richelieu est d'un vrai philosophe, et ceux qui ont pris parti pour ce testament ne le sont guère; ceux qui poursuivent le *Portatif* le sont encore moins. C'est assez d'ailleurs qu'on m'ait imputé cet ouvrage pour que certaines gens le persécutent. Il est de plusieurs mains. On l'a imprimé d'abord à Liége, ensuite à Amsterdam, et ces deux éditions sont très-différentes; je n'ai pas plus de part à l'une qu'à l'autre. Si on me désigne dans un réquisitoire, l'orateur méritera la peine des calomniateurs. Je suis consolé en voyant que je n'ai d'ennemis que ceux de la raison; il est digne d'eux de persécuter un vieillard presque aveugle, qui passe ses derniers jours

à défricher des déserts, à bannir la pauvreté d'un canton qui n'avait que des pauvres, et qui, par les services qu'il a rendus à la famille de Corneille, méritait peut-être que ceux qui veulent se piquer d'éloquence ne s'armassent pas si indignement contre lui : mais tel est le sort des gens de lettres. Le plus dangereux des métiers de ce monde est donc celui d'aimer la vérité! encore s'ils étaient unis ensemble, ils imposeraient silence aux méchans! mais ils se dévorent les uns les autres, et les monstres à réquisitoire avalent les carcasses qui restent.

Écrivez-moi, je vous prie, ce qu'on fait et ce que vous pensez. Vous m'apprendrez bien des sottises, et je profiterai de vos bonnes réflexions. J'ose compter sur votre amitié, et vous pouvez être sûr de la mienne.

A M. DAMILAVILLE.

15 décembre 1764.

FRÈRE Cramer est d'accord, mon cher frère; ainsi, envoyez au plus tôt l'histoire de MM. de Loyola; mais n'oubliez pas de me parler des nouveaux édits. Tous mes correspondans me mandent d'ordinaire, quand il s'agit d'une chose bien intéressante : *Je ne vous la mande pas, car vous la savez.* Gardez-vous bien de les imiter; dites-moi tout, car je ne sais rien.

On parle de la suppression de tous les receveurs et contrôleurs du dixième. Je crois encore que cela ne vous regarde pas, et que votre emploi est à l'abri d'un nouveau règlement. Je vous prie de m'en instruire; je suis un vrai frère; je m'intéresse à vous spirituellement et temporellement.

Je crois que dans le moment présent on ne s'intéressera guère aux rêveries du *Testament* du cardinal

de Richelieu. Les sottises présentes occupent toujours tout le monde; et les sottises passées n'amusent qu'un très-petit nombre de gens oisifs.

Les nouveaux édits retarderont probablement le beau morceau d'éloquence qu'Omer prépare; s'il est encore aidé par Chaumeix, cela sera divin. Continuez à échauffer le génie de Protagoras; Dieu le destine sans doute à un grand apostolat; il faut qu'il écrase le monstre. N'est-ce pas une chose honteuse qu'on ait tant reproché aux philosophes de s'unir pour faire triompher la raison, et qu'aucun d'eux n'écrive en sa faveur! Il faudrait au moins qu'ils méritassent les reproches qu'on leur fait. Mourrai-je sans avoir vu les derniers coups portés à l'hydre abominable qui empeste et qui tue!

Je vous embrasse bien tendrement. *Écr. l'inf.*

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 décembre 1764.

Remontre très-humblement François de V. l'aveugle : à son héros,

1° Que son héros n'a pas autant de mémoire que d'imagination et de grâces; qu'il daigna mander, le premier septembre, à son vieux courtisan : *Vous êtes et serez toujours le maître des rôles de toutes vos pièces; c'est un droit qui vous serait moins disputé qu'à personne, et une loi où l'on obéira en vous battant des mains; je le veux absolument.*

Voilà les propres paroles de monseigneur le maréchal.

2° Que ces propres paroles étaient en réponse d'un placet présenté par l'aveugle, dans lequel ledit aveugle avait supplié son héros de lui permettre de faire une nouvelle distribution de ces rôles.

3° Que ledit suppliant a été, depuis environ quarante ans en-çà, berné par sondit héros, lequel lui a donné force ridicules le plus gaîment du monde.

4° Que ledit pauvre diable ne mérite point du tout le ridicule d'être accusé d'avoir entrepris quelque chose de sa tête dans cette importante affaire, et qu'il n'a rien fait, rien écrit que muni de la permission expresse de son héros, et de son ordre positif qu'il garde soigneusement.

5° Qu'il écrivit en conséquence au grasseyeur Grandval; qu'il instruisit ledit grasseyeur de la permission de monseigneur le maréchal, et que, partant, il est clair que le berné n'a manqué à aucun de ses devoirs envers son héros le berneur.

6° Qu'il n'a consulté en aucune manière Parme et Plaisance sur les acteurs et actrices du tripot de Paris; mais que, sur le rapport de plusieurs farceurs, grands connaisseurs, barbouilleurs de papier, et autres grands personnages, il a distribué ses rôles, selon toute justice, sous le bon plaisir de monseigneur le maréchal et des autres gentilshommes de la chambre; ce qu'il a expressément recommandé dans toutes ses lettres aux connaisseurs représentant le parterre.

7° Qu'il n'a envoyé au grasseyeur ses dernières dispositions sous une enveloppe parmesane que pour éviter les frais de la poste au grasseyeur, et pour faire parvenir la lettre plus sûrement, une première ayant été perdue.

Ces sept raisons péremptoires étant clairement exposées, le suppliant espère en la miséricorde de son héros, et en ses plaisanteries.

Il supplie son héros d'examiner la chose un moment de sang-froid, sans humeur et sans bons mots, et de lui rendre justice.

Il y a plus de quinze jours que j'ai écrit pour faire

venir quatre exemplaires de ce cher Julien l'apostat, pour vous en faire parvenir un par la voie que vous m'avez ordonnée.

Vous croyez bien que j'ai reçu de mon mieux l'ambassadeur de madame d'Egmont. Je vois que votre voyage dans mon pays des neiges est assez éloigné encore; mais si jamais madame d'Egmont veut passer le mont Cénis et aller à Naples, je me ferai prêtre pour l'accompagner en qualité de son aumônier *Poussatin* (1).

Je suis honteux de mourir sans avoir vu le tombeau de Virgile, la ville souterraine, Saint-Pierre de Rome, et les facéties papales.

Je me mets aux pieds de mon héros avec une extrême colère, un profond respect et un attachement sans bornes.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre 1764.

VOUS saurez, mes divins anges, que M. le maréchal de Richelieu m'a écrit une lettre fulminante sur la distribution des bénéfices du tripot. Il m'accuse d'avoir conspiré avec vous contre les quatre premiers gentilshommes de la chambre : je viens de le confondre par des raisons auxquelles on ne peut répondre que par humeur et par autorité. Je lui ai envoyé la copie de sa lettre, par laquelle il m'avait non seulement permis de disposer des dignités comiques, mais dans laquelle même il m'assurait que c'était mon droit, qu'on ne me l'ôterait jamais, et qu'il voulait que j'en usasse.

Je lui ai certifié que vous n'aviez nulle part aux

(1) Mémoires de Grammont.

résolutions que j'ai prises en conséquence de ses ordres. Je ne sais ce qui arrivera de cette grande affaire; mais je n'ai pas voulu que vous souffrissiez pour ma cause. Il serait injuste qu'on vous fît une affaire d'état, dans le temps présent, pour les héros du temps passé. Je vous supplie de me mander en quel état est cette tracasserie théâtrale.

Je soupçonne le *Portatif* d'avoir été noyé dans les flots d'édits portés en parlement; et quand on voudra le mettre en *lumière*, après l'aventure des édits, ce ne sera que du réchauffé. On ne saura pas seulement de quoi il est question, et maître Omer en sera pour son réquisitoire.

On dit que quelques philosophes ont ajouté plusieurs chapitres insolens au *Portatif;* qu'on l'a imprimé en Hollande avec ces additions irréligieuses; qu'il s'en est débité quatre mille en huit jours, et que la sacro-sainte baisse à vue d'œil dans toute l'Europe. Dieu bénisse ces bonnes gens! ils ont rendu un service essentiel à l'esprit humain. On ne peut établir la tolérance et la liberté qu'en rendant la persécution ridicule. Il faut avoir les yeux crevés pour ne pas voir que l'Angleterre n'est heureuse et triomphante que depuis que la philosophie a pris le dessus chez elle; auparavant elle était aussi sotte et aussi malheureuse que nous.

Il fait un temps assez doux dans notre grand bassin entre les Alpes et le mont Jura; si cela continue, je pourrai bientôt relire les roués. Daignez me mander, je vous prie, si l'on a reçu au tripot quelque héros qui ait la voix sonore, la mine fière, la contenance assurée, la poitrine large et remplie de sentiment, avec des yeux pleins de feu, qui sache parler plus d'un langage.

J'ai lu mes lettres secrètes. Voilà de plaisans secrets!

Le polisson qui a fait ce recueil n'y fera pas une grande fortune.

Je baise le bout de vos ailes avec une effusion de cœur remplie d'onction et de la plus respectueuse tendresse.

Comme cette lettre allait partir je reçois celle de mon ange, du 11 de décembre. On doit avoir reçu ma réponse au sujet de Luc, envoyée sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. J'ai vu depuis un des meurtriers appartenans à Luc; il confirme sa bonne santé; mais je crois qu'il ne sait rien ni pour ni contre. J'espère savoir dans peu quelque chose de plus positif.

Je suis très-fâché de la mort de madame de la Marche, car on dit qu'elle était très-aimable.

J'aurai bien de la peine avec les roués. La scène du troisième acte, étant toute en mines et en gestes, pourrait devenir comique, si les personnages exprimaient en vers la crainte qu'ils ont d'être reconnus. Je crains l'arlequinade. D'ailleurs je ferai ce que je pourrai, et non pas ce que je voudrai. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il faut des hommes à la comédie, et que nous en manquons.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 21 décembre 1764.

J'AI reçu par la poste, monsieur, l'énorme poignée de verges de l'Aristarque ou du Zoïle d'Italie; mais dans l'état où sont mes yeux, il leur est impossible de lire cet ouvrage : mes fluxions me sauvent de *la frusta* (1). C'est une chose prodigieuse que le nombre de journaux dont l'Europe est inondée. La rage

(1) Du fouet.

d'imprimer des livres, et d'imprimer son avis sur les livres, est montée à un tel point, qu'il faudrait une douzaine de bibliothèques du Vatican pour contenir tout ce fatras. Les belles-lettres sont devenues un fléau public. Il n'y a d'autre parti à prendre que d'en user avec les livres comme avec les hommes : de choisir quelques amis dans la foule, de vivre avec eux, et de se soucier très-peu du reste.

Mon malheur sera toujours d'avoir vécu loin de vous. Ce qui me fait le plus regretter la perte de mes yeux, c'est de ne pouvoir plus lire l'Arioste ; mais je regrette votre société bien davantage.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre 1764.

Je commence, mon cher ange, et je dois commencer toutes mes lettres par le mot de *reconnaissance*. Nous vous demandons en grâce, madame Denis et moi, de répéter à M. le duc de Praslin ce mot qui est gravé dans nos cœurs pour vous et pour lui. Tandis que vous prenez des mesures politiques avec le tripot de la comédie, il y a vraiment de belles querelles dans le tripot de Genève.

Quelques conseillers ont voulu que je vous en prévinsse, comptant que dans l'occasion vous serez leur médiateur auprès de M. le duc de Praslin. M. Cromelin doit vous en parler ; mais je ne crois pas que la querelle devienne jamais assez violente pour que la France s'en mêle. Le fond en est excessivement ridicule. Permettez-moi de vous ennuyer en vous disant de quoi il s'agit.

La république de Genève est un petit état moitié démo, moitié aristocratique. Le conseil du peuple,

qu'on appelle *le conseil des quinze-cents*, est en droit de destituer les premiers magistrats, qu'on appelle *syndics*. Jean-Jacques Rousseau (afin que vous le sachiez) était du conseil des quinze-cents. Les magistrats qui exercent la justice s'étant divertis à faire brûler les livres de Jean-Jacques, Jean-Jacques, du haut de sa montagne, ou du fond de sa vallée, excita les chefs de la populace à demander raison aux magistrats de l'insolence qu'ils avaient eue d'incendier les pensées d'un bourgeois de Genève. Ils allèrent deux à deux, au nombre d'environ six cents, représenter l'énormité du cas; et Jean-Jacques ne manqua pas de leur faire dire que, si on rôtissait les écrits d'un Génevois, il était bien triste qu'on n'en fît pas autant à ceux d'un Français. Un magistrat vint me demander poliment la permission de brûler un certain *Portatif*; je lui dis que ses confrères étaient bien les maîtres, pourvu qu'ils ne brûlassent pas ma personne, et que je ne prenais nul intérêt à aucun *Portatif*.

Pendant ce temps Jean-Jacques fesait imprimer dans Amsterdam un gros livre bien ennuyeux pour toutes les monarchies, et qui ne peut guère être lu que par des Génevois; cela s'appelle les *Lettres de la montagne*. Il y souffle le feu de la discorde; il excite tous les petits ordres de ce petit état les uns contre les autres; et à la première lecture on a cru qu'il y aurait une guerre civile. Pour moi, je crois qu'il n'y aura rien, et que le tocsin de Rousseau ne fera pas un bruit dangereux. S'il y a quelques coups de poing donnés, je ne manquerai pas de vous en avertir, soit pour vous amuser, soit pour vous prier d'engager M. le duc de Praslin à mettre le holà.

Je ne sais quel ministre de je ne sais quelle puissance ou quelle faiblesse chrétienne à la Porte ottomane demanda un jour audience au grand-vizir pour lui

apprendre que les troupes de son maître chrétien avaient battu les troupes d'un autre prince chrétien. Que m'importe, lui dit le vizir, que le chien ait mordu le porc, ou que le porc ait mordu le chien?

Vous ne serez point le vizir dans une occasion pareille; vous serez un médiateur bienfesant.

Si M. Cromelin vous parle de toutes ces tracasseries, je vous prie de lui dire que je vous en ai parlé comme je le devais.

Madame d'Argental m'inquiète beaucoup plus que Genève. Je ne sais rien de pis que de n'avoir point de santé. Ma mie Fournier n'a-t-elle pas d'elle un soin extrême?

Respect et tendresse.

A M. DAMILAVILLE.

26 décembre 1764.

J'AI reçu, mon cher frère, l'*Histoire de la destruction* (1), qui est l'ouvrage de la raison et de l'esprit, mais qui ne sera pas enregistré. J'ai reçu aussi l'autre ouvrage qui l'a été, mais qui, ce me semble, ne vaut pas l'autre. Cramer va faire avec grand plaisir tout ce que vous avez recommandé. Vous me paraissez juger aussi bien de la déraison en finances que du galimatias en théologie. Une des grandes consolations de ma vie, c'est que j'ai retrouvé toujours ma façon de penser dans tout ce que vous m'avez écrit; cela est assez à l'honneur de la philosophie. Le bon sens parle le même langage. Les géomètres font dans tout l'univers les mêmes démonstrations sans s'être donné le mot.

Voici un petit mot de lettre pour Archimède-Protagoras, dont l'ouvrage m'a enchanté. Que j'aime sa

(1) Des jésuites, par d'Alembert.

précision, sa force et sa plaisanterie ! Qu'il est sage et hardi ! Qu'il est le contraire de Jean-Jacques !

Ce Jean-Jacques vient de traiter le conseil de Genève comme il a traité Christophe de Beaumont. Il veut mettre le feu dans sa patrie avec les étincelles du bûcher sur lequel on a brûlé son *Émile*. Je crois qu'il s'attirera quelque méchante affaire. Il n'est ni philosophe ni honnête homme ; s'il l'avait été, il aurait rendu de grands services à la bonne cause.

Je suis étonné que le médecin anglais ne soit pas encore arrivé à Paris, et qu'il ne vous ait pas rendu le petit paquet ; apparemment qu'il s'amuse à tuer des Français en chemin. Savez-vous que Marc-Michel Rey, imprimeur de Jean-Jacques, a eu l'abominable impudence de mettre sous mon nom le Jean Meslier, ouvrage connu de tout Paris pour être de ce pauvre prêtre ; le *Sermon des cinquante*, de la Métrie ; l'*Examen de la religion*, attribué à Saint-Evremont, etc. ? Tout a été incendié à la Haye avec le *Portatif* ; voilà une bombe à laquelle on ne s'attendait point.

Je prends toutes les mesures nécessaires pour détruire tant de calomnies ; mais j'ai grand'peur qu'Omer ne se réveille au bruit de la bombe. Il serait triste qu'on vînt m'enfumer dans mon terrier à l'âge de soixante et onze ans. Madame Denis, ma nièce, a écrit à d'Ornoi, son neveu, conseiller au parlement, et lui a insinué d'elle-même qu'il devait aller, si cela était nécessaire, parler à Omer au Palais, et lui dire que, s'il fait une sottise, il ne doit pas au moins me nommer dans sa sottise ; qu'il offenserait sans raison une famille nombreuse qui sert le roi dans la robe et dans l'épée ; qu'il est sûr que le *Portatif* n'est point de moi, et que cet ouvrage est d'une société de gens de lettres très-connus dans les pays étrangers.

Vous avez vu mon d'Ornoi à l'occasion d'une certaine *Olympie* ; seriez-vous homme à le voir à l'occasion d'un certain *Portatif?* pourriez-vous l'encourager, s'il a besoin qu'on l'encourage ? Vous êtes un vrai frère qui secourez dans l'occasion les frères opprimés.

On doit avoir actuellement les édits ; j'en suis curieux, comme d'une pièce nouvelle. Mandez-moi, je vous prie, si cette pièce réussit, ou si elle est sifflée. L'arbitrage ne fera pas une grande sensation ; on est las de toutes ces disputes ; et quand il s'agit de sottises présentes, on se soucie fort peu de celles qui sont attribuées au cardinal de Richelieu.

Il y a d'autres sottises qui doivent être l'objet éternel de l'attention des frères ; partant, *écr. l'inf.*

A M. LE COMTE DE SADE.

A Ferney, 26 décembre 1764.

Vous avez écrit à un aveugle, monsieur, et j'espère que je ne serai que borgne quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Soyez sûr que je vous verrai de très-bon œil, s'il m'en reste un. Les neiges du mont Jura et des Alpes m'ont donné d'abominables fluxions que votre présence guérira. Mais serez-vous en effet assez bon pour venir habiter une petite cellule dans mon petit couvent ? Il me semble que Dieu a daigné me pétrir d'un petit morceau de la pâte dont il vous a façonné. Nous aimons tous deux la campagne et les lettres : embarquez-vous sur notre fleuve; je vous recevrai à la descente du bateau, et je dirai : *Benedictus qui venit in nomine Apollinis.*

Je n'ai point encore entendu parler de votre second tome ; mais, quand il viendra, je ne saurai comment faire pour le lire. Il y a trois mois que je suis obligé

de me servir des yeux d'autrui. Jugez s'il y a quelque apparence au beau conte qu'on vous a fait, que j'avais mis quelques observations dans la *Gazette littéraire*. Je ne lis depuis long-temps aucune gazette, pas même *l'ecclésiastique*.

Il est juste que vous ayez beaucoup de jésuites dans Avignon, et ils n'ont rien à craindre en terre papale. Les parlemens ont fait du mal à l'ordre. mais du bien aux particuliers : ils ne sont heureux que depuis qu'ils sont chassés. Mon jésuite Adam était mal couché, mal vêtu, mal nourri; il n'avait pas un sou, et toute sa perspective était la vie éternelle. Il a chez moi une vie temporelle assez agréable. Peut-être que dans un an il n'y aura pas un seul de ces pauvres gens qui voulût retourner dans leurs colléges, s'ils étaient ouverts. Du reste, nous ignorons, Dieu merci, tout ce qui se passe dans le monde, et nous nous trouvons fort bien de notre ignorance. Le meilleur parti qu'on puisse prendre avec les hommes, c'est d'être loin d'eux, pourvu qu'on soit avec un homme comme vous. Mon indifférence pour le genre humain augmentera quand je jouirai du bonheur que vous me faites espérer. Je prends la liberté d'embrasser de tout mon cœur le parent de Laure et l'historien de Pétrarque, qui est de meilleure compagnie que son héros.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mémoire pour Pierre Corneille du Pont-Marie au sujet de Pierre Corneille, auteur de Cinna.

1764.

Mes anges, protecteurs des deux Pierre, sont priés humblement de considérer :

Que le roi ayant souscrit pour deux cents exemplaires, M. de la Borde ayant favorisé cette entreprise avec toute la générosité possible, et ayant payé d'avance la moitié de la souscription de sa majesté, il demande aujourd'hui la délivrance de ces deux cents exemplaires, après nous avoir flattés que le roi n'en prendrait qu'une douzaine.

Il est certain que le roi n'a que faire de ces deux mille quatre cents volumes qui composent les deux cents exemplaires souscrits par sa majesté.

Si le roi en prend cinquante, c'est beaucoup. Ne pourrait-on pas engager le roi, ou ses ayant-cause, à faire présent de ces cent cinquante exemplaires restans, à Pierre Corneille du Pont-Marie? Cela pourrait composer une somme de trois cents louis d'or pour ledit Pierre. Mais, pour lui procurer cet avantage il ne faudrait pas baisser le prix. On pourrait déposer les volumes entre les mains de quelque homme intelligent et fidèle, qui, moyennant un profit honnête, se chargerait de la vente. On pourrait même du produit faire une petite rente sur la tête de M. Pierre et de sa femme. Je soumets ma proposition aux lumières et aux bontés de mes anges, et je leur demande bien pardon de ne leur envoyer aujourd'hui que trois mémoires.

N. B. Les exemplaires sont en chemin.

A M. GILLI,

Sur la compagnie des Indes.

1764.

Monsieur, je crois que le mot d'*administration* signifie *manutention, gestion*. Les directeurs de la com-

pagnie des Indes, demeurant à Paris, ne peuvent gérer dans l'Inde; et il est impossible qu'un conseil qui donne des ordres de si loin puisse être responsable à Paris des malversations, des négligences et des démarches inconsidérées qu'on peut faire dans la province de Carnate.

En ouvrant le mémoire de la compagnie des Indes contre M. Dupleix, je trouve ces mots à la page 161 des pièces justificatives : D'ALMÈDE; *compte de ses friponneries.*

Je trouve à la page 153 : *Compte des révérends pères jésuites pour* 67,490 livres; *plus* 6,000 *livres ;* et si j'étais janséniste, je pourrais demander où saint Ignace a pris cette somme.

La page 95 du mémoire m'apprend qu'un domestique d'un conseiller de Pondichéri, qui était devenu receveur-général de la province, a commis une infinité de *brigandages.*

Je me flatte que, quand je lirai le reste du mémoire, je trouverai quelques autres articles aussi délicats. En attendant, si vous savez l'anglais, je vous exhorte à lire dans Pope l'histoire de sir Balaam. Le diable voulait absolument acquérir l'âme de sir Balaam; il ne trouva point de meilleur secret pour s'en assurer que de le faire supercargo de la compagnie des Indes de Londres.

Que voulez-vous qu'on pense lorsque l'on voit la faction de M. Dupleix accuser le conquérant de Madrass d'infâmes rapines, le faire enfermer à la Bastille avant qu'il ait été entendu, et faire perdre à la France tout le fruit de la conquête?

Enfin il est évident que M. Dupleix lui-même est accusé de malversations dans le mémoire de la compagnie des Indes, tandis qu'il redemande une somme de treize millions. Je ne connais point M. Dupleix, je

n'ai point connu M. de la Bourdonnais; je sais seulement que l'un a pris Madrass, et que l'autre a sauvé Pondichéri.

Il est bien vrai, monsieur, comme vous le dites, que l'un n'aurait pu défendre Pondichéri, ni l'autre prendre Madrass, si on ne leur avait fourni des forces suffisantes; mais, en vérité, aucun historien, depuis Hérodote jusqu'à Hume, ne s'est avisé d'observer que ceux qui ont pris ou défendu des villes aient reçu des soldats et des munitions des puissances pour lesquelles ils combattaient: la chose parle d'elle-même; on ne fait ni on ne soutient de siéges sans quelques dépenses et quelques secours préalables.

J'ajoute encore qu'on peut prendre et sauver des villes et des provinces et faire de très-grandes fautes. Vous en reprochez d'importantes à M. Dupleix, qui en a reproché à M. de la Bourdonnais, lequel en a reproché à d'autres. Le sieur Amat est accusé de ne s'être pas oublié à Madrass, et le sieur Amat a accusé plusieurs personnes de ne s'être pas oubliées ailleurs. Enfin votre général est à la Bastille; c'est donc vous, bien plus que moi, qui vous plaignez de *brigandages*.

Il y en a donc eu; les lois divines et humaines permettent donc de le dire. Ces brigandages ne peuvent avoir été commis que dans l'Inde, où vos nababs donnent des exemples peu chrétiens, et où les jésuites font des lettres de change.

Il résulte de tout cela que l'administration dans l'Inde a été extrêmement malheureuse; et je pense que notre malheur vient en partie de ce qu'une compagnie de commerce dans l'Inde doit être nécessairement une compagnie guerrière. C'est ainsi que les Européans y ont fait le commerce depuis les Albuquerques. Les Hollandais n'y ont été puissans que parce qu'ils ont été conquérans. Les Anglais, en dernier lieu,

ont gagné, les armes à la main des sommes immenses que nous avons perdues; et j'ai peur qu'on ne soit malheureusement réduit à être oppresseur ou opprimé. Une des causes principales de nos désastres est encore d'être venus les derniers en tout, à l'occident comme à l'orient, dans le commerce comme dans les arts; de n'avoir jamais fait les choses qu'à demi. Nous avons perdu nos possessions et notre argent dans les Deux-Indes précisément de la même manière dont nous perdîmes autrefois Milan et Naples.

Nous avons été toujours infortunés au-dehors. On nous a pris Pondichéri deux fois, Québec quatre; et je ne crois pas que de long-temps nous puissions tenir tête, en Asie et en Amérique, aux nations nos rivales.

Je ne sais, monsieur, comment l'éditeur du livre dont vous me faites l'honneur de me parler a mis huit lieues au lieu de vingt-huit, pour marquer la distance de Pondichéri à Madrass. Pour moi, je voudrais qu'il y en eût deux cents; nous serions plus loin des Anglais.

Je vous avoue, monsieur, que je n'ai jamais conçu comment la compagnie d'occident avait prêté réellement cent millions au roi en 1717. Il faudrait qu'elle eût trouvé la pierre philosophale. Je sais qu'elle donna du papier; et je vous avoue que j'ai toujours regardé l'assignation de neuf millions que le roi nous donne par an comme un bienfait. Je ne suis pas directeur, mais je suis intéressé à la chose, et je dois au roi ma part de la reconnaissance.

Je suis fâché que nous ayons eu quatre cent cinquante canons à Pondichéri, puisqu'on nous les a pris. Les Hollandais en ont davantage, et on ne les leur prend point, et ils prospèrent, et leurs actionnaires sont payés sur le gain réel de la compagnie. Je souhaite qe nous en fassions beaucoup, que nous dépensions moins, et que nous ne nous mêlions de faire

des nanabs que quand nous aurons assez de troupes pour conquérir l'Inde.

Au reste, monsieur, ne vous comparez point aux Juifs. On peut faire des complimens à un honnête et estimable Juif sans être extrêmement attaché à la semence d'Abraham; mais, quand je vous dirai que je suis très-attaché à votre personne, et que je regarde tous les directeurs de notre compagnie comme des hommes dignes de la plus grande considération, je ne vous ferai pas un vain compliment.

Je sais qu'on travaille actuellement à des recherches historiques assez curieuses. On doit y insérer un chapitre sur la compagnie des Indes. On m'assure que vous en serez content; et si vous voulez avoir la bonté de fournir quelques mémoires curieux à la même personne à qui vous avez bien voulu envoyer votre paquet, on ne manquera pas d'en faire usage. Celui qui y travaille n'a pour objet que la vérité et son plaisir; il vous aura double obligation.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, etc.

A M. DAMILAVILLE.

31 décembre 1764.

Les gens de bien, et surtout mon cher frère, doivent savoir que Jean-Jacques a fait un gros libelle (1) contre la parvulissime république de Genève, dans l'intention de soulever le peuple contre les magistrats. Le conseil de Genève est occupé à examiner le livre, et à voir quel parti il convient de prendre.

Dans ce libelle, Jean-Jacques, fâché qu'on ait brûlé

(1) Lettres écrites de la montagne.

Émile, m'accuse d'être l'auteur du *Sermon des cinquante*. Ce procédé n'est pas assurément d'un philosophe ni d'un honnête homme. Je voudrais bien savoir ce qu'en pense M. Diderot, et s'il ne se repent pas un peu des louanges prodiguées à Jean-Jacques dans l'*Encyclopédie*. Vous remarquerez que, pendant que Jean-Jacques fesait cette belle manœuvre à Genève, il fesait imprimer le *Sermon des cinquante*, et d'autres brochures, par son libraire d'Amsterdam, Marc-Michel Rey, sous le titre de *Collection complète des œuvres de M. de V.* Cela peut être adroit, mais cela n'est pas honnête.

Mon cher frère avait bien raison de me dire, quand Jean-Jacques maltraita si fort les philosophes dans son roman d'*Émile*, que cet homme était l'opprobre du parti. Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu le paquet du médecin anglais. Ce médecin aurait dû faire l'opération de la transfusion à Jean-Jacques, et lui mettre d'autre sang dans les veines; celui qu'il a est un composé de vitriol et d'arsenic. Je le crois un des plus malheureux hommes qui soient au monde, parce qu'il est un des plus méchans.

Omer travaille à un réquisitoire pour le *Dictionnaire philosophique* (1). On continue toujours de m'attribuer cet ouvrage, auquel je n'ai point de part. Je crois que mon neveu, qui est conseiller au parlement, l'empêchera de me désigner.

Voilà, mon cher frère, toutes les nouvelles que je sais. La philosophie est comme l'ancienne Eglise, il faut qu'elle sache souffrir pour s'affermir et pour s'étendre.

Je crois qu'on commence aujourd'hui l'édition de

(1) Que le parlement de Paris, par arrêt du 19 mars 1765, condamne à être brûlé par la main du bourreau.

la Destruction. C'est un livre qui ne sera point brûlé, mais qui fera autant de bien que s'il l'avait été.

J'embrasse tendrement mon cher frère, et je me recommande à ses prières dans les tribulations où les méchans m'ont mis. Les orages sont venus des quatre coins du monde, et ont fondu sur ma petite barque, que j'ai bien de la peine à sauver.

A M***.

1764.

Dans le fond de mon ermitage,
Loin de l'illusion des cours,
Réduit, hélas ! à vivre en sage,
Ne l'ayant pas été toujours,
Et ne l'étant qu'en mon vieux âge,
La retraite est mon seul recours.
Je ne ferai plus de voyage.

Que la gloire avec les amours,
Couronnent, devers Cracovie,
Un prince aimé de sa patrie,
Qui lui promet de si beaux jours ;
Trop éloigné de sa personne,
Je me borne à former des vœux,
On lui décerne une couronne,
Et je voudrais qu'il en eût deux.

Voilà, mon cher philosophe, les prédictions du Nostradamus de Ferney, que vous pouvez montrer à M. le comte de Mnizek, à qui je présente mes respects. J'ai déjà lu avec grand plaisir quelque chose de votre Logique ; je me flatte que bientôt il en paraîtra dans la *Gazette littéraire* un extrait dont vous ne serez pas mécontent.

Conservez toujours un peu d'amitié pour ce vieux malade qui est obligé de dicter vers et prose.

A M. DE BORDES, A LYON.

A Ferney, 21 janvier 1765.

Vous savez à présent, mon cher monsieur, que l'abbé de Condillac est ressuscité; et ce qui fait qu'il est ressuscité, c'est qu'il n'était pas mort. On ne pouvait s'empêcher de le croire mort, puisque M. Tronchin l'assurait. On peut douter à toute force des décisions d'un médecin, quand il assure qu'un homme est vivant; mais, quand il le dit mort, il n'y a pas moyen de douter; ainsi nous avons regretté l'abbé de Condillac de la meilleure foi du monde. On avait désespéré de sa vie à Parme avec beaucoup de raison, puisque M. Tronchin n'avait pu le voir dans sa maladie. Dieu merci, voilà un philosophe que la nature nous a conservé. Il est bon d'avoir un lockiste de plus dans le monde, lorsqu'il y a tant d'asinistes, de jansénistes, etc., etc.

Je suis bien aise que vous ayez vu l'*Apocalypse* d'Abauzit. On ne doutera plus, après cette preuve, que le *Dictionnaire philosophique* ne soit de plusieurs mains. Les articles *Christianisme* et *Messie* sont faits par deux prêtres. L'arche est abandonnée par les lévites.

Vous ne me parlez plus de votre comédie, elle aurait fait la clôture de mon théâtre que je vais détruire. Je suis trop vieux pour être acteur, et les Génevois ne méritent guère qu'on leur donne du plaisir. Jean-Jacques, que vous avez si bien réfuté, met tout en combustion dans sa petite république; il traite le petit conseil de Genève comme il avait traité l'Opéra de Paris. Il avait voulu persuader au parterre que nous n'avions point de musique, et il veut persuader à la ville de Genève qu'elle n'a que des lois ridicules. Je n'ai point encore

lu son livre, que les magistrats trouvent très-séditieux, et que le peuple trouve très-bon. Diogène fut chassé de la ville de Sinope; mais il ne la troubla pas.

Adieu, monsieur; s'il vous prend jamais envie de venir passer quelques jours sur les bords du lac, vous nous comblerez de joie. Vous savez que mes yeux ne me permettent pas d'écrire de ma main.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 21 janvier 1765.

VRAIMENT, mon cher frère, la lettre dont vous m'avez envoyé copie n'est pas une lettre de Pline, et les vers qui la paraphrasent ne sont pas de Catulle. Tout cela, en vérité, est de même parure et digne du siècle.

Il est vrai que Jean-Jacques écrit mieux; mais en vérité c'est un homme d'esprit qui se conduit comme un sot. Toutes les apparences sont qu'on le fera repentir d'avoir voulu mettre le feu dans la parvulissime qu'il a quittée. Vous avez vu par ma dernière lettre combien il est méchant. Je ne reviens point de mon étonnement qu'un homme qui s'est dit philosophe joue publiquement le rôle d'un délateur et d'un calomniateur. Vous m'avez incendié, dit-il; incendiez donc aussi mon confrère. J'ai fait mal; mais il a fait pis. Ce n'est pas ainsi, ce me semble, que Socrate parlait aux Athéniens. Je vois que le grand défaut de Jean-Jacques est d'être enragé contre le genre humain : il a là une bien vilaine passion.

Je suis toujours bien surpris que vous n'ayez pas reçu encore le paquet du médecin anglais. J'espère qu'il ne tardera pas, et que vous en aurez d'autres incessamment. Omer est long-temps à s'échafauder : je ne désespère pas que Jean-Jacques ne lui écrive pour le prier de se hâter un peu.

Vous devez à présent avoir reçu des nouvelles de la *Destruction de Jérusalem*, avec une petite lettre pour Archimède-Protagoras.

Je vous embrasse en 1765 comme en 1764.

A MAD. LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Au château de Ferney, 9 janvier 1765.

Madame, l'honneur que j'ai eu de vous faire ma cour plusieurs années, vos bontés, mon respectueux attachement, me mettent en droit d'attendre de vous autant de justice que vous accordez de protection à M. Rousseau de Genève.

Il publie un livre qui jette un peu de trouble dans sa patrie; mais qui croirait que dans ce livre il excite le conseil de Genève contre moi? Il se plaint que ce conseil condamne ses ouvrages, et ne condamne pas les miens; comme si ce conseil de Genève était mon juge. Il me dénonce publiquement, ainsi qu'un accusé en défère un autre. Il dit que je suis l'auteur d'un libelle intitulé *Sermon des cinquante*, libelle le plus violent qu'on ait jamais fait contre la religion chrétienne, libelle imprimé depuis plus de quinze ans, à la suite de *l'Homme machine*, de la Métrie.

Est-il possible, madame, qu'un homme qui se vante de votre protection joue ainsi le rôle de délateur et de calomniateur? Il n'est point d'excuses sans doute pour une action si coupable et si lâche; mais quelle peut en être la cause? La voici madame:

Il y a cinq ans que quelques Génevois venaient chez moi représenter des pièces de théâtre; c'est un exercice qui apprend à la fois à bien parler et à bien prononcer, et qui donne même de la grâce au corps comme à l'esprit. La déclamation est au rang des

beaux-arts. M. d'Alembert alors fit imprimer dans le *Dictionnaire encyclopédique* un article sur Genève, dans lequel il conseillait à cette ville opulente d'établir chez elle des spectacles. Plusieurs citoyens se récrièrent contre cette idée; on disputa, la ville se partagea. M. Rousseau, qui venait de donner un opéra et des comédies à Paris, écrivit de Montmorenci contre les spectacles.

Je fus bien surpris de recevoir alors une lettre de lui, conçue en ces termes : « Monsieur, je ne vous aime « point, vous corrompez ma république en donnant « chez vous des spectacles; est-ce là le prix de l'asile « qu'elle vous a donné? »

Plusieurs personnes virent cette lettre singulière; elle l'était trop pour que j'y répondisse; je me contentai de le plaindre; et même en dernier lieu, quand il fut obligé de quitter la France, je lui fis offrir pour asile cette même campagne qu'il me reprochait d'avoir choisie près de Genève. Le même esprit qui l'avait porté, madame, à m'écrire une lettre si outrageante l'avait brouillé en ce temps-là avec le célèbre médecin M. Tronchin, comme avec les autres personnes qui avaient eu quelques liaisons avec lui.

Il crut qu'ayant offensé M. Tronchin et moi, nous devions le haïr; c'est en quoi il se trompait beaucoup. Je pris publiquement son parti quand il fut condamné à Genève; je dis hautement qu'en jugeant son roman d'*Emile*, on ne fesait pas assez d'attention que les discours du vicaire savoyard regardés comme si coupables, n'étaient que des doutes auxquels ce prêtre même repondait par une résignation qui devait désarmer ses adversaires; je dis que les objections de l'abbé Houteville contre la religion chrétienne sont beaucoup plus fortes, et ses réponses beaucoup plus faibles; enfin je pris la défense de M. Rousseau. Ce-

pendant M. Rousseau vous dit, madame, et fit même imprimer que M. Tronchin et moi nous étions ses persécuteurs. Quels persécuteurs qu'un malade de soixante et onze ans, persécuté lui-même jusque dans sa retraite, et un médecin consulté par l'Europe entière, uniquement occupé de soulager les maux des hommes, et qui certainement n'a pas le temps de se mêler dans leurs misérables querelles!

Il y a plus de dix ans que je suis retiré à la campagne auprès de Genève, sans être entré quatre fois dans cette ville; j'ai toujours ignoré ce qui se passe dans cette république; je n'ai jamais parlé de M. Rousseau que pour le plaindre. Je suis très-fâché que M. le marquis de Ximenès l'eût tourné en ridicule. J'ai été outragé par lui, sans lui jamais répondre; et aujourd'hui il me dénonce juridiquement; il me calomnie dans le temps même que je prends publiquement son parti. Je suis bien sûr que vous condamnez un tel procédé, et qu'il ne s'en serait pas rendu coupable, s'il avait voulu mériter votre protection. Je finis, madame, par vous demander pardon de vous importuner de mes plaintes; mais voyez si elles sont justes, et daignez juger entre la conduite de M. Rousseau et la mienne.

Agréez le profond respect et l'attachement inviolable avec lequel je serai toute ma vie, madame, etc.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, étant presque entièrement aveugle.

A M. DAMILAVILLE.

12 janvier 1765.

Quelle horreur! quelle abomination, mon cher frère! Il y a donc en effet des diables! Vraiment, je ne le croyais pas. Comment peut-on imaginer une telle

absurdité! Suis-je un prêtre? suis-je un ministre? En vérité cela fait pitié. Mais ce qui fait plus de pitié encore, c'est l'affreuse conduite de Jean-Jacques; on ne connaît pas ce monstre.

Tenez, voilà deux feuillets de ses *Lettres de la montagne*, et voilà la lettre que j'ai été forcé d'écrire à madame la maréchale de Luxembourg, qu'il a eu l'adresse de prévenir contre moi. Je vous prie de n'en point tirer de copie, mais de la faire lire à M. d'Argental; c'est toute la vengeance que je tirerai de ce malheureux. Quel temps, grand Dieu, a-t-il pris pour rendre la philosophie odieuse! le temps même où elle allait triompher.

Je me flatte que vous montrerez à Protagoras-Archimède la copie que je vous envoie. Je vous avoue que tous ces attentats contre la philosophie, par un homme qui se disait philosophe, me désespèrent.

Frère Gabriel doit avoir envoyé une petite lettre de change payable à Archimède. Je verrai lundi les premières épreuves; il sera servi comme il mérite de l'être. Si vous voulez être informé de toutes les horreurs de Jean-Jacques, écrivez à Gabriel, il vous en donnera des nouvelles. Le nom de Rousseau n'est pas heureux pour la bonne morale et la bonne conduite.

Au reste, mon cher frère, je serais très-fâché que mes lettres, prétendues *secrètes*, fussent débitées à Paris. Quelle rage de publier des lettres secrètes! J'ai prié instamment M. Marin de renvoyer ces rogatons en Hollande, d'où ils sont venus. Je suis bien las d'être homme public, et de me voir condamné aux bêtes comme les anciens gladiateurs et les anciens chrétiens. L'état où je suis ne demande que le repos et la retraite. Il faut mourir en paix; mais, afin que je meure gaîment, *écr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 janvier 1765.

Mes divins anges, j'ai oublié, dans ma requête à M. le duc de Praslin, de spécifier que ce vieux de Moultou, qui veut promener sa vieille vessie à Montpellier, a un fils qu'on appelle prêtre, ministre du saint Évangile, pasteur d'ouailles calvinistes, et qui n'est rien de tout cela; c'est un philosophe des plus aimables. J'ignore si sa qualité de ministre évangélique s'oppose aux bontés d'un ministre d'état; j'ignore s'il est nécessaire que M. le duc de Praslin ait la bonté de faire mettre dans le passe-port le sieur de Moultou et son fils le prêtre. Je m'en rapporte uniquement à la protection et à la complaisance de M. le duc de Praslin; les maux que souffre Moultou le père sont dignes de sa pitié. Il n'y a pas un moment à perdre, si on veut lui sauver la vie. Tronchin inocule, mais il ne taille point de la pierre.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT, avocat.

A Ferney, 13 janvier 1765.

Vous jouez un beau rôle, monsieur; vous êtes toujours le protecteur de l'innocence opprimée. Vous avez dû être aussi bien reçu en Angleterre qu'un juge des Calas le serait mal. Une nation ennemie des préjugés et de la persécution était faite pour vous. Je n'ose me flatter que vous fassiez aux Alpes et au mont Jura le même honneur que vous avez fait à la Tamise; mais je crois que j'oublierais ma vieillesse et mes maux, si vous fesiez ce pèlerinage.

Je cherche actuellement les moyens de vous faire parvenir quelques livres assez curieux qu'on m'a envoyés d'Hollande. Le commerce des pensées est un peu interrompu en France; on dit même qu'il n'est pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris. On saisit les manufactures de l'esprit humain comme des étoffes défendues. C'est une plaisante politique de vouloir que les hommes soient des sots, et de ne faire consister la gloire de la France que dans l'opéra comique. Les Anglais en sont-ils moins heureux, moins riches, moins victorieux, pour avoir cultivé la philosophie? Ils sont aussi hardis en écrivant qu'en combattant, et bien leur en a pris. Nous dansons mieux qu'eux, je l'avoue; c'est un grand mérite, mais il ne suffit pas. Locke et Newton valent bien Dupré et Lulli.

Mille respects à votre aimable femme qui pense. Conservez-moi vos bontés.

A M. BESSIN (1),

CURÉ DE PLAINVILLE EN NORMANDIE.

A Ferney, 13 janvier 1765.

Vous m'avez envoyé, monsieur, des vers bien faits et bien agréables, et vous m'apprenez en même temps que vous êtes curé; vous méritez d'avoir la première cure du Parnasse; vous ne chanterez jamais d'antienne qui vaille vos vers. Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que suis vieux, malade et aveugle. Je ne serai pas enterré dans votre paroisse; mais c'est vous que je choisirais pour faire mon épitaphe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(1) Alexandre-Jacques, mort en mars 1810, auteur de quelques petits poëmes imprimés.

A M. DAMILAVILLE.

15 janvier 1765.

Mon cher frère, Jean-Jacques est en horreur dans sa patrie, chez tous les honnêtes gens; et ce qu'il y a de pis: c'est que son livre est ennuyeux.

Je croyais vous avoir mandé que la petite brochure est d'un nommé Vernes ou Vernet. On dit que ce n'est qu'une seule feuille, oubliée presqu'en naissant. Ce ministre Vernes a écrit une autre brochure contre Jean-Jacques, oubliée tout de même. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre écrit, Dieu merci, et n'ai fait que parcourir les livres ennuyeux faits à cette occasion.

J'ai été bien aise de détromper madame la maréchale de Luxembourg, à qui Jean-Jacques avait fait accroire que je le persécutais parce qu'il m'avait offensé ridiculement. Je lui avais offert, malgré ses sottises, un sort aussi heureux que celui de mademoiselle Corneille: et si, au lieu d'un quintal d'orgueil, il avait eu un grain de bon sens, il aurait accepté ce parti. Il s'est cru outragé par l'offre de mes bienfaits. Il n'est pas Diogène, mais le chien de Diogène qui mord la main de celui qui lui offre du pain.

Tout ce que vous me dites dans votre lettre du 10 de janvier est la raison même. Je me suis tenu à Ferney pendant tous ces troubles; je ne me suis mêlé de rien. Quand les abeilles se battent dans une ruche, il ne faut pas en approcher. Tout s'arrangera, et ce malheureux Rousseau restera l'exécration des bons citoyens.

Il est fort difficile d'avoir des *Évangiles* (1); il sera

(1) L'*Evangile de la raison*, recueil publié par l'abbé d

peut être plus aisé d'avoir des *Portatifs*. Je me servirai de la voie que vous m'avez indiquée.

Ma santé est fort mauvaise; j'ai été malade soixante et onze ans, et je ne cesserai de souffrir qu'en cessant de vivre; mais en mourant je vous dirai : O vous que j'aime ! persévérez malgré les transfuges et les traîtres, et *écr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier 1765.

Mon cher ange, d'abord, comment se porte madame d'Argental? ensuite, comment êtes-vous avec le tyran du tripot ? J'ai bien peur, par tout ce qu'il m'écrit, qu'il ne soit très-fâché contre vous; c'est une de ses grandes injustices; car je l'ai bien assuré que vous n'aviez ni ne pouviez avoir aucune part à la distribution des dignités comiques; et il doit savoir que c'est en conséquence de sa permission expresse, datée du 17 septembre 1764, que je disposais des rôles. Son grand chagrin, son grand cheval de bataille est que les provisions par moi données au tripot ont passé par vos aimables mains; en ce cas, vous auriez donc été trahi; les tripotiers vous auraient compromis. Voilà une grande tracasserie pour un mince sujet. Cela ressemble à la guerre des Anglais, qui commença pour quatre arpens de neige; mais je m'en remets à votre prudence.

Je vous avoue que je suis un peu dégoûté de tous les tripots possibles; je vois évidemment que celui de Cinna et d'Andromaque est tombé pour long-temps.

Laurens, et dans lequel on trouve l'extrait du testament du curé Meslier, publié par Voltaire.

Quand une nation a eu un certain nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au-delà fait l'effet d'un second service qu'on présente à des convives rassasiés. Je vous le répète, l'Opéra-comique fera tout tomber. Une musique agréable, de jolies danses, des scènes comiques et beaucoup d'ordures forment un spectacle si convenable à la nation, que le *Petit Carême de Massillon* ne tiendrait pas contre lui. Je crois fermement qu'il faut que les comédiens ordinaires du roi aillent jouer dans les provinces trois ou quatre ans : s'ils restent à Paris, ils seront ruinés.

J'ai eu par contre-coup ma petite dose de tracasserie au sujet de ce fou de Jean-Jacques; sa conduite est inouïe. Saint Paul n'en usa pas plus mal avec saint Pierre en annonçant le même Évangile. Je vois qu'on a très-bien fait de supposer que la Trinité ne compose qu'un seul Dieu; car si elle en avait trois, ils se seraient coupé la gorge pour quelques querelles de bibus.

A l'ombre de vos ailes.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 janvier 1765.

Mon héros, si vous prenez goût à l'empereur Julien, j'aurai l'honneur de vous envoyer quelque infamie de cette espèce pour éprouver votre foi et pour l'affermir.

Je suis dans mon lit depuis un mois, fort peu instruit de ce qui se passe dans ce monde-ci et dans l'autre. La faiblesse du corps diminue toutes les passions de l'âme. Je ne me sens aucun zèle pour le tripot de la Comédie-française. Je sens que, si j'étais jeune, j'aurais beaucoup de goût pour celui de l'Opéra-co-

mique. On y chante, on y danse, on y dit des ordures; tous les *Contes* de La Fontaine y sont mis sur la scène, et on m'assure qu'on y jouera incessamment le *Portier des Chartreux*, mis en vers par l'abbé Grizel.

Vous croyez bien, monseigneur le maréchal, que je ne serai pas assez imbécille pour disputer contre vous sur la tracasserie concernant les dignités de la troupe du faubourg Saint-Germain. Si j'étais un malavisé et un opiniâtre, je vous dirais que votre lettre du 17 septembre, qui me donnait toute permission, était une réponse à mes requêtes : je vous dirais que ces requêtes étaient fondées sur des représentations du tripot même, et je vous jurerais que Parme et Plaisance n'y avaient aucune part. Mais Dieu me garde d'oser disputer avec vous! vous auriez trop d'avantage, non seulement comme mon héros et comme mon premier gentilhomme de la chambre, mais comme un homme sain, frais, gaillard et dispos, vis-à-vis d'un vieux quinze-vingt malade, qui radote dans son lit au pied des Alpes.

Le chevalier de Boufflers est une des singulières créatures qui soient au monde; il peint en pastel fort joliment. Tantôt il monte à cheval tout seul à cinq heures du matin, et s'en va peindre des femmes à Lausanne; il exploite ses modèles; de là il court en faire autant à Genève, et de là il revient chez moi se reposer des fatigues qu'il a essuyées avec les huguenotes.

J'aurai l'honneur de vous dire que je suis si dégoûté des tripots, que je me suis défait du mien. J'ai démoli mon théâtre; j'en fais des chambres à coucher et à repasser le linge. Je me suis trouvé si vieux, que je renonce aux vanités du monde. Il ne me manque plus que de me faire dévot pour mourir avec toutes les bienséances possibles. J'ai chez moi, comme vous savez, je pense, un jésuite à qui on a ôté ses pouvoirs dès

qu'on a su qu'il était dans mon profane taudis. Son évêque savoyard est un homme bien malavisé; car il risque de me faire mourir sans confession, malheur dont je ne me consolerai jamais. En attendant, je me prosterne devant vous.

A M. DE MAIRAN.

A Ferney, 21 janvier 1765.

Il faut, monsieur, que vous ayez eu la bonté de m'envoyer il y a six mois votre horoscope d'auguste; car M. Thieriot me l'a fait tenir depuis huit jours. Souffrez que je vous remercie en droiture; si je m'adressais à lui, ma lettre ne vous parviendrait qu'en 1766. J'aurais, si je voulais, un peu de vanité; car j'ai toujours été de votre avis sur tout ce que vous avez écrit. Souvenez-vous, je vous prie, de la dispute sur la masse multipliée par le carré de la vitesse. Je soutins votre opinion contre toute la mauvaise foi de Maupertuis qui avait séduit madame du Châtelet. Vous m'avez éclairé de même sur plusieurs points de physique. Je vous trouve partout aussi exact qu'ingénieux. Il n'y a que les Égyptiens sur lesquels je ne me suis pas rendu. J'aime tant les Chinois et Confucius, que je ne peux croire qu'ils tiennent rien du peuple frivole et superstitieux d'Égypte.

De toutes les anciennes nations, l'égyptienne me paraît la plus nouvelle; il me semble impossible que l'Égypte, inondée tous les ans par le Nil, ait pu être un peu florissante avant qu'on eût employé dix ou douze siècles à préparer le terrain. La plupart des régions de l'Asie, au contraire, se prêtaient naturellement à tous les besoins des hommes. Le pays le plus aisément cultivable est toujours le premier habité. Les pyramides

sont fort anciennes pour nous ; mais, par rapport au reste de la terre, elles sont d'hier ; et à l'égard de nous autres Gaulois ou Welches, il n'y a que deux minutes que nous existons : c'est peut-être ce qui fait que nous sommes si enfans.

Adieu, monsieur; vous mériteriez d'exister toujours. Agréez avec votre bonté ordinaire la très-tendre et très-respectueuse reconnaissance de votre, etc.

A M. COLLENOT,

Négociant d'Abbeville, qui avait consulté l'auteur sur l'éducation qu'il devait donner à ses enfans.

A Ferney, 21 janvier 1765.

La personne que M. Collenot a consultée sent très-bien qu'elle ne mérite pas de l'être. Elle croit qu'il ne faut consulter sur l'éducation de ses enfans que leurs talens et leurs goûts. Le travail et la bonne compagnie sont les deux meilleurs précepteurs que l'on puisse avoir. L'éducation des colléges et des couvens a toujours été mauvaise, en ce qu'on y enseigne la même chose à cent enfans qui ont tous des talens différens. La meilleure éducation est sans doute celle que peut donner un père qui a autant de mérite que M. Collenot. Voilà tout ce qu'un vieux malade peut avoir l'honneur de lui répondre.

A M. L'ABBÉ DE SADE.

Au château de Ferney, 3 janvier 1765.

Le second volume (1) m'est arrivé, monsieur ; je vous en remercie de tout mon cœur ; mais M. Fréron vous

(1) Des mémoires sur la vie de Pétrarque.

doit encore plus de remercîmens que moi. Il doit être bien glorieux : vous l'avez cité, et c'est assurément la première fois de sa vie qu'on l'a cru sur sa parole. Mais, comme je suis plus instruit que lui de ce qui me regarde, je puis vous assurer que je n'ai pas seulement lu cet extrait de Pétrarque dont vous me parlez. Il faut que ce Fréron soit un bien bon chrétien, puisqu'il a tant de crédit en terre papale. Vous m'avez traité comme un excommunié. Si la seconde édition de l'*Histoire générale* était tombée entre vos mains, vous auriez vu mes remords et ma pénitence d'avoir pris la rime quartenaire pour des vers blancs. Ces rimes de quatre en quatre n'avaient pas d'abord frappé mon oreille, qui n'est point accoutumée à cette espèce d'harmonie. Je prends d'ailleurs actuellement peu d'intérêt aux vers, soit anciens, soit modernes : je suis vieux, faible, malade.

Nunc itaque et versus et cætera ludicra pono.
(Hor., liv. I, ép. 1, v. 10.)

Je n'en dis pas de même de votre amitié et de l'envie de vous voir : ce sont deux choses pour lesquelles je me sens toute la vivacité de la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, du meilleur de mon cœur et sans cérémonie, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 janvier 1765.

Mon héros, permettez que je prenne la liberté de me vanter auprès de vous de l'honneur que j'ai d'être ami de M. d'Hermenches, fils d'un gros diable de général au service de Hollande, qui s'est battu pendant qua-

rante ans contre les Français; le fils a mieux aimé se battre pour vous. Il est actuellement dans votre service, et il a désiré comme de raison d'être présenté au général qui a le mieux soutenu la gloire de la France. Vous pouvez d'ailleurs le faire votre aide-de-camp auprès de mademoiselle d'Épinay, ou de mademoiselle Doligny, ou de mademoiselle Luzy, attendu que vous ne pouvez pas tout faire par vous-même. De plus, je dois vous certifier que c'est l'homme du monde qui se connaît le mieux en bonne déclamation. J'ai eu l'honnenr de jouer le vieux bonhomme Lusignan avec lui. Il fesait Orosmane à mon grand contentement, et je le prends pour arbitre quand on m'accusera injustement d'avoir donné des préférences à des filles. Il sait plus que personne avec quel enthousiasme je vous suis attaché. Il sait que vous êtes la première de toutes mes passions, et combien je lui envie le bonheur qu'il a de vous faire sa cour.

Agréez, monseigneur, le tendre et profond respect de votre vieux courtisan V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 janvier 1765.

Mon cher ange, d'abord comment va la toux de madame d'Argental? et pourquoi tousse-t-elle? Ensuite je remercie très-humblement M. le duc de Praslin du passe-port.

Ensuite vous saurez que je bataille toujours avec le tyran du tripot; mais vous sentez bien que je serai battu. Il y a de l'aigreur; on ne m'en a jamais dit la raison.

Il me semble, au sujet des roués, qu'il ne serait pas mal d'attendre Pâques. Peut-être l'acteur dont vous me

parlez aura déployé alors des talens qui encourageront le petit ex-jésuite.

Voulez-vous que je vous envoie un *Portatif* sous le couvert de M. le duc de Praslin ? Je ne m'aviserai pas de prendre de ces libertés sans vos ordres précis. Les auteurs de cet ouvrage n'ont pas été assez loin ; ils n'ont fait qu'effleurer les premiers temps du christianisme. Vous savez bien que Paul était une tête chaude ; mais savez-vous qu'il était amoureux de la fille de Gamaliel ? Ce Gamaliel était fort sage ; il ne voulut point d'un fou pour son gendre. Il avait à la vérité de larges épaules ; mais il était chauve et avait les jambes torses ; son grand vilain nez ne plaisait point du tout à mademoiselle Gamaliel. Il se tourna du côté de sainte Thècle, dont il fut directeur : mais en voilà trop sur cet animal.

Mon cher ange, vivez gaîment, et aimez le plus que borgne.

A M. DAMILAVILLE.

28 janvier 1765.

Mon cher frère, mon cher philosophe, en vérité, Jean-Jacques ne ressemble pas plus à Thémistocle que Genève ne ressemble à Athènes, et un rhéteur à Démosthènes. Jean-Jacques est un méchant fou qu'il faut oublier. C'est un chien qui a mordu ceux qui lui ont présenté du pain. Tout ce que j'ai craint, c'est que son infâme conduite n'ait fait tort au nom de *philosophe*, dont il affectait de se parer. Les vrais sages ne doivent songer qu'à être plus unis et plus fermes ; mais je crains leur tiédeur autant que les persécutions. Si nous avions une douzaine d'âmes aussi zélées que la vôtre, nous ne laisserions pas de faire du bien au monde ; mais les philosophes demeurent tranquilles quand

les fanatiques remuent; c'est là l'éternel sujet de nos saintes afflictions.

Il sera difficile de vous faire parvenir des *Evangiles;* j'ai ouï dire qu'il n'y en avait plus. Les auteurs du *Portatif*, qui sont très-cachés, et qu'on ne connaît pas, vous enverront incessamment un exemplaire de la nouvelle édition d'Amsterdam; mais ils veulent savoir auparavant si vous avez reçu un paquet de Besançon.

Mandez-moi, je vous prie, si vous avez fait voir à M. d'Argental ma lettre à madame la duchesse de Luxembourg.

On m'a parlé d'un livre intitulé *le Fatalisme*, qui a paru il y a deux ans, et qu'on attribue à un abbé Pluquet. Je vous supplie de vouloir bien le faire chercher par l'enchanteur Merlin, et de l'adresser par la diligence de Lyon à M. Camp, banquier à Lyon, pour celui qui vous chérira tendrement jusqu'au dernier moment de sa vie.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 29 janvier 1765.

Je ne suis point étonné, mon cher et aimable philosophe militaire, qu'un brave homme devienne poltron quand il est superstitieux et ignorant. On est brave à la guerre par vanité, parce qu'on ne veut pas essuyer de ses camarades le reproche d'avoir baissé sa tête devant une batterie de canons; mais on n'a point de vanité avec la fièvre double tierce. On s'abandonne alors à toute sa misère; on laisse paraître des frayeurs dont on ne rougit point, et un prêtre insolent fait plus de peur qu'une compagnie de cuirassiers. Nous recevons dans le moment votre pâté. Le pâtis-

sier aura beaucoup d'honneur, si ses perdrix sont arrivées sans barbe par le temps pourri que nous essuyons depuis un mois : nous en serons instruits dans quelques heures, et je vous en dirai des nouvelles à la fin de ma lettre.

Mon cher philosophe guerrier, n'envoyez plus de pâtés; il y a trop loin d'Angoulême à Ferney.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier 1765.

Mon divin ange, vous êtes donc aussi l'ange gardien de M. de Moultou; je parle du fils; car, pour le père, je crois que sa vessie lui jouera bientôt un mauvais tour, et qu'il comparaîtra devant les anges de là-haut. Le fils a le malheur d'être ministre du saint Évangile dans le tripot de Genève; c'est son seul défaut. Madame la duchesse d'Enville doit certifier à M. le duc de Praslin que mon petit Moultou est très-philosophe et très-aimable, et point du tout prêtre. Il compte même, en partant de Genève, remercier les pédans ses confrères, et renoncer au plus sot des ministères.

Il craint toujours, et à mon avis très-mal à propos, qu'on ne lui fasse des chicanes en Languedoc, pour avoir prêché la doctrine de Calvin sur les bords du lac Léman. Il supplie très-humblement M. le duc de Praslin de vouloir bien mettre dans le passe-port :

« Pour le sieur de Moultou et son fils, bourgeois de « Genève, avec sa femme et ses enfans. »

Permettez qu'aujourd'hui je ne vous parle que des Moultou, et que je réserve les roués pour une autre occasion. Vous me feriez grand plaisir de me dire si madame d'Argental ne tousse plus. Voulez-vous bien

faire agréer à M. le duc de Praslin mes tendres et profonds respects?

A M. DAMILAVILLE.

1er février 1765.

Mon cher frère, voici une grâce temporelle que je vous demande; c'est de faire parvenir à M. de Laleu ce paquet, qui est essentiel aux affaires de ma famille. Les philosophes ne laissent pas d'avoir des affaires mondaines à régler. Jean-Jacques n'est chargé que de sa seule personne, et moi je suis chargé d'en nourrir soixante-dix : cela fait que quelquefois je suis obligé d'écrire à M. de Laleu des mémoires qui ne sont pas du tout philosophiques. Vous ne savez pas ce que c'est que la manutention d'une terre qu'on fait valoir. Je rends service à l'état sans qu'on en sache rien. Je défriche des terrains incultes; je bâtis des maisons pour attirer les étrangers; je borde les grands chemins d'arbres à mes dépens, en vertu des ordonnances du roi que personne n'exécute : cette espèce de philosophie vaut bien, à mon gré, celle de Diogène.

Est-il possible que vous n'ayez pas encore reçu le petit paquet qui doit vous être venu par Besançon? Je prendrai mes mesures pour vous faire parvenir ceux que je vous destine, par le premier Anglais qui partira de Genève pour Paris.

Vous m'avez parlé des Délices : je deviens si vieux et si infirme, que je ne peux plus avoir deux maisons de plaisance; et l'état de mes affaires ne me permet plus cette dépense, qui est très-grande dans un pays où il faut combattre sans cesse contre les élémens. Je me déferai donc des Délices, si je peux parvenir à un

arrangement raisonnable, ce qui est encore très-difficile.

Je vous ai prié, mon cher frère, de me faire avoir *le Fatalisme*, par l'enchanteur Merlin. S'il y peut ajouter le *Judicium Franciscorum*, il me fera grand plaisir; mais me laissera-t-on mourir sans avoir le *Dictionnaire philosophique* complet?

J'envoie votre lettre à Esculape-Tronchin, qui vous exhortera sans doute à la persévérance. On commence aujourd'hui la *Destruction du petit théologien;* je voudrais bien savoir quel est ce maraud-là.

Je crois que c'est un prêtre janséniste qui est l'auteur d'une des pièces d'éloquence que vous m'avez envoyées; et je soupçonne, non sans raison, le petit abbé d'Estrées, qui ferait bien mieux de servir à boire de bon vin de Champagne, comme son père, que de succéder au ministère d'Abraham Chaumeix. Il n'y a pas, Dieu merci, l'ombre du sens commun dans ce ridicule chiffon.

Adieu, mon cher philosophe, mon cher frère.

A M. DE CIDDEVILLE.

4 février 1765.

J'ai été quelque temps aveugle, mon cher et ancien ami, et à présent j'ai le quart de mes deux yeux. C'est avec ce quart que mon cœur tout entier vous écrit. Vous faites un bel éloge du jour de l'an, mais je vous aime toute l'année, et tous les jours sont pour moi les kalendes de janvier.

Il est très-vrai que le gâteau des rois est une cérémonie païenne; mais quel usage ne l'est pas? Processions, images, encens, cierges, mystères, tout, jusqu'à la confession, est pris dans l'antiquité. Les Welches

n'ont rien à eux en propre, pas même *le Cid*, qui est tout entier de deux auteurs espagnols; pas même le *Soyons ami*, *Cinna*, qui est de Sénèque. Je ne connais guère que le *qu'il mourût* et le cinquième acte de *Rodogune* qui soient de l'invention du grand Corneille. Ni les *Fables*, ni les *Contes* de la Fontaine, ni l'*Art poétique* ne sont nés chez nous; presque toutes nos beautés et nos sottises sont d'après l'antique. Nous sommes venus tard en tout. A peine commençons-nous à ouvrir les yeux en physique, en finance, en jurisprudence, et même dans la discipline militaire; aussi avons-nous été battus et ruinés: mais l'opéra comique console de tout.

Vous renoncez donc à Paris pour cet hiver, mon cher ami; et moi j'y ai renoncé depuis quinze ans pour le reste de ma vie, et je compte n'avoir véritablement vécu que dans la retraite. On parle à Paris et on ne pense guère; la journée se passe en futilités: on ne vit point pour soi, on y meurt oublié sans avoir vécu. Peut-être du temps d'Andromaque, d'Iphigénie, de Phèdre, des belles fêtes de Louis XIV, d'Armide et du passage du Rhin, Paris méritait-il la curiosité d'un honnête homme; mais les temps sont un peu changés: les billets de confession, le serrurier, le maréchal (1), les deux vingtièmes, le réquisitoire sur l'inoculation ne méritent pas le voyage.

D'Alembert a fait un petit livre sur la destruction des jésuites, et c'est presque le seul ouvrage marqué au bon coin depuis trente ans. Il est plus philosophique que *les Provinciales*, et peut-être aussi ingénieux. Ce d'Alembert n'est pas Welche, c'est un vrai Français.

Vivez, mon cher ami, et comptez que vous n'êtes

(1) Opéra comique de Quétant.

pas plus aimé vers la rivière de Seine que vers les Alpes.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 février 1765.

Mon divin ange, je ne vous croyais pas si ange de ténèbres que le dit cet abominable fou de Vergy. Je me souviens bien que Rochemore vous appelait *furie*, mais c'était par antiphrase, comme disent les doctes. Je ne crois pas que ce Vergy trouve beaucoup de partisans, ni même de lecteurs. Je ne crois pas qu'il y ait un plus ennuyeux coquin. N'est-ce pas un parent de Fréron ? Dites-moi, je vous prie, si on joue quelquefois *l'Écossaise;* j'ai peur qu'elle ne soit au rang des pièces que le tyran du tripot empêche de jouer par sa belle disposition des rôles. Je lui ai écrit en dernier lieu, je lui écrirai encore. J'ai peur qu'une grande actrice, dont on m'a envoyé la médaille, ne soit pas absolument dans vos intérêts. Je reconnais votre cœur au combat qu'il éprouve entre la reconnaissance et la tyrannie tripotière. Je suis à peu près dans le même cas que vous ; mais, étant plus vieux, je suis un peu plus indifférent. Me voici dans mon moment d'apathie, même pour les roués. Avertissez-moi, je vous prie, mon cher ange, quand vous aurez quelque bon acteur ; cela me ressuscitera peut-être.

Vous m'avez fait espérer que mon petit prêtre apostat Moultou, qui est un des plus aimables hommes du monde, serait nommé dans le passe-port. J'attends cette petite faveur avec un peu de douleur, car je serai très-fâché qu'il nous quitte. Il aime la comédie à la fureur; je ne suis pas de même. Il y a des prêtres qui se dégoûtent de dire la messe ; je ne suis pas moins dégoûté des Dé-

lices; les tracasseries de Genève me sont insipides; et, m'étant aperçu que je n'ai qu'un corps, j'ai conclu qu'il ne me fallait pas deux maisons; c'est bien assez d'une. Il y a des gens qui n'en ont point du tout, et qui valent mieux que moi.

Tout Ferney s'intéresse bien fort à la toux de madame d'Argental. Les deux anges ont ici des autels.

A M. DAMILAVILLE.

13 février 1765.

MON cher frère, ce n'est pas moi qui suis marié, c'est Gabriel Cramer. Il a une femme qui a beaucoup d'esprit, et qui a été enchantée de *la Destruction*; ma nièce a beaucoup d'esprit aussi, mais elle n'en a rien lu.

Un de mes amis de Franche-Comté vous envoya un gros paquet il y a quelques semaines; j'ignore si c'est pour son vingtième, mais je vois que vous n'avez point reçu le paquet. J'ai peur qu'il n'y ait des esprits malins qui se plaisent à troubler le commerce des pauvres mortels.

Permettez, mon cher frère, que je vous adresse cette consultation pour M. de Beaumont, et cette lettre pour M. de Lavaysse; je l'ai décachetée afin que vous la lisiez. Vous serez convaincu que la raison n'a pas encore fait de grands progrès chez les Languedochiens, et qu'ils tiennent toujours un peu des Visigoths.

Ne soyez point étonné que je quitte ma maison de campagne dans le pays génevois: je suis vieux, je n'ai qu'un corps, je ne peux plus avoir deux maisons; je passe la moitié de mon temps dans mon lit, et ce n'est pas la peine d'en changer, je n'aime pas d'ailleurs à me

mêler des affaires de la parvulissime. J'ai renoncé aux vanités du monde.

J'ai reçu *le Fatalisme;* et, en parcourant une page, j'ai trouvé deux ou trois sottises de prime-abord; mais je les pardonnerai, si je trouve quelque chose de raisonnable. Je vois avec douleur que vous n'avez pas reçu un paquet de Franche-Comté. Ceux de Metz auraient le même sort. La raison est bien de contrebande. Consolons-nous tous deux en aimant passionnément cette infortunée.

Adieu, mon cher philosophe. *Écr. l'inf.*

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

20 février 1765.

Je vous remercie bien tard, mon cher confrère en Apollon; mais assurément je vous remercie de tout mon cœur de l'amitié que vous me témoignez dans toutes les occasions. Il est vrai que j'ai peu d'obligation à M. Robinet. C'est un grand indiscret sans doute que ce M. Robinet qui publie ainsi les secrets des gens qu'il ne connaît pas, et le tout pour vingt-cinq louis d'or; en vérité, c'est trop payé. Encore s'il avait imprimé fidèlement mes secrets, il n'y aurait que demi-mal; il ressemble aux honnêtes gens qui pendent les autres en effigie; ils ne s'embarrassent pas que le portrait soit ressemblant. Les beaux vers que vous avez bien voulu faire pour moi me consolent; vous faites mon apothéose quand d'autres me damnent. Ma santé et ma vue s'affaiblissent tous les jours. Je serai bien fâché de mourir sans avoir pu souper entre vous et M. Damilaville, à qui j'adresse ce petit billet pour vous. Je supprime toutes les cérémonies, le sentiment ne les admet pas.

A M. DAMILAVILLE.

20 février 1765.

Mon cher frère, j'ai lu une partie de ce Pluquet: cet homme est ferré à glace sur la métaphysique; mais je ne sais s'il n'a pas fourni un souper, dont plusieurs plats seraient assez du goût des spinosistes. Je voudrais bien savoir ce que les d'Alembert et les Diderot pensent de ce livre.

La Destruction doit être partie, ou partira à la fin de cette semaine. Je ne suis pas exactement informé; trois pieds de neige interrompent un peu la communication. Je crois que cette neige refroidira les esprits de Genève qui étaient un peu échauffés; on disputera, mais il n'y aura point de guerre civile.

Je crois que j'ai très-bien pris mon temps pour me tirer de la cohue, et pour me défaire des Délices, d'autant plus que mon bail était fini, et que je ne l'avais pas renouvelé. Un M. Labat, qui avait dressé les articles du contrat, me fesait quelques difficultés, comme vous l'avez pu voir. Ces difficultés ont dû vous paraître extraordinaires, aussi bien que le contrat même. On ne ferait pas de tels marchés en France; celui-là est plus juif que calviniste.

Je me flatte que tout s'accommodera à l'amiable, et beaucoup plus facilement que les affaires de Genève. MM. Tronchin, qui sont mes amis, m'y aideront; mais je serai toujours bien aise d'avoir le sentiment de M. Élie de Beaumont au bas de mes questions. J'attends avec impatience son mémoire pour les Calas. Voilà un véritable philosophe; il venge l'innocence opprimée, il n'écrit point contre la comédie, il n'a point un orgueil révoltant, il n'est point le délateur de ceux dont

il a dû être l'ami et le défenseur. Le cœur me saigne de deux grandes plaies; la première, que Rousseau soit fou; la seconde, que nos philosophes de Paris soient tièdes. Dieu merci, vous ne l'êtes pas. Vous m'avez glissé deux lignes dans votre lettre du 12 de février qui font la consolation de ma vie.

Je soupçonne que le paquet de Franche-Comté est tombé entre les mains des barbares; il faut mettre cette petite tribulation aux pieds du crucifix. Je me recommande à vos saintes prières. J'entre aujourd'hui dans ma soixante et douzième année, car je suis né en 1694, le 20 de février, et non le 20 de novembre, comme le disent les commentateurs mal instruits. Me persécutera-t-on encore dans ce monde, à mon âge? cela serait bien welche. Je me flatte au moins qu'on ne me fera pas grand mal dans l'autre.

Adieu, mon cher frère; je vous embrasse bien tendrement.

A M. COLLINI.

A Ferney, 20 février 1765.

Mon cher ami, j'entre aujourd'hui dans ma soixante et douzième année, en dépit de mes estampes qui me donnent quelques jours de moins. Ce n'est pas sans peine que j'ai attrapé cet âge. Je n'ai presque point quitté mon lit depuis deux mois. Vous m'avez vu bien maigre, je suis devenu squelette; je m'évapore comme du bois sec enflammé, et je serai bientôt réduit à rien.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de S. A. E. Je veux qu'elle sache que je mourrai son admirateur, son attaché, son obligé.

Dites-moi si vous avez trois pieds de neige à Manheim comme nous sur les bords du lac Léman? Avez-

vous de beaux opéras? J'avais un pauvre petit théâtre, grand comme la main; je viens de le faire abattre. Vous voyez que j'ai renoncé au démon et à ses pompes. La Métrie a fait *l'Homme-machine et l'Homme-plante*: il est triste de n'être qu'une plante du pays de Gex; j'aurais végété plus agréablement à Schwetzingen.

Adieu; aimez-moi pour le peu de temps que j'ai encore à exister et à sentir.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 20 février 1765.

MON grand acteur, je proteste contre *Adélaïde* par bien des raisons: une des plus fortes, c'est qu'il n'est pas permis d'imputer à un prince du sang un crime qu'il n'a pas commis; cette fiction révolta le public et m'obligea de changer la pièce. L'aventure sur laquelle cette pièce est fondée arriva en effet à un duc de Bretagne, mais non à un prince du sang de France. Les gens sensés, qui savent l'histoire, seront révoltés à la cour, je vous en avertis. Je présente cette lettre à M. le duc de Duras. Je le supplie très-instamment de faire jouer *le duc de Foix*, que je crois incomparablement moins mauvais qu'*Adélaïde*.

Mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits, vous fera de petits Corneille, qui vous donneront de bonnes tragédies dont vous avez besoin. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

J'ajoute à ma lettre qu'il y a encore dans cette *Adélaïde* un héros blessé dans le combat; que cette blessure, étant absolument inutile au dénoûment, n'est qu'une puérilité; que cela peut gâter une pièce. Il faut m'en croire quand je me condamne moi-même. Je vous demande en grâce de montrer cette lettre à M. le duc

de Duras. Bonsoir ; je suis fort occupé avec Pierre Corneille : il me fait trouver Racine admirable.

A M. BERGER.

A Ferney, 25 février 1765.

J'AI été touché, monsieur, de votre lettre du 12 de février. On m'a dit que vous êtes dévot ; cependant je vous vois de la sensibilité et de l'honnêteté.

Vous m'apprenez que vous avez été taillé de la pierre il y a douze ans ; je vous félicite de vivre, si vous trouvez la vie plaisante. J'ai toujours été affligé que, dans le meilleur des mondes possibles, il y eût des cailloux dans les vessies, attendu que les vessies ne sont pas plus faites pour être des carrières que des lanternes ; mais je me suis toujours soumis à la Providence. Je n'ai point été taillé ; mais j'ai eu et j'ai ma bonne dose de mal en autre monnaie. Chacun a la sienne : il faut savoir mourir et souffrir de toutes façons.

Vous me mandez qu'on a imprimé je ne sais quelles lettres que je vous écrivis il y a plus de trente années (1) : vous m'apprenez qu'elles étaient tombées entre les mains d'un nommé Vaugé qui n'en peut répondre, attendu qu'il est mort. Si ces lettres ont été son seul héritage, je conseille aux hoirs de renoncer à la succession. J'ai lu ce recueil, je m'y suis ennuyé ; mais j'ai assez de mémoire dans ma soixante et douzième année pour assurer qu'il n'y a pas une seule de ces lettres qui ne soit falsifiée. Je défie tous les Vaugé, morts ou vivans, et tous les éditeurs de rapsodies de montrer une seule page de ma main qui soit conforme à ce que l'on a eu la sottise d'imprimer.

(1) Dans les *Lettres secrètes de M. de Voltaire*, publiées par M. L. B. (Robinet).

Il y a environ cinquante ans qu'on est en possession de se servir de mon nom. Je suis bien aise qu'il ait fait gagner quelque chose à de pauvres diables : il faut que le pauvre diable vive; mais il faudrait au moins qu'il me consultât pour gagner son argent plus honnêtement. Vous m'apprenez, monsieur, que l'auteur de l'*Année littéraire* a fait usage de ces lettres; mais vous ne me dites pas quel usage, et si c'est celui qu'on fait ordinairement de ses feuilles. Tout ce que je peux vous répondre, c'est que je n'ai jamais lu l'*Année littéraire*, et que je suis trop propre pour en faire usage.

Vous craignez que l'impression de ces chiffons ne me fasse mourir de chagrin. Rassurez-vous : j'ai de bons parens qui ne m'abandonnent pas dans ma vieillesse décrépite. Mademoiselle Corneille, bien mariée et devenue ma fille, a grand soin de moi. J'ai dans ma maison un jésuite qui me donne des leçons de patience; car, si j'ai haï les jésuites lorsqu'ils étaient puissans et un peu insolens, je les aime quand ils sont humiliés. Je ne vois d'ailleurs que des gens heureux : cela ragaillardit. Mes paysans sont tous à leur aise : ils ne voient jamais d'huissiers avec des contraintes. J'ai bâti, comme M. de Pompignan, une jolie église où je prie Dieu pour sa conversion ou celle de Catherin Fréron. Je le prie aussi qu'il vous inspire la discrétion de ne plus laisser prendre de copies infidèles des lettres qu'on vous écrit. Portez-vous bien. Si je suis vieux, vous n'êtes pas jeune. Je vous pardonne de tout mon cœur votre faiblesse; j'ai pardonné à d'autres jusqu'à l'ingratitude. Il n'y a que la méchanceté orgueilleuse et hypocrite qui m'a quelquefois ému la bile; mais à présent rien ne me fait de la peine que les mauvais vers qu'on m'envoie quelquefois de Paris. J'ai l'honneur d'être, comme il y a trente ans, votre, etc.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT, AVOCAT.

A Ferney, 27 février 1765.

Mes yeux ne peuvent guère lire, monsieur; mais ils peuvent encore pleurer, et vous m'en avez bien fait apercevoir. Je ne sais pas quelle impression fesaient sur les Romains les oraisons pour Cluentius et pour Roscius Amérinus; mais il me paraît impossible que votre mémoire ne porte pas la conviction dans l'esprit des juges et l'attendrissement dans les cœurs. Je suis sûr que ce malheureux David est actuellement rongé de remords. Jouissez de l'honneur et du plaisir d'être le vengeur de l'innocence. Toute cette affaire vous a comblé de gloire. Il ne reste plus aux Toulousains qu'à vous faire amende honorable en abolissant pour jamais leur infâme fête, en jetant au feu les habits des pénitens blancs, gris et noirs, et en établissant un fonds pour la famille Calas; vous avez affaire à d'étranges Visigoths.

M. Damilaville vous a-t-il parlé d'une autre famille de protestans exécutée en effigie à Castres, fugitive vers notre Suisse, et plongée dans la misère pour une aventure presque toute semblable à celle des Calas? On croit être au siècle des Albigeois quand on voit de telles horreurs. On dit que nous sommes au siècle de la philosophie; mais il y a encore cent fanatiques contre un philosophe. Jugez quelles obligations nous vous avons.

Mille respects, je vous prie, à madame de Beaumont, qui est digne de vous appartenir.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 février 1765.

Mon cher ange, il y a des monstres, et ce Vergy est un des plus plats monstres qui aient jamais existé. Ses horribles impertinences sont déjà oubliées pour jamais. C'est le sort de tous ces malheureux, qui se croient quelque chose parce qu'ils ont appris à lire et à écrire, et qui ne savent pas que la condition d'un honnête laquais est infiniment supérieure à leur état.

Je fais toujours d'humbles représentations au tyran du tripot. En vérité, je commence à croire qu'il n'y a point d'autres fondemens de vos querelles que la concurrence du pouvoir suprême. Il me paraît ulcéré de ce que je me suis adressé à vous, et non pas à lui, dans le temps que vous étiez à Paris, lui à Bordeaux. J'ai nié fortement, j'ai soutenu que j'avais envoyé à Grandval, sous son bon plaisir, les provisions comiques. Ce procès ne finit point; le tyran est toujours dans une colère à faire pouffer de rire. Je soutiens mon bon droit avec une véhémence douloureuse et pathétique; et je ne désespère pas qu'à la fin mon innocence ne l'emporte sur sa tyrannie.

Oserais-je vous supplier, mon divin ange, de dire à M. de Belloy combien je suis enchanté de son succès? Vous souvenez-vous d'une demoiselle Choiseul qui, étant près de mourir, et ne pouvant plus coucher avec son amant, pria une de ses amies de coucher avec le sien en sa présence, afin de voir deux heureux avant sa mort. Je suis à peu près dans ce cas; je baisse à un point que cela fait pitié. J'ai actuellement chez moi, pour me ragaillardir, un jeune M. de Villette qui sait tous les vers qu'on ait jamais faits, et qui en

fait lui-même, qui chante, qui contrefait son prochain fort plaisamment, qui fait des contes, qui est pantomime, qui réjouirait jusqu'aux habitans de la triste Genève. Dieu m'a envoyé ce jeune homme pour me consoler dans mon dépérissement et pour égayer ma décrépitude. Le nombre d'originaux qui me passent par les mains est inconcevable. Quand je considère les montagnes de neige dont je suis environné de tous côtés, je n'imagine pas comment les gens aimables peuvent aborder. Voilà assurément une drôle de destinée.

Avouez-moi donc que madame d'Argental ne tousse plus. Tout le monde tousse dans mon pays. Nous sommes en Sibérie l'hiver, et à Naples l'été.

J'ai été bien attendri du mémoire d'Élie (1). J'espère que David paiera pour le parlement de Toulouse. Tous les David m'ont toujours paru de méchantes gens. Savez-vous bien que j'ai encore sur les bras une aventure pareille (2)? Mais, comme on n'a été roué cette fois-ci qu'en effigie, et qu'il n'y a qu'une famille entière réduite à la dernière misère, cela ne vaut pas la peine qu'on en parle.

Je rends grâce à M. Marin d'avoir envoyé mes secrets en Hollande; je crois que son respect pour vous n'y a pas peu contribué.

Mes divins anges, respect et tendresse.

Je crains toujours que mon maudit curé ne me joue quelque tour pour mes dîmes.

(1) Pour les Calas.

(2) L'affaire de Sirven, t. XXIII, p. 259 et 267.

A M. DAMILAVILLE.

27 février 1765.

Mon cher frère, j'ai oublié dans mes lettres de vous demander quel est l'honnête homme qui veut avoir le recueil de mes bagatelles. Voulez-vous bien joindre à toutes vos bontés celle de faire acheter un exemplaire chez l'enchanteur Merlin, et de mettre cette petite dépense sur le compte de ce que je vous dois?

J'apprends que la pièce de mon ami du Belloy a beaucoup de succès, je souhaite qu'elle soit aussi pathétique que le mémoire de M. de Beaumont; ce serait bien là le cas de crier *l'auteur! l'auteur!* Pour moi, si j'étais à l'audience quand on jugera les Calas, je crierais *Beaumont! Beaumont!*

Voici un petit billet que j'ai l'honneur de lui écrire. Permettez que j'y ajoute ma réponse à M. Berger, qui s'est avisé de m'écrire, au bout de trente ans, au sujet de mes prétendues lettres secrètes. Dieu merci on les a renvoyées en Hollande.

M. Blin de Sainmore me parle d'une édition de Racine, avec des commentaires (1) qu'on entreprend par souscription. On ne me dit point quel est l'auteur de ces commentaires, mais je souscris aveuglément.

Toutes les honnêtes gens de Genève regardent Jean-Jacques comme un monstre. Pour moi, je ne le regarde que comme un fou; je le crois malheureux à proportion de son orgueil, c'est-à-dire qu'il est l'homme du monde le plus à plaindre.

On dit que Fréron est au Fort-l'Évêque; si cela est, *absolvit nunc pœna deos* (2).

(1) Par Luneau de Bois-Germain.

(2) Claudien contre Rufin.

Je me suis informé exactement des papiers qu'on vous avait envoyés de Franche-Comté; je peux vous répondre par la poste sous l'enveloppe de M. Raymond, directeur des postes à Besançon. Apparemment qu'il y a dans ce monde des harpies qui mangent le dîner des philosophes. Je deviens bien faible ; mais mon zèle devient tous les jours plus fort. Mon regret en mourant sera de n'avoir pu crier avec vous dans un souper : *Ecr. l'inf.*

Bonsoir, mon très-cher frère.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 février 1765.

Mon héros, si vous êtes assez sûr de votre fait pour qu'on hasarde de vous envoyer le livre diabolique que vous demandez, les gens que j'ai consultés disent qu'ils vous en feront tenir un exemplaire par la voie de Lyon; cela est très-rare, mais on en trouvera pour vous. Je serais bien fâché d'ailleurs qu'on me soupçonnât d'avoir la moindre part au *philosophique Portatif.* M. le duc de Praslin, qui connaît parfaitement mon innocence, a assuré le roi que je n'étais point l'auteur de ce pieux ouvrage; ainsi n'allez pas, s'il vous plaît, me défendre comme Scaramouche défendait Arlequin, en avouant qu'il était un ivrogne, un gourmand, un débauché attaqué de maladies honteuses, et s'excusant avec Arlequin en lui disant que c'étaient des fleurs de rhétorique.

Je n'entends rien aux plaintes que les Bretons font de moi; elles sont apparemment aussi bien fondées que leurs griefs contre M. le duc d'Aiguillon. Je n'ai jamais rien écrit de particulier sur la Bretagne dans mes bavarderies historiques; les Périgourdins et les Basques seraient aussi bien fondés à se plaindre.

A l'égard du tripot, il est vrai que j'ai demandé mon congé, attendu que je suis entré dans ma soixante et douzième année, en dépit de mes estampes qui, par un mensonge imprimé, me font naître le 20 de novembre, quand je suis né le 20 de février. Il est vrai que la faction ennemie du conseil de Genève trouva mauvais, il y a quelques années, que les enfans des magistrats de la plus illustre et de la plus puissante république du monde se déshonorassent au point de venir jouer quelquefois la comédie chez moi, dans le petit et profane royaume de France; mais on se moqua de ces polissons. Ce n'est pas assurément pour eux que j'ai détruit mon théâtre; c'est pour avoir des chambres de plus à donner, et pour loger votre suite, si jamais vous accompagnez madame la comtesse d'Egmond sur les frontières d'Italie. Je me défais de mes Délices pour une autre raison; c'est qu'ayant la plus grande partie de mon bien sur M. le duc de Wirtemberg, et mes affaires n'étant pas absolument arrangées avec lui, j'ai craint de mourir de faim aussi bien que de vieillesse. Pardonnez, mon héros, la naïveté avec laquelle je prends la liberté de vous exposer toutes mes pauvres petites misères.

Je vous dirai toujours très-véritablement que je m'adressai à Grandval, c'est à lui seul que j'écrivis en vertu du privilége que vous m'aviez confirmé; que je mis dans ma lettre ces propres mots : *Avec l'approbation de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre.*

Je vous prie de considérer que je puis avoir besoin avant ma mort de faire un petit voyage à Paris, pour mettre ordre aux affaires de ma famille; que peut-être c'est un moyen d'exciter quelques bontés pour moi, que de procurer quelques petits succès à mes anciennes sottises théâtrales, et que je ne peux obtenir ce succès

qu'avec les meilleurs acteurs. Je me mets entièrement sous votre protection. On m'a mandé que *Nanine* avait été jouée détestablement, et reçue de même. Vous savez que tout dépend de la manière dont les pièces sont représentées, et vous ne voudriez pas m'avilir. Voyez donc si vous voulez me permettre de vous envoyer la distribution de mes rôles, d'après la voix publique, qu'il faut toujours écouter. Ayez pitié d'un vieux quinze-vingt qui vous est attaché depuis cinquante années avec le plus tendre respect.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 mars 1765.

Mon cher frère, je crois que je ne pourrai faire partir la réponse de M. Tronchin que mercredi 9 de ce mois. Je serai bien étonné s'il vous ordonne autre chose que les adoucissans et du régime; mais ce qui est sûr, c'est qu'il s'intéressera bien vivement à votre santé. Il est philosophe, et il sait que vous l'êtes. Nous sommes tous frères. Saint Luc était le médecin des apôtres, et Tronchin est le nôtre. Il me semble toujours que c'est une extrême injustice dans le meilleur des mondes possibles que je ne vous connaisse que par lettres. Je vous assure que, si je pouvais m'échapper, je viendrais faire une petite course à Paris incognito, souper trois ou quatre fois avec vous et les plus discrets des gens de bien, et m'en retourner content.

J'ai vu quelques échantillons de la pièce dont vous me parlez (1). Apparemment que l'on n'a pas choisi ce qu'il y a de meilleur, et que le nouvelliste n'est pas

(1) *Le Siége de Calais*, par du Belloy.

l'intime ami de l'auteur. Je m'intéresse fort à son succès : c'est un homme de mérite, et qui n'est pas à son aise.

La Destruction doit arriver bientôt : faites bien mes complimens, je vous prie, au destructeur; et encouragez-le à détruire. On m'a parlé d'un manuscrit de feu l'abbé Bazin, intitulé *la Philosophie de l'histoire* (1), dans lequel l'auteur prouve que les Egyptiens, et surtout les Juifs, sont un peuple très-nouveau. On dit qu'il y a des recherches très-curieuses dans cet ouvrage. Je crois qu'on achève actuellement de l'imprimer en Hollande, et que j'en aurai bientôt quelques exemplaires. Je vous prépare une petite cargaison pour le mois de mai.

J'ai quelque espérance dans l'*Histoire de la destruction des jésuites ;* mais on n'a coupé qu'une tête de l'hydre. Je lève les yeux au ciel, et je crie *écr. l'inf.*

A M. DAMILAVILLE.

8 mars 1765.

Mon cher frère, vous m'apprenez deux nouvelles bien intéressantes; on juge les Calas, et le généreux Élie veut encore défendre l'innocence des Sirven. Cette seconde affaire me paraît plus difficile à traiter que la première; parce que les Sirven se sont enfuis, et hors du royaume; parce qu'ils sont condamnés par contumace; parce qu'ils doivent se représenter en justice; parce qu'enfin, ayant été condamnés par un juge subalterne, la loi veut qu'ils en appellent au parlement de Toulouse.

C'est au divin Elie à savoir si l'on peut intervertir

(1) Tome II.

l'ordre judiciaire, et si le conseil a les bras assez longs pour donner cet énorme soufflet à un parlement. Je crois qu'en attendant, il ne serait pas mal de lâcher quelques exemplaires d'une certaine lettre (1) sur cette affaire.

Quant à celle que j'ai écrite à Ciddeville (2), il est discret, et je lui ai bien recommandé de se taire. Je dis ici à tout le monde que *la Destruction* est d'un génie supérieur, et que cependant elle n'est pas de M. d'Alembert. Quoi qu'il en soit, les nez fins le flaireront à la première page. Tout l'ouvrage sent l'Archimède-Protagoras d'une lieue loin. Qu'il dorme en paix; la nation le remerciera avant qu'il soit peu.

J'ai reçu le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous remercie tendrement, malgré vous et vos dents, de toutes les bontés que vous avez pour moi.

Vous me mandez que Paris est ivre; on craint qu'ayant cuvé son vin, il ne lui reste une grande pesanteur de tête.

Je lirai l'*Homme éclairé par ses besoins* (3). J'ai grand besoin qu'on m'éclaire, et j'espère que le livre n'est pas un amas de lieux communs. Un livre n'est excusable qu'autant qu'il apprend quelque chose.

Bonsoir, mon cher frère. Avant de finir, il faut que je vous demande quel cas on fait du *Pyrrhonien raisonnable*, du marquis d'Autrey, qui croit prouver géométriquement le *péché originel.* Pourquoi emploie-t-il toute la sagacité de son esprit à défendre la plus détestable des causes? pourquoi s'est-il déclaré contre Platon-Diderot? J'ai toujours été affligé qu'un certain ton d'enthousiasme et de hauteur ait attiré des

(1) Du 1er mars. Voyez *Politique et Législation*, t. XV.

(2) Du 4 février.

(3) Par Blanchet.

ennemis à la raison. Sachons souffrir, résignons-nous, et surtout *écr. l'inf.*

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 mars 1765.

Mon héros, je fais donc parvenir, suivant vos ordres, à M. Janel, l'ouvrage de Belzébuth que vous voulez avoir, en supposant comme de raison que vous vous entendez avec M. Janel, et qu'il vous donne la permission d'avoir des livres défendus. J'adresse le paquet, à double enveloppe, à M. Tabareau à Lyon, afin que ce paquet ne porte pas sa condamnation sur le front avec le timbre d'une ville hérétique.

Je vous félicite d'aimer surtout les livres d'histoire. On m'en a promis un de Hollande qui vous fera voir, si vous avez le temps de le lire, combien on s'est moqué de nous en nous donnant des mille et une nuits pour des événemens véritables.

Je vais actuellement vous présenter avec humilité mon petit commentaire sur votre lettre du 3 de mars. Vous avez donc vu ma lettre à M. l'évêque d'Orléans? Vous y aurez vu que je me loue beaucoup de M. l'abbé d'Estrées. Cet abbé d'Estrées vint prendre possession d'un prieuré que M. l'évêque d'Orléans lui a donné auprès de Ferney : il se fit passer pour le petit-neveu du cardinal d'Estrées, et en cette qualité il reçut les hommages de la province. Il m'écrivit en homme qui attendait le chapeau, et m'ordonna de venir lui prêter foi et hommage pour un pré dépendant de son bénéfice.

C'est dommage que votre doyen l'abbé d'Olivet ne se trouva pas là ; il m'aurait obtenu la protection de M. l'abbé d'Estrées, car il le connaît parfaitement. L'abbé d'Estrées lui a servi souvent à boire, lorsqu'il

était laquais chez M. de Maucroi. Cela forme des liaisons dont on se souvient toujours avec tendresse.

Cet abbé d'Estrées, après avoir quitté la livrée, se fit aide-de-camp dans les troupes de Fréron; il composa l'almanach des théâtres; ensuite il se mit à faire des généalogies, et surtout il a fait la sienne.

J'eus le malheur de ne lui point faire de réponse, et même de me moquer un peu de lui. Il s'en alla chez M. de la Roche-Aymon à la campagne; le procureur-général a une terre tout auprès; il ne manqua pas de dire au procureur-général que j'étais l'auteur du *Portatif*. Je parai ce coup comme je le devais. Il est incontestable que le *Portatif* est de plusieurs mains, parmi lesquelles il y en a de respectables et de puissantes; j'en ai la preuve assez démonstrative dans l'original de plusieurs articles écrits de la main de leurs auteurs.

Je vous remercie infiniment, mon héros, d'avoir bien voulu me défendre; il est juste que vous protégiez les philosophes.

Je viens aux reproches que vous me faites de n'avoir pas parlé du débarquement des Anglais auprès de Saint-Malo, et de l'échec qu'ils y reçurent. Je vous supplie de considérer que l'*Essai sur l'Histoire générale* n'entre dans aucun détail de cette dernière guerre; que l'objet est d'indiquer les causes des grands événemens sans aucune particularité; que les conquêtes des Anglais ne contiennent pas quatre pages; que je n'ai même dit qu'un mot de la prise de Belle-Isle, parce que ce n'est pas un objet de commerce, et que cette prise n'influait pas sur les grands intérêts de la France. Je n'ai fait voir les choses, dans ce dernier volume, qu'à vue d'oiseau. Je n'ai guère particularisé que la prise de Port-Mahon; et, en vérité, je ne crois pas que ce soit à mon héros à m'en gronder.

Si j'avais détaillé un seul des derniers événemens militaires, je n'aurais pas manqué assurément de dire comment les Anglais furent repoussés auprès de Saint-Malo, et je ne manquerai pas d'en parler dans la nouvelle édition qu'on va faire.

Vous avez bien raison de dire, monseigneur, que les Génevois ne sont guère sages; mais c'est que le peuple commence à être le maître dans cette petite république. Loin d'être une aristocratie comme Venise, la Hollande et Berne, elle est devenue une démocratie qui tient actuellement de l'anarchie; et si les choses s'aigrissent, il faudra une seconde fois avoir recours à la médiation, et supplier le roi de daigner mettre la paix une seconde fois dans ce petit coin de terre dont il a déjà été le bienfaiteur.

Je finis par le tripot. J'avoue que je suis honteux, dans ma soixante et douzième année, de prendre encore quelque intérêt à ces misères; mais, si la raison que j'ai eu l'honneur de vous alléguer vous touche, je vous aurai beaucoup d'obligation de vouloir bien permettre que les meilleurs acteurs jouent mes faibles ouvrages.

Je vous demande mille pardons de vous importuner de cette bagatelle. Je peux vous assurer et vous jurer par mon tendre et respectueux attachement pour vous que M. d'Argental n'a eu aucune part à la justice que je vous ai demandée. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il est au désespoir d'avoir perdu vos bonnes grâces. Il vous a obligation, il en est pénétré, et il ne se console point que son bienfaiteur le croie un ingrat. Vous savez que le tripot est le règne de la tracasserie.

Quelque bonne âme n'aura pas manqué de l'accuser d'avoir fait une brigue en ma faveur. Je crois que j'ai encore la lettre de Grandval par laquelle il me demandait les rôles que je lui ai donnés; mais, encore

une fois je n'insiste sur rien; je m'en remets à votre volonté et à votre bonté, dans les petites choses comme dans les plus importantes.

Pardonnez à un vieux malade presque aveugle de s'être seulement souvenu qu'il y a un théâtre à Paris. Je ne dois plus songer qu'à mourir tout doucement dans ma retraite au milieu des neiges. C'est à la seule philosophie d'occuper mes derniers jours, et vos bontés feront ma consolation jusqu'au dernier moment de ma vie.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

À Ferney, 14 mars 1765.

MONSIEUR le prince, il faut que vous soyez une bonne âme pour daigner vous souvenir d'un pauvre solitaire au milieu des diètes d'Allemagne et du brillant fracas des couronnemens. Il y a douze ans, Dieu merci, que je n'ai vu que des rois de théâtre, encore même ai-je renoncé à les voir en peinture. J'ai abattu mon petit théâtre. Les calvinistes et les jansénistes ne me reprocheront plus de favoriser l'œuvre de Satan.

J'ai trouvé que, dans ma soixante et douzième année, ces amusemens ne convenaient plus à un malade presque aveugle.

Vraiment, je vous félicite d'avoir à Bruxelles les Griffet et les Neuville; ce sont les jésuites qui avaient le plus de réputation en France. J'en ai un chez moi qui dit fort proprement la messe, et qui joue très-bien aux échecs; il s'appelle Adam, et quoiqu'il ne soit pas le premier homme du monde, il a du mérite. Il avait enseigné vingt ans la rhétorique à Dijon. Je suis fort content de lui, et je me flatte qu'il n'est pas mécontent de moi; il n'a fait que changer de couvent, car vous

sentez bien que la maison d'un homme de mon âge n'est pas bien sémillante. Nous sommes philosophes, nous sommes indépendans; c'en est bien assez. Je cultive la terre dans laquelle je rentrerai bientôt, et je m'amuse à marier des filles, ne pouvant avoir le passe-temps de faire des enfans moi-même.

M. d'Hermenches nous a abandonnés, et vous savez qu'il a quitté le service de Hollande pour celui de la France; il prétend qu'il retrouvera en agrémens ce qu'il perd en argent comptant.

Madame Denis est extrêmement sensible au souvenir dont vous voulez bien l'honorer. Ma petite famille adoptive, qui est augmentée, vous présente aussi ses très-humbles hommages. Je ne vous demande point pardon de ne pas vous écrire de ma main; à l'impossible nul n'est tenu. J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE,

En réponse à une épître en vers qu'il avait adressée à M. de Voltaire sur la réhabilitation de l'infortunée famille des Calas.

15 mars 1765.

Vous savez penser comme écrire :
Les grâces avec la raison
Vous ont confié leur empire ;
L'infâme superstition
Sous vos traits délicats expire.
Ainsi l'immortel Apollon
Charme l'Olympe de sa lyre,
Tandis que les flèches qu'il tire
Ecrasent le serpent Python.
Il est dieu quand par son courage
Ce monstre affreux est terrassé;

Il l'est quand son brillant visage
Rallume le jour éclipsé ;
Mais entre les genoux d'Issé
Je le crois dieu bien davantage.

Moins le hibou de Ferney, monsieur, mérite vos jolis vers, plus il vous en doit de remercîmens. Il s'intéresse vivement à vous; il connaît tout ce que vous valez.

Les erreurs et les passions,
De vos beaux ans sont l'apanage ;
Sous cet amas d'illusions
Vous renfermez l'âme d'un sage.

Je vous retiens pour un des soutiens de la philosophie, je vous en avertis : vous serez détrompé de tout ; vous serez un des nôtres.

Plein d'esprit, doux et sociable,
Ce n'est pas assez, croyez-moi ;
C'est pour autrui qu'on est aimable
Mais il faut être heureux pour soi.

Nous avons une cellule nouvelle, et nous en bâtissons une autre; vous savez combien vous êtes aimé dans notre couvent.

A M. DAMILAVILLE.

15 mars 1765.

Que vous avez une belle âme, mon cher frère! Au milieu des soins que vous vous donnez pour les Calas, vous portez votre sensibilité sur les Sirven. Que n'avons-nous à la tête du gouvernement des cœurs comme le vôtre! Par quel aveuglement funeste peut-on souffrir encore un monstre qui depuis quinze cents ans déchire

le genre humain, et qui abrutit les hommes quand il ne les dévore pas!

M. d'Argental doit recevoir dans quelques jours deux paquets de mort aux rats qui pourront au moins donner la colique à *l'inf*.... Il doit partager la drogue avec vous. Voici le mémoire des Sirven avec la copie des pièces. Il faudra dresser une statue à M. de Beaumont, avec le fanatisme et la calomnie sous ses pieds : il faut que j'aie votre portrait pour le mettre dans ce groupe.

Je crois qu'en effet il ne sera pas mal de publier la lettre qu'un certain V.... vous a écrite sur les Calas et les Sirven; cela pourra préparer les esprits, et on verra ce qu'on pourra faire avec M. d'Argental. M. le premier président de Toulouse est très-bien disposé; il s'agira de voir si M. le vice-chancelier voudra qu'on ôte à ce parlement une affaire qui lui ressortit de plein droit. Les Sirven ont été condamnés à Castres : s'ils vont à Toulouse, n'est-il pas à craindre que des juges irrités ne fassent rouer, pendre, brûler ces pauvres Sirven pour se venger de l'affront que la famille Calas leur a fait essuyer?

Je ferai un mémoire que je vous enverrai; mais ces Sirven sont bien moins instruits des procédures faites contre eux que ne l'étaient les Calas. Ils ne savent rien, sinon qu'ils ont été condamnés, et qu'ils ont perdu tout leur bien. D'ailleurs, n'étant jugés que par contumace, je ne vois pas comment on pourrait faire pour les soustraire à leurs juges naturels.

Le procédé de M. de Beaumont m'inspire de la vénération : son nom d'*Élie* me fait soupçonner qu'il n'est pas d'une famille papiste, et la générosité de son âme me persuade qu'il est un de nos frères. Laissons juger les Calas, ne troublons pas actuellement leur triomphe par une nouvelle guerre. Je me flatte bien que vous

m'apprendrez le plein succès auquel je m'attends; on verra, immédiatement après, ce qu'on pourra faire pour les Sirven. Ce sera une belle époque pour la philosophie, qu'elle seule ait secouru ceux qui expiraient sous le glaive du fanatisme. Remarquez, mon cher frère, qu'il n'y a pas un seul prêtre qui ait aidé les Calas; car, Dieu merci, l'abbé Mignot n'est pas prêtre.

Voulez-vous bien faire parvenir le petit billet ci-joint à la veuve Calas?

Adieu, mon cher frère; vous êtes un homme selon mon cœur; votre zèle est égal à votre raison; je hais les tièdes. *Écr. l'inf.*, *écr. l'inf.*, vous dis-je. Je vous embrasse de toutes mes pauvres forces.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 mars 1765.

Oui, sans doute, mon ange adorable, j'ai été infiniment touché du mémoire du jeune Lavaysse, de sa simplicité attendrissante, et de cette vérité sans ostentation qui n'appartient qu'à la vertu. Je vous demande en grâce de m'envoyer l'arrêt dès qu'il sera prononcé. Vous savez que ce David, auteur de tout cet affreux désastre, était un très-malhonnête homme; le fripon a fait rouer l'innocent; le voilà bien reconnu; il a été destitué de sa place. J'espère qu'il paiera chèrement le sang de Calas.

C'est une étrange fatalité qu'il se trouve en même temps deux affaires pareilles. Je sais que la plupart des calvinistes du Languedoc sont de grands fous; mais ils sont fous persécutés, et les catholiques de ce pays-là sont fous persécuteurs.

J'ai envoyé à M. Damilaville le détail de cette seconde aventure, qu'il doit vous communiquer. Il y a

des malheurs bien épouvantables dans ce meilleur des mondes possibles.

Je suppose, mon cher ange, que vous avez reçu ma lettre à M. Berger, dont j'ignore la demeure, comme j'ignorais son existence. Je vous demande bien pardon de vous avoir importuné d'une lettre pour un homme qui est à la fois indiscret et dévot.

J'ai vu votre Suédois ; il retourne à Paris, et s'est chargé d'un paquet pour vous. Le Génevois qui est chargé d'un autre doit être déjà parti. Je vous supplierai de donner à frère Damilaville les brochures dont vous ne voudrez pas. Je crois qu'il y en a seize, cela fait seize pains bénits pour les fidèles. Songez, je vous en prie, combien la superstition a fait périr de Calas depuis plus de quatorze cents années. Est-il possible que ce monstre ait encore des partisans ? Mon horreur pour lui augmente tous les jours, et je suis affligé quand je vois des gens qui en parlent avec tiédeur.

J'espère que je verrai bientôt *le Siége de Calais* imprimé, et que j'applaudirai avec connaissance de cause. On peut très-bien envoyer par la poste, à Genève, des livres contre-signés ; mais il n'en est pas de même de Genève à Paris : vous permettez l'exportation, mais non pas l'importation.

Je ne sais ce qu'a le tyran du tripot, mais il est toujours plein de mauvaise humeur, et il ne laisse pas de me le faire sentir. L'ex-jésuite prétend qu'il faut qu'il attende encore quelque temps pour revoir les roués ; que les Romains ne sont pas de saison ; qu'il faut attendre des occasions favorables : voyez si vous êtes de cet avis. Je suis d'ailleurs occupé actuellement à augmenter ma chaumière ; et si je m'adressais à Apollon, ce serait pour le prier de m'aider dans le métier de maçon. On dit qu'il s'entend à faire des murailles ;

cependant ses murailles sont tombées comme bien d'autres pièces.

Mais pourquoi M. Fournier souffre-t-il que madame d'Argental tousse toujours? Je me mets à ses pieds; ma petite famille vous présente à tous deux ses respects.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 mars 1765.

DIVINS anges, la protection que vous avez donnée aux Calas n'a pas été inutile. Vous avez goûté une joie bien pure en voyant le succès de vos bontés. Un petit Calas était avec moi quand je reçus votre lettre, et celle de madame Calas, et celle d'Élie, et tant d'autres; nous versions des larmes d'attendrissement, le petit Calaset moi. Mes vieux yeux en fournissaient autant que les siens; nous étouffions, mes chers anges. C'est pourtant la philosophie toute seule qui a remporté cette victoire. Quand pourra-t-elle écraser toutes les têtes de l'hydre du fanatisme!

Vous me parlez des roués; mais le roué Calas est le seul qui me remue. Seriez-vous capables de descendre à lire de la prose au milieu de la foule des vers dont vous êtes entourés? Voici le commencement d'une espèce d'histoire ancienne qui me paraît curieuse. Si elle vous fait plaisir, je tâcherai d'en avoir la suite pour vous amuser; elle a l'air d'être vraie, et cependant la religion y est respectée. N'engagerez-vous pas frère Marin à en favoriser le débit? Je crois que les bons entendeurs pourront profiter à cette lecture; il y a, en vérité, des chapitres fort scientifiques, et le scientifique n'est jamais scandaleux.

Je crois qu'on tousse par tout le royaume; nous tous-

sons beaucoup sur la frontière; c'est une épidémie. Nous espérons bien que M. Fournier empêchera l'un de mes anges de tousser. Tout Ferney, qui est sens dessus dessous, est à vos pieds; et pourquoi est-il sens dessus dessous? c'est que je suis maçon: je bâtis comme si j'étais jeune; mais le travail est une jouissance.

Me sera-t-il permis de vous présenter encore un placet pour un passe-port? Les Génevois m'accablent parce que vous m'aimez; mais je serai sobre sur l'usage que je ferai de vos bontés. Encore ce petit passe-port, je vous en conjure, et puis plus; vous me ferez un plaisir bien sensible; vous ne vous lassez jamais d'en faire.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, le 17 mars 1765.

Mon cher ami, je reconnais votre cœur à la sensibilité que les Calas vous inspirent. Quand j'ai appris le succès, j'ai versé long-temps de ces larmes d'attendrissement et de joie que mademoiselle Clairon fait répandre. Je la trouve bien heureuse cette divine Clairon. Non seulement elle est adorée du public, mais encore Fréron se déchaîne, à ce qu'on dit, contre elle. Elle obtient toutes les sortes de gloire. L'épigramme qu'on a daigné faire contre ce malheureux est aussi juste que bonne, elle court le royaume. On disait ces jours passés, devant une demoiselle de Lyon, que l'ignorance n'est pas un péché; elle répondit par ce petit huitain :

On nous écrit que maître Aliboron
Etant requis de faire pénitence :
« Est-ce un péché, dit-il, que l'ignorance ? »
Un sien confrère aussitôt lui dit : « Non;

On peut très-bien, malgré l'*An littéraire*,
Sauver son âme en se fesant huer;
En conscience, il est permis de braire;
Mais c'est péché de mordre et de ruer. »

Je trouve maître Aliboron bien honoré qu'on daigne parler de lui; il ne devait pas s'y attendre. On m'a mandé de Paris qu'il allait être secrétaire des commandemens de la reine. J'avoue pourtant que je ne le crois pas, quoique la fortune soit assez faite pour les gens de son espèce.

Adieu, mon cher ami; je vieillis terriblement, je m'affaiblis; mais l'âge et les maladies n'ont aucun pouvoir sur les sentimens du cœur. Vivez aussi heureux que vous méritez de l'être. Je vous embrasse tendrement.

A M. BERTRAND,

PREMIER PASTEUR A BERNE.

A Ferney, 19 mars 1765.

Mon cher philosophe, vous n'êtes point de ces philosophes insensibles qui cherchent froidement des vérités; votre philosophie est tendre et compatissante. On a été très-bien informé à Berne du jugement souverain en faveur des Calas; mais j'ai reconnu à certains traits votre amitié pour moi. Vous avez trouvé le secret d'augmenter la joie pure que cet heureux événement m'a fait ressentir. Je ne sais point encore si le roi a accordé une pension à la veuve et aux enfans, et s'ils exigeront des dépens, dommages et intérêts de ce scélérat de David qui se meurt. Le public sera bientôt instruit sur ces articles comme sur le reste. Voilà un événement qui semblerait devoir faire espérer une tolérance uni-

verselle ; cependant on ne l'obtiendra pas sitôt, les hommes ne sont pas encore assez sages. Ils ne savent pas qu'il faut séparer toute espèce de religion de toute espèce de gouvernement; que la religion ne doit pas plus être une affaire d'état que la manière de faire la cuisine; qu'il doit être permis de prier Dieu à sa mode, comme de manger suivant son goût; et que, pourvu qu'on soit soumis aux lois, l'estomac et la conscience doivent avoir une liberté entière. Cela viendra un jour, mais je mourrai avec la douleur de n'avoir pas vu cet heureux temps.

Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

A M. DE CIDDEVILLE.

A Ferney, 20 mars 1765.

Vous étiez donc à Paris, mon cher ami, quand le dernier acte de la tragédie des Calas a fini si heureusement. La pièce est dans les règles. C'est ici à mon gré le plus beau cinquième acte qui soit au théâtre. Toutes les pièces sont actuellement en l'honneur de la France : les maires heureusement réussissent mieux que les capitouls. Le rôle d'Elie de Beaumont est bien beau !

On va donner pour petite pièce *la Destruction des jésuites*. Je ne sais si M. d'Alembert en est l'auteur ; et certainement, s'il ne veut pas l'être, il ne faut pas qu'il le soit. Mais il est venu chez nous ce brave M. d'Alembert, et tous ceux qui ont le plaisir de l'entendre disent : Le voilà, c'est lui; cela est écrit comme il parle. Pour moi, je veux bien croire que ce n'est pas lui; mais je voudrais bien savoir quel homme a pris son style, sa philosophie, sa gaîté, et qui partage avec lui l'héritage de Blaise Pascal, au jansénisme près. Il me paraît, à l'analyse que vous me faites, que vous avez le nez fin; je

gagerais que vous avez raison dans tout ce que vous me dites. On dit que le temps est le seul bon juge ; mais le temps ne décide que d'après des gens comme vous.

Je sais bon gré au président Hénault de n'avoir point parlé de la minutie concernant les bourgeois de Calais. Il est bien clair qu'Edouard III n'avait nulle envie de les faire pendre, puisqu'il leur donna à tous de belles médailles d'or. Au reste, je suis très-aise pour la France, et pour l'auteur qui est mon ami, que *le Siége de Calais* ait un si grand succès ; je souhaite que la pièce soit jouée aussi long-temps que le siége a duré.

Jean-Jacques Rousseau mérite un peu, à ce qu'on dit ici, l'aventure dont Edouard III semblait menacer les six bourgeois de Calais; mais il ne mérite point les médailles d'or. Le prétendu philosophe ne joue que le rôle d'un brouillon et d'un délateur. Il a cru être Diogène, et à peine a-t-il eu l'honneur de ressembler à son chien. Il est en horreur ici.

On dit que messieurs du canton de Shwitz ont fait d'énormes insolences contre le roi ; ces petits cantons-là sont un peu du quatorzième siècle. Je ne vous dis, mon cher ami, que des nouvelles de Suisse ; vous m'en donnez du séjour des agrémens ; on ne peut donner que ce qu'on a. Ma petite chaumière de Ferney est tranquille au milieu de tous ces orages. Je bâtis sur le bord du tombeau, mais je jouis au moins de faire pour madame Denis un château qui vaut mieux que les petits cantons ; elle vous fait mille complimens. Buvez à ma santé, je vous en prie, avec Cicéron de Beaumont et Roscius Garrick. Adieu ; ma tendre amitié ne finira qu'avec ma vie.

A M. DAMILAVILE.

23 mars 1765.

Mon cher frère, voici les ordres que le dieu d'Epidaure signifie à vos amygdales. Portez-vous bien, et jouissez de la force d'Hercule pour écraser l'hydre.

Je suis affligé de n'avoir point encore appris que le roi ait honoré d'une pension l'innocence des Calas.

Vous devez avoir reçu les mémoires de Sirven (1). Rien n'est plus clair ; leur innocence est plus palpable que celle des Calas. Il y avait du moins contre les Calas des sujets de soupçon, puisque le cadavre du fils avait été trouvé dans la maison paternelle, et que le père et la mère avaient nié d'abord que ce malheureux se fût pendu ; mais ici on ne trouve pas le plus léger indice. Que d'horreurs, juste ciel ! On enlève une fille à son père et à sa mère, on la fouette, on la met en sang pour la faire catholique, elle se jette dans un puits, et son père, sa mère, et ses sœurs sont condamnés au dernier supplice !

On est honteux, on gémit d'être homme quand on voit que d'un côté on joue l'opéra comique, et que de l'autre le fanatisme arme les bourreaux. Je suis à l'extrémité de la France, mais je suis encore trop près de tant d'abominations.

Est-il vrai qu'Helvétius est parti pour la Prusse ? du moins ne brûlera-t-on pas ses livres dans ce pays-là.

La Destruction est-elle enfin entre les mains du public ? *A bon entendeur salut* doit être la devise de ce petit livre. Je doute que le *Pyrrhonien raisonnable*

(1) Par Élie de Beaumont.

fasse une grande fortune, quoique l'auteur ait beaucoup d'esprit.

Il y a une petite brochure contre Racine et Boileau, qui ne peut être faite que par un sot, ou du moins par un homme sans goût; et cependant je voudrais bien l'avoir.

Je ne sais ce que c'est que *l'Homme de la campagne.* Il y a dans Genève des lettres de la campagne auxquelles Jean-Jacques a répondu par des lettres de la montagne. C'est un procès qui n'est intéressant que pour des Génevois. Pour *l'Homme de la campagne*, si c'est une satire contre ceux qui se sont retirés du monde, la satire a tort. Les ridicules et les crimes ne sont que dans les villes.

Quand vous verrez l'enchanteur Merlin, faites-lui mes remercîmens : je viens de recevoir les *Contes moraux* de frère Marmontel. J'attends, pour les lire, que j'aie répondu à deux cents lettres, et que mon cœur soit un peu dégonflé de la joie inexprimable que m'ont donnée quarante maîtres des requêtes.

Adieu, mon cher frère.

A M. DE BORDES.

A Ferney, 23 mars 1765.

Il est vrai, mon cher monsieur, que la justification des Calas m'a causé une joie bien pure; elle augmente encore par la vôtre : cette aventure peut désarmer le bras du fanatisme, ou du moins émousser ses armes. Je vous assure que ce n'est pas sans peine que nous avons réussi. Il a fallu trois ans de peines et de travaux pour gagner enfin cette victoire. Jean-Jacques aurait bien mieux fait, ce me semble, d'employer son temps et ses talens à venger l'innocence qu'à faire de malheureux

sophismes et à tenter des moyens infâmes pour subvertir sa patrie. Je doute encore beaucoup qu'il soit l'avocat consultant de Paoli (1). L'auteur de la *Profession de foi* a bien connu ce misérable, qui a le cœur aussi faux que l'esprit, et dont tout le mérite est celui des charlatans qui n'ont que du verbiage et de la hardiesse. On me mande comme à vous, monsieur, que *le Siége de Calais* n'a réussi chez aucun homme de goût : cependant il est bien difficile de croire que la cour se soit si grossièrement trompée. Il est vrai que le prodigieux succès qu'eut le *Catilina* de Crébillon doit faire trembler : vous serez bientôt à portée de juger; je crois que *le Siége* sera levé à Pâques. C'est toujours beaucoup que les Français aient été patriotes à la comédie. C'est une chose singulière qu'il n'y ait aucun trait dans Sophocle et dans Euripide où l'on trouve l'éloge d'Athènes. Les Romains ne sont loués dans aucune pièce de Sénèque le tragique. Je ne crois pas que la mode de donner des coups d'encensoir au nez de la nation dure long-temps au théâtre. Le public, à la longue, aime mieux être intéressé que loué.

Adieu, monsieur : vous m'êtes d'autant plus cher que le goût est bien rare. Je vous ai voué pour la vie autant d'attachement que d'estime.

A M. MARMONTEL.

25 mars 1765.

Mon cher confrère, vos contes sont pleins d'esprit, de finesse et de grâces; vous parez de fleurs la raison, on ne peut vous lire sans aimer l'auteur. Je vous re-

(1) Pascal Paoli voulait rendre la Corse libre, et Butta Fuoco avait demandé à Jean Jacques un projet de constitution.

mercie de toute mon âme des momens agréables que vous m'avez fait passer. Il n'y a pas un de vos nouveaux contes dont vous ne puissiez faire une comédie charmante. Vous savez bien que Michel Cervantes disait que, sans l'inquisition, don Quichotte aurait été encore plus plaisant. Il y a en France une espèce d'inquisition sur les livres qui vous empêchera d'être aussi utile que vous pourriez l'être à l'intérêt de la bonne cause : c'est assurément grand dommage ; mais c'est du moins une grande consolation que les philosophes se tiennent unis, qu'ils conservent entre eux le feu sacré, et qu'ils en communiquent dans la société quelques étincelles. Vous voyez par l'exemple des Calas et des Sirven ce que peut le fanatisme ; il n'y a que la philosophie qui puisse triompher de ce monstre; c'est l'ibis qui vient casser les œufs du crocodile.

Plus J. J. Rousseau a déshonoré la philosophie, plus de bons esprits comme vous doivent la défendre.

Je vous prie de faire mes complimens à M. Duclos et à tous les êtres pensans qui peuvent avoir quelques bontés pour moi. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez du *Siége de Calais;* parlez-moi avec confiance, et soyez sûr que je ne trahirai pas votre secret. On m'en a mandé des choses si différentes, que je veux régler mon jugement par le vôtre. Je ne puis me figurer qu'une pièce si généralement et si long-temps applaudie, n'ait pas de très-grandes beautés. On dit qu'on ne l'aura sur le papier qu'après Pâques, et les nouveautés parviennent toujours fort tard dans nos montagnes. Adieu, mon cher confrère; conservez-moi une amitié dont je sens bien tout le prix.

A M. DAMILAVILLE.

27 mars 1765.

Mon cher frère, vous aurez dans quelque temps la *Philosophie de l'histoire*, et vous y verrez des choses qui sont aussi vraies que peu connues. Cet ouvrage est d'un abbé Bazin, qui respecte la religion comme il le doit, mais qui ne respecte point du tout l'erreur, l'ignorance et le fanatisme.

Quand vous lirez cet ouvrage, vous serez étonné de l'excès de bêtise de nos histoires anciennes, à commencer par celle de Rollin. On dit que le livre est dédié à l'impératrice de Russie, par le neveu de l'auteur. J'aurais bien voulu connaître l'oncle : il me paraît qu'il enfonce le poignard avec le plus profond respect. On peut le brûler pour tout ce qu'il laisse entendre; mais, à mon avis, on ne peut le condamner pour ce qu'il dit.

Le mémoire de Sirven, que vous devez avoir reçu, n'est point, à la vérité, signé de lui, mais il est écrit de sa main. Il n'y a qu'à envoyer la dernière page qui est numérotée, je la lui ferai signer à Gex par-devant notaire. Nous verrons s'il y a lieu de demander l'attribution d'un nouveau tribunal. La sentence par contumace, qui condamne toute la famille, a été confirmée par le parlement de Toulouse. Il est à présumer que, si cette pauvre famille va purger la contumace à Toulouse, elle sera rouée, ou brûlée, ou pendue par provision, sauf à tâcher de la faire réhabiliter au bout de trois années.

Je crois qu'il serait bon que vous eussiez la bonté de faire parvenir ma lettre sur les Calas et les Sirven à M. Rousseau, directeur du *Journal encyclopédique*, à Bouillon. Ce Rousseau-là n'est pas comme celui de

la montagne. Faites-m'en parvenir aussi, je vous supplie, quelques exemplaires.

Hélas ! mon cher frère, ces petites grenades qu'on jette à la tête du monstre le font reculer pour un moment; mais sa rage en augmente, et il revient sur nous avec plus de furie. Les honnêtes gens nous plaignent quand l'hydre nous attaque, mais ils ne nous défendent pas comme Hercule. Ils disent : Pourquoi osent-ils attaquer l'hydre ?

Je viens de lire *le Siége de Calais*. L'auteur est mon ami. Je suis bien aise du succès inouï de son ouvrage; c'est au temps à le confirmer.

Voici encore une petite lettre pour madame Calas. Est-ce que je n'aurai pas le plaisir de la féliciter de la pension du roi ? est-ce que la lettre des maîtres des requêtes aurait été inutile ? La reine a bu, dit-on, à sa santé, mais ne lui a point donné de quoi boire.

Gémissons, mon cher ami, et, en gémissant, *écr. l'inf.*

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, le 29 mars 1765.

Vous en avez usé avec moi, monsieur, comme une jeune coquette qui se pare de tous ses charmes pour séduire un pauvre vieillard à qui elle donne des désirs inutiles. Vous m'avez cajolé, vous m'avez envoyé de jolis vers; mais je répondrai à votre muse agaçante :

Vos jeunes attraits, vos œillades
Ne me rendront pas mon printemps.
Quand on a parcouru dix-huit olympiades,
L'esprit et son étui sont minés par les ans;
On ne fait plus de vers galans,

Ou, si l'on en veut faire, ils sont ou durs ou fades.
Des neuf savantes sœurs j'ai force rebuffades,
Du cheval ailé des ruades,
Et des sourires méprisans
Des belles dames à passades.
Condé même, Condé, qui, par tant d'estocades;
Égala, jeune encor, les héros du vieux temps,
Et qui dans l'art de vaincre a peu de camarades,
Exciterait en vain mes efforts languissans.
Irai-je répéter, dans de froides tirades,
Ce qu'on a dit cent fois des illustres parens
Dont la gloire avec lui fesait des accolades
Aux campagnes des Allemands?
Qu'il soit chanté par vous, par tous vos jeunes gens,
Et non pas par de vieux malades.

A M. DE BELLOY,

Sur sa tragédie du Siége de Calais.

Au château de Ferney, 31 mars 1765.

A PEINE je l'ai lue, mon cher confrère, que je vous en remercie du fond de mon cœur. Je suis tout plein du retour d'Eustache de Saint-Pierre, et des beaux vers que je viens de lire (*Siége de Calais*, act. 5, sc. 2),

Vous me forcez, seigneur, d'être plus grand que vous.

Et celui-ci que je citerai souvent (*id.*, act. 2, sc. 3):

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

Que vous dirai-je, mon cher confrère? votre pièce fait aimer la France et votre personne. Voilà un genre nouveau dont vous serez le père; on en avait besoin, et je suis vivement persuadé que vous rendrez service à la nation. Recevez, encore une fois, mes tendres remercîmens.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Mars 1765.

Vous m'avez écrit, madame, une lettre tout animée de l'enthousiasme de l'amitié. Jugez si elle a échauffé mon cœur qui vous est attaché depuis si longtemps. Je n'ai point voulu vous écrire par la poste; ce n'est pas que je craigne que ma passion pour vous déplaise à M. Janel; je le prendrai volontiers pour mon confident; mais je ne veux pas qu'il sache à quel point je suis éloigné de mériter tout le bien que vous pensez de moi. Madame la duchesse d'Enville veut bien avoir la bonté de se charger de mon paquet; vous y trouverez cette *Philosophie de l'histoire* de l'abbé Bazin; je souhaite que vous en soyez aussi contente que l'impératrice Catherine II, à qui le neveu de l'abbé Bazin l'a dédiée. Vous remarquerez que cet abbé Bazin, que son neveu croyait mort, ne l'est point du tout; qu'il est chanoine de Saint-Honoré, et qu'il m'a écrit pour me prier de lui envoyer son ouvrage posthume. Je n'en ai trouvé que deux exemplaires à Genève, l'un relié, l'autre qui ne l'est pas; ils seront pour vous et pour M. le président Hénault, et l'abbé Bazin n'en aura point.

Si vous voulez vous faire lire cet ouvrage, faites provision, madame, de courage et de patience. Il y a là une fanfaronnade continuelle d'érudition orientale qui pourra vous effrayer et vous ennuyer; mais votre ami, en qualité d'historien, vous rassurera, et peut-être, dans le fond de son cœur, il ne sera choqué ni des recherches par lesquelles toutes nos anciennes histoires sont combattues, ni des conséquences qu'on en peut tirer. Quelque âge qu'on puisse avoir, et à quelque

bienséance qu'on soit asservi, on n'aime point à avoir été trompé, et on déteste en secret des préjugés ridicules que les hommes sont convenus de respecter en public. Le plaisir d'en secouer le joug console de l'avoir porté; et il est agréable d'avoir devant les yeux les raisons qui vous désabusent des erreurs où la plupart des hommes sont plongés depuis leur enfance jusqu'à leur mort. Ils passent leur vie à recevoir de bonne foi des contes de *Peau-d'Ane*, comme on reçoit tous les jours de la monnaie sans en examiner ni le poids ni le titre.

L'abbé Bazin a examiné pour eux; et, tout respectueux qu'il paraît envers les feseurs de fausse monnaie, il ne laisse pas de décrier leurs espèces.

Vous me parlez de mes passions, madame; je vous avoue que celle d'examiner une chose aussi importante a été ma passion la plus forte. Plus ma vieillesse et la faiblesse de mon tempérament m'approchent du terme, plus j'ai cru de mon devoir de savoir si tant de gens célèbres, depuis Jérôme et Augustin jusqu'à Pascal, ne pourraient point avoir quelque raison. J'ai vu clairement qu'ils n'en avaient aucune, et qu'ils n'étaient que des avocats subtils et véhémens de la plus mauvaise de toutes les causes. Vous voyez avec quelle sincérité je vous parle; l'amitié que vous me témoignez m'enhardit; je suis bien sûr que vous n'en abuserez pas. Je vous avouerai même que mon amour extrême pour la vérité, et mon horreur pour des esprits impérieux qui ont voulu subjuguer notre raison, sont les principaux liens qui m'attachent à certains hommes que vous aimeriez, si vous les connaissiez. Feu l'abbé Bazin n'aurait point écrit sur ces matières, si les maîtres de l'erreur s'étaient contentés de nous dire: Nous savons bien que nous n'enseignons que des sottises, mais nos fables valent bien les fables des autres

peuples ; laissez-nous enchaîner les sots, et rions ensemble : alors on pourrait se taire. Mais ils ont joint l'arrogance au mensonge ; ils ont voulu dominer sur les esprits, et on se révolte contre cette tyrannie.

Quel lecteur sensé, par exemple, n'est pas indigné de voir un abbé d'Houteville qui, après avoir fourni vingt ans des filles à Laugeois, fermier-général, et étant devenu secrétaire de l'athée cardinal Dubois, dédie un livre sur la religion chrétienne à un cardinal d'Auvergne auquel on ne devait dédier que des livres imprimés à Sodôme!

Et quel ouvrage encore que celui de cet abbé d'Houteville ! quelle éloquence fastidieuse ! quelle mauvaise foi ! que de faibles réponses à de fortes objections ! quel peut avoir été le but de ce prêtre ? Le but de l'abbé Bazin était de détromper les hommes ; celui de l'abbé d'Houteville n'était donc que de les abuser.

Je crois que j'ai vu plus de cinq cents personnes de tout état et de tout pays dans ma retraite, et je ne crois pas en avoir vu une demi-douzaine qui ne pensent comme mon abbé Bazin. La consolation de la vie est de dire ce qu'on pense. Je vous le dis une bonne fois.

Ne doutez pas, madame, que je n'aie été fort content de M. le chevalier de Macdonald ; j ai la vanité de croire que je suis fait pour aimer toutes les personnes qui vous plaisent. Il n'y a point de Français de son âge qu'on pût lui comparer ; mais ce qui vous surprendra, c'est que j'ai vu des Russes de vingt-deux ans qui ont autant de mérite, autant de connaissances, et qui parlent aussi bien notre langue.

Il faut bien pourtant que les Français vaillent quelque chose, puisque des étrangers si supérieurs viennent encore s'instruire chez nous.

Non seulement, madame, je suis pénétré d'estime pour M. Crawford, mais je vous supplie de lui dire

combien je lui suis attaché. J'ai eu le bonheur de le voir assez long-temps, et je l'aimerai toute ma vie. J'ai encore une bonne raison de l'aimer ; c'est qu'il a à peu près la même maladie qui m'a toujours tourmenté : les conformités plaisent.

Voici le temps où je vais en avoir une bien forte avec vous ; des fluxions horribles m'ôtent la vue dès que la neige est dessus nos montagnes; ces fluxions ne diminuent qu'au printemps ; mais à la fin le printemps perd de son influence, et l'hiver augmente la sienne. Sain ou malade, clairvoyant ou aveugle, j'aurai toujours, madame, un cœur qui sera à vous, soyez-en bien sûre. Je ne regarde la vie que comme un songe ; mais de toutes les idées flatteuses qui peuvent bercer dans ce rêve d'un moment, comptez que l'idée de votre mérite, de votre belle imagination, et de la vérité de votre caractère, est ce qui fait sur moi le plus d'impression. J'aurai pour vous la plus respectueuse amitié jusqu'à l'instant où l'on s'endort véritablement pour n'avoir plus d'idées du tout.

Ne dites point, je vous prie, que je vous aie envoyé aucun imprimé.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 1er avril 1765.

Mes divins anges, je m'adresse à vous quand il faut remplir mes devoirs. M. de Belloy m'a envoyé son drame. Vous avez permis que ma première lettre passât par vos mains ; je demande la même grâce pour la seconde. Vous m'avouerez que le petit ex-jésuite entendrait bien mal ses intérêts, s'il avait de l'empressement.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer trois feuilles d'un

ouvrage qui m'est tombé entre les mains; mais, comme je n'ai reçu aucun ordre de vous, je n'ai pas continué les envois. Cet ouvrage pourtant m'a paru curieux et digne de vous amuser quelques momens.

La pauvre veuve Calas n'a point encore reçu du roi de dédommagement pour la roue de son mari. Je ne sais pas au juste la valeur d'une roue, mais je crois que cela d oit être cher. Les uns lui conseillent de prendre les juges à partie, les autres non, et moi je ne lui conseille ni l'un ni l'autre; mon avis est qu'elle fasse pressentir M. le vice-chancelier et M. le contrôleur-général, de peur de faire une démarche qui pourrait déplaire à la cour, et affaiblir la bonne volonté du roi.

Vous devez, mes divins anges, avoir reçu deux gros paquets, l'un par M. de Villars, capitaine aux gardes-suisses; l'autre par M. de Châteauvieux, autre capitaine.

Les bagatelles qu'ils renferment sont pour vous et pour M. Damilaville. J'ai envoyé tout ce que j'avais, il n'y en a plus; on en refait d'autres; tout le monde devient honnête de jour en jour.

Je ne sais nulle nouvelle du tripot ni du tyran du tripot; il a un fonds d'humeur où je ne conçois rien. Mes divins anges, prenez-moi sous votre protection, dans ce saint temps de Pâques, et daignez me demander, je vous en conjure, si vous avez reçu les petites drôleries en question.

Toute ma petite famille se met au bout de vos ailes.

Mes divins anges, je n'entends plus parler des dîmes; cela nous inquiète un peu, maman et moi.

A M. DAMIVILLE.

1er avril 1765.

Mon très-cher frère, j'ai reçu votre lettre du 24 de mars. Je vous dirai d'abord que, voyant combien les avis sont partagés sur la prise à partie, il m'est venu dans la tête que madame Calas devait faire pressentir M. le vice-chancelier et M. le contrôleur-général, afin de ne pas faire une démarche qui pourrait alarmer la cour, et diminuer peut-être les bontés qu'elle espère du roi.

Voilà deux horribles aventures qui exercent à la fois votre bienfesance philosophique. J'enverrai incessamment la signature de Sirven, si le généreux Beaumont n'aime mieux vous confier la dernière feuille du mémoire.

M. de la Haye a dû vous envoyer des chiffons couverts d'une toile cirée : il y a une madame de Chamberlin qui aime passionnément les chiffons ; vous ferez une bien bonne œuvre de lui en envoyer deux. On ne se dispense d'en envoyer trois à M. de Ximenès, attendu qu'il en donnera un à M. d'Autrey pour lui faire entendre raison. Vous êtes prié d'en faire tenir un à M. le marquis d'Argence de Dirac, à Angoulême.

M. d'Argental doit avoir certainement deux paquets que vous devez partager, et ces deux paquets sont curieux. Ils sont d'une seconde fabrique, et on en fait actuellement une troisième. Ce sont des étoffes qui deviennent fort à la mode. Je vois que le goût se perfectionne de jour en jour ; ce n'est peut-être pas un fait de tragédies. Il ne m'appartient pas d'en parler ; il y aurait à moi de la mauvaise grâce ; mais vous me feriez plaisir de m'instruire des sentimens du public, que vous avez

sans doute recueillis. Quelquefois ce public aime à briser les statues qu'il a élevées, et les yeux se fâchent du plaisir qu'ont eu les oreilles.

Je me recommande à vos prières dans ce saint temps de Pâques, et à celles de nos frères. Je vous avais prié de me dire si Helvétius est à Berlin. Pour frère Protagoras, il devait bien s'attendre que le libraire maître de son manuscrit en disposerait à son bon plaisir; qu'il en donnerait à ses amis, et que ses amis pourraient en apporter à Paris. Mon ami Ciddeville a gardé le secret, et n'en a parlé à personne qu'à Protagoras lui-même. Le livre d'ailleurs ne peut faire qu'un très-grand effet, et l'auteur jouira de sa gloire sans rien risquer.

Continuez, mon cher et digne frère, à faire aimer la vérité : c'est à elle que je dois votre amitié; elle m'en est plus chère, et je mourrai attaché à vous et à elle.

A M. DE LA HARPE.

2 avril 1765.

Je me doutais bien, monsieur, que les vers charmans sur les Calas étaient de vous; car de qui pourraient-ils être? J'avais reçu tant de lettres au sujet de cette famille infortunée, qu'après les avoir mises dans mon porte-feuille, j'y trouvai votre belle épître sans adresse, et écrite, à ce qu'il me paraît, d'une autre main que la vôtre.

J'apprends aujourd'hui par M. le marquis de Ximenès que je vous ai très-bien deviné; mais je ne sais pas si bien répondre. Mon état est très-languissant et très-triste, et j'ai encore le malheur d'être surchargé d'affaires; je vous assure que mes sentimens pour vous n'en sont pas moins vifs. J'ai été charmé de la candeur

et de la réserve avec laquelle vous m'avez écrit sur la pièce nouvelle. Cela est digne de vos talens, et met vos ennemis dans leur tort, supposé que vous en ayez. Il n'appartient qu'aux excellens artistes comme vous d'approuver ce que leurs confrères ont de bon, et de garder le silence sur ce qu'ils ont de moins brillant et de moins heureux. Vous avez tous les jours de nouveaux droits à mon estime et à ma reconnaissance, et vous pouvez toujours me parler avec confiance, bien sûr d'une discrétion égale à l'attachement que je vous ai voué.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril 1765.

POURQUOI faut-il que, de mes deux anges, il y en ait toujours un qui tousse? Permettez-moi de consulter Tronchin sur cette toux. Il n'y aurait qu'à en faire l'histoire, et sur cette histoire Tronchin donnerait ses conclusions.

J'envoie à mes anges une autre sorte d'histoire, dont il y a aussi de bonnes conclusions à tirer. Feu M. l'abbé Bazin était un bon chrétien qui n'était point superstitieux; il laisse entrevoir modestement que les Juifs étaient une nation des plus nouvelles, et qu'ils ont pris chez les autres peuples toutes leurs fables et toutes leurs coutumes. Ce coup de poignard, une fois enfoncé avec tout le respect imaginable, peut tuer le monstre de la superstition dans le cabinet des honnêtes gens, sans que les sots en sachent rien.

Mes anges sont suppliés de faire part à frère Damilaville des pilules qui leur ont été apportées par un Suédois et par deux Suisses. Ces pilules, quoique con-

damnées par les charlatans, font beaucoup de bien à un malade raisonnable.

Messieurs du parlement de Toulouse ne paraissent pas être du nombre de ces derniers. Mes anges sont instruits sans doute que ces messieurs s'assemblèrent le 20 mars pour rédiger des remontrances tendantes à demander ou ordonner que tous ceux qu'ils auront fait rouer soient désormais déclarés bien roués, et que surtout on maintienne la belle procession annuelle dans laquelle on remercie Dieu, en masque, du sang répandu de trois à quatre mille citoyens il y a quelque deux cents ans. De plus, messieurs ont défendu sous des peines corporelles d'afficher l'arrêt qui justifie les Calas; messieurs me paraissent opiniâtres.

> Peut-être je devrais, plus humble en ma misère,
> Me souvenir du moins que je parle à leur frère;

Mais ce frère appartient à l'humanité avant d'appartenir à messieurs.

Si la réponse du roi au parlement de Bretagne est telle qu'on la trouve dans les papiers publics, il paraît que la cour sait quelquefois réprimer messieurs; il paraît aussi que le public commence à se lasser de cette démocratie. Ce public brise souvent ses idoles, et au bout de quelques mois il arrive que les applaudissemens se tournent en sifflets. (Ceci soit dit en passant.)

Je remercie bien humblement mes anges de leur passe-port, et je les supplie de vouloir bien dire à M. le duc de Praslin combien je suis touché de ses bontés.

Je trouve que la gratification ou pension que l'on demandait au roi pour ces pauvres Calas tarde beaucoup à venir; c'est ce qui m'a déterminé à leur conseiller de faire pressentir M. le vice-chancelier et M. le contrôleur-général sur la prise à partie, afin de ne point in-

disposer ceux de qui cette pension dépend ; mais je peux me tromper, et je m'en rapporte à mes anges qui voient les choses de plus près et beaucoup mieux que moi.

Je ne peux pas dicter davantage, car je n'en peux plus. Je me meurs avec la folie de planter et de bâtir, et avec le chagrin de n'avoir pas vu mes anges depuis douze ans.

A M. DAMILAVILLE.

5 avril 1765.

Vous êtes obéi, mon cher frère; ce charmant ouvrage sera imprimé au plus vite et avec le plus grand secret. Que je vous remercie d'avoir encouragé l'auteur inimitable de ce petit écrit à rendre des services si essentiels à la bonne cause ! J'en demande très-humblement pardon à ce Blaise Pascal, mais je le mets bien au-dessous d'Archimède-Protagoras : celui-ci ne verra jamais de précipice à côté de sa chaise, et il bouchera le précipice dans lequel on a fait tomber tant de sots.

Je vous crois instruit des démarches du parlement de Toulouse, qui a défendu qu'on affichât l'arrêt des maîtres des requêtes, et qui s'est assemblé pour faire au roi de belles remontrances tendantes à faire déclarer bien roués tous ceux qui auront été roués par ledit parlement. Je ne sais pas si ces remontrances auront lieu ; j'ignore jusqu'à quel point la cour ménagera le parlement des Visigoths. C'est dans cette incertitude que j'ai conseillé à la veuve Calas de ne point hasarder la prise à partie sans faire pressentir les deux ministres dont dépend sa pension ; mais je me rendrai à l'avis que vous aurez embrassé.

Vous daignez me demander par votre lettre du

27 de mars, le portrait d'un homme qui vous aime autant qu'il vous estime : je n'ai plus qu'une mauvaise copie d'après un original fait il y a trente ans, et dans le fond de mes déserts il n'y a point de peintre. Je vous enverrai ce barbouillage, si vous le souhaitez; mais l'estampe faite d'après le buste de le Moine vaut beaucoup mieux.

J'attends tous les jours de Toulouse la copie authentique de l'arrêt qui condamne toute la famille Sirven; arrêt confirmatif de la sentence rendue par un juge de village, arrêt donné sans connaissance de cause, arrêt contre lequel tout le public se soulèverait avec indignation, si les Calas ne s'étaient pas emparés de toute sa pitié.

Je ne conseillerais pas à un auteur de donner une seconde pièce patriotique. Il n'y a que le zèle admirable de M. de Beaumont qui soit inépuisable. Le public se lasse bien vite d'être généreux.

Je suis bien malade; tout baisse chez moi, hors mes tendres sentimens pour vous. Je me soumets à l'Être des êtres, et aux lois de la nature; mais *écr. l'inf.*

Je reçois dans le moment la sentence des Sirven. Je les croyais roués et brûlés; ils ne sont que pendus. Vous m'avouerez que c'est trop, s'ils sont innocens, et trop peu, s'ils sont parricides. Les complices bannis me paraissent encore un nouvel affront à la justice; car, s'ils sont complices d'un parricide, ils méritent la mort. Il n'y a pas le sens commun chez les Visigoths.

Je crois qu'après les Sirven, les gens les plus à plaindre sont ceux qui liront ce griffonnage.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

8 avril 1765.

Plus M. de Montmerci m'écrit, et plus je l'aime. Je n'ose lui proposer de venir philosopher dans ma retraite cette année. Je suis environné de maçons et d'ouvriers de toute espèce; mais je le retiens pour l'année 1766, supposé que les quatre élémens me fassent la grâce de conserver mon chétif corps jusque-là. Je ne veux point mourir sans avoir vu un vrai philosophe qui veut bien m'aimer, et qui, étant libre, pourra faire ce petit voyage sans demander permission à personne. C'est avec de tels frères que je voudrais achever ma vie dans le petit couvent que j'ai fondé.

Quand il y aura quelque chose de nouveau dans la littérature, je vous prierai, monsieur, de m'en faire part; mais vos lettres me font toujours plus de plaisir que les ouvrages nouveaux.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 avril 1765.

Je vous envoie, mes anges, l'antiquité à bâtons rompus. Je ne sais si le fatras des sottises mystérieuses des mortels vous plaira beaucoup. Vous êtes de bien bonne compagnie pour lire avec plaisir ces profondeurs pédantesques; mais votre esprit s'étend à tout, ainsi que vos bontés.

Les horreurs des Sirven vont succéder aux abominations des Calas. Le véritable Élie prend une seconde fois la défense de l'innocence opprimée. Voilà trop de procès de parricides, dira-t-on; mais, mes divins anges, à qui en est la faute?

Je ne sais si vous avez connu feu l'abbé Bazin auteur de la *Philosophie de l'histoire.* Son neveu, le chevalier Bazin, a dédié l'ouvrage de son oncle à l'impératrice de toutes les Russies, comme vous le savez; mais j'ai peur que les dévots de France ne pensent pas comme cette impératrice.

Respect et tendresse.

A M. DAMILAVILLE.

10 avril 1765.

VOUS guérirez sûrement, mon cher frère, car voilà la troisième lettre d'Esculape. Je vous prie au nom de tous les frères d'avoir grand soin de votre santé; c'est vous qui tenez l'étendard auquel nous nous rallions, c'est vous qui êtes le lien des philosophes. Il est venu chez moi un jeune petit avocat-général de Grenoble, qui ne ressemble point du tout aux Omer: il a pris quelques leçons des d'Alembert et des Diderot; c'est un bon enfant et une bonne recrue (1).

Frère d'Argental doit actuellement avoir reçu tous ses paquets. Je crois, par conséquent, qu'il peut vous lâcher encore quelques pistolets à tirer contre *l'inf.* M. de la Haye vous a sans doute remis son petit paquet. On tâchera de vous fournir de petites provisions toutes les fois qu'on pourra se servir d'un honnête voyageur.

Voici les deux feuillets signés *Sirven.* J'ignore toujours si le parlement de Toulouse osera faire des remontrances. Je ne suis pas plus content que vous des ménagemens qu'on a gardés en réhabilitant les Calas, et je suis affligé de voir tant de délais aux grâces que le roi doit leur accorder. Ce n'est pas assez d'être justi-

(1) M. Servan.

fié, il faut être dédommagé; et si le roi ne paie pas, il faut bien que ce soit David qui paie.

Je suppose qu'à présent vous avez la sentence et l'arrêt contre Sirven, et qu'il ne manque plus rien à Élie pour être deux fois en un an le protecteur de l'innocence opprimée.

L'ouvrage dont vous me parlez à la fin de votre lettre du premier avril est aussi détestable que vous le dites, et ce n'est pas un poisson d'avril que vous me donnez. Je ne crois pas qu'il y ait deux avis sur cela parmi les connaisseurs : mais vous sentez bien qu'il ne m'appartient pas de dire mon avis. On dit qu'il y a des préjugés qu'il faut respecter, et celui-là est respectable pour moi.

Ne pourrai-je savoir le nom du théologien dénonciateur à qui nous sommes redevables de la plus jolie réfutation qu'on ait faite (1)? Et *la Destruction*, qu'en dirons-nous? est-elle arrivée? est-elle en sûreté?

Gabriel ne m'a point fait voir les dernières épreuves de cette *Destruction*; il est un peu négligent. Il m'assure que malgré les tracasseries de Genève qui l'occupent beaucoup, il sera encore plus occupé de la tracasserie du théologien.

Embrassez pour moi les frères; je vous salue tous dans le saint amour de la vérité. *Écr. l'inf.*

A M. ÉLIE DE BEAUMONT, AVOCAT.

A Ferney, 13 avril 1765.

Je reçois, mon cher Cicéron, votre lettre non datée, avec le procès-verbal de la célèbre servante (2). Je vais répondre à tous vos articles.

(1) L'abbé Morellet. C'est une défense de quelques articles de la *Gazette littéraire*.

(2) Des Calas.

Je ne crois point du tout qu'il m'appartienne de parler, dans ma lettre, de la conduite du parlement de Toulouse. J'ai voulu et j'ai dû me borner aux faits dont je suis témoin. C'est à vous qu'il sied bien de faire voir l'outrage que le parlement de Toulouse a fait au conseil en refusant d'exécuter son arrêt. Ce que vous en dites est d'autant plus fort que vous l'avez dit avec le ménagement convenable. Le conseil a senti tout ce que vous n'avez pas exprimé. Il y a des cas où l'on doit plus faire entendre qu'on n'en dit, c'est un des grands mérites de votre mémoire; et c'est ce qui pourra surtout ramener M. d'Aguesseau, qui n'aime pas l'éloquence violente.

J'ai eu mes raisons dans tout ce que je vous ai écrit. Si j'ai le bonheur de vous tenir à Ferney, vous apprendrez à connaître mes voisins. La grandeur d'âme est dans les pays conquis autrefois par Gengis-kan.

Je ne peux faire signer votre mémoire par les Sirven que quand il me sera parvenu. Je vous ai déjà mandé que toute communication était interrompue entre Lyon et mon malheureux pays.

Si vous trouvez que ma lettre puisse être bien reçue du public, telle que je l'ai envoyée en dernier lieu à M. Damilaville, ôtez les mots *consigné entre vos mains*, et mettez *l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire;* mettez, *le conseil de Berne* au lieu de *Berne; le conseil de Genève* au lieu de *Genève*, et tout sera dans la plus grande exactitude. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, et madame la duchesse d'Enville et madame Geoffrin ne doivent pas être frustrées des éloges dus à leur générosité.

Quant à M. Coqueley (1), il est très-sûr qu'il a eu le malheur d'être l'approbateur de Fréron; c'est être

(1) Avocat au parlement de Paris.

le recéleur de Cartouche. Mais on dit qu'il a abdiqué depuis long-temps un emploi si odieux et si indigne d'un avocat. On m'assure que c'est un nommé d'Albaret qui lui a succédé et qui a été réformé; si cela est, je transporte authentiquement à d'Albaret, et par-devant notaire, s'il le faut, l'horreur et le mépris qu'un approbateur de Fréron mérite; mais je ne transporterai jamais mon estime et ma tendre amitié pour vous à qui que ce soit dans le monde. Je vous garde ces deux sentimens pour jamais.

P. S. J'apprends la justice qu'on a rendue à celui qui éclaire la justice et qui la fait rendre. Je partage ce triomphe avec tous les honnêtes gens de Paris. Je m'intéresse autant qu'eux au rétablissement de madame de Beaumont.

Sirven se met aux pieds du protecteur de l'innocence opprimée, avec la pancarte ci-jointe, et attendra sa commodité.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

Ferney, 16 avril 1765.

Je fais mon compliment, M. l'abbé, aux habitans de la ville de Vienne de vous avoir confié leur collége. Les jeunes gens de cette ville auront fait un grand pas vers la sagesse, lorsqu'ils commenceront à rougir de l'atrocité de leurs ancêtres à l'égard du malheureux Servet. Il est très-important de leur apprendre de bonne heure que ce médecin espagnol, moitié théologien et moitié philosophe, avant d'être cuit à petit feu dans Genève, avait déjà été condamné à être brûlé vif à Vienne, au milieu du marché aux cochons. Il faut encore que ces jeunes gens sachent que Servet était l'ami et le médecin de l'archevêque et du premier magistrat de cette

ville : ils devaient l'un et l'autre leur santé aux soins de Servet; le fanatisme éteignit en eux tout sentiment d'amitié et de reconnaissance. Le prélat permit à son official, escorté d'un inquisiteur de la foi, de déclarer hérétique son médecin; et le magistrat, escorté de quatre à cinq assesseurs aussi ignorans que lui, crut que, pour plaire à Dieu et pour édifier les bonnes femmes du Dauphiné, il devait en conscience faire brûler son ami Servet, déclaré hérétique par un inquisiteur de la foi.

Vous trouverez certainement dans la bibliothèque de votre collége une grande partie des matériaux qui vous seront devenus nécessaires pour l'histoire des révérends pères jésuites. Vous êtes très en état, monsieur, de bien faire cette histoire, et vous êtes sûr d'être lu, lors même qu'il n'y aurait plus au monde ni jésuites, ni ennemis des jésuites. Vous rendrez un grand service aux hommes en leur fesant connaître des religieux qui les ont trompés et qui les ont fait battre en les trompant.

Un grand philosophe géomètre (1), qui daigne me mettre au nombre de ses amis, vient de publier un discours très-éloquent sur la destruction de ces religieux. Ce discours, plein de chaleur, de sel et de vérités, est une excellente préface à l'histoire que vous préparez. Vous devez sentir, monsieur, plus que personne, que la destruction de cette société, dite *de Jésus*, est un grand bien qui s'opère en Europe. C'est une légion d'ennemis de moins que les gouvernemens et la philosophie auront désormais à craindre et à combattre. Il est à désirer que les hommes de lettres qui les remplacent dans l'enseignement de la jeunesse, aient autant de courage et de lumières que vous en avez pour faire

(1) D'Alembert.

le bien. On verra bientôt en France, en Espagne, en Portugal, une génération d'hommes très-instruits qui sentiront vivement combien il est affreux de se tourmenter pour des subtilités métaphysiques, et de faire un enfer anticipé de ce monde, qui ne devrait être, pendant le peu d'instans que nous nous y arrêtons, que le séjour des plaisirs et de la vertu. Si nous sommes encore sots et barbares, c'est aux instructeurs qu'il faut s'en prendre. Les études, dans les colléges, n'ont été jusqu'ici réglées que d'après les principes d'une théologie dogmatique; et c'est de cette source empoisonnée que sont sorties tant de sectes qui en l'honneur de Jésus-Christ se sont chargées d'anathèmes; et qui, après s'être querellées grossièrement, ont employé des milliers de bourreaux pour s'exterminer, et ont fait, en s'exterminant, un vaste cimetière de l'Europe, tantôt pour les couleurs eucharistiques, et tantôt pour la grâce versatile.

Ce que vous me dites, monsieur, du nombre de ceux qui ne croient pas en Dieu est une vérité incontestable. Le temps où il y eut en Europe plus d'athées et plus de crimes de toutes les espèces, est celui où l'on eut plus de théologiens et de persécuteurs. M. Charles Gouju (1) est entièrement de votre sentiment, et il s'en rapporte à votre prudence au sujet de la petite homélie qu'il adresse à ses frères sur la banqueroute des révérends pères jésuites et sur l'athéisme des théologiens.

Je suis, etc.

(1) *Voyez* la lettre de Charles Gouju à ses frères, t. XXXV.

A M. DAMILAVILLE.

16 avril 1765.

Il est donc enfin décidé, mon cher frère, que le roi daignera donner un dédommagement à notre veuve. Je vous assure qu'il aura l'intérêt de son argent en bénédictions. Un roi fait ce qu'il veut des cœurs : tous les protestans sont prêts à mourir pour son service. Il faut bien peu de chose aux grands de ce monde pour inspirer l'amour ou la haine.

Je ne suis pas assez au fait des affaires pour décider sur la *prise à partie;* mais, si cette prise réussissait, ce serait un terrible coup. Je ne crois pas qu'il y en ait d'exemple depuis le massacre de Cabrières et de Mérindol : mais cette cruelle affaire était bien d'un autre genre ; il s'agissait de l'abus sanguinaire des ordres du roi, de dix-huit villages mis en cendres, et de huit à neuf mille sujets égorgés :

Tantùm relligio potuit suadere malorum !

(Lucr., l. I, v. 102.)

Vous saurez que le bruit avait couru à Toulouse que l'arrêt des maîtres de requêtes ne regardait que la forme, et que moi votre frère je serais admonété pour m'être mêlé de cette affaire. Il se trouve au contraire que c'est moi qui ai l'honneur d'admonéter tout doucement messieurs ; mais les meilleurs admonéteurs ont été M. d'Argental et vous.

Si nous pouvons parvenir à faire une seconde correction à ceux qui ont pendu l'ami Sirven et sa femme, nous deviendrons très-redoutables. Ne trouvez-vous pas singulier que ce soit du fond des Alpes et du quai

Saint-Bernard que partent les flèches qui percent les Toulousains tuteurs des rois?

Il est bien triste assurément que Gabriel ait laissé échapper quelques exemplaires de *la Destruction;* mais je ne crois pas que ce soit cette imprudence qui ait produit les difficultés qu'Archimède éprouve. Il me semble que l'enchanteur Merlin n'aurait jamais pu s'empêcher de présenter ce livre à l'examen, et n'aurait point hasardé d'être déchu de sa maîtrise. Il me paraît que la douane des pensées est beaucoup plus sévère que celle des fermiers-généraux, et qu'il est plus aisé de faire passer des étoffes en contrebande que de l'esprit et de la raison. La maxime du père Canaye subsiste toujours: *point de raison chez les Welches.* Ils sont de toute façon plus welches que jamais.

Il n'y a qu'un très-petit nombre de *Français; pusillus grex*, comme dit l'autre; cependant ce petit troupeau augmente tous les jours. J'ai vu depuis peu des officiers et des magistrats qui ne sont point du tout welches, et j'ai béni Dieu. Entretenons le feu sacré.

Je vous salue; je vous embrasse en esprit et en vérité; je m'unis à vous plus que jamais dans la sainte tolérance. *Écr. l'inf.*

A M. DAMILAVILLE.

17 avril 1765.

Je réponds à votre lettre du 10; si elle avait été du 11, vous auriez été dans un bel enthousiasme des trente-six mille livres accordées par le roi à notre famille Calas. Si le roi savait combien on le bénit dans les pays étrangers, il trouverait que jamais personne n'a mis son argent à un pareil intérêt. Jamais l'inno-

cence n'a été mieux vengée ni plus honorée. Vous êtes assurément bien payé, mon cher frère, de toutes vos peines. Le généreux Élie doit être bien content : on regarde ici son mémoire comme un chef-d'œuvre ; il était impossible que les juges résistassent à la force de son éloquence. J'ai oublié tous mes maux quand j'ai appris la libéralité du roi ; je me suis cru jeune et vigoureux ; et j'imagine qu'à présent vous ne portez plus d'emplâtre au cou.

Ou je suis bien trompé, ou M. de Beaumont a dû voir l'arrêt du parlement de Toulouse à la suite de la sentence de Castres. Elie va donc une seconde fois tirer la vertu du sein de l'opprobre et de l'infortune. Je vous prie de l'embrasser bien tendrement pour moi, et de lui dire qu'il a un autel dans mon cœur.

Les Bazin d'Hollande n'étaient pas encore arrivés quand M. de la Haye partit avec les Caloyers (1) ; ces Caloyers m'ont paru fort augmentés, et capables de faire beaucoup de bien. Vous avez une petite liste de personnes auxquelles on peut en envoyer, et vous trouverez sans doute quelque adepte qui se chargera aisément du reste. Les Bazin sont d'un genre tout différent. Ils ne me semblent pouvoir faire fortune qu'auprès de ceux qui connaissent un peu l'histoire ancienne. Je crois qu'ils n'essuieront pas le sort de *la Destruction ;* l'étiquette du sac n'inspire pas la même défiance. Le nom seul de *jésuite* effarouche la magistrature ; on examine l'ouvrage dans l'idée d'y trouver des choses dangereuses : des fatras d'histoire donnent moins d'alarme. La destruction des Babyloniens par les Persans effarouche moins que la destruction des jésuites par les jansénistes.

(1) Dialogue du Caloyer et d'un homme de bien, t. XXIX.

L'enchanteur Merlin est très-instamment prié de n'en pas faire une édition nouvelle avant de faire écouler celle d'un pauvre diable à qui on a donné ce petit morceau pour le tirer de la pauvreté. Je crois que l'enchanteur se tirera bien de la seconde édition.

Mon cher frère, toutes ces destructions-là sont l'édification des honnêtes gens. Combattez, anges de l'humanité; *écr. l'inf.*

A M. ÉLIE DE BEAUMONT, AVOCAT.

A Ferney, 19 avril 1765.

PROTECTEUR de l'innocence, vainqueur du fanatisme, homme né pour le bonheur des hommes, je crois que vous avez toutes les pièces nécessaires pour agir en faveur de la pauvre famille Sirven, que vous voulez bien prendre sous votre protection. Vous avez, je crois, au bas de la sentence du juge du village, l'extrait de l'arrêt du parlement de Toulouse, authentiquement certifié sur papier timbré. Vous savez que ces arrêts par contumace s'appellent *délibération* dans la langue de *oc*, et ce mot *délibération* doit se trouver au bout de votre pancarte. Sirven a perdu par cette aventure tout son bien, qui consistait dans un fonds de dix-neuf mille francs, outre quinze cents livres de rente nettes que lui valait sa place. Voilà toute une famille expatriée, couverte d'opprobre, et réduite à la plus cruelle misère. Le procès qu'on lui a fait me paraît absurde, l'enlèvement de sa fille affreux, la sentence un attentat contre la justice et contre la raison. S'il s'agissait de comparaître devant tout autre tribunal que celui de Toulouse, j'enverrais cette malheureuse famille se remettre à la discrétion de ses juges naturels; mais je crains que les juges de

Toulouse ne soient plus ulcérés que corrigés. Qui peut répondre que sept ou huit têtes échauffées ne se vengeront pas sur les Sirven du triomphe que vous avez procuré aux Calas ? J'attends votre décision. Je voudrais que vous puissiez sentir à quel point je vous révère, je vous admire et je vous aime.

Mille respects à votre digne compagne.

P. S. Je reçois dans ce moment, monsieur, votre lettre pour moi et le paquet pour les Sirven. Je vais envoyer chercher cet infortuné père. Son malheur ne lui a peut-être pas laissé assez de netteté dans l'esprit pour répondre catégoriquement à toutes les questions que vous pourrez lui faire. Nous tâcherons cependant de vous fournir des éclaircissemens. Quelque tournure que prenne cette affaire, elle ajoutera bien des fleurons à votre couronne.

Vous êtes trop bon d'avoir bien voulu répondre au petit mémoire à consulter sur une maison. Je vous en remercie tendrement. L'affaire fut accommodée dès que j'eus envoyé mon mémoire. Les Juifs qui fesaient ces étranges difficultés n'osèrent pas les soutenir, et les principaux intéressés n'ont pas balancé un moment à faire tout ce qui était convenable. Votre nom est tellement en vénération dans ce pays-ci, qu'on n'oserait pas faire une chose désapprouvée par vous.

A M. ***,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

A Ferney, 19 avril 1765.

Monsieur, je ne vous fais point d'excuse de prendre la liberté de vous écrire sans avoir l'honneur d'être connu de vous. Un hasard singulier avait conduit dans mes retraites, sur les frontières de la Suisse, les enfans

du malheureux Calas; un autre habitant y amène la famille Sirven, condamnée à Castres, sur l'accusation ou plutôt sur le soupçon du même crime qu'on imputait aux Calas.

Le père et la mère sont accusés d'avoir noyé leur fille dans un puits, par principe de religion. Tant de parricides ne sont pas, heureusement, dans la nature humaine; il peut y avoir eu des dépositions formelles contre les Calas; il n'y en a aucune contre les Sirven. J'ai vu le procès-verbal, j'ai long-temps interrogé cette famille déplorable; je peux vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais vu tant d'innocence accompagnée de tant de malheurs : c'est l'emportement du peuple du Languedoc contre les Calas qui détermina la famille Sirven à fuïr dès qu'elle se vit décrétée. Elle est actuellement errante, sans pain, ne vivant que de la compassion des étrangers. Je ne suis pas étonné qu'elle ait pris le parti de se soustraire à la fureur du peuple; mais je crois qu'elle doit avoir confiance dans l'équité de votre parlement.

Si le cri public, le nombre des témoins abusés par le fanatisme, la terreur et le renversement d'esprit qui put empêcher les Calas de se bien défendre, firent succomber Calas le père, il n'en sera pas de même des Sirven. La raison de leur condamnation est dans leur fuite. Ils sont jugés par contumace, et c'est à votre rapport, monsieur, que la sentence a été confirmée par le parlement.

Je ne vous célerai point que l'exemple des Calas effraie les Sirven, et les empêche de se représenter. Il faut pourtant ou qu'ils perdent leur bien pour jamais, ou qu'ils purgent la contumace, ou qu'ils se pourvoient au conseil du roi.

Vous sentez mieux que moi combien il serait désagréable que deux procès d'une telle nature fussent por-

tés dans une année devant sa majesté ; et je sens comme vous qu'il est bien plus convenable et bien plus digne de votre auguste corps que les Sirven implorent votre justice. Le public verra que, si un amas de circonstances fatales a pu arracher des juges l'arrêt qui fit périr Calas, leur équité éclairée, n'étant pas entourée des mêmes piéges, n'en sera que plus déterminée à secourir l'innocence de Sirven.

Vous avez sous vos yeux toutes les pièces du procès; oserais-je vous supplier, monsieur, de le revoir? Je suis persuadé que vous ne trouverez pas la plus légère preuve contre le père et la mère; en ce cas, monsieur, j'ose vous conjurer d'être leur protecteur.

Me serait-il permis de vous demander encore une autre grâce? c'est de faire lire ces mêmes pièces à quelques-uns des magistrats vos confrères. Si je pouvais être sûr que ni vous ni eux n'avez trouvé d'autre motif de la condamnation des Sirven que leur fuite, si je pouvais dissiper leurs craintes uniquement fondées sur le préjugé du peuple, j'enverrais à vos pieds cette famille infortunée, digne de toute votre compassion; car, monsieur, si la populace des catholiques superstitieux croit les protestans capables d'être parricides par piété, les protestans croient qu'on veut les rouer tous par dévotion, et je ne pourrais ramener les Sirven que par la certitude entière que leurs juges connaissent leur procès et leur innocence. J'aurais le bonheur de prévenir l'éclat d'un nouveau procès au conseil du roi, et de vous donner en même temps une preuve de ma confiance en vos lumières et en vos bontés. Pardonnez cette démarche que ma compassion pour les malheureux, et ma vénération pour le parlement et pour votre personne me font faire du fond de mes déserts.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre, etc.

A M. DAMILAVILLE.

22 avril 1765.

A monsieur Joaquim Deguia, marquès de Marros, à Ascoitia, par Baïonne, en Espagne. C'est, mon cher frère, l'adresse d'un adepte de beaucoup d'esprit, qui s'est adressé à moi, et qui brûlerait le grand-inquisiteur, s'il en était le maître. Je vous prie de lui envoyer par la poste un des rubans d'Angleterre qu'un fermier-général vous a apportés. Cette fabrique prend faveur de jour en jour, malgré les oppositions des autres fabricans qui craignent pour leur boutique. Ces petits rubans sont bien plus commodes et d'un débit plus aisé que des étoffes plus larges : on en donne à ceux qui savent les placer. Envoyez-en un à madame la marquise du Deffant, et deux à madame la marquise de Coaslin.

Sirven est chez moi. Il y griffonne son innocence et la barbarie visigothe. Nous achevons, le temps presse. Voici un mot pour le véritable Élie, avec les pièces.

Nous vous les adressons à vous, mon cher frère, dont la philosophie consiste dans la vertu autant que dans la sagesse.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT, AVOCAT.

Ferney, 22 avril 1765.

J'ENVOIE au protecteur de l'innocence la réponse des Sirven en marge. Nous écrivons à Castres pour avoir des éclaircissemens ultérieurs. Il est certain que l'évêque de Castres fit enfermer la fille Sirven de son autorité privée. Je joins aux réponses du père les monitoires

que vous verrez, monsieur, entièrement semblables à ceux qui furent publiés contre les Calas. Voilà un beau champ pour votre éloquence sage et attendrissante. Quels monstres vous avez à combattre! et quels services vous rendez à l'humanité! Deux parricides en deux mois, imputés par le fanatisme!

Tantùm relligio potuit suadere malorum!
(Lucrèce, liv. I, v. 102.)

Vous allez tirer un grand bien du plus horrible des maux.

Permettez que je vous embrasse avec la plus tendre amitié. Ma foi, j'en fais autant à votre digne épouse, malgré mes soixante et onze ans passés.

A M. DAMILAVILLE.

24 avril 1765.

En réponse à votre lettre du 18, mon cher frère, j'embrasse tendrement Platon-Diderot. Par ma foi, j'embrasse aussi l'impératrice de toute Russie. Aurait-on soupçonné il y a cinquante ans qu'un jour les Scythes récompenseraient si noblement dans Paris la vertu, la science, la philosophie, si indignement traitées parmi nous? Illustre Diderot, recevez les transports de ma joie.

Je ne peux faire la moindre attention aux tracasseries de la Comédie; cela peut amuser Paris; pour moi, je suis rempli d'autres idées: la générosité russe, la justice rendue aux Calas, celle qu'on va rendre aux Sirven, saisissent toutes les puissances de mon âme. On travaille à force à la condamnation du cuistre théologien, dénonciateur, sot et fripon; la bonne cause triomphe sourdement. Nouvelle édition du *Portatif*

en Hollande, à Berlin, à Londres; réfutations de théologiens qu'on bafoue: tout concourt à établir le règne de la vérité.

Vous aurez l'abbé Bazin avant qu'il soit peu, n'en doutez pas. Vous deviez envoyer un ruban à madame du Deffant; vraiment, il ne faut lui envoyer rien du tout, si elle trahit les frères. De quoi s'avise-t-elle, à son âge et aveugle, de forcer des hommes de mérite à la haïr!

Sans concourir au bien, prôner la bienfesance!

Hélas! elle ne sait pas que, sans les philosophes, le sang de Calas n'aurait jamais été vengé.

Mon cher frère, faut-il que je meure sans vous avoir vu de mes yeux, que le printemps guérit un peu? Je vous vois de mon cœur. *Écr. l'inf.*

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

26 avril 1765.

Une bonne femme, monseigneur, m'a donné d'une eau qui a guéri mes misérables yeux, au moins pour quelques mois; et le premier usage que je fais de la vue est de vous renouveler de ma tremblante main mes tendres hommages.

Je suppose que le paquet que vous m'ordonnâtes d'adresser à M. Janel vous a été rendu. Quand vous en voudrez d'autres, vous n'aurez qu'à me donner vos ordres. Je vous obéirai ponctuellement, ne doutant pas d'une sécurité entière sous vos auspices.

Le bruit des remontrances des gens tenant la Comédie est parvenu jusqu'à l'enceinte de mes montagnes; il paraît qu'une troupe est quelquefois plus difficile à

conduire que des troupes; il y a un esprit de vertige répandu dans plus d'un corps.

J'oserais soupçonner qu'il y a eu quelque tracasserie de la part d'une princesse de théâtre, qui aura pu vous indisposer contre M. d'Argental dont vous aimiez autrefois la bonhomie, les yeux clignotans et la perruque en nid de pie. Il vous a de plus beaucoup d'obligations : c'est vous qui engageâtes le cardinal de Tencin à lui assurer une pension. Il serait trop ingrat, s'il avait oublié vos bienfaits. Il jure qu'il s'en souvient tous les jours, et qu'il ne vous a jamais manqué. Je suis trop intéressé à vous voir persévérer dans votre bienveillance pour vos anciens serviteurs; je vous suis trop attaché, trop sensible à toutes vos bontés, pour n'être pas affligé qu'un cœur reconnaissant soit dans votre disgrace. J'ai pris quelquefois la liberté d'avoir de petites altercations avec M. d'Argental sur le tripot; mais que n'oublie-t-on pas quand on est sûr d'un cœur!

On a d'ailleurs tant de sujets de se plaindre des hommes, on est entouré dans ce monde de tant d'ennemis, ou déclarés ou secrets, que, quand on est sûr de la fidélité et de l'attachement d'une personne, c'est une acquisition dont il est cruel de se défaire. Pour moi, je vous réponds bien que vous serez mon héros jusqu'au tombeau, et que je mourrai le plus fidèle et le plus respectueux de tous ceux qui vous ont été attachés.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril 1765.

Mes divins anges, il me paraît que le tripot est un peu troublé. Si les comédiens étaient assez fermes pour dire : Nous ne pouvons faire les fonctions de notre

état, si on l'avilit; nous sommes las d'être mis en prison, si nous ne jouons pas, et d'être excommuniés, si nous jouons; dites-nous à qui nous devons obéir, du roi ou d'un habitué de paroisse : mettez-nous au dernier rang des citoyens, mais laissez-nous jouir des droits qu'on accorde aux gadouards, aux bourreaux et aux Frérons; si, dis-je, ils tenaient ce langage, et s'ils se soutenaient, il faudrait bien composer avec eux; mais la difficulté sera toujours d'attacher le grelot.

Je me flatte que vous avez été un peu amusés par les dernières feuilles de l'abbé Bazin. Si je peux en attraper encore, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

Il y aura des misérables qui, malgré les protestations honnêtes et respectueuses de l'abbé, croiront toujours qu'il a eu des intentions malignes; mais il faut les laisser crier.

Je ne sais à qui en a le tyran du tripot; mon cher ange a fait tout ce qu'il devait. Si le tyran persiste dans sa lubie, mon ange n'ayant rien à se reprocher, l'abandonnera à son sens réprouvé.

On n'a donc point voulu permettre le débit de la *Destruction jésuitique*, qui est bien aussi la destruction des jansénistes. Tous ces marauds-là en *ites*, et en *istes*, et en *iens*, sont également les ennemis de la raison; mais la raison perce malgré eux, et il faudra bien qu'à la fin ils n'aient d'empire que sur la canaille. C'est à mon gré le plus grand service qu'on puisse rendre au genre humain, de séparer le sot peuple des honnêtes gens pour jamais; et il me semble que la chose est assez avancée. On ne saurait souffrir l'absurde insolence de ceux qui vous disent : Je veux que vous pensiez comme votre tailleur et votre blanchisseuse.

Mes anges, je baise le bout de vos ailes.

A M. DAMILAVILLE.

29 avril 1765.

L'IDÉE de l'estampe des Calas est merveilleuse (1). Je vous prie, mon cher frère, de me mettre au nombre des souscripteurs pour douze estampes. Il faut réussir à l'affaire des Sirven comme à celle des Calas; ce serait un crime de perdre l'occasion de rendre le fanatisme exécrable.

Je crois que le généreux Élie peut toujours faire son mémoire. La confirmation de l'arrêt de Toulouse est assez constatée par le procès-verbal d'exécution. Le mémoire de Sirven est de la plus grande fidélité; il a répondu avec exactitude à toutes les interrogations de son patron Élie; ainsi nous espérons dans peu voir la seconde philippique.

L'aventure de mademoiselle Clairon est furieusement welche. Si j'avais un conseil à donner aux gens tenant la Comédie, ce serait de ne jamais remonter sur le théâtre qu'on ne leur eût rendu les droits de citoyen. La contradiction est trop forte, d'être mis au cachot, si on ne joue pas, et d'être déclaré infâme, si on joue.

Je crois qu'il faut envoyer une aune de ruban à l'abbé de Voisenon. Vous savez d'ailleurs comment placer ces pompons: on dit qu'ils peuvent guérir les pestiférés. Il faut en envoyer un à M. le comte de la Touraille, gentilhomme de la chambre du prince de Condé; un à madame la comtesse de la Marck. Fesons le plus de bien que nous pourrons; Dieu nous en saura gré.

Je compte que Gabriel fera partir le premier de mai la petite batterie dressée contre l'insolence et l'absur-

(1) Voltaire la fit placer dans sa chambre à coucher, où elle est restée.

dité théologique. Il nous est arrivé un général autrichien qui est tout-à-fait attaché à la bonne cause; nous avons aussi un excellent prosélyte danois. Toute langue et toute chaire commence à confesser la vérité. O sainte philosophie, que votre règne nous advienne!

J'embrasse tous les frères dans la communion de l'esprit; Dieu répand sur eux visiblement ses bénédictions. Je vous aime tous les jours davantage. *Écr. l'inf.*

N. B. Il me vient en idée de faire dessiner aussi le portrait du petit Calas, qui est encore à Genève; il a la physionomie du monde la plus intéressante. On pourrait, pour faire un beau contraste, le placer à la porte de la prison, sollicitant un conseiller de la tournelle. Voyez, mon cher frère, si cette idée vous plaît; parlez-en à madame Calas.

Mandez-moi, je vous prie, si mademoiselle Clairon est encore au Fort-l'Évêque, et si elle persiste dans la résolution de renoncer au théâtre.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

1er mai 1765.

L'HOMME qui s'intéresse le plus à la gloire de mademoiselle Clairon, et à l'honneur des beaux-arts, la supplie très-instamment de saisir ce moment pour déclarer que c'est une contradiction trop absurde d'être au Fort-l'Évêque, si on ne joue pas, et d'être excommuniée par l'évêque, si on joue; qu'il est impossible de soutenir ce double affront, et qu'il faut enfin que les Welches se décident. Les acteurs qui ont marqué tant de sentimens d'honneur dans cette affaire se joindront sans doute à elle. Que mademoiselle Clairon réussisse ou ne réussisse pas, elle sera révérée du public; et si elle remonte sur le théâtre comme un esclave qu'on fait danser avec ses fers, elle perd toute sa con-

sidération. J'attends d'elle une fermeté qui lui fera autant d'honneur que ses talens, et qui sera une époque mémorable.

A M. DAMILAVILLE.

4 mai 1765.

Je vois par votre lettre du 24, mon cher frère, que l'enchanteur Merlin a été poursuivi par les diables. Mandez-moi, je vous prie, s'il est échappé de leurs griffes. Je m'y intéresse bien vivement. Je tremble pour un paquet que je vous ai envoyé à l'adresse de M. Gaudet. Si ce paquet est perdu, il n'y a plus de ressource, et cependant je ne serai pas découragé. Je suis à peu près borgne comme Annibal; j'ai juré comme lui une haine immortelle aux Romains; et, dussé-je être empoisonné chez Prusias, je mourrai en leur fesant la guerre.

La résolution de Pierre Calas de partir pour Genève m'effraie. Le gouvernement n'en serait-il pas indigné? Calas a-t-il d'autre patrie que celle où Cicéron-Beaumont l'a si bien défendu, où le public l'a si bien soutenu, où les maîtres des requêtes l'ont si bien jugé, où le roi a comblé sa famille de bienfaits? car vous savez qu'outre les trente-six mille livres il y a encore six mille livres pour les procédures. Je me flatte qu'au moins vous l'empêcherez de partir sans une permission expresse; et je crains bien encore que la demande de cette permission ne déplaise à la cour, et ne fasse perdre les mille écus que le roi lui a donnés. Je soumets mon avis au vôtre.

J'ignore si mademoiselle Clairon remontera sur le théâtre de Paris. Je la tiens pour une pauvre créature, si elle a cette faiblesse. Plus on persécute la raison, les talens, la vérité et le goût, plus notre phalange doit

marcher serrée. Je crois que les verges dont on fouette monsieur le dénonciateur théologien arriveront bientôt à son cul.

Adieu, mon cher philosophe; je m'unis toujours à vous dans la communion des fidèles, et vous embrasse avec la plus grande effusion de cœur. *Écr. l'inf.*

A M. ÉLIE DE BEAUMONT

4 mai 1765.

Je me flatte que mon Cicéron a commencé sa seconde philippique. Il n'est pas nécessaire, ce me semble, d'avoir la feuille du parlement toulousain, qui confirme la sentence de Mazamet, pour que le protecteur de l'innocence et de la raison se livre aux mouvemens de son éloquence. Vous aurez la gloire d'avoir détruit de bien cruels préjugés. M de Lavaysse le père me mande que depuis trente ans la canaille catholique du Languedoc est persuadée que la canaille calviniste égorge ses enfans pour les empêcher de communier avec du pain azyme. Une vieille huguenote du pays, qui s'amusait à consoler les mourans, passait pour les égorger tous, de peur qu'on ne leur donnât l'extrême-onction.

Vous avez dû recevoir les réponses du pauvre Sirven à vos questions : vous êtes son sauveur ; il faudra vous peindre avec les Calas à vos pieds. Pierre Calas veut retourner à Genève, où il fait un petit commerce. Il me semble qu'il serait plus convenable de faire ce commerce à Paris. Ne risquerait-il pas de choquer le gouvernement et de perdre ses bienfaits, s'il sortait de France après avoir obtenu une justice si éclatante et un présent de mille écus ? S'il veut retourner à Genève, il faut du moins qu'il en ait une permission authen-

tique ; et le ministère, en la lui donnant, aurait encore une très-mauvaise opinion de lui. Je soumets mon avis au vôtre.

Mille respects à madame de Beaumont.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai 1765.

MES divins anges ne sont-ils occupés que de l'histoire du jour? et n'ont-ils fait aucune attention à l'histoire ancienne? Je ne reçois point de nouvelles d'eux, ce qui est une histoire du jour fort triste pour moi. J'ignore s'ils ont reçu le dernier paquet; je ne me souviens pas si je l'ai envoyé sous le couvert de M. le duc de Praslin, ou sous un autre. Je ne demande point de nouvelles de mademoiselle Clairon, madame d'Argental s'en remet à madame de Florian; mais je persiste toujours dans l'idée que les comédiens doivent proposer un dilemme dont on ne peut pas se tirer : « Si « nous ne jouons pas, on nous met au Fort ou au Four « de l'Évêque; et si nous jouons, l'évêque nous excom- « munie, et nous sommes enterrés comme des chiens. » Qu'on se tire de cette difficulté, si on peut.

Le Siége de Calais a perdu à cette belle affaire; il n'est pas même traîné actuellement en blocus. On l'a abandonné jusqu'en province; je n'ai jamais vu une révolution si subite. On l'avait imprimé partout sur la foi du *Mercure* et de l'enthousiasme de Paris; à peine a-t-on pu le lire. Cette aventure est un peu welche.

M. de Villette, qui a passé trois mois chez moi, doit être actuellement à Paris. Il y recevra le paquet dont vous avez eu la bonté de vous charger.

M. de Fontète m'a fait l'honneur de m'écrire, mais ne m'a pas donné de grandes espérances. Si malheureu-

sement j'étais obligé de plaider au parlement contre mon prêtre, je jure Dieu que je mourrai avant que le procès soit jugé.

Je crois que je suis aussi dans la disgrace du tyran du tripot; mais je me console très-aisément; et tant que mes anges daigneront m'aimer, je défie le reste des humains de troubler mon repos. Je les supplie de me mettre aux pieds de M. le duc de Praslin, très-indépendamment de mon curé.

Respect et tendresse.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

13 mai 1765.

PUISQUE vous avez reçu, monseigneur, le dernier paquet que j'eus l'honneur de vous adresser il y a quelque temps par M. Janel, en voici un autre qui m'arrive de Hollande, et que je vous dépêche par la même voie. Je ne crois pas que vous ayez besoin de l'eau de Lausanne pour vos yeux; ils ont vingt-cinq ans comme votre imagination et vos grâces. Les miens sont très-vieux, et ont souffert des ophthalmies affreuses par les vents du nord-est autant que par la lecture; mais, si vous voulez employer cette eau pour quelqu'un de vos amis, vous n'avez qu'à me donner vos ordres, j'écrirai sur-le-champ à Lausanne, afin qu'on en fasse partir quelques bouteilles par la voie que vous voudrez bien m'indiquer. Ce remède n'est bon que pour ceux qui ont des ulcères aux paupières, et n'est aucunement propre d'ailleurs à rétablir l'organe de la vue; il lui ferait même plus de mal que de bien. Il reste encore à savoir si cette recette, qui est favorable dans le printemps, peut faire le même effet en hiver, ce dont je doute beaucoup.

Permettez-moi de vous dire un petit mot des spectacles qui sont nécessaires à Paris, et que vous protégez. J'ignore si vous pourriez vous servir de l'occasion présente pour faire sentir combien il est contradictoire que des personnes payées par le roi, et qui sont sous vos ordres, soient en prison au Fort ou au Four de l'Évêque, si elles ne remplissent pas les devoirs de leur profession, et excommuniées, damnées par l'évêque, si elles les remplissent. Est-il juste qu'on perde tous les droits de citoyen, et jusqu'à celui de la sépulture, parce qu'on est sous votre autorité? Si quelqu'un peut jamais avoir la gloire de faire cesser cet opprobre, c'est assurément vous; et Paris vous élèverait une statue comme Gènes. Mais quelquefois les choses les plus simples et les plus petites sont plus difficiles que les grandes; et tel homme qui peut faire capituler une armée d'Anglais ne peut triompher d'un curé.

Je voudrais bien que vous protégeassiez les encyclopédistes. Ce sont, pour la plupart, des hommes infiniment estimables. Leur ouvrage, malgré ses défauts, fera beaucoup d'honneur à la nation; et ce ne sera pas un honneur passager et ridicule. Un des grands défauts qu'on reproche à la nation française, c'est que les hommes de mérite qu'elle a produits ont été presque toujours opprimés ou avilis, et qu'on leur a préféré des misérables. Feu M. le Normand de Tournehem avait relégué les tableaux de Wanloo dans la chambre de ses laquais. Votre protection accordée à ceux qui travaillent à l'*Encyclopédie* les encouragerait; la plus saine partie de la nation vous en saurait beaucoup de gré.

Il est un peu humiliant que les Russes récompensent magnifiquement ceux que le parlement de Paris a persécutés.

On m'a dit que les pairs avaient présenté au roi un mémoire sur leurs droits. J'ai long-temps examiné cette

matière en étudiant l'histoire de France, et je suis convaincu que l'origine de toute juridiction suprême en France est la patrie; mais vous avez M. Villaret, votre secrétaire, qui en sait beaucoup plus que moi, et qui sans doute vous a très-bien servi; c'est un homme très-instruit. Conservez vos bontés à votre plus ancien serviteur, qui vous sera toujours attaché avec un profond respect.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 15 mai 1765.

J'AVAIS résolu dans ma timide profanerie de ne point écrire à monseigneur l'archevêque; mais j'apprends que votre éminence fait autant de bien que je lui ai connu d'esprit et de grâce.

Omnis Aristippum decuit color, et status, et res.

(Hor., liv. I, ép. 17, v. 23.)

C'est votre bienfesance qui m'enhardit; je m'adresse à vous dans votre département, qui est celui de secourir les malheureux.

Il y a une famille bien plus infortunée que celle des Calas, et qui doit comme les Calas ses malheurs à l'horrible fanatisme du peuple, qui séduit quelquefois jusqu'aux magistrats. Mais, pour ne pas fatiguer votre éminence par de longs détails, je prends le parti de lui envoyer une lettre que j'écrivais il y a quelques mois à un de mes amis, et qu'on rendit publique. On est prêt à demander au conseil, dont vous êtes, une évocation; mais nos avocats ont besoin de la copie de l'arrêt de Toulouse, qui confirme la sentence du premier juge. Cet arrêt est du 5 mai 1764. Vous pourriez aisément charger, sans vous compromettre, quelque homme de confiance de procurer cette copie. Je vous conjure

de m'accorder cette grâce, si elle est en votre pouvoir. Vous tirerez une famille de très-honnêtes gens de l'état le plus cruel où l'on puisse être réduit. Il y a bien des malheureux dans ce meilleur des mondes possibles; mais il n'y en a point qui méritent plus votre compassion. Vous rendrez service au genre humain en servant à déraciner le fanatisme fatal qui change les hommes en tigres. Ces deux exemples des Calas et des Sirven feront une grande époque. Accordez-nous, je vous en supplie, toute votre protection dans cette affaire qui intéresse l'humanité. Je ne sais si vous êtes lié avec M. l'archevêque de Toulouse, que je n'ai pas l'honneur de connaître; mais il me semble que votre éminence est à portée de l'engager à nous obtenir cette copie que nous demandons. Il est bien étrange qu'on puisse refuser la communication d'un arrêt : une telle jurisprudence est monstrueuse, et, j'ose le dire, punissable. De bonne foi, souffririez-vous de pareils abus, si vous étiez dans le ministère? Enfin je m'en remets à votre sagesse et à votre bonté. Vous devez avoir quelque avocat à Toulouse chargé des affaires de votre archevêché. Il me paraît bien aisé de faire retirer cette pièce par cet avocat. Au nom de Dieu, prenez cette bonne œuvre à cœur. Je vous aimerai autant qu'on vous aime dans votre diocèse.

Je me flatte que vous jouissez d'une bonne santé; ainsi je n'ai rien à vous souhaiter.

Gratia, fama, valetudo contigit abundè.

(Hor., liv. I, ép. 4, v. 10.)

J'écris aujourd'hui de ma main. Une bonne femme m'a presque guéri de mes fluxions qui m'ôtaient l'usage de la vue : les femmes sont toujours bonnes à quelque chose. Ainsi donc ma main vous assure que mon cœur est pénétré pour votre éminence d'attachement et de respect.

A M. DAMILAVILLE.

20 mai 1765.

VOICI, mon cher frère, deux petits croquis de Donat Calas. J'aurais désiré qu'on l'eût fait un peu plus ressemblant, et qu'on n'eût pas sacrifié une chose si importante à l'idée de le représenter dans une attitude douloureuse qui défigure son joli visage. Si vous voulez vous servir de ce dessin, recommandez au peintre de faire Donat le plus joli qu'il pourra.

Vous savez d'ailleurs, mon cher frère, que vous avez carte blanche pour mettre votre frère au rang de ceux qui contribuent à la façon de cette estampe. Ce monument éternisera la plus horrible des injustices, la plus belle réparation, et la générosité de votre zèle vertueux.

Il semble que plus les philosophes font de bien, plus on s'efforce de les persécuter. On a saisi le ballot qui contenait le bel ouvrage de notre cher Archimède; l'autre aura le même sort; la *Philosophie de l'histoire*, que tous les gens sensés trouvent très-sage, ne sera pas épargnée. Tout est suspect de la part de ceux qui rendent à la nation de vrais services. Je crains bien de n'avoir jamais l'*Encyclopédie*; mon âge, ma mauvaise santé, et la fureur des jansénistes, me priveront de la consolation de lire ce grand ouvrage. Ne pourrai-je pas par votre crédit obtenir qu'on m'en fît parvenir trois tomes? Je garderais religieusement le secret.

Si vous voyez le véritable prophète Élie, dites-lui, je vous en prie, que nous sommes réduits à faire signer dans Gex une procuration aux filles de Sirven pour sommer le greffier du parlement toulousain de délivrer

copie de l'arrêt qui confirme l'injuste sentence; et si le greffier refuse, nous enverrons acte de son refus.

Je trouve que cette cause peut faire au moins autant d'honneur à l'éloquence de M. de Beaumont que la cause des Calas. Cette fureur épidémique qui a persuadé tous les tribunaux d'une province que la loi des protestans est parricide, est un sujet digne d'un citoyen tel que lui. Quiconque arrache une branche du fanatisme fait une plaie à l'arbre, dont il se sent jusque dans ses racines. Rendons encore ce service à l'humanité dans l'affaire des Sirven, et demeurons inébranlables dans celle d'*écr. l'inf.*

Je pense que désormais il est à propos que vous m'écriviez à Lyon sous l'enveloppe de M. Camp, banquier; la curiosité des méchans sera trompée. Dites à frère Archimède qu'il en fasse autant. Nous pourrons jouir de la consolation de nous ouvrir nos cœurs : le mien est à vous jusqu'au dernier moment de ma languissante vie.

N. B. Soutenez constamment que l'abbé Bazin est le véritable auteur de la *Philosophie de l'histoire*. Comment n'en pas croire son neveu? Quelle fureur de m'imputer jusqu'à l'ouvrage d'un théologien antiquaire! Persécutera-t-on toujours l'auteur de la chrétienne *Zaïre?* Faites beau bruit, vous et les frères.

A M. COLLINI.

A Ferney, 21 mai 1765.

Mon ami, que son S. A. E. me dise, *prends ton lit, et marche*, je vole à Schwetzingen. Il y a plus de huit mois que je ne suis sorti de ma chambre; je meurs en détail, et nous ne sommes plus au temps des miracles. Je sais bien qu'il y a des gens qui ont encore de la force

à soixante et douze ans; les patriarches étaient des enfans à cet âge.

Ceux qui ont dit que je quittais mon petit château de Ferney ont été bien mal informés : il est vrai que je me suis défait des Délices ; mais c'est que je ne me suis pas trouvé assez riche pour les garder, et que l'état de ma santé, qui exige la retraite la plus profonde, était incompatible avec l'affluence de monde que m'attirait le voisinage de Genève. J'ai jugé d'ailleurs que, n'ayant qu'un corps, je ne devais pas avoir deux maisons. Qu'il serait doux pour moi, mon cher ami, de passer quelques-uns de mes derniers jours auprès d'un prince tel que monseigneur l'électeur ! Quel plaisir j'aurais, après lui avoir fait ma cour, de m'enfermer dans ma chambre avec quelques volumes de sa belle bibliothèque ! Dans quelque triste état que je sois, je ne veux pas désespérer de ma destinée ; je me flatte toujours de la plus douce de mes espérances ; mettez-moi à ses pieds, aimez-moi, et soyez bien sûr que je ne vous oublierai jamais.

(*Au bas est écrit de sa main*) : J'ai été bien mal après ma lettre.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 22 mai 1765.

J'AI eu hier, mon cher frère, un petit avertissement de la nature qui me dit que je n'ai pas encore longtemps à philosopher avec vous. Cela ne m'a pas empêché, dès que je suis revenu à moi, d'envoyer un exprès à frère Gabriel pour lui intimer tous vos ordres. Vous voyez, au reste, combien le fanatisme augmente. Plus il sent sa turpitude, plus il craint qu'on ne la révèle; tout lui est suspect. Les livres écrits avec le plus

de vérité sont précisément ceux qu'il redoute davantage. On donnera bien un évêché à un prêtre sortant du bord.., mais on persécutera ceux qui auront passé leur vie à chercher le vrai, et à faire le bien.

J'ai relu *la Philosophie de l'histoire*, qu'on m'a envoyée d'Amsterdam : il y a quelques fautes ridicules dans l'imprimé, comme *dix mille*, pour *cent mille*, à l'article de l'*Égypte*. Il me semble aussi que l'auteur ne s'est pas toujours exprimé exactement dans le chaos de la chronologie; mais, en général, l'ouvrage m'a paru assez utile.

L'auteur y montre partout un grand respect pour la religion ; il parle même si souvent de ce respect, qu'on voit bien qu'il veut prévenir les lâches persécuteurs qui pensent toujours qu'on en veut à leurs foyers. Cependant, malgré toutes les précautions de l'auteur, on a envoyé, de Paris à Berne, un article pour être mis dans la gazette, dans lequel il est dit que *la Philosophie de l'histoire* est plus dangereuse encore que le *Portatif*. On me fait aussi l'honneur de m'attribuer cette *Philosophie*. Je voudrais l'avoir faite, quoiqu'on ne me l'attribue que pour me perdre. Mais de quel droit me rend-on responsable des ouvrages d'autrui ? Il n'est pas juste que je sois toujours victime. Il semble que l'abolissement des jésuites ait été un nouveau signal de persécution contre les gens de lettres.

Parlez de tout cela avec frère Archimède. Que les frères célèbrent les agapes, en dépit des tyrans jansénistes : dressez un autel à la raison dans votre salle à manger. *Hæc quotiescumque feceritis, in meî memoriam facietis.*

J'ajoute à cette lettre de mon ami qu'il m'est arrivé des personnes de Paris fort instruites. On a décacheté quelques-unes de nos lettres contre-signées *Courteille:* heureusement il n'y a jamais eu dans vos lettres rien

que de vertueux et de sage, qui ne soit digne de vous. Mais, pour plus de sûreté, écrivez-moi quelque lettre sous la même enveloppe de *Courteille*, et écrivez, contre-signé *Laverdy*, *à M. Camp, banquier à Lyon*; et sous le couvert de M. Camp, *à M. Wagnière, à Genève.* Que frère Archimède prenne la même précaution, et qu'il vous donne tout ce qu'il voudra m'écrire. Vous recevrez par cet ordinaire une lettre qu'on ouvrira, si l'on veut.

Est-il possible qu'on soit obligé à de telles précautions, et que la plus douce consolation de la vie nous soit arrachée! Gardez-vous bien d'écrire à Gabriel Cram.... ni à G.... (1). Gardez-vous bien qu'on fasse entrer le ballot de ce diable d'abbé Bazin, pour qui on prend des gens qui ne s'appellent pas Bazin. Il est minuit; je n'en puis plus.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 22 mai 1765.

Mon cher et vertueux ami, je vous ai envoyé le portrait du petit Calas, peint à l'huile; sa mère aidera à rectifier les traits; ils sont mieux peints dans le cœur de cette digne mère que par le pinceau de M. Hubert. On fait actuellement un recueil de toutes les pièces de cette triste aventure, dont la fin fera tant d'honneur aux maîtres des requêtes, à la nation, et surtout au roi, qui a si bien réparé la malheureuse injustice de Toulouse. S'il était mieux instruit, je suis bien sûr que la bonté de son cœur réparerait, sur la fin de ma vie, toutes les injustices que j'ai essuyées. Vous savez qu'on m'impute tous les jours des ouvrages auxquels je n'ai pas eu la moindre

(1) Gabriel Cramer ni à Genève.

part. Ce ne devait pas être la récompense d'avoir fait *la Henriade*, le *Siècle de Louis XIV*, et quelques autres ouvrages qui n'ont déplu ni au roi ni à la nation; mais c'est le sort attaché à la profession d'homme de lettres. Peut-être est-il dur, à l'âge de soixante et douze ans, d'être continuellement en butte à la calomnie; mais j'ai appris, dans la saine philosophie que nous cultivons tous deux, qu'il faut savoir se résigner. Tout ce que je souhaite, c'est que le roi et le ministère puissent un jour savoir que les gens de lettres sont les meilleurs citoyens et les meilleurs sujets. Tout est cabale à la cour; tout est quelquefois passion dans de grandes compagnies qui ne devraient point avoir de passions; il n'y a que les vraies gens de lettres qui n'aient point d'intrigues et qui aiment sincèrement l'ordre et la paix.

Adieu, mon digne ami; je suis bien malade, et en vérité on ne ne devrait pas troubler mes derniers jours. Votre amitié vertueuse fait toute ma consolation.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Genève, 22 mai 1765.

Mes divins anges, on vient de me dire tout ce que vous aviez donné charge de dire, et je suis demeuré confondu de la demi-feuille copiée, et de cette question, *quel est donc ce Damilaville* (1)? Hélas! mes chers anges, plût à Dieu qu'il y eût beaucoup de citoyens comme ce Damilaville! Je ne ferai point de remarques sur tout cela, parce qu'il n'y en a point à faire; je vous demanderai seulement si cette demi-feuille est si méchante. Je crois que cette lettre vous parviendra

(1) Il s'agit ici de quelques passages d'une lettre à M. Damilaville, interceptée par la poste, et peut-être falsifiée; car on sait que les lettres montrées au gouvernement ne sont pas toujours d'exactes copies des lettres ouvertes.

sûrement, puisque je l'adresse à Lyon sous l'enveloppe de M. de Chauvelin. Cette voie déroutera les curieux, et vous pourrez m'écrire en toute sûreté sous l'enveloppe de M. Camp, banquier à Lyon, en ne cachetant point avec vos armes, et en mettant sur la lettre, *à M. Wagnière, chez M. Souchay, à Genève.*

Je vois bien que la persécution des jansénistes est te. On a renvoyé le ballot de *la Destruction jésuiti-* de notre philosophe d'Alembert, parce qu'il y a tre lignes contre les convulsionnaires. On taxe à prént d'irréligion un savant livre d'un théologien qui ténoigne à chaque page son respect pour la religion, et qui ne dit que des vérités qu'il faut être aveugle pour ne pas reconnaître. On m'impute ce livre sans le moindre prétexte, comme si j'étais un rabbin, et comme si l'auteur de *Mérope* et d'*Alzire* était enfariné des sciences orientales. Il ne dépend pas de moi de rendre les fanatiques sages, et les fripons honnêtes gens; mais il dépend de moi de les fuir. Je vous demande en grâce de me dire si vous me le conseillez. Je suis, quoi qu'on en dise, dans ma soixante et douzième année; je me vois chargé d'une famille assez nombreuse, dont la moitié est la mienne, et dont l'autre moitié est une famille que je me suis faite.

J'ai commencé des entreprises utiles et chères, et le petit canton que j'habite commençait à devenir heureux et florissant par mes soins. S'il faut abandonner tout cela, je m'y résoudrai, j'irai mourir ailleurs; il est arrivé pis à Socrate. Je sais qu'il y a certaines armes contre lesquelles il n'y a guère de bouclier.

Ayez la bonté, je vous en prie, de me dire à quel point ces armes sont affilées. Je vous avoue que je serais curieux de voir cette demi-feuille. Il est minuit; il y a trois heures que je dicte; je n'en puis plus; par-

donnez-moi de finir sitôt; c'est bien a mon grand regret.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 27 mai 1765.

J'AFFLIGERAI votre belle âme en vous disant, cher ami, que nous ne pourrons pas avoir sitôt l de Toulouse. Je supplie, en attendant, le défen de l'innocence de tenir toujours son mémoire tout pr Il y a trois ans que cette famille est dans les larmes. On a essuyé celles des Calas, c'est à présent le tour des Sirven. Ces horreurs sont d'autant plus effrayantes qu'elles se passent dans un siècle plus éclairé. C'est un affreux contraste avec la douceur de nos mœurs. Voilà le funeste effet du système de l'intolérance. Il y a encore de la barbarie dans les provinces. Je ne plains plus les Calas, après le jugement des maîtres des requêtes, et après les bienfaits du roi; mais les Sirven sont bien à plaindre. Je les recommande plus que jamais aux bontés de M. de Beaumont.

Après vous avoir parlé des malheurs d'autrui, il faut que votre amitié me permette encore de parler de mes peines.

Je lisais ce matin un livre anglais dans lequel se trouve la substance de plus de vingt chapitres du *Dictionnaire philosophique*, que l'ignorance et la calomnie m'ont si grossièrement imputé; et pour comble de bêtise, il y a dans d'autres chapitres des phrases entières prises de moi mot pour mot. Je me mettrais dans une belle colère, si l'âge et les maladies n'affaiblissaient les passions. Tronchin m'exhorte à la résignation pour les maux du corps et de l'âme; il me trouve très-bien disposé.

Comptez que votre amitié fait ma plus chère consolation (1).

A M. D'AMILAVILLE.

A Rolle, pays de Vaud, près de Genève, 28 mai 1765.

J'ACHEVAIS, mon cher ami, de prendre les eaux en Suisse, où j'ai encore acheté un petit domaine, lorsque je reçus votre paquet pour M. Tronchin. Je le lui envoyai sur-le-champ. Je vois que votre mal de gorge est opiniâtre; mais je vous avertis qu'il est rare qu'un médecin guérisse ses malades à cent lieues, et qu'une sœur de la charité fait plus de bien de près qu'Esculape de

(1) Le même jour M. de Voltaire adressa par une autre voie, à M. Damilaville, le billet suivant :

J'ai écrit à mon cher frère aujourd'hui ; la lettre est à son adresse, et je suis bien sûr qu'elle n'arrivera pas sans avoir été ouverte. Il y a dans le paquet une lettre à M. d'Alembert pour les curieux ; mais je suis très en peine de savoir si un petit paquet de Hollande, adressé il y a quinze jours à M. Gaudet, est arrivé à bon port, et si une lettre sous enveloppe dudit M. Gaudet, dans laquelle on s'expliquait avec confiance, a été reçue. J'attends, non sans inquiétude, que mon frère m'éclaircisse de tout cela, et qu'il m'écrive par la voie de Lyon. Je l'embrasse avec la plus grande tendresse. *Écr. l'inf.*

Nous ne citerons que cet exemple, et les lettres des 22 et 28 de mai, pour montrer les précautions que M. de Voltaire était obligé de prendre en éclairant les hommes par des ouvrages philosophiques, et en servant l'humanité dans la défense des Calas et des Sirven. Ses lettres étant souvent interceptées, il en écrivait d'ostensibles sous son nom, et d'autres sous des noms supposés. C'était un M. Boursier, un M. Lantin, un M. *Écr. l'inf.* ou *Écrlinf.* De là les contradictions apparentes touchant certains ouvrages qui servaient de prétexte pour le persécuter.

loin. Dès que j'aurai la réponse de l'oracle de Genève, je vous la ferai parvenir.

Sirven prend le parti d'aller lui-même à Toulouse chercher l'arrêt et les pièces dont M. de Beaumont a besoin pour consommer son entreprise généreuse. Il dit qu'il fera agir ses amis, et qu'il saura se mettre à l'abri de tout. Ce pauvre homme et sa famille me fendent le cœur; ils sont beaucoup plus malheureux que ne le sont aujourd'hui les Calas. Qu'il est beau, mon ami, de faire du bien! et que M. de Beaumont va augmenter sa gloire! Pour moi, je n'ai à augmenter que ma patience. Je paie un peu cher l'intérêt de ma petite réputation; car, Dieu merci, il n'y a presque point de mois qu'on ne fasse courir quelque ouvrage sous mon nom: vers et prose, on m'attribue tout. Quelque libraire de Hollande a-t-il l'impertinence de m'attribuer un mauvais livre, aussitôt je reçois vingt lettres de Paris et de Versailles, et on veut que j'envoie sur-le-champ ce bel ouvrage que je ne connais pas. Enfin on va jusqu'à m'imputer je ne sais quelle *Philosophie de l'histoire*, ouvrage de quelque rabbin, ou tout au moins d'un savant en *us* ou en *ès*. On en parle au roi, et on lui dit que je suis très-savant dans les langues orientales. J'ai beau protester que je ne sais pas un mot de l'ancien chaldéen, on ne m'en croit pas sur ma parole; et si je suis aveugle, on dit que j'ai perdu les yeux à déchiffrer les livres des anciens brachmanes, et même que je suis prêt à faire une secte de Guèbres. Il me faut résoudre à être vexé jusqu'au dernier moment.

Mandez-moi, je vous prie, si M. d'Alembert a la pension de M. Clairaut. Je verrai Cramer quand je serai à Genève. Je ne sais si c'est lui qui a imprimé le petit ouvrage en faveur de M. l'abbé Arnaud. Cet écrit m'a paru un chef-d'œuvre en son genre; mais j'ai pensé

qu'il ne devait réussir qu'à Paris, auprès de ceux qui prennent intérêt à ces disputes littéraires.

Puisque la paix est faite, Cramer en sera pour ses frais, aussi bien que pour ceux de la nouvelle édition qu'il a faite de Corneille, et qu'il n'aura pas la permission de débiter dans Paris, à cause du privilége des libraires.

Je vous sais toujours bon gré de cultiver les lettres au milieu de vos occupations de finance. On dit dans les pays étrangers que les finances du royaume vont bien; mais on n'en dit pas autant de votre littérature.

Il a couru des bruits fort ridicules sur M. le duc de Choiseul. Je crois qu'il s'en moque; il sait bien qu'il faut laisser parler: *Non ponebat enim rumores ante salutem*. Je fais toujours des vœux pour le succès de sa colonie; car enfin c'est le pays de Candide; c'est le pays des gros moutons rouges, et je passerai pour un hableur, si la colonie ne réussit pas. Il y a d'ailleurs quelques-uns de mes bons amis les Suisses qui sont partis pour la Cayenne; c'est encore un nouveau motif pour moi de m'y intéresser.

Adieu, mon cher ami; je suis trop bavard pour un malade.

A M. DAMILAVILLE.

28 mai 1765.

M. Tronchin a le paquet de mon frère, et on enverra la réponse dès qu'on l'aura reçue.

J'ai su qu'on avait encore envoyé un second paquet par M. Gaudet, et probablement ce paquet n'est point parvenu à sa destination.

On écrivit depuis une lettre instructive sur l'état des choses, et on se servit de la même voie. Cette lettre

partit le 21 ou le 22 du mois. Il serait très-triste qu'on l'eût ouverte. On a écrit, le 27, par M. Héron, premier commis des bureaux du conseil, et la lettre a été mise à la poste à Lyon.

Je pense qu'il est nécessaire que vous m'écriviez à Genève une lettre signée de vous. Vous y direz que vos occupations vous permettent peu de vous occuper de littérature ; que vous faites, à la vérité, venir quelquefois des livres de Hollande pour un de vos amis, et que vous ayez à peine le temps d'y jeter un coup-d'œil. Vous pourrez me dire que vous avez parcouru la *Philosophie de l'histoire*, et que vous êtes bien étonné qu'on m'attribue un livre rempli de citations chaldéennes, syriaques et égyptiennes. Vous pourrez me plaindre d'ailleurs d'être en butte à la calomnie depuis cinquante années; vous me rassurerez en me disant combien le roi est équitable. Si ce canevas vous paraît raisonnable, vous le broderez ; puisqu'on est curieux, vous satisferez la curiosité.

Vous pourrez adresser vos autres lettres sous l'enveloppe de M. Camp, banquier à Lyon, comme je vous l'ai déjà mandé.

Je ne vous dis pas combien il est douloureux de recourir à ces expédiens. Nous voilà comme un amant et une maîtresse dont les lettres sont interceptées par les jaloux. Aimons-nous-en davantage, et *écr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 mai 1765.

Il y a au fond de la Suisse, mes chers anges, des eaux assez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont besoin de mettre du baume et de la tranquillité dans

leur sang. Je crois que je vais prendre ces eaux, et que je pars incessamment pour avoir de ce baume ; car il faut mourir à son aise.

Il me semble que c'est une ordonnance du médecin, que je suppose être dans la demi-feuille dont madame de Florian m'a parlé ; il n'y a qu'une chose dont je suis un peu en doute, c'est si cette demi-feuille ou demi-page parle des maladies mortelles. Vous sentez combien il est triste que les consultations d'un pauvre malade soient exposées aux regards de ceux qui ne sont pas de la faculté, et qu'il est très-bon de changer d'air. Je soupçonne qu'on a joué le même tour à frère Damilaville, qui a grand mal à la gorge, et qui a besoin de régime. Je lui conseille, pour son mal, de prendre comme moi de la racine de patience.

Je me trompe peut-être, mais j'imagine qu'on peut avec quelque sûreté écrire pour ses affaires sous l'enveloppe de M. de Chauvelin l'intendant, en fesant partir le paquet de Lyon, le dessus écrit d'une main étrangère, et la lettre cachetée d'une tête.

Je présume encore que vous pouvez avoir la bonté de m'écrire à Lyon sous le couvert de M. Camp, banquier, contre-signé *Chauvelin*. Je ne crois pas non plus compromettre l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation violente, en insérant ici un petit mot pour frère Damilaville, que je vous supplie de lui faire rendre. Je dois un petit mot à le Kain, agréez-vous que je le mette aussi dans ce paquet ?

Dès qu'il partira quelqu'un pour Paris, je ne manquerai pas de le charger de quelques *Bazin* de Hollande arrivés depuis peu. Je ne sais plus comment le monde est fait. L'ouvrage de feu l'abbé me paraît rempli du plus profond respect pour la religion. Les jansénistes sont comme les provinciaux ; ils croient toujours qu'on

veut se moquer d'eux, ou plutôt ils ressemblent aux tyrans qui supposent continuellement des conspirations contre leur pouvoir. Mes chers et divins anges, j'ai défriché un coin de terre sauvage, je l'ai embelli, j'ai rendu ses grossiers habitans assez heureux; je quitterai tout le fruit de mes peines, comme on sort d'une hôtellerie, sitôt que je ne pourrai vivre dans cet asile sans inquiétude. Mandez-moi, je vous prie, si je dois rester dans ce trou ou aller dans un autre, parce que tous les trous sont égaux pour un homme qui pense. Celui qu'on habite pour quelques minutes est si voisin de celui qu'on habitera pour toujours, que ce n'est pas la peine de se gêner.

Toute ma famille rassemblée baise très-humblement les ailes de mes anges. Le patriarche pourrait bien aller de Sichem en Égypte, quoiqu'il n'ait point de femme à présenter à des Pharaon.

A M. GOLDONI.

A Genève, 29 mai 1765.

Je n'ai reçu, monsieur, le paquet et la lettre dont vous m'avez honoré que depuis deux jours, à mon retour des bains de Suisse, où j'avais été obligé d'aller pour ma très-mauvaise santé, et pour des fluxions sur les yeux, que je dois au voisinage des Alpes. Vous vous doutez bien que je fais tous mes efforts pour recouvrer la vue quand j'ai vos ouvrages à lire. Je sens bien que je serai privé de la consolation de vous posséder dans ma retraite suisse; mais je préfère votre bonheur à mon plaisir. Vous voilà attaché à une grande princesse qui sentira tout votre mérite. Il est connu partout, mais il sera récompensé en France. Le théâtre aura fait votre réputation,

et vos mœurs aimables contribueront à faire votre fortune.

Comptez, monsieur, sur les sentimens qui m'attacheront à vous tant que je vivrai. Je sais trop combien votre personne est digne de vos ouvrages pour ne pas vous aimer tendrement.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 30 mai 1765.

Le malade réformé à la suite de Tronchin envoie aux malades de Paris les réponses de l'oracle d'Épidaure. Mais je vous répéterai toujours, mon cher ami, qu'une sœur du pot fait plus de bien à un malade qu'elle soigne qu'Esculape n'en peut faire en dictant ses ordonnances de cent lieues. D'ailleurs M. Tronchin n'a pas un moment dont il puisse disposer, et ne peut donner au nombre prodigieux de consultations dont on l'accable toute l'attention qu'il voudrait. Je vous exhorte, mon cher ami, à ne pas négliger de faire voir votre mal de gorge à quelqu'un à qui vous aurez confiance.

Vos amis qui ont fait ce charmant ouvrage de la justification de la *Gazette littéraire* doivent être affligés qu'il ne paraisse pas. Mais tout doit céder aux désirs de M. le duc de Praslin; cette *Gazette littéraire* est dans son département; c'est lui qui la protége, c'est à lui à décider de ce qui doit être publié et de ce qui doit être supprimé. Gabriel Cramer, à qui on avait envoyé le manuscrit, veut bien sacrifier son édition. Il lui en coûtera son argent; un libraire de Hollande ne serait pas si honnête. J'ignore si l'ouvrage était connu de M. le duc de Praslin. Il se peut que vos amis ne l'aient pas consulté, et qu'ils se soient reposés sur

l'envie de lui plaire ; en ce cas, il n'est tenu à rien, et ne doit aucun dédommagement. D'ailleurs la quantité de livres écrits librement est si grande dans l'oisiveté de la paix, que je conçois bien que tout ce qui vient de l'étranger est suspect. Les *Lettres* de d'Eon, de Vergy, *l'Espion chinois*, la *Vie de madame de Pompadour*, les *Récriminations de la société de Jésus* inondent l'Europe. Toutes les fois qu'il paraît un nouveau livre, je tremble. Il a beau être détestable, je crains toujours qu'on ne me l'impute. Je voudrais n'avoir jamais rien écrit. C'est une barbarie de m'avoir attribué ce *Dictionnaire philosophique*, dont plus de quatre auteurs sont assez connus. Il n'y a point d'homme de lettres et de goût qui ne sente la différence de style.

Pour le fatras chaldéen et syriaque de l'abbé Bazin, je m'y perds ; il n'y a que des calomniateurs bien maladroits qui puissent dire au roi que j'ai fait un tel ouvrage. Je ne crois pas qu'il y ait un bénédictin en France qui soit capable d'en être l'auteur. Je suis bien las d'être en butte aux discours des hommes. Dans quelle solitude faut-il donc s'ensevelir ? Adieu, mon cher ami ; plaignez et aimez votre ami VOLTAIRE.

A M. DAMILAVILLE.

5 juin 1765.

MON cher et vertueux ami, j'ai reçu votre lettre du 29 de mai. Si vous êtes quatre à la tête de la bonne œuvre de faire graver une estampe au profit de la famille Calas, je suis le cinquième ; si vous êtes trois, je suis d'un quart ; si vous êtes deux, je me mets en tiers. Vous pouvez prendre chez M. de Laleu l'argent qu'il faudra : il vous le fera compter à l'inspection de ma lettre.

Ma santé est toujours très-faible, mais il faut mourir en fesant du bien. On s'adresse fort mal quand on veut faire venir de Genève la *Philosophie de l'histoire*. M. de Barrière s'est avisé de m'écrire et de me prier de lui faire avoir ce livre. Il n'est point imprimé à Genève, mais en Hollande, et il se passe trois mois avant qu'on puisse tirer un paquet d'Amsterdam; d'ailleurs je n'aime point ces commissions. Les jansénistes s'imaginent que, dans les pays étrangers, tout ce qu'on imprime est contre eux, et on se fait des tracasseries quand on cherche à rendre service. Je suis si las de jésuites, de jansénistes, de remontrances, de démissions, et de toutes les pauvretés qui rendent la nation ridicule, que je ne songe qu'à vivre en paix dans mon obscure retraite, au pied des Alpes.

J'ai envoyé à M. de Beaumont un mémoire pour les Sirven. Cette malheureuse famille me fait une pitié que je ne peux exprimer. La mère vient d'expirer de douleur; elle nous était bien nécessaire pour constater des faits importans. Vous voyez les malheurs horribles que le fanatisme cause.

Adieu; je vous embrasse tristement. Vous devez avoir reçu deux lettres auxquelles j'attends réponse.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 7 juin 1765.

Je ne sais, mon digne et vertueux ami, si je vous ai mandé que la femme de Sirven est morte en prenant, comme Calas, Dieu à témoin de son innocence. La douleur a abrégé ses jours. Le père est au désespoir; cela ne nous empêchera pas de faire toutes nos diligences pour fournir au généreux Beaumont toutes les pièces nécessaires.

Je suis toujours malade auprès de M. Tronchin; mais, quand je serais à la mort, je ne négligerais pas de servir une famille si infortunée.

J'ai reçu vos lettres du 29 mai et du 31; mais je n'ai pu encore démêler si vous avez reçu, par M. Gaudet, la lettre que l'*Ecrlinf* vous adressa le 22. Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir à M. Briasson le petit mémoire ci-joint. Je serais curieux d'avoir les ouvrages que l'abbé Bazin a donnés de son vivant. C'était un homme qui écrivait dans un style un peu précieux, et à peu près dans le goût de l'*Histoire de la philosophie*, de Deslandes. Briasson est fort au fait de tous ces livres rares, et il pourrait me les faire tenir. Je vous serai très-obligé de lui recommander de les faire chercher dans la librairie.

Plusieurs lettres parlent avec beaucoup d'éloges du sermon de monsieur l'archevêque de Toulouse à l'ouverture de l'assemblée du clergé; cette modération et cette douceur doivent plaire beaucoup au roi, dont il seconde la sagesse.

J'ai chez moi l'auteur de *Warwick;* il va faire une tragédie tirée de l'*Histoire de France;* mais il est à craindre qu'il ne lui arrive la même chose qu'aux bûcherons qui prétendaient tous recevoir une coignée d'or, parce que Mercure en avait donné une d'or à un de leurs compagnons pour une de bois. Les sujets tirés de l'histoire de son pays sont très-difficiles à traiter. Je lui donnerai du moins mes petits conseils; et, ne pouvant plus travailler, je tâcherai d'encourager ceux qui se consacrent au métier dangereux des lettres. Il ne m'a jamais produit que des chagrins; je souhaite aux autres un sort plus heureux.

Avez-vous fait commencer l'estampe des Calas? Il ne faut pas laisser refroidir la chaleur du public; il

oublie vite, et il passe aisément du procès des Calas à l'opéra comique.

De quoi se mêle le parlement de Pau de donner aussi sa démission? Pour moi, j'ai donné la mienne des vers et de la prose; et pourvu que la calomnie me laisse en paix, je mourrai tout doucement. En attendant, je vis pour vous aimer.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec la plus grande tendresse; mandez-moi surtout comment va votre gorge.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

7 juin 1765.

Vous êtes encore plu aimable que je ne disais M. de la Harpe vient de me donner votre paquet; vos lettres me font plus de plaisir que le *Testament* que vous m'envoyez. Il se pourra bien faire que vous aspiriez un jour à l'honneur d'être père de famille, et que vous soyez docteur *in utroque jure*. Ce sera à vous de voir s'il vaut mieux vivre en philosophe que de donner des enfans à l'état; c'est une grande question qu'il ne m'appartient pas de décider.

Je suis infiniment touché de la bonté que vous avez eue de me confier le *Testament;* je le trouve furieusement noble.

Non, je ne me flatte pas de vous voir à Ferney; c'est un bonheur qui passerait mes espérances. Comment pourrez-vous venir dans votre terre de Bourgogne, au milieu des affaires dont vous devez être surchargé? J'ai peur que vous n'attendiez la tenue des états; car il faudra bien venir vous faire recevoir et prendre séance. C'est alors que j'oserais compter sur la plus grande consolation que je puisse recevoir en ma vie.

M. de la Harpe partagerait bien ma joie. Je vous assure que je ferai votre paix avec M. de Ximenès; cela ne sera pas difficile; il sait trop ce que vous valez pour être long-temps fâché contre vous.

Le parlement de Besançon n'a point du tout envie de se démettre; il n'a démis que nos vaches auxquelles il a défendu, par un arrêt solennel, d'aller paître dans la Franche-Comté. Elles ont eu beau présenter leur requête, et faire valoir la maxime d'Aristote : *Que chacun se mêle de son métier, les vaches seront bien gardées*, on les a condamnées au bannissement du ressort du parlement.

Vous ne devez rien à M. D...; tous vos comptes sont faits. Je souhaite que ceux de l'extraordinaire des guerres se rendent aussi promptement, et que vous soyez débarrassé au plus vite de tout ce tracas qui n'est fait ni pour votre humeur ni pour vos grâces.

Adieu, très-aimable maréchal-des-logis. Puisse quelque jour mon heureuse destinée vous amener dans ma chaumière! Tout ce qui est à Ferney vous est presque aussi tendrement attaché que moi.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

15 juin 1765.

Heureusement, monsieur le gouverneur de Pierre-Encise est un officier rempli d'honneur, et qui a les mœurs les plus aimables; il n'est occupé que d'adoucir le sort de ceux qu'il est obligé de recevoir dans le château, et la personne dont vous me parlez ne pouvait être en de meilleures mains. Vous aurez pu recevoir un petit paquet que M. le marquis de Charas doit vous remettre : c'est un jeune homme qui m'a paru bien digne de l'amitié que vous avez pour lui. Je suis un peu

tombé en décadence depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. Les longues maladies ont précipité chez moi la décrépitude. Je ne crois pas que j'aie long-temps à vivre, mais vous pouvez compter que les sentimens que vous m'avez connus s'affermiront dans moi jusqu'au dernier moment, et je vous aimerai toujours avec la même tendresse. Il ne me sied plus de vous parler de pâtés de perdrix ; mais, quand vous voudrez donner quelques ordres, adressez-les à M. Wagnière, chez M. Souchay, à Genève.

P. S. Je n'ai jamais lu ni le nº 13 ni le nº 20 de ce misérable Fréron, ni aucun de ses numéros. Je sais seulement par la voix publique que l'arithmétique ne suffit pas pour nombrer ses sottises et ses calomnies. Je ne vois pas d'ailleurs qu'il me soit convenable de lui répondre ; car il faudrait le lire, et je ne peux supporter tant d'ennui. Il est toujours d'assez mauvaise grâce de faire sa propre apologie et de récriminer ; mais ce qui serait avilissant dans moi est bien louable dans vous. Je sens avec la plus tendre reconnaissance toute l'étendue de votre générosité ; et s'il est décent à moi de me taire, il est bien beau à vous de parler en faveur d'un homme que vous aimez : le nom d'un pareil avocat fera bien de l'honneur à son client.

Vous savez avec quels sentimens je vous suis dévoué pour toute ma vie.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

21 juin 1765.

Il y a des gens, mademoiselle, qui sont aussi curieux de voir ce qu'on vous écrit que le public l'est de vous entendre. Je confie ce petit billet à M. Cramer, qui vous le fera tenir par une voie sûre. M. le comte de Valbelle,

que j'ai eu l'honneur de recevoir dans ma petite retraite, a pu vous instruire de l'intérêt extrême que je prends à tout ce qui vous regarde.

S'il est vrai qu'une dame de vos amies vienne à Genève pour sa santé, je me flatte que vous l'engagerez à prendre à la campagne le même appartement que M. de Valbelle a bien voulu occuper. Vous ne trouverez dans cette maison que des partisans, des admirateurs et des amis. On y honore les beaux-arts, et surtout le vôtre; on y déteste ceux qui en sont les ennemis; c'est un temple où l'encens fume pour vous.

Il est vrai que ce temple est un peu bouleversé par des maçons qui s'en sont emparés; mais votre nom est parvenu jusqu'à eux, et ils disent qu'ils ne vous feront point de bruit.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 22 juin 1765.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre pour le docteur Tronchin. Les autres ont été reçues en leur temps. M. Tronchin vous assure de son amitié et de son zèle; il dit que vous devez continuer le régime qu'il vous a prescrit. Pour moi, mon principal régime est la patience et la résignation aux ordres immuables de la nature. J'ai assez vécu pour savoir qu'il y a bien peu de choses à regretter. S'il est possible que le soin que vous devez à votre santé vous conduise à Genève, et que j'aie le plaisir de vous embrasser et de vous ouvrir mon cœur, je croirai la fin de ma vie très-heureuse. Je n'ai rien de nouveau touchant l'ordonnance du parlement de Toulouse. Il est a croire que les Sirven seront réduits à envoyer à M. de Beaumont une protestation contre le refus de délivrer cette ordonnance et

les autres pièces nécessaires. J'ai toujours même pensé que ce refus serait favorable à la cause des Sirven, et servirait à leur faire obtenir plus aisément une attribution de juges, puisqu'il constaterait la mauvaise volonté et l'injustice des tribunaux dont cette famille à tant raison de se plaindre.

Je vous supplie d'embrasser tendrement pour moi l'homme supérieur à qui le public rend justice (1), et à qui ceux qui disposent de ce qui lui est dû l'ont rendue si peu. Je m'intéresse à lui, non seulement comme à un homme qui fait honneur à la nation, mais comme à un homme que j'aime de tout mon cœur. Je suis persuadé qu'il n'attendra que peu de temps; et puisque la place n'est point donnée à d'autres, c'est une preuve qu'il l'aura, ou je suis bien trompé : on connaît trop ce qu'il vaut, et les sacrifices généreux qu'il a faits.

Il est sûr que feu l'abbé Bazin a donné des ouvrages de métaphysique; j'en ai vu des lambeaux cités, et je me flatte que Briasson, qui m'a déterré des livres assez rares, me trouvera encore celui-là. Pour son *Œuvre posthume*, qui paraît depuis quelque temps en Hollande, je ne crois pas qu'il y ait à présent un homme assez dépourvu de sens pour m'attribuer cet ouvrage, qui ne peut avoir été fait que par un rabbin ou par un bénédictin, et qui ne peut être lu que par le petit nombre d'hommes de cabinet qui aiment ces recherches épineuses.

Au reste, je n'entends rien à la manie qu'on a aujourd'hui de vouloir décrier les philosophes. Il me semble que les sottises et les inconséquences de Rousseau ne doivent point retomber sur les gens de lettres de France. Ceux que je connais sont les meilleurs sujets du roi,

(1) M. d'Alembert.

les plus pacifiques, les plus amis de l'ordre. En vérité, les reproches qu'on leur fait ressemblent à ceux que le loup fesait à l'agneau.

Que cette injustice passagère ne vous empêche pas d'aimer les lettres. Adieu, mon cher ami.

A M. DE CHABANON.

25 juin 1765.

Les gens de lettres doivent s'aimer, monsieur; car, en vérité, les gens du monde et les gens d'église ne les aiment guère. Le refus de la pension due à M. d'Alembert, et le libelle du gazetier des convulsions contre lui font également lever les épaules. Il faut que le petit troupeau des gens qui pensent se tiennent serré contre les loups. Je ne savais pas devant qui je parlais, quand je m'avisais de dire ce que je pensais de vous en présence de M. de la Chabalerie (1). Vos lettres m'avaient inspiré une estime et une amitié que j'aurais témoignées devant vos ennemis, s'il était possible que vous en eussiez.

M. de la Harpe a un feu céleste qu'il ne doit qu'à lui; mais il n'y fait encore rien cuire, et vous aurez achevé votre *Virginie* avant qu'il ait fait le plan de sa pièce. C'est dommage que nous n'ayons eu, depuis Pharamond, de prince ni de ministre qui ait violé des filles. On demande actuellement des sujets français; vous serez réduits, messieurs, à Louis VIII qui aima mieux mourir, dit-on, que de coucher avec une fille de quinze ans. Ce sujet est la controverse de *Virginie*. Vous voulez apparemment vous en tenir à l'impression, parce que mademoiselle Clairon a pris congé. On dit

(1) Mari de la sœur de Chabanon.

que le Kain en fait autant. Vous plaiderez par écrit, faute de bons avocats qui plaident; mais le public aime l'audience, et il y a plus de spectateurs que de lecteurs. Pour moi, monsieur, je voudrais vous lire et vous entendre, et jouir de votre conversation, qu'on dit aussi aimable que vos mœurs.

Agréez, monsieur, les sentimens de la véritable estime qu'a pour vous votre, etc.

A M. HELVÉTIUS.

26 juin 1765.

Je vous ai toujours dans la tête et dans le cœur, mon cher philosophe, quoique vous m'ayez entièrement oublié. Vous m'avez affligé en ne venant point dans mes déserts libres, au retour d'une cour despotique; ma douleur redouble quand j'apprends que vous désespérez de la cause commune. Un général tel que vous doit inspirer de la confiance aux armées. Je vous conjure de prendre courage, de combattre, et je vous réponds de la victoire.

Ne voyez-vous pas que tout le Nord est pour nous, et qu'il faudra tôt ou tard que les lâches fanatiques du Midi soient confondus? L'impératrice de Russie, le roi de Pologne (qui n'est pas un imbécille, fesant de mauvais livres avec un secrétaire ex-jésuite), le roi de Prusse, vainqueur de la superstitieuse Autriche, bien d'autres princes arborent l'étendard de la tolérance et de la philosophie. Il s'est fait depuis douze ans une révolution dans les esprits qui est sensible. Plusieurs magistrats dans les provinces font amende honorable pour l'insolente hypocrisie de ce malheureux Omer, la honte du parlement de Paris. D'assez bons livres paraissent coup sur coup; la lumière s'étend certaine-

ment de tous côtés. Je sais bien qu'on ne détruira pas la hiérarchie établie, puisqu'il en faut une au peuple; on n'abolira pas la secte dominante; mais certainement on la rendra moins dominante et moins dangereuse. Le christianisme deviendra plus raisonnable, et par conséquent moins persécuteur. On traitera la religion en France comme en Angleterre et en Hollande, où elle fait le moins de mal qu'il soit possible.

Nous ne sommes pas faits en France pour arriver les premiers. Les vérités nous sont venues d'ailleurs; mais c'est beaucoup de les adopter. Je suis très-persuadé que, si on veut s'entendre et se donner un peu de peine, la tolérance sera regardée dans quelques années comme un baume essentiel au genre humain. Le nom d'Omer Joly sera aussi odieux et aussi ridicule que celui de Fréron. C'est à vous à soutenir vos frères, et à augmenter leur nombre. Vous savez qu'il est aisé d'imprimer sans se compromettre; la *Gazette ecclésiastique* en est une belle preuve. Est-il possible que des sages ne puissent parvenir dans Paris à faire avec prudence ce que font des fanatiques avec sécurité? Quoi! ces malheureux vendront des poisons, et nous ne pourrons pas distribuer des remèdes! Nous avons à la vérité des livres qui démontrent la fausseté et l'horreur des dogmes chrétiens; nous aurions besoin d'un ouvrage qui fît voir combien la morale des vrais philosophes l'emporte sur celle du christianisme. Cette entreprise est digne de vous. Il vous serait bien aisé d'alléguer un nombre de faits très-intéressans qui serviraient de preuves; ce serait un amusement pour vous, et vous rendriez service au genre humain.

Éclairez les hommes; mais soyez heureux. Vous méritez de l'être, et vous avez de quoi l'être. Personne ne s'intéresse plus que moi à votre félicité; mais je tiens

qu'elle sera plus parfaite lorsque, sans vous compromettre, vous aurez contribué à confondre l'erreur. Le secret témoignage qu'on se rend alors à soi-même est une des meilleures jouissances. Votre lâche Fontenelle ne vivait que pour lui; vivez pour vous et pour les autres. Il ne songeait qu'à montrer de l'esprit; servez-vous de votre esprit pour éclairer le genre humain. Je vous embrasse dans la communion des fidèles.

A M. COLLINI.

A Ferney, 29 juin 1765.

Ah! mon ami, que je voudrais voir opérer le miracle dont S. A. E. daigne vouloir m'honorer! mais j'irai bientôt dans un pays où l'on n'a plus besoin de miracles. J'ai été si mal, que presque toute ma famille est venue de Paris pour me consoler dans ma retraite et dans mes maux : elle m'a trouvé très-résigné; mais je vous assure que je ne le suis guère quand je songe que je ne vous reverrai plus. Cependant, si je puis résister à ce dernier orage, je ne veux pas perdre entièrement l'espérance. Consolez-moi en me mettant aux pieds de monseigneur. L'état où je suis à présent ne me permet guère de vous en dire davantage.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

Juin 1765.

Je crois, mon cher marquis, vous avoir dejà dit de quelle manière il faut m'adresser vos lettres; sans cela vous courez risque d'avoir plus d'un confident de vos secrets.

Vous me parlez de la retraite précipitée du ministre (1) ; on peut dire qu'il a soutenu les caprices de la fortune, comme il a reçu ses caresses. Il n'y a pas moins de grandeur à supporter de grandes injustices qu'à faire de grandes actions.

Ce que vous me dites du prélat harangueur m'a étonné et affligé ; car on m'avait flatté que, dans une espèce de sermon à son assemblée, il avait prêché la tolérance. Sa sortie contre les philosophes est plus dangereuse que vous ne pensez ; on n'en veut déjà que trop aux partisans de la raison ; et vous avez dû vous en apercevoir au refus que M. d'Alembert essuie, jusqu'à présent, d'une petite pension à laquelle il a un droit incontestable, et que l'académie des sciences demandait pour lui.

Il me semble qu'il n'est pas bien honorable pour la France qu'on prive de douze cents livres de rente un homme si supérieur, qui a fait un sacrifice de cent mille livres d'appointemens pour rester dans son pays qu'il honore. C'est une réflexion que sans doute tout le monde a faite, et qui vaut la pension.

J'avais raison, comme vous voyez, de ne point envoyer ce brimborion de frère Oudin, qu'on ne peut avoir fait courir que très-défiguré. On ne doit parler du porc de saint Antoine et du chien de saint Roch, pendant l'assemblée du clergé, qu'avec un profond respect.

Vous avez beau me dire qu'on lèvera l'excommunication si justement fulminée par ceux qui jouent des pièces latines contre ceux qui jouent des pièces françaises ; je connais trop l'Église ; elle ne peut pas plus se relâcher qu'elle ne peut errer. Il n'y a plus que les drames bourgeois du néologue Marivaux où l'on puisse aller

(1) M. de Choiseul. Fausse nouvelle.

pleurer en sûreté de conscience. Les comédiens français trouveront plus d'indulgence au parlement, dans quelque occasion favorable où ils plaideront contre l'archevêque.

Je suis fâché du mauvais succès de votre protégé; mais, pour être bon comédien, il faudrait descendre de Protée en ligne directe. Il faut beaucoup de talent pour être excommunié.

M. de la Harpe est à Ferney; mais il n'y a pas beaucoup travaillé. J'espérais qu'il ferait ici quelques petits Warvicks. Il n'y a que madame Dupuits qui se mette chez nous à faire des enfans. Pour moi, je mène toujours la même vie. Je lis avec édification les pères de l'Église. Je prie Hubert de dessiner saint Paul; il en fera un portrait fort ressemblant d'après l'idée qu'en donnent de vieux auteurs qui ont été en tiers avec lui et sainte Thècle.

Dieu soit loué que vous soyez toujours dans le dessein de venir voir votre terre de Bourgogne, et de visiter en passant des reclus qui vous sont bien tendrement attachés!

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 3 juillet 1765.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 26 de juin. Il faut toujours commencer par cette formule; car il y a eu un tel dérangement dans les postes de Genève, qu'on ne reçoit pas toujours fort exactement les lettres de ses amis. Votre mal de gorge m'inquiète beaucoup. Serait-il bien vrai que vous puissiez venir dans nos déserts, et franchir les montagnes qui nous entourent? Je devrais le bonheur de vous voir à une bien triste cause; mais je serais doublement consolé par le plaisir de vous

embrasser, et par l'espérance que Tronchin vous guérirait. Tous les arts utiles seraient-ils tombés en France, ainsi que les arts agréables, au point qu'il n'y ait pas un homme qui sache guérir une tumeur dans les amygdales? La foi que vous avez dans Tronchin fera mon bonheur.

On dit que mademoiselle Clairon vient à Genève ces jours-ci; mais ce n'est pas pour ses amygdales. J'ignore encore si elle prendra chez moi un logement. Ma chaumière n'est plus qu'une masure renversée et désolée par des maçons; mais quand je serai sûr de vous recevoir, je leur ferai bien faire une cellule pour vous dans mon petit couvent. Vous serez logé bien ou mal, mon cher ami, et nous aurons le plus grand soin de votre santé. Je vous ouvrirai un cœur qui est tout à vous; nous plaindrons ensemble le sort de la littérature et de ceux qui la cultivent.

Vous vous doutez bien à quel excès le libelle du gazetier janséniste m'a indigné. Voilà donc les ouvrages qu'on permet, tandis que les bons sont à peine tolérés, et quelquefois proscrits!

Je crois qu'on a imprimés quelques sermons de l'abbé Bazin, et qu'ils se trouvent dans des recueils; on m'en a même envoyé quelques passages. Sa *Philosophie de l'histoire*, qu'on m'imputait d'abord, et que, Dieu merci, on ne m'impute plus, n'a pas laissé d'être bien reçue en Angleterree et dans tous les pays étrangers. On me mande que cet ouvrage a paru instructif et sage; mais il n'est pas juste qu'on m'attribue tous les ouvrages nouveaux qui paraissent : je ne veux ni d'un honneur ni d'une honte que je ne mérite pas. Je suis hors d'état de travailler; je voudrais au moins que les autres fissent ce que je ne puis plus faire. La Harpe, qui est toujours chez moi, m'avait promis une tragédie; il n'a rien commencé.

. . . *Vitanda est improba siren*
Desidia. . . .

(Hor., II, sat. III, v. 14.)

J'attends patiemment le paquet que m'a promis Briasson, et je me flatte que nous lirons ensemble ce qu'il contient; nous en raisonnerons, et ce seront les momens les plus agréables de ma vie.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

8 juillet 1765.

Le vieux malade de Ferney présente ses très-tendres respects au jeune malingre de l'hôtel d'Elbeuf.

Je vois que vous vous regardez comme un homme dévoué à la médecine, et que vous passez votre temps entre les ragoûts et les drogues. Cela rend mélancolique, mais cela fait aussi un grand bien; car on en aime mieux son chez soi, on réfléchit davantage, on se confirme dans sa philosophie, on fait moins de cas du monde; et dès qu'on a un rayon de santé, on court au plaisir. Une telle vie ne laisse pas d'avoir son mérite; les malingres ont de très-beaux momens.

Permettez-moi encore, monsieur, d'abuser de votre bonté, et de vous recommander cette lettre pour M. d'Alembert. Il faut que l'air de Ferney ne soit pas bon pour les tragédies. L'auteur de *Warwick* n'a pas encore fait une pauvre petite scène. Je serai bien honteux s'il sort de chez moi sans avoir travaillé. Si la pièce était prête, nous la jouerions.

Je crois vous avoir dit que, madame Denis m'ayant demandé une grande salle pour repasser son linge, je lui avais donné celle du théâtre; mais, après y avoir pensé mûrement, elle a conclu qu'il vaut mieux être en

linge sale, et jouer la comédie. Elle a rebâti le théâtre, et demain on joue *Alzire* en attendant *Warwick*, et en attendant aussi mademoiselle Clairon, qui peut-être ne viendra pas.

Puissiez-vous, monsieur, visiter bientôt vos terres de Bourgogne! Nous vous donnerons la comédie, et vous ne serez pas mécontent de madame Denis. Je suis si vieux, que je ne peux plus jouer les vieillards; c'est grand dommage : car je vous avoue modestement que je jouais Lusignan beaucoup mieux que Sarrazin.

Lorsque vous ferez votre tournée, mandez-nous quels rôles vous voulez. Vous devez être un excellent acteur, si vous êtes sur le théâtre comme à souper, et je vous soupçonne de vous tirer à merveille de tout ce que vous voudrez faire.

Conservez-moi une amitié que je mérite par mes très-tendres sentimens pour vous.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juillet 1765.

Je dépêche à mes anges le dernier mot du petit prêtre tragique; il vient de m'apporter ses roués, et les voilà. Vous ne sauriez croire à quel point ce petit provincial vous respecte et vous aime. Je sens bien, m'a-t-il dit, que mon œuvre dramatique n'est pas digne de vos anges; le sujet ne comporte pas ces grands mouvemens de passions qui arrachent le cœur, ce pathétique qui fait verser des larmes; mais on y trouvera un assez fidèle portrait des mœurs romaines dans le temps du triumvirat. Je me flatte qu'on trouvera plus d'union dans le dessein qu'il n'y en avait dans les premiers essais; que les fureurs de Fulvie sont plus fondées, ses projets plus dévoilés, le dialogue plus vif,

plus raisonné et plus contrasté, les vers plus soignés et plus vigoureux. Le sujet est ingrat, et les connaisseurs véritables me sauront peut-être quelque gré d'en avoir surmonté les difficultés.

Je vous avoue que j'ai à peu près les mêmes espérances que le petit novice ex-jésuite. Si vous trouvez la pièce passable, pourrait-on la faire jouer à Fontainebleau? Les places sont prises. Ce serait peut-être un assez bon expédient de faire présenter la pièce à M. le maréchal de Richelieu par quelqu'un d'inconnu que le Kain détacherait, ou par quelque actrice que le Kain mettrait dans la confidence de l'ouvrage, sans lui laisser soupçonner l'auteur. Cette démarche est délicate; mais je parle à des politiques, à des conjurés qui peuvent rectifier mes idées, et les faire réussir.

J'ai reçu de quelques amis d'assez amples paquets contre-signés *Courteille*, qui n'ont point été ouverts, et qui sont venus très-librement à mon adresse. Vous avez fait enfin, divins anges, précisément ce que je demandais; vous m'avez instruit de ce que contenait la demi-page. Permettez que je pousse la curiosité jusqu'à demander si le maître de la maison l'a vue, ou si elle n'a été que jusqu'à monsieur son secrétaire.

Je voudrais bien que M. le duc de Praslin protégeât fortement M. d'Alembert; il ferait une action digne de lui.

Respect et tendresse.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 12 juillet 1765.

Il n'y a, mademoiselle, que le plaisir de vous voir et de vous entendre qui puisse me ranimer; vous serez ma fontaine de Jouvence. J'ai auprès de moi à présent

toute ma famille ; je vous l'amènerai, nous passerons les monts pour vous admirer. Tout ce qu'on me dit de vous me ferait courir au bout du monde pour vous seule. Je vous connaissais déjà les plus grands talens; vous les avez poussés depuis quelques années à cette perfection à laquelle il est si rare d'arriver. Il n'y a personne qu'on vous compare. Serai-je assez heureux encore pour faire quelque chose que vous daignassiez embellir? Il faut que je me hâte; car malheureusement je baisse autant que vous vous élevez. Il ne vous faut ni de vieux soupirans, ni de vieux poëtes. Je ne sais pas encore dans quel temps vous serez à Lyon; mais j'écris à Lyon pour m'en informer, dans la crainte que ma réponse ne vous trouve plus à Marseille.

M. le duc de Villars m'a fait l'honneur de me mander qu'il était enchanté de vous. Vraiment, je le crois bien. J'espère que M. Tronchin me mettra bientôt en état d'être au nombre de ceux que vous étonnerez à Lyon, et à qui vous arracherez des larmes. Comptez que personne ne s'intéresse plus que moi à vos succès, à votre gloire et à votre bonheur. C'est avec ces sentimens que je serai toute ma vie, mademoiselle, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juillet 1765.

Mes anges, le présent paquet contient deux choses bien importantes que je mets sous votre protection; la première consiste en mauvais vers pour mettre à la place d'autres mauvais vers de l'ex-jésuite, dans vos roués; la seconde est un paquet de pièces un peu meilleures que nous présentons, madame Denis et moi, à M. de Calonne, et nous espérons qu'elles ne

seront point sifflées, grâce à vos bontés. Nous présumons que nos anges gardiens voudront bien lui faire parvenir ce paquet, qui est réellement pour nous de la plus grande importance; il contient l'acte de l'inféodation de nos dîmes.

Je voudrais perdre mes dîmes, et que les roués fussent intéressans; mais on ne peut tirer d'un sujet que ce qu'il comporte. Je le trouve intéressant, moi, parce que j'aime mieux les Romains que les Welches, et les Bretons du quatorzième siècle; mais les Romains ne sont plus à la mode. Je demande bien pardon à mes anges des libertés que je prends toujours avec eux.

Je les supplie de vouloir bien faire agréer par M. le duc de Praslin mon respect et ma reconnaissance.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

16 juillet 1765.

Je me hâte, monsieur, de répondre à votre lettre du 5 de juillet. Non, sans doute le parlement de Toulouse ne peut rien contre l'arrêt d'un tribunal suprême, nommé par le roi pour juger en dernier ressort, et jugeant au nom du roi même. Je crois l'arrêt des maîtres des requêtes affiché actuellement dans Toulouse par un huissier de la chaîne. Toute la famille Calas doit rentrer dans son bien, dans son état, dans sa renommée; la mémoire de Jean Calas est réhabilitée, et il ne manque à cette famille que le pardon que les huit juges fanatiques doivent lui demander à genoux, l'argent à la main. Je ne sais pas ce que fera ce parlement; mais je sais que les lois, le conseil d'état, la France et l'Europe entière le condamnent. On est occupé à présent à tirer du greffe la sentence qui a condamné les Sirven; si on y parvient, nous aurons bientôt deux grands monu-

mens du fanatisme de province et de l'équité de Versailles.

L'impératrice de Russie a écrit une lettre charmante, pleine de raison et d'esprit, au neveu de l'abbé Bazin. On pense dans le Nord comme auprès d'Angoulême.

La nièce a pour vous, monsieur, les mêmes sentimens que moi. Continuez à aimer le bien et à le faire.

Vous savez que ce n'est point à moi d'écrire la lettre que vous voulez bien demander, puisque je n'ai point vu la sottise à laquelle vous croyez qu'il faut répondre : on ne peut écrire au hasard. Je ne peux rien ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander à ce sujet.

Adieu, monsieur; permettez-moi de vous embrasser très-tendrement.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 23 juillet 1765.

Si j'avais pu, mademoiselle, recevoir votre réponse avant de vous avoir écrit mon épître, cette épître vaudrait bien mieux; car j'ai oublié cette louange qui vous est due, d'avoir appris le costume aux Français. J'ai très-grand tort d'avoir omis cet article dans le nombre de vos talens; je vous en demande bien pardon, et je vous promets que ce péché d'omission sera réparé. Ménagez votre santé, qui est encore plus précieuse que la perfection de votre art. J'aurais bien voulu que vous eussiez pu passer quelques mois auprès d'Esculape-Tronchin; je me flatte qu'il vous aurait mise en état d'orner long-temps la scène française à laquelle vous êtes si nécessaire. Quand on pousse l'art aussi loin que vous, il devient respectable même à ceux qui ont la grossièreté barbare de le condamner. Je ne prononce

pas votre nom, je ne lis pas un morceau de Corneille ou une pièce de Racine sans une véhémente indignation contre les fripons et contre les fanatiques qui ont l'insolence de proscrire un art qu'ils devraient du moins étudier, pour mériter, s'il se peut, d'être entendus quand ils osent parler. Il y a tantôt soixante ans que cette infâme superstition me met en colère. Ces animaux-là entendent bien peu leurs intérêts, de révolter contre eux ceux qui savent penser, parler et écrire, et de les mettre dans la nécessité de les traiter comme les derniers des hommes. L'odieuse contradiction de nos Français, chez qui on flétrit ce qu'on admire, doit vous déplaire autant qu'à moi, et vous donner de violens dégoûts. Plût à Dieu que vous fussiez assez riche pour quitter le théâtre de Paris, et jouer chez vous avec vos amis, comme nous fesons dans un coin du monde où nous nous moquons terriblement des sottises et des sots! J'ai bien résolu de n'en pas sortir. Mon unique souhait est que Tronchin soit le seul homme au monde qui puisse vous guérir, et que vous soyez forcée de venir chez nous.

Adieu, mademoiselle; soyez aussi heureuse que vous méritez de l'être; croyez que je vous admire autant que je méprise les ennemis de la raison et des arts, et que je vous aime autant que je les déteste. Conservez-moi vos bontés: je sens tout ce que vous valez; c'est beaucoup dire.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 juillet 1765.

Nous avons été confondus, mes divins anges, de votre lettre du 18 de juillet. Le paquet que le jeune homme vous avait envoyé était adressé à M. le duc de

Praslin ; il contenait l'ouvrage de ce pauvre petit novice. J'y avais joint une grande lettre que je vous écrivais, avec un mémoire pour M. de Calonne, accompagné de l'original de l'inféodation des dîmes de Ferney, et de la preuve que ces dîmes ont toujours appartenu aux seigneurs. Tout cela formait un paquet considérable, et on croyait que le nom de M. le duc de Praslin serait respecté. S'il n'avait été question que de l'ouvrage du jeune homme, on n'aurait pas manqué de l'envoyer tout ouvert, ce paquet seul pouvant être pour lui comme pour vous ; mais on avait, par discrétion, adressé le tout à votre nom, pour ne pas abuser de celui de M. de Praslin jusqu'au point de le charger de mes mémoires pour le rapporteur des dîmes de Genève et des miennes. Nous n'avions abusé que de vos bontés ; ce sont nos précautions qui ont occasionné l'ouverture du paquet, et probablement aussi l'ouverture d'un autre que je vous adressai huit jours après. Ce dernier contenait des pièces essentielles sur le procès des Sirven que vous voulez bien protéger ; elles étaient pour M. Élie de Beaumont, qui vous fait quelquefois sa cour. Je ne doutais pas, encore une fois, que ces deux paquets à l'adresse de M. le duc de Praslin ne fussent en sûreté.

Je crains aujourd'hui que ceux de M. de Calonne ne soient perdus aussi bien que ceux de M. de Beaumont.

J'ose vous supplier de m'informer de ce que ces paquets vous ont coûté ; j'espère qu'on vous rendra votre déboursé. Je suis à vos pieds, et je rougis de tous les embarras que je vous cause ; mais les papiers pour MM. de Calonne et de Beaumont sont si essentiels, que je ne balance pas à vous supplier de vous faire informer s'ils ont été reçus. Il se peut que les commis de la poste aient décacheté la première enveloppe, et qu'ils aient envoyé les paquets à leurs adresses

respectives; il se peut aussi qu'ils ne l'aient pas fait, et que tout soit perdu; en ce cas, j'en serais pour mes dîmes, et Sirven pour son bien et pour sa roue. Pardonnez à mon inquiétude, et agréez la confiance que j'ai en vos bontés.

Cette aventure m'afflige d'autant plus qu'on m'apprend l'affaire désagréable que Beaumont essuie d'une grande partie de ses prétendus confrères, et je ne sais encore comment il s'en est tiré.

On me dit dans ce moment que l'infant est mort de la petite-vérole naturelle, après avoir sauvé son fils par l'artificielle. Je me flatte que cette mort funeste ne changera rien à votre état, et que vous serez ministre du fils comme du père. Je suis si affligé, et d'ailleurs si malade et si faible, que je n'ai pas le courage de vous parler de votre jeune homme. J'avais une cinquantaine de corrections à vous faire tenir de sa part; ce sera pour une autre occasion. Vous pouvez compter qu'il songera très-sérieusement à tout ce que vous lui faites l'honneur de lui dire; il est aussi docile à vos avis que sensible à vos bontés.

Nous avons ce soir mademoiselle Clairon. J'aurais bien d'autres choses à vous communiquer; mais vous savez qu'on est privé de la consolation d'ouvrir son cœur.

Respect et tendresse.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 29 juillet 1765.

C'EST une grande consolation, monsieur, dans ma vieillesse infirme, de recevoir de vous le beau recueil dont vous m'avez honoré. Votre présent est venu bien à propos; je peux encore lire dans les beaux jours de

l'été. J'ai déjà lu votre traduction de *Phèdre*, et j'ai parcouru tout le reste que je vais lire très-attentivement. Je suis toujours étonné de la facilité avec laquelle vous rendez vers pour vers une tragédie tout entière. Votre style est si naturel, qu'un étranger qui n'aurait jamais entendu parler de la *Phèdre* de Racine, et qui aurait appris parfaitement l'italien et le français, serait très-embarrassé à décider laquelle des deux pièces est l'original. Il faut vous avouer que les Français n'ont jamais eu de traductions pareilles en aucun genre : cet avantage, que vous possédez, ne vient pas seulement de l'heureuse flexibilité de la langue italienne, il est dû à votre génie.

Je trouve, monsieur, que votre préface est une belle réponse aux ardélions (1); elle doit vous faire aimer de vos inférieurs, et vous faire respecter de vos égaux. J'ai entrevu, par ce que vous dites sur *Idoménée*, qu'en effet vous aviez trop honoré un ouvrage qui ne méritait pas vos soins : ce qui est méprisé chez nous ne doit pas être estimé en Italie.

Permettez que je joigne ici les éloges et les remercîmens que je dois à M. Paradisi; il me paraît bien digne de votre amitié; vous ne pouviez être mieux secondé dans la culture des beaux-arts. On disait autrefois, dans les temps d'ignorance, *Bononia docet;* on doit dire aujourd'hui, grâces à vous, dans le temps du goût et de l'esprit, *Bononia placet.*

Adieu, monsieur. Je ne peux mieux finir ma carrière qu'en regrettant de n'avoir pas eu l'honneur de vivre avec vous. Tant que je vivrai, vous n'aurez point de partisan plus zélé, ni d'ami plus véritable.

(1) Gens qui se mêlent de tout. Phèdre, liv. II, fab. 4.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 juillet 1765.

Il n'est pas juste, monseigneur, qu'un vieux amateur et serviteur du tripot comique comme moi ait chez lui mademoiselle Clairon sans vous demander vos ordres. Elle vient d'arriver; j'ignore encore l'état de sa santé; j'ignore le parti qu'elle sera obligée de prendre, et je crois que je dois demander vos ordres pour savoir sur quel ton je dois lui parler, et quelles sont vos intentions. Ce n'est pourtant pas que je pense que mes conseils aient beaucoup d'autorité sur elle; il est à croire que M. le comte de Valbelle aura beaucoup plus de crédit que moi; mais enfin, si vous avez quelques ordres à me donner, je les exécuterai très-fidèlement. Je suis assez comme cette vieille maq...... qui se mourait, et qui disait à ses demoiselles: Croyez-vous que je puisse tromper quelqu'un dans l'état où je suis? Comptez, monseigneur, que l'envie de vous plaire sera ma dernière volonté.

La mort du duc de Parme est une belle leçon de l'inoculation; son fils, qui a eu la petite-vérole artificielle, est en vie, et le père, qui a négligé cette précaution, meurt à la fleur de son âge. Les vieilles femmes inoculent elles-mêmes leurs petites-filles dans le pays que j'habite. Est-il possible que le préjugé dure en France si long-temps!

Je suis actuellement auprès de M. Tronchin; ainsi vous me pardonnerez de vous parler d'inoculation. J'ai un peu recouvré la vue, mais je perds tout le reste. Conservez votre santé, ce bien sans lequel les autres ne sont rien, et vivez, s'il se peut, aussi long-temps que votre gloire.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

5 auguste 1765 ; (car je n'aime pas mieux *août* que *cul-de-sac* ; cela est trop welche.)

Les inflammations de poitrine, monsieur, nuisent beaucoup au commerce des lettres. J'en ai eu une dont les restes ne sont point du tout plaisans. Sans cela, votre jolie lettre du 4 juillet, vos très-agréables vers, votre charmante imagination m'auraient animé; et je vous aurais dit il y a un mois tout ce que j'ai sur le cœur.

Je vous trouve une des plus aimables créatures qui respirent; mais en même temps je vous trouve une des plus sages, d'avoir un peu arrêté l'indiscrétion de ces bons amis qui disent du bien de vous pour de l'argent. Je les attends à une épître dédicatoire. M. de la Touraille, qui est d'une volée un peu différente, m'a écrit sur votre compte des choses qui ont bien flatté mon goût. Il vous aime, et il est digne de vous aimer. Vous avez là un bon second auprès de M. le prince de Condé.

Je suis enchanté que vous n'aimiez pas trop le public, et que vous aimiez beaucoup vos terres. Voilà qui est vraiment philosophe :

Vous connaissez très-bien vos gens.
C'est un précieux avantage,
Et bien rare dans les beaux ans :
Votre esprit vous a rendu sage.
Si je le suis, c'est par mon âge;
Et je me suis trompé long-temps.

Mademoiselle Clairon est chez moi : il y avait dix-sept ans que je ne l'avais vue. Elle n'était pas alors ce

qu'elle est aujourd'hui : elle a créé son art. Elle est unique ; il est juste qu'elle soit persécutée à Paris.

Tout ce que vous m'avez appris, et tout ce qu'on m'a dit augmente ma passion pour ma retraite ; celle de vous y revoir est à son comble.

Permettez que je confie à vos bontés ce billet pour frère d'Alembert.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 auguste 1765.

Mes chers anges, j'avais pressenti combien vos deux belles âmes seraient affligées de la perte que vous avez faite. Toute notre petite société habitante du pied des Alpes, en partageant votre douleur, a cherché sa consolation dans l'idée que ce malheur ne changerait rien à votre situation ; et nous croyons en avoir l'assurance, quoique vous ne nous en ayez pas éclaircis dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire.

Mademoiselle Clairon va jouer à basse note Aménaïde et Électre sur mon petit théâtre de Ferney, qu'on a rétabli comme vous le vouliez. C'est contre les ordres exprès de Tronchin, qui ne répond pas de sa vie, si elle fait des efforts, et qui veut absolument qu'elle renonce à jouer la tragédie. Aussi a-t-elle été obligée de lui promettre qu'elle ne remonterait plus sur le théâtre de Paris, qui exige des éclats de voix et une action véhémente qui la feraient infailliblement succomber.

Pour moi, qui suis encore plus malade qu'elle, je retourne me mettre entre les mains de Tronchin à Genève. Il est juste que je meure dans une terre étrangère pour prix de cinquante années de travaux, et que Fréron jouisse à Paris de toute sa gloire.

Je vous supplie encore une fois, au nom de l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, de me mander si vous croyez que des calomnies dont j'ai toujours été la victime ont fait une assez forte impression pour que je doive prendre le parti d'aller vivre dans un petit bien que j'ai vers la Suisse, ou plutôt pour y aller mourir. Je suis tout prêt, et je mourrai en vous aimant.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 auguste 1765.

Il faut d'abord rendre compte à mes anges du voyage de mademoiselle Clairon. Elle a joué supérieurement Aménaïde; mais, dans l'*Électre*, elle aurait ébranlé les Alpes et le mont Jura. Ceux qui l'ont entendue à Paris disent qu'elle n'a jamais joué d'une manière si neuve, si vraie, si sublime, si étonnante, si déchirante. Voilà ce que vous perdez, messieurs les Welches: mais, vraiment, j'apprends que vous en faites bien d'autres; vous ne voulez pas qu'on grave madame Calas et ses enfans; vous craignez que cela ne déplaise à M. David et à huit conseillers de Toulouse. Graver madame Calas! la grande police ne peut souffrir un pareil attentat.

Ma foi, messieurs les Welches, on vous siffle d'un bout de l'Europe à l'autre, et il y a long-temps que cela dure; cependant je vous pardonne en faveur des âmes bien nées et véritablement françaises qui sont encore parmi vous, et surtout en faveur de mes anges. J'espère que l'attention qu'on a eue pour messieurs de Toulouse n'empêchera pas que l'estampe ne soit très-bien débitée.

J'ai deux grâces à vous demander: la première, de

vouloir bien me dire ce que c'est qu'un M. Bareau que je soupçonne être employé dans les bureaux des affaires étrangères. Il m'a envoyé de Versailles quelques remarques sur le *Siècle de Louis XIV*, qui me paraissent d'un homme parfaitement instruit de tous les détails. C'est une bonne connaissance à cultiver.

Vous pourriez encore me dire s'il y a eu des secrétaires d'ambassade en titre d'office avant qu'on eût proposé ce titre à cet étonnant et extravagant d'Eon de Beaumont qui travaillait aux feuilles de Fréron avant d'être capitaine et plénipotentiaire. M. de Saint-Foix, ou celui qui est chargé du dépôt, pourrait vous dire s'il y a eu en effet des secrétaires d'ambassade à Venise nommés par la cour; s'il y a eu un traitement et des honneurs affectés à cette place, et si J. J. Rousseau en a joui lorsqu'il accompagna M. de Montaigu dans son ambassade à Venise.

Ces petites notices sont nécessaires aux barbouilleurs comme moi, qui se mêlent d'être historiens, et à qui l'on fait toujours des chicanes. Vous me ferez un extrême plaisir de me fournir quelques instructions sur ces bagatelles, comme vous m'en avez fourni sur la prétendue ambassade du marquis de Talleyrand en Russie.

A propos de Russie, l'impératrice a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé Bazin. Vous voyez comme elle en use avec les Français, et vous sentez bien que feu monsieur son mari aura tort dans la postérité.

Respect et tendresse.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 23 auguste 1765.

VOILA, monseigneur, mes fluxions sur les yeux qui recommencent; ainsi vous permettrez à ce vieux malade de vous écrire d'une main étrangère.

J'ai reçu mademoiselle Clairon comme vous le vouliez et comme elle le mérite : elle a été honorée, fêtée, chantée.

Criaillez tant que vous voudrez contre les encyclopédistes; ce sont des gens très-dangereux, qui vous ont fait perdre le Canada, qui ont causé l'épidémie mortelle à Cayenne, et qui viennent de vous faire battre à Maroc. Rien n'est plus juste assurément que de les faire pendre, comme vous le proposiez dans une de vos gracieuses lettres; mais je vous supplie de m'excepter de la sentence. Je ne suis point du tout encyclopédiste; je ne suis qu'un laboureur malade qui défriche des champs incultes, et qui marie des filles dans un coin de terre ignoré. Ce petit asile n'est connu que depuis que vous l'avez honoré de votre présence et de vos beaux faits. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne m'impute point les rogatons dont Rousseau inonde ce pays. On a grand soin de mettre de temps en temps sous mon nom des *Dictionnaires philosophiques* et autres ravauderies. Je suis bien loin de m'amuser à ces sottises; ma santé est devenue si mauvaise, que je ne songe plus qu'à mourir; et je mourrai pénétré pour vous de la plus respectueuse tendresse.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 28 auguste 1765.

Le petit ex-jésuite, auteur des roués, n'a pas une santé très-brillante, et n'est pas dans la première jeunesse. Ce vieux pauvre diable présente ses très-sincères respects à leurs excellences; il vous supplie de lui renvoyer, soit à lui, soit aux anges, certain drame qu'il a tâché de rendre moins indigne de votre suffrage, quand vous aurez une occasion; renvoyez, dit-il, ce croquis, afin qu'on tâche de vous présenter un tableau.

Nous avons eu M. de la Tremblaye qui fait de fort jolies choses, et M. le prince Camille qui en sent le prix. M. le duc de Lorge est toujours à Genève; il a mal par-devant et par-derrière, et moi j'ai mal partout; ainsi je lui fais peu ma cour. Mais voici M. le duc de Rendant qui arrive aussi avec dix-sept ou dix-huit amis qui jouent tous la comédie. Ils prétendent représenter sur le théâtre de Ferney; je le leur abandonne de tout mon cœur, pourvu que je ne sois pas de la troupe; voilà qui est fait; j'ai renoncé au théâtre. Il faut prendre congé à soixante et dix ans passés. Si c'était madame l'ambassadrice qui jouât Phèdre, encore pourrais-je faire Théramène, et puis mourir à ses pieds; mais c'est un effort que je ne ferai que pour elle.

Dirai-je à votre excellence qu'il m'est venu un M. de la Balle? point; c'est M. de la Balme, surnommé de l'Échelle, gentilhomme savoyard, par conséquent pauvre, et, en qualité de pauvre, grand feseur d'enfans. Ce M. de la Balme est oncle de ce jeune homme à qui j'ai donné mademoiselle Corneille. J'ai un fils haut de cinq pieds et demi, m'a-t-il dit, et je ne sais qu'en faire; vous êtes connu de M. l'ambassadeur de

France à Turin; il a pour vous des bontés; il est sans doute ami du ministre de la guerre, ainsi mon fils sera enseigne : il a déjà un frère et deux oncles dans le service, et ses ancêtres ont servi dès le temps de César; je m'en prendrai à vous si mon fils n'est pas enseigne. Monsieur, lui ai-je répondu, je doute fort que M. de Chauvelin se mêle des enseignes de Savoie, et je ne suis pas assez hardi pour abuser à ce point des bontés dont il m'honore. Alors le bon M. de la Balme m'a embrassé tendrement. Mon cher M. de Voltaire, écrivez à M. l'ambassadeur, je vous en conjure. Monsieur, je n'ose, cela passe mes forces. Enfin il m'a tant prié, tant pressé, il était si ému, que j'ai la hardiesse d'écrire; mais je n'écris qu'autant que la chose soit facile, qu'elle s'accorde avec toutes vos convenances, qu'elle ne vous compromette en rien, et que vous me pardonniez la liberté que je prends.

Que vos excellences agréent les respects du bonhomme V.

A MADEMOISELLE CLAIRON,

A MARSEILLE.

A Ferney, 30 auguste 1765.

Je ne vous dirai pas, mademoiselle, à quel point vous êtes regrettée, parce que je ne pourrais l'exprimer.

Voici ce qu'on m'écrit de Versailles: *Tout le monde veut savoir des nouvelles de mademoiselle Clairon, et le roi tout le premier.*

Voici ma réponse :

« Elle est partie aussi malade que regrettée et ho-
« norée, couchée dans son carrosse, et soutenue par

« son courage. M. Tronchin ne répond pas de sa vie,
« si elle remonte sur le théâtre. Elle lui a dit qu'elle
« serait forcée d'obéir à ses ordonnances; mais que,
« toutes les fois que le roi voudrait l'entendre, elle
« ferait comme tous ses autres sujets, qu'elle hasarde-
« rait sa vie pour lui plaire. »

Vous voyez, mademoiselle, que j'ai dit la vérité toute pure, sans rien ajouter ni diminuer.

Permettez-moi de présenter mes respects au plus aimable des Français, et au plus aimable des Russes (1).

Nous nous entretenons de vous à Ferney, nous vous aimons de tout notre cœur, et en cela nous n'avons d'avantage sur personne. J'ai par-dessus les autres le sentiment de la reconnaissance. Nous ne nous flattons pas de vous avoir une seconde obligation. Vous êtes pour moi le phénix qu'on ne voyait qu'une fois en sa vie.

Vous êtes au-dessus des formules de lettres.

A M. CIDDEVILLE.

A Ferney, 31 auguste 1765.

Mon cher et ancien ami, j'ai pensé comme l'académie de Rouen; j'ai trouvé les conquérans normands très-bien chantés, et j'ai été fort aise que vous ayez donné le prix au jeune M. de la Harpe (2). Il a passé quelques jours dans mon ermitage; et comme j'aime beaucoup à corrompre la jeunesse, je l'ai fort exhorté à suivre la détestable carrière des vers. C'est un homme perdu. Il fera certainement de bons ouvrages, moyen-

(1) De Valbelle et Neledensky.

(2) *La Délivrance de Salerne, et la fondation du royaume des Deux-Siciles.*

nant quoi il mourra de faim, sera honni et persécuté; mais il faut que chacun remplisse sa destinée. La vôtre est de vivre heureux, et de ne cultiver les lettres que pour votre plaisir, de vous partager très-prudemment entre les plaisirs de la ville et ceux de la campagne. Je suis tout juste la moitié aussi prudent que vous; la campagne seule peut me plaire, même pendant l'hiver.

Je suis bien aise que l'abbé Bazin vous ait amusé. Il y a un abbé Bazin à Paris qui croit avoir fait ce livre, et qui s'est plaint à moi, assez plaisamment, qu'on eût mis dans le titre, *par feu M. l'abbé Bazin*. Je lui ai prouvé que, depuis Bazin roi de Thuringe, il y avait eu plusieurs grands hommes de ce nom, et que ce n'était pas lui qui avait fait cette *Philosophie*. Je sais bien que des gens ont cru que j'étais de la famille des Bazin; mais je n'ai point cette vanité. Ce livre est farci d'érudition orientale dont on ne peut me soupçonner qu'avec une extrême injustice.

J'ai eu chez moi mademoiselle Clairon, qui a bien voulu jouer Aménaïde et Électre sur mon petit théâtre. Madame Denis a très-bien joué Clytemnestre; madame de Florian s'est tirée à merveille du rôle de la simple et tendre Iphise. Pour mademoiselle Clairon, elle nous a tous étonnés; j'en suis encore transporté. Je crois qu'elle quitte le théâtre, moyennant quoi il faut qu'on le ferme.

Adieu, mon cher ami; toute la famille vous fait mille tendres complimens. Conservez votre santé.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

1er septembre 1765.

Il y a long-temps, monsieur, que je médite de vous écrire. Le séjour de mademoiselle Clairon m'a un peu

dérangé; et, après son départ, il a fallu réparer le temps que les plaisirs avaient dérobé à ma philosophie.

Je ne connaissais point le mérite de mademoiselle Clairon; je n'avais pas même l'idée d'un jeu si animé et si parfait. J'avais été accoutumé à cette froide déclamation de nos froids théâtres, et je n'avais vu que des acteurs récitant des vers à d'autres acteurs dans un petit cercle entouré de petits-maîtres.

Mademoiselle Clairon m'a dit que ni elle ni mademoiselle Dumesnil n'avaient déployé l'action dont la scène est susceptible que depuis que M. le comte de Lauraguais a rendu au public, assez ingrat, le service de payer de son argent la liberté du théâtre et la beauté du spectacle. Pourquoi nul autre homme que lui n'a-t-il contribué à cette magnificence nécessaire? et pourquoi ce même public s'est-il plus souvenu de quelques fautes de M. de Lauraguais que de sa générosité et de son goût pour les arts? Les torts qu'un homme peut avoir dans l'intérieur de sa famille ne regardent que sa famille; les bienfaits publics regardent tous les honnêtes gens. Alcibiade peut avoir fait quelques sottises, mais Alcibiade a fait de belles choses; aussi le préfère-t-on à tous les citoyens inutiles qui n'ont fait ni bien ni mal.

Je ne sais pas encore quelle espèce de vie vous mènerez; mais, comme je ne vous ai vu faire que des actions généreuses, comme vous avez un cœur sensible et beaucoup d'esprit, et que par-dessus tout cela vous allez être très-riche, vous devez bien vous attendre qu'on épluchera votre conduite. Vous vous trouverez entre la flatterie et l'envie; mais j'espère que vous vous démêlerez très-habilement de l'une et de l'autre. Pardonnez à ma petite morale.

Je ne vous envoie point les versiculets faits en l'honneur de mademoiselle Clairon. On en tira quelques

exemplaires ; elle en emporta une moitié, mes nièces se jetèrent sur l'autre ; je n'en ai pas à présent, Dieu merci, une seule copie. Dès que j'en aurai recouvré une, je vous l'enverrai ; mais, en vérité, ces bagatelles ne sont bonnes qu'aux yeux de ceux pour qui elles sont faites ; elles sont comme les chansons de table, qu'il ne faut chanter qu'en pointe de vin.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles. Souvenez-vous toujours de la bonne cause : ce n'est pas assez d'être philosophe ; il faut faire des philosophes.

Si vous voyez M. le comte de la Touraille, ne m'oubliez pas auprès de lui. Il me paraît avoir bien de la raison, de l'esprit et du goût ; cela n'est pas à négliger.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 septembre 1765.

PREMIÈREMENT, mes divins anges sauront que c'est la chose du monde la plus aisée d'envoyer au suppliant un paquet de vers contre-signé.

Secondement, que je renverrai sur-le-champ en droiture, à M. le duc de Praslin, la pièce entière dûment corrigée, avec la préface honnête et modeste du petit ex-jésuite; et si mes anges sont contens, ils remettront le tout à le Kain, qui saisira le temps le plus favorable pour imprimer l'ouvrage à son profit, supposé qu'il puisse y avoir du profit; et que le public ne soit pas lassé de tant d'œuvres dramatiques.

Troisièmement, mes anges me permettront-ils de leur présenter la pancarte ci-jointe ? M. Fabry, dont il est question, a rendu en effet des services, en réglant les limites de la France, de la Suisse et de Genève. Si mes anges ont la bonté de m'assurer des in-

tentions favorables de M. le duc de Praslin, je serai bien content; et je ferai grand plaisir à M. Fabry.

Notre résident se porte mieux, mais M. Tronchin ne croit pas qu'il en réchappe; il peut se tromper, tout grand médecin qu'il est. Vingt personnes demandent déjà cette place.

Je crois que M. le duc de Praslin est instruit du mérite de M. Astier, qui est employé depuis long-temps. Je ne le connais pas, mais je sais qu'il est tout-à-fait pour la bonne cause, et extrêmement circonspect.

Je suis extrêmement content de M. Damilaville; c'est un homme d'une probité courageuse.

Il faut vous dire un petit mot de la vertu de Jean-Jacques Rousseau, qui est dans un autre goût.

Il vient d'être avéré que, pour être admis à la communion des fidèles dans le village où il aboie, il a promis, par un écrit signé de sa main, *qu'il écrirait contre le livre* (1) *abominable d'Helvétius*. Son curé, avec lequel il s'est brouillé comme avec le reste du monde, a été obligé de faire imprimer cette belle promesse.

Il est bien triste pour la philosophie que ce misérable en ait pris le manteau pendant quelque temps; mais il ne faut pas que Platon cesse de philosopher parce que le chien de Diogène veut mordre; il faut vivre et mourir dans l'amour de la vérité.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

(1) *De l'Esprit.*

A M. LE COMTE D'AUTREY.

6 septembre 1765.

Ce n'est donc plus le temps, monsieur, où les Pythagore voyagaient pour aller enseigner les pauvres Indiens. Vous préférez votre campagne à mes masures. Soyez bien persuadé que je mourrai très-affligé de ne vous avoir point vu. J'ai eu l'honneur de passer quelque temps de ma vie avec madame votre mère, dont vous avez tout l'esprit avec beaucoup plus de philosophie.

Si j'avais pu vous posséder cette automne, vous auriez trouvé chez moi un philosophe qui vous aurait tenu tête, et qui mérite de se battre avec vous; pour moi, je vous aurais écoutés l'un et l'autre, et je ne me serais point battu; j'aurais tâché seulement de vous faire une bonne chère plus simple que délicate. Il y a des nourritures fort anciennes et fort bonnes dont les sages de l'antiquité se sont toujours bien trouvés. Vous les aimez, et j'en mangerais volontiers avec vous. mais j'avoue que mon estomac ne s'accommode point de la nouvelle cuisine. Je ne puis souffrir un ris de veau qui nage dans une sauce salée, laquelle s'élève quinze lignes au-dessus de ce petit ris de veau. Je ne puis manger d'un hachis composé de dinde, de lièvre et de lapin, qu'on veut me faire prendre pour une seule viande. Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine, ni le pain qui n'a pas de croûte. Je bois du vin modérément, et je trouve fort étranges les gens qui mangent sans boire, et qui ne savent pas même ce qu'ils mangent.

Je ne vous dissimulerai pas même que je n'aime point du tout qu'on se parle à l'oreille quand on est à table, et qu'on dise ce qu'on a fait hier à son voisin

qui ne s'en soucie guère, ou qui en abuse; je ne désapprouve pas qu'on dise *benedicite ;* mais je souhaite qu'on s'en tienne là; parce que, si l'on va plus loin, on ne s'entend plus; l'assemblée devient cohue, et on dispute à chaque service.

Quant aux cuisiniers, je ne saurais supporter l'essence de jambon, ni l'excès des morilles, des champignons, et de poivre et de muscade, avec lesquels ils déguisent des mets très-sains en eux mêmes, et que je ne voudrais pas seulement qu'on lardât.

Il y a des gens qui vous mettent sur la table un grand surtout où il est défendu de toucher ; cela m'a paru très-incivil. On ne doit servir un plat à son hôte que pour qu'il en mange ; et il est fort injuste de se brouiller avec lui parce qu'il aura entamé un cédrat qu'on lui aura présenté. Et puis, quand on s'est brouillé pour un cédrat, il faut se raccommoder et faire une paix plâtrée, souvent pire que l'inimitié déclarée.

Je veux que le pain soit cuit au four, et jamais dans un privé. Vous auriez des figues au fruit; mais dans la saison.

Un souper sans apprêts, tel que je le propose, fait espérer un sommeil fort doux et fort plein, qui ne sera troublé par aucun songe désagréable.

Voilà, monsieur, comme je désirerais avoir l'honneur de manger avec vous. Je suis un peu malade à présent. Je n'ai pas grand appétit, mais vous m'en donneriez, et vous me feriez trouver plus de goût à mes simples alimens.

Madame Denis est très-sensible à l'honneur de votre souvenir. Elle est entièrement à mon régime. C'est d'ailleurs une fort bonne actrice; vous en auriez été content dans une assez mauvaise pièce à la grecque, intitulée *Oreste*, et vous l'auriez écoutée avec plaisir, même à côté de mademoiselle Clairon. Conservez-moi

au moins vos bontés, si vous me refusez votre présence réelle.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 septembre 1765.

NOTRE résident Montpéroux vient de mourir ; à qui donnera-t-on cette place ? Je voudrais bien que ce fût à un philosophe. Plusieurs personnes la demandent. Je ne connais point du tout par moi-même M. Astier qui est en Hollande, et qui a, dit-on, bien servi ; mais je sais qu'il est fort sage et fort paisible. Il est sans doute convenable de ne pas envoyer dans cette ville un bigot fanatique.

Je songe à ce pauvre Tercier qui a perdu si mal à propos sa place pour avoir approuvé un livre médiocre (1) qui n'était que la paraphrase des *Pensées de la Rochefoucault*. Si nous pouvions l'avoir, ce serait une grande consolation. Quoi qu'il en soit, je supplie instamment mes anges de nous envoyer un résident phisosophe.

M. de Chauvelin, l'ambassadeur à Turin, m'a mandé qu'il vous enverrait la petite drôlerie de l'ex-jésuite ; mais à quoi vous servira-t-elle, mes divins anges ? Cet exemplaire est, à la vérité, un peu plus complet que le vôtre, mais il y a encore beaucoup de choses à corriger. Ne vaudrait-il pas mieux renvoyer au petit prêtre sa guenille en droiture ? Je vous ai déjà dit que je recevais sans difficulté les paquets contre-signés qui m'étaient adressés. Et où serait le mal quand on enjoliverait ce paquet d'une demi-feuille de papier, dans laquelle on écrirait : *Voilà ce que M. le duc de*

(1) *De l'Esprit.*

Praslin vous envoie; il trouve vos vers fort mauvais, et vous recommande de les corriger, ou telle autre chose semblable? Il me semble que cette grande affaire d'état peut se traiter très-facilement par la poste; on renverra le tout avec une préface des plus honnêtes, et toutes les indications nécessaires à l'ami le Kain.

Je suis toujours très-émerveillé de la défense qu'on a faite au roi de donner le privilége à madame Calas de vendre son estampe. J'ai déjà fait quelques souscriptions dans ma retraite, et M. Tronchin en a fait bien davantage, comme de raison. Je plains bien mes pauvres Sirven. Malheur à tous ceux qui viennent les derniers, dans quelque genre que ce puisse être! l'attention du public n'est plus pour eux. Il faudrait à présent avoir eu deux hommes roués dans sa famille pour faire quelque éclat dans le monde.

Je m'imagine que l'affaire des dîmes sera décidée à Fontainebleau. Il en est de cette besogne comme de celle de l'ex-jésuite; il n'importe en quel temps elle finisse, pourvu que mes anges et M. le duc de Praslin les favorisent toutes deux.

Tout ce qui est dans ma petite retraite se met au bout des ailes de mes anges.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

16 septembre 1765.

Mes yeux, mademoiselle, ne sont pas si heureux à présent qu'ils l'étaient quand ils avaient le bonheur de vous voir. Ils pouvaient alors le disputer à mes oreilles; mais actuellement ils sont si malades, que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main.

Vous m'ordonnez de vous écrire à Aix; cela me fait craindre que vous n'ayez pas reçu la lettre que je vous

écrivis à Marseille. Je vous y rendais compte de l'empressement de M. le maréchal de Richelieu à savoir des nouvelles de votre santé. Le roi s'en était informé lui-même. Je vous confiais que j'avais instruit M. le maréchal de Richelieu de la vérité ; je lui disais que vous vous étiez trouvée fort mal de l'effort que vous aviez fait de représenter Électre et Aménaïde sur mon petit théâtre, et que M. Tronchin avait déclaré qu'il y allait de votre vie ; mais que vous ne balanceriez pas de la risquer quand il s'agirait de plaire au roi. Si ma première lettre est perdue, celle-ci servira de supplément.

L'amitié que vous me témoignez me fait encore plus de plaisir que les talens inimitables que je vous ai vue déployer. Je m'intéresse à votre bonheur autant qu'à votre gloire. Vous ferez les délices de vos amis comme vous avez fait celles du public ; et, en vérité, le public ne vaut pas des amis.

Toute ma famille vous fait les complimens les plus tendres et les plus sincères. Ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de M. le comte de Valbelle ; il ne m'appartient pas d'envier sa place, mais j'envie celle de M. de Neledensky, puisqu'il vous accompagne.

Si vous êtes à Aix, voulez-vous bien me recommander aux bontés de M. le duc de Villars ? Je ne le fatigue point de mes inutiles lettres, mais je lui serai attaché toute ma vie.

Adieu, mademoiselle ; si j'avais de la santé, vous me trouveriez à Lyon sur votre passage.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 16 septembre 1765.

Vous vous êtes donc mis, monseigneur, à ressusciter les morts ? Vous avez déterré je ne sais quelle *Adé-*

laïde morte en sa naissance, et que j'avais empaillée pour la déguiser en *duc de Foix*. Vous lui avez donné la plus belle vie du monde. Tronchin n'approche pas de vous, quelque grand médecin qu'il soit; il ne peut faire autant de bien que vous en faites à mes enfans. Je ne désespère pas, tandis que vous êtes en train, que vous ne ressuscitiez aussi *la Femme qui a raison*. On prétend qu'il y a quelques ordures, mais les dévotes ne les haïssent pas. Que sait-on même si un jour vous ne me ferez pas jouer *la princesse de Navarre*? La musique du moins en est très-belle, et je suis sûr qu'elle ferait grand plaisir : cela vaudrait bien un opéra comique.

Je ne sais si mademoiselle Clairon rajuste sa santé dans le beau climat de Provence. Je crois que le public ferait en elle une perte irréparable. Vous aurez trouvé que j'ai poussé l'enthousiasme un peu loin dans certains petits versiculets; mais si vous aviez vu comme elle a joué Électre dans mon tripot, vous me pardonneriez.

Vous allez vous occuper de plaisirs à Fontainebleau; ces plaisirs-là sont de ma compétence; mais il ne m'appartient pas de les goûter à votre cour. J'ai environ deux douzaines d'enfans qui se produisent quelquefois sous votre protection; mais, pour le père, il fait fort bien d'aimer sa retraite, et de ne pas désirer autre chose. Il ne regrette que le bonheur qu'il a eu si long-temps de vous approcher et d'admirer votre gaîté au milieu de vos affaires de toute espèce. Ses yeux pochés par le vent du nord ne lui permettent pas de vous écrire de sa main à quel point il est pénétré de respect pour vous, et combien il prend la liberté de vous aimer.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 septembre 1765.

Mes divins anges, je vois bien que je ne connaissais pas encore ce public inconstant que je croyais connaître. Je ne me doutais pas qu'il dût approuver avec tant de transports ce qu'il avait condamné avec tant de mépris. Vous souvenez-vous qu'autrefois, lorsque Vendôme disait à la dernière scène, *Es-tu content, Coucy*, les plaisans répondaient, *Couci-couci?* J'ai retrouvé ici dans mes paperasses deux tragédies d'*Adélaïde*; elles sont toutes deux fort différentes; et probablement la troisième, qu'on a jouée à la comédie, diffère beaucoup des deux autres. Je fais toujours mon thème en plusieurs façons. Il est à croire que le Kain fera imprimer à son profit cette *Adélaïde* qu'on vient de représenter; mais je pense qu'il conviendrait qu'il m'envoyât une copie bien exacte, afin qu'en la conférant avec les autres, je pusse en faire un ouvrage supportable à la lecture, et dont le succès fût indépendant du mérite des acteurs. C'est sur quoi je vous demande vos bons offices auprès de le Kain, car je vous demande toujours des grâces.

A l'égard des roués, j'attends toujours votre paquet et vos ordres; le petit jésuite a sa préface toute prête, mais il dit qu'il ne faut pas s'attendre à de grands mouvemens de passion dans un triumvir, et que cette pièce est plus faite pour des lecteurs qui réfléchissent que pour des spectateurs qu'il faut animer. Il sait de plus que le pardon d'Octave à Pompée ne peut jamais faire l'effet du pardon d'Auguste à Cinna, parce que Pompée a raison, et que Cinna a tort, et surtout parce que ceux qui sont venus les premiers ne laissent point de place à ceux qui viennent les seconds.

Je sais bien que j'ai été un peu trop loin avec mademoiselle Clairon ; mais j'ai cru qu'il fallait un tel baume sur les blessures qu'elle avait reçues au Fort-l'Évêque. Elle m'a paru d'ailleurs aussi changée dans ses mœurs que dans son talent ; et plus on a voulu l'avilir, et plus j'ai voulu l'élever.

J'espère qu'on me pardonnera un peu d'enthousiasme pour les beaux-arts ; j'en ai dans l'amitié, j'en ai dans la reconnaissance.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 septembre 1765.

Mes divins anges, tout le monde croit que j'ai bien du crédit dans votre cour céleste ; tout le monde demande la place de Montpéroux ; tout le monde s'adresse à moi. Madame de la Chabalerie, sœur de M. de Chabanon que vous protégez, veut obtenir la résidence de Genève pour son mari, qui est officier et qui a la croix de Saint-Louis. Elle m'a ordonné de vous en écrire, et j'obéis à ses ordres. Je suis persuadé que M. de Chabanon vous en aura déjà parlé ; mais je suis persuadé aussi qu'il lui sera plus aisé de faire une bonne pièce que d'obtenir pour son beau-frère cette place que vous m'avez dit être destinée à ceux qui ont servi dans les affaires étrangères.

Pour moi, je me borne à obtenir une copie de l'*Adélaïde* que vous avez fait jouer. Je voudrais surtout savoir si le duc de Nemours est reconnu rival de son frère au troisième ou au quatrième acte. Voilà les intérêts politiques qui m'occupent. Je vous écris en sortant de *Mérope*, qu'on a exécutée sur mon petit théâtre de marionnettes, au grand étonnement des Allobroges. Figurez-vous qu'il n'y avait rien chez vous de si bril-

lant, car madame de Schouvalof avait prêté à madame Denis pour deux cent mille écus de diamans, et à peu près autant à madame de Florian, pour jouer la baronne dans *Nanine*. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que M. de Schouvalof jouait Égisthe dans *Mérope*.

Je ne m'attendais pas, quand je fis cette pièce, que je la verrais exécutée par des Russes près du lac de Genève. Ce monde-ci est une plaisante pièce de théâtre; et messieurs du clergé, qui me mêlent dans leurs caquets, sont de plaisans comédiens.

Respect et tendresse.

A M. THOMAS,

*Qui lui avait envoyé l'*Eloge de Descartes.

22 septembre 1765.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, monsieur, le présent dont vous m'avez honoré, et la lettre charmante dont vous l'accompagnez. La mort de notre résident, chez qui le paquet est resté long-temps, a retardé mon plaisir, et je me hâte de vous témoigner ma reconnaissance; vous ne savez pas combien je vous suis redevable. Ce n'est point là un discours académique, c'est un excellent ouvrage d'éloquence et de philosophie. Autrefois nous donnions pour sujet du prix des textes faits pour le séminaire de Saint-Sulpice, aujourd'hui les sujets sont dignes de vous. Il est plaisant qu'à la suite d'un écrit si sublime il se trouve une approbation de deux docteurs : elle ne peut nuire pourtant à votre ouvrage; il est admirable malgré leur suffrage.

On ne lit plus Descartes; mais on lira son éloge, qui est en même temps le vôtre. Ah, monsieur! que vous y montrez une belle âme et un esprit éclairé! quel

morceau que l'histoire de la persécution du nommé Voët contre Descartes! Vous avez employé et fortifié les crayons de Démosthène pour peindre un coquin absurde qui ose poursuivre un grand homme. Vous m'avez fait un grand plaisir de ne pas oublier le petit conseiller de province qui méprisait le philosophe son frère. Tout votre ouvrage m'enchante d'un bout à l'autre. Je vais le relire dès que j'aurai dicté ma lettre; car l'état où je suis me permet rarement d'écrire. Vous avez parfaitement séparé le génie de Descartes de ses chimères, et vous avez habilement montré combien l'auteur même des tourbillons était un homme supérieur.

On m'a dit que vous faites un poëme épique sur le czar Pierre. Vous êtes fait pour célébrer les grands hommes; c'est à vous à peindre vos confrères. Je m'imagine qu'il y aura une philosophie sublime dans votre poëme. Le siècle est monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué.

Vous faites dans votre *Éloge de Descartes* un éloge de la solitude qui m'a bien touché. Plût à Dieu que vous voulussiez bien partager la mienne, et vivre avec moi comme un frère que l'éloquence, la poésie et la philosophie m'ont donné! J'ai dans ma masure un ami qui est comme moi votre admirateur, et avec qui je voudrais passer le reste de ma vie; c'est M. Damilaville, qu'un malheureux emploi de finance rappelle à Paris. Il vous dira quelle obligation je vous aurais, si vous daigniez venir tenir sa place. Il est vrai que dans l'été nous avons un peu de monde, et même des spectacles; mais je n'en suis pas moins solitaire. Vous travailleriez avec le plus grand loisir, vous feriez renaître ces temps que nos petits-maîtres regardent comme des fables, où les talens et la philosophie réunissaient des amis sous le même toit.

J'ai bien peur que ma proposition ne soit aussi une fable ; mais enfin il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vérité la plus consolante pour votre serviteur, pour votre admirateur, et, permettez-moi de le dire, pour votre ami.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 septembre 1765.

Or, mes anges, voilà donc mon ami Fabry agent par intérim de la parvulissime république de Genève. Mais, quand vous voudrez, vous m'enverrez les roués; et, en attendant, permettez que je vous adresse ce petit mot pour le duc de Vendôme.

Je viens de lire le sublime *Éloge de Descartes*, par M. Thomas. J'aime mieux lire, je vous jure, le panégyriste que le héros. C'est un homme d'un rare mérite que ce Thomas; et ni Thomas d'Aquin, ni Thomas Didyme, ni Thomas de Cantorbery n'approchent de lui. Il avait bien voulu m'envoyer son ouvrage, et le paquet, contre-signé *Praslin*, était resté chez ce pauvre Montpéroux pendant sa dernière maladie.

Vous voyez donc bien que je reçois mes paquets contre-signés, à moins que les résidens ne soient morts, et que c'est pure malice si vous ne m'envoyez pas les roués, et pure malice encore si le Kain ne me fait pas tenir sa vieille *Adélaïde* : car, encore une fois, je suis très en peine de savoir laquelle des trois copies est la passable.

Vous vous souciez fort peu de savoir que l'impératrice de Russie, la bonne amie de l'abbé Bazin, voulait avoir des filles pour enseigner le français aux petites filles de son empire. Plusieurs étaient déjà parties. Le conseil de Genève a trouvé cela fort mauvais; et, sans

aucun respect pour l'impératrice, il a fait arrêter ces filles dans l'état de Berne, qui a favorisé leur enlèvement. L'auguste et ferme Catherine sera très-courroucée; et moi je le suis aussi. Cette action me paraît brutale et tyrannique. Je ne prends plus le parti du conseil génevois que pour mes dîmes.

Voici un placet pour le Kain, sur lequel je vous demande votre protection.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT, AVOCAT.

A Ferney, 26 septembre 1765.

Vous entreprenez, monsieur, un ouvrage digne de vous, en essayant de réformer la jurisprudence criminelle. Il est certain qu'on fesait trop peu de cas en France de la vie des hommes. On y suppose apparemment que les condamnés, étant dûment confessés, s'en vont droit en paradis. Je ne connais guère que l'Angleterre où les lois semblent plus faites pour épargner les coupables que pour sacrifier l'innocence. Croyez que partout ailleurs la procédure criminelle est fort arbitraire.

Le roi de Prusse a fait un petit code intitulé *le Code selon la raison*, comme si le *Digeste* était selon la folie; mais, dans ce code, le criminel est oublié. Le meilleur usage établi en Prusse, comme dans toute l'Allemagne et en Angleterre, est qu'on n'exécute personne sans la permission expresse du souverain. Cette coutume était établie en France autrefois. On est un peu trop expéditif chez vous. On y roue les gens de broc en bouche, avant que le voisinage même en soit informé; et les cas les plus graciables échappent à l'humanité du souverain.

J'ai écrit en Suisse, selon vos ordres. Je ne peux

mieux faire que de vous envoyer la réponse de M. de Correvon, magistrat de Lausanne; mais vous trouverez sûrement plus de lumières en vous que dans les jurisconsultes étrangers.

A l'égard des Sirven, M. de Lavaysse me mande que l'ordonnance du parlement de Toulouse, portant permission à un juge subalterne d'effigier son prochain, n'est point regardée comme une confirmation de sentence. Voilà, je vous l'avoue, une singulière logomachie. Quoi ! la permission de déshonorer un homme et de confisquer son bien n'est pas un jugement ! Le parlement donne donc cette licence au hasard ! Ou la sentence lui paraît juste ou inique. Il en ordonne l'exécution ; il confirme donc la justice ou l'iniquité. Il ne peut ordonner cette exécution qu'en connaissance de cause. De bonne foi, est-ce une simple affaire de style d'ordonner la ruine et la honte d'une famille ?

Voilà un beau champ pour votre éloquence. La rage d'accuser en Languedoc les pères de tuer les enfans subsiste toujours. Un enfant meurt d'une fièvre maligne à Montpellier ; le médecin va voyager ; pendant son voyage, on accuse le père d'avoir assassiné son fils. On allait le condamner, lorsque le médecin arrive, parle aux juges, les fait rougir, et le père prend actuellement les juges à partie. Cette aventure pourrait bien mériter un épisode dans votre mémoire. Je vais écrire au médecin pour savoir le nom de ce brave père.

Adieu, monsieur ; j'ai le malheur de n'avoir vu ni madame de Beaumont ni vous; mais j'ai le bonheur de vous aimer tous deux de tout mon cœur.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 octobre 1765.

A PEINE le petit prêtre a-t-il reçu ses roués de la part de ses divins anges, qu'il s'est mis sur-le-champ à faire ce que lesdits anges ont prescrit, excepté à la scène d'Octave et de Julie. Le pauvre diable confesse qu'il ne peut réchauffer cette scène, et il dit qu'il lui est impossible de faire d'Octave un amoureux violent. L'impuissance dont il convient lui fait beaucoup de peine; mais il dit que c'est le seul vice dont on ne peut pas se corriger.

Ce malheureux prêtre renverra, le plus tôt qu'il pourra, ses roués avec l'honnête préface convenable en pareil cas. Le temps ne fait rien à l'affaire. Il compte sur les gens qui aiment l'histoire romaine; mais, comme il y en a beaucoup plus qui aiment l'opéra comique, il n'espère pas un succès prodigieux.

Pour moi, j'attends *Adélaïde*, et je la renverrai aussi avec sa préface; car il me semble qu'elle en mérite une.

Je ne savais point que Clairon eût manqué à mes anges quand je lui fis, je ne sais comment, des vers hexamètres (1) comme pour une héroïne romaine; mais elle avait si bien joué Électre, elle avait été si fêtée par tout le pays, elle avait été si honnête et si polie, que je fus enquinaudé.

On dit qu'il n'est pas bien sûr que l'on donne à Fontainebleau toutes les fêtes qu'on préparait.

J'ai écrit un petit mot de félicitation à M. Hénin; M. le duc de Praslin ne pouvait faire un meilleur

(1) Épître à mademoiselle Clairon, 1765, t. LXI.

choix ; ce sera un homme de bonne compagnie de plus dans notre petit canton allobroge. J'adressai ma lettre à M. de Saint-Foix, ne sachant pas si M. Hénin est à Paris.

Le plaisant secrétaire d'ambassade que Jean-Jacques! voilà un étrange original ; c'est bien dommage qu'il ait fait *le Vicaire savoyard*. La conversation de ce vicaire méritait d'être écrite par un honnête homme.

J'ai vu, depuis peu, des fatras d'instructions pastorales, d'arrêts contre les instructions, d'arrêts contre les arrêts, et de lettres contre les arrêts, et de lettres sur les miracles de Jean-Jacques, et j'ai conclu qu'une tragédie est plus touchante, et que *ce qui plaît aux dames* est plus agréable ; et j'ai dit dans mon cœur : Il n'y a de bon que de souper avec ses amis, et de se réjouir dans ses œuvres ; et j'ai surtout ajouté que la consolation de la vie consiste à être un peu aimé de ses divins anges, à qui je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je suis retombé dans mes malingreries, et je ne m'en mets pas moins à l'ombre de leurs ailes.

A M. COLLINI.

Ferney, 4 octobre 1765.

Je vous présente, mon cher ami, un des enfans de madame Calas, une victime innocente échappée au fanatisme, et vengée par l'Europe entière : il va en Allemagne pour son commerce (1). LL. AA. ÉÉ. voudront peut-être le voir. Je vous supplie de lui rendre tous les

(1) Il fesait, pour subsister, un petit commerce de bijouterie. L'électeur, après s'être entretenu avec lui, lui acheta la plupart de ses articles.

services qui dépendront de vous ; il vous dira le triste état où il m'a vu. Si je n'étais pas toujours dans mon lit, je serais assurément à Schwetzingen, aux pieds de monseigneur l'électeur. Milord Abington a dû lui rendre compte de mes souffrances et de mes regrets.

Mademoiselle Clairon est chez moi ; elle joue sur mon théâtre, que j'ai rebâti pour elle ; mais à peine puis-je me traîner pour l'aller entendre, et à peine mes yeux peuvent-ils la voir. Parlez-moi des plaisirs de votre cour pour me consoler. Je vous embrasse bien tendrement.

A M. COLLINI.

4 octobre 1765.

Mon cher ami, je suppose toujours que milord Abington, qui a eu le bonheur d'aller faire sa cour à LL. AA. ÉÉ., leur a rendu compte du triste état où il m'a vu. Ce n'est pas seulement la vieillesse qui m'accable, car il y a des vieillards qui ont encore de la force ; mais je languis sous une complication de maladies qui ne me laissent aucun repos ni jour ni nuit, et qui me mènent au tombeau par un chemin fort vilain : ma seule consolation est de dicter quelquefois des fadaises, et de m'armer d'une philosophie inaltérable contre les maux qui me persécutent.

Je ne sais si S. A. É. a été informée qu'on fait à Paris une très-belle estampe de la famille des Calas. On a fait une espèce de souscription pour cette estampe (1) : elle est prête. Je ne doute pas que monseigneur l'électeur n'ait à Paris un ministre qui pourra souscrire en son nom et lui faire parvenir le nombre d'estampes qu'il comman-

(1) Vendue au profit de la famille de Calas.

dera; elle vaut un écu de six livres. Je n'ose prendre la liberté d'écrire à monseigneur. Je ne me sens pas, dans l'état où je suis, assez d'esprit pour l'amuser, et je suis trop respectueusement attaché à sa personne pour l'ennuyer. Je vous prie instamment de me dire s'il prendra de ces estampes, et surtout de lui présenter les hommages du plus dévoué et du plus fidèle serviteur qu'il aura jamais.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 octobre 1765.

Mes anges sauront que j'ai reçu aujourd'hui *Adélaïde*. On a remis sur-le-champ les roués dans le porte-feuille, et on va reprendre cette *Adélaïde* en sous-œuvre, non sans faire des Welches le cas qu'ils méritent, non sans être honteux de travailler pour gens qui approuvent dans un temps ce qu'ils condamnent dans un autre.

Mon philosophe Damilaville, qui avait fait pendant quelques mois la consolation de ma vie, est parti, et a pris son plus long pour aller voir un ami avec lequel il restera quelque temps. Je ne sais pas trop dans quel temps il se présentera devant mes anges.

J'ai envoyé à M. Élie de Beaumont toutes les pièces nécessaires pour entreprendre le procès Sirven. Je ne crois pas qu'il trouve dans cette affaire la même faveur et le même enthousiasme que dans celle des Calas. Je connais notre public; il se refroidit bien vite; il n'aime pas les répétitions; il lui faut du nouveau, et c'est ce qui fait la fortune de l'Opéra-comique. Cependant je me flatte que mes anges voudront bien encourager Élie. Il est nécessaire que le mémoire soit très-bien fait, et qu'il soit dépouillé de toute cette déclamation du barreau, qui est le contraire de la véritable éloquence. Élie

peut m'envoyer ce factum sous le premier contre-seing venu, et je répète encore que tous les paquets à mon adresse me sont très-fidèlement rendus.

J'ai lu une excellente lettre qui justifie l'arrêt du parlement contre le clergé, en citant le procès de Guillaume Rose, évêque de Senlis, le plus détestable ennemi de Henri IV. Le bon Dieu bénisse l'auteur de cette lettre, quel qu'il soit! Dieu me pardonne! je crois que je suis actuellement parlementaire; mais, ce qui est bien plus sûr, c'est que je suis attaché à mes anges avec mon culte de latrie ordinaire.

Permettent-ils que j'insère ici ce petit mot pour Roscius le Kain?

Et nos dîmes! mes divins anges, et nos dîmes! ayez pitié de nous.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre 1765.

J'IGNORE si l'un de mes anges est à Fontainebleau. Je ne sais ni quand ni comment je pourrai renvoyer à le Kain son *Adélaïde*, avec un bout de préface; tout est prêt, les roués le sont aussi; mais fesons une réflexion. Les roués finissent à peu près comme *Adélaïde*. On cède au cinquième acte sa maîtresse à son rival. Ne pensez-vous pas qu'il faut mettre un intervalle entre les publications de ces deux pièces? n'est-il pas convenable que l'on reprenne *Adélaïde*, au retour de Fontainebleau, une ou deux fois, pour favoriser le débit de l'édition au profit de le Kain? S'il entend ses intérêts, il fera vendre l'ouvrage à la Comédie même, le jour de la dernière représentation; et s'il veut me faire plaisir, il ne demandera point de privilége, parce que ces inutiles pan-

cartes ne servent qu'à faire naître des querelles entre ceux qui sont en possession d'imprimer mes sottises.

La nouvelle qu'on me donne pour sûre, est-elle vraie? On m'assure que M. le duc de Praslin veut se retirer après le voyage de Fontainebleau. Je conçois bien qu'un homme aussi sage que lui préfère une vie douce, avec ses amis, au tracas fatigant des affaires; mais il me semble qu'il est encore trop jeune pour désirer ce repos qui doit être la récompense d'un long travail. Je serais très-fâché qu'il prît ce parti, à moins que sa santé ne l'y force.

Je vous demande en grâce de me dire si cette nouvelle est aussi bien fondée qu'on le dit. Je présume que Tronchin viendra bientôt à Paris prendre soin de la santé de M. le duc d'Orléans, qui ne paraît pas avoir besoin de médecin. Que deviendrai-je, moi chétif, quand je ne serai plus dans le voisinage de Tronchin ? On dit que je n'en ai pas pour six mois.

Voici choses d'une autre espèce. Je crois vous avoir déjà mandé que l'impératrice de toutes les Russies, souveraine de deux mille lieues de pays et de trois cent mille automates armés, qui ont battu les Prussiens, batteurs des Autrichiens, etc.; que ladite impératrice daignait faire venir quelques femmes de Genève pour montrer à lire et à coudre à de jeunes filles de Pétersbourg; que le conseil de Genève a été assez fou et assez tyrannique pour empêcher des citoyennes libres d'aller où il leur plaît; et enfin, assez insolent pour faire sortir de la ville un seigneur envoyé par cette souveraine.

M. le comte de Schouvalof, qui était chez moi, m'avait recommandé ces demoiselles. Je ne balance pas assurément entre Catherine II et les vingt-cinq perruques de Genève.

Cette aventure m'a été fort sensible ; elle m'a engagé à faire venir chez moi des citoyens parens de ces voya-

geuses affligées. Ils m'ont prouvé que le conseil agit en plus d'une occasion contre toutes les lois, et qu'il est bien loin de mériter (comme je l'ai cru long-temps) la protection du ministère de France. Il y a dans ce conseil trois ou quatre coquins, c'est-à-dire trois ou quatre dévots fanatiques qui ne sont bons qu'à jeter dans le lac.

Mes anges, traitez les fanatiques comme le diable le fut par saint Michel.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 octobre 1765.

Vraiment, monsieur, je croyais vous avoir envoyé la lettre que vous me demandez; la voici, quoiqu'elle n'en vaille pas trop la peine. Je suis toujours très-étonné que le parlement de Toulouse soit demeuré dans cette affaire dans une inaction qui ne peut être que honteuse. S'il croit avoir bien jugé les Calas, il doit publier la procédure, pour tâcher de se justifier; s'il sent qu'il se soit trompé, il doit réparer son injustice ou du moins son erreur; il n'a fait ni l'un ni l'autre, et voilà le cas où c'est le plus infâme des partis de n'en prendre aucun.

On me mande de Languedoc que cette fatale aventure a fait beaucoup de bien à ces pauvres huguenots, et que depuis ce temps-là on n'a envoyé personne aux galères pour avoir prié Dieu en pleine campagne, en vers français aussi mauvais que nos psaumes latins.

Adieu, monsieur; vous ne sauriez croire combien je suis sensible au bien que vous faites dans votre province. Mille respects à mademoiselle votre fille, qui sera bientôt madame.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

16 octobre 1765.

J'AI vu, madame, votre Écossais qui aurait droit d'être fier comme un Écossais, si on pouvait être fier en proportion de ses connaissances et de son mérite. Il m'a dit que, malgré la mélancolie dont vous me parlez, vous conservez une imagination charmante dans la société. Il n'y a point de dédommagement pour les deux yeux, mais il y a de grandes consolations. Voici bientôt le temps où je vais perdre la vue; mes détestables fluxions me reprennent dans l'automne et l'hiver : je suis précisément comme Pollux, qui ne voyait le jour que six mois de l'année.

Nous avons beaucoup parlé de vous et de M. le président Hénault. Vous savez bien que je m'intéresserai tendrement à l'un et à l'autre jusqu'au dernier moment de ma vie. Il me manda par sa dernière lettre que tout doit finir. Rien n'est plus vrai : tous les êtres inanimés ne sont nés qu'à cette condition; mais il faut bien se souvenir que Cicéron, qui était premier président du parlement de Rome, dit souvent dans ses lettres, et quelquefois même au sénat romain, que la mort n'est que la fin des douleurs. César, qui a conquis et gouverné votre pays des Welches, pensait de même, et ces deux messieurs valaient bien le père Élisée.

En attendant, il faut s'amuser. Madame de Florian, ma nièce, vous fera tenir avec cette lettre quelques feuilles imprimées que j'ai trouvées chez un curieux. Il y a une lettre sur mademoiselle de l'Enclos, écrite à un ministre huguenot, qui pourra vous égayer quelques minutes. Il y a quelques chapitres métaphysiques qui pourront vous ennuyer, et d'autres où l'on ne dit

que des choses que vous savez et que vous dites beaucoup mieux.

J'y joins un autre ouvrage qu'on appelle le *Dictionnaire philosophique*. Des méchans me l'ont imputé; c'est une calomnie atroce dont je vous demande justice. Je suis fâché qu'un livre si dangereux soit si commode pour le lecteur; on l'ouvre et on le ferme sans déranger les idées. Les chapitres sont variés comme ceux de Montaigne, et ne sont pas si longs.

On m'assure que cette édition-ci est plus ample et plus insolente que toutes les autres. Je ne l'ai pas vue ; vos en jugerez : et je la condamne s'il y a du mal.

Je vous dirai cependant, à ma honte, que j'aime assez en général tous ces petits chapitres qui ne fatiguent point l'esprit.

Je vais faire chercher encore une *Pucelle* pour vous amuser; mais je doute que j'aie le temps de la trouver avant le départ de madame de Florian. On trouve rarement des pucelles chez ces marauds d'hugnenots de Genève.

Je ne sors jamais de chez moi, et je m'en trouve bien : on a tous ses momens à soi; et la vie est si courte, qu'il n'en faut pas perdre un quart d'heure.

Je suis fâché que vous preniez en aversion nos pauvres philosophes. Si vous croyez qu'ils marchent un peu sur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée.

Je sais toute l'histoire de la petite-vérole de madame la duchesse de Boufflers. S'il était vrai qu'elle eût été en effet bien inoculée, et qu'elle eût eu la petite-vérole naturelle après l'artificielle, cela serait triste pour elle; mais cela serait un exemple unique

entre vingt mille; et les exceptions rares n'ôtent rien à la force des lois générales.

Je n'étais pas instruit de la maladie de madame la maréchale de Luxembourg. Elle n'a point répondu à une lettre qui méritait assurément une réponse; mais je m'intéresserai toujours à elle, comme si elle répondait.

Adieu, madame; je vous aimerai toujours sans la plus légère diminution. Je souhaite que vous soyez le moins malheureuse qu'on puisse être sur ce ridicule petit globe.

A M. DAMILAVILLE.

16 octobre 1765.

J'AI passé de beaux jours avec vous, mon cher frère; il me reste les regrets; mais il me reste aussi la douceur du souvenir, et l'espérance de vous revoir encore avant que je meure. Qui vous empêcherait, par exemple, de revenir un jour avec M. et madame de Florian? Vous savez combien ils vous aiment, car vous avez gagné tous les cœurs. J'ai reçu votre lettre de Dijon, et madame de Florian ne vous rendra la mienne qu'à Paris. Je me flatte que votre zèle, conduit par votre prudence, va servir la bonne cause avec toute la chaleur que la nature a mise dans votre cœur généreux, sincère et compatissant. Les indignes ennemis de la raison et de la vertu sentiront bientôt qu'il n'y a de raison et de vertu que chez les vrais philosophes. L'infâme Jean-Jacques est le Judas de la confrérie, mais vous ferez de dignes apôtres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends les manuscrits de Fréret que vous m'avez promis. Ceux que vous avez emportés peuvent se multiplier aisément. La

lumière ne doit pas demeurer sous le boisseau. Je me flatte que vous m'instruirez des querelles du parlement et du clergé; nous sommes cette fois-ci parlementaires, et de dignes paroissiens de M. l'archevêque de Novogorod (1).

Les divisions de Genève éclateront bientôt. Il est absolument nécessaire que, vous et vos amis, vous répandiez dans le public que les citoyens ont raison contre les magistrats; car il est certain que le peuple ne veut que la liberté, et que la magistrature ambitionne une puissance absolue. Y a-t-il rien de plus tyrannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la presse? Et comment un peuple peut-il se dire libre, quand il ne lui est pas permis de penser par écrit? Quiconque a le pouvoir en main voudrait crever les yeux à tous ceux qui lui sont soumis; tout juge de village voudrait être despotique: la rage de la domination est une maladie incurable.

Je commence à lire aujourd'hui le livre italien *des Délits et des Peines*. A vue de pays, cela me paraît philosophique; l'auteur est un frère.

Adieu, vous qui serez toujours le mien. Adieu, mon cher ami; périssent les infâmes préjugés qui déshonorent et qui abrutissent la nature humaine, et vivent la raison et la probité, qui sont les protectrices des hommes contre les fureurs de *l'inf...!* Adieu encore une fois, au nom de Confucius, de Marc Antonin, d'Épictète, de Cicéron et de Caton.

(1) Mandement de l'archevêque de Novogorod-la-Grande, t. XXXV.

A M. DE LA HARPE.

19 octobre 1765.

J'AVOUE qu'il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites de la belle réception qu'on fit à cette *Adélaïde du Guesclin* long-temps avant que vous fussiez né. On ne réussit dans ce monde qu'à la pointe de l'épée ; le plaisant de l'affaire, c'est qu'il n'y a pas un mot de changé dans la pièce autrefois sifflée et aujourd'hui applaudie. Ces exemples doivent consoler la jeunesse. Songez que, si vous travaillez pour des Français, vous travaillez aussi pour des Welches qui ont approuvé une *Électre* (1) amoureuse d'un Itis, qui ont préféré la *Phèdre* de Pradon à celle de Racine, et qui ont méprisé *Athalie* pendant trente ans. C'est bien pis ; dans les provinces, où les présidens des élections et les échevins jugent d'un ouvrage par les feuilles de Fréron. Heureusement vous avez autant de courage que de génie. Quelqu'un a dit que la gloire réside au haut d'une montagne ; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent. Vous avez pris un vol d'aigle dans *Warwick*, et vos ailes sont bonnes.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Madame Denis vous fait mille complimens.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre 1765.

JE vous obéis toujours ponctuellement, mon divin ange ; mais c'est quand je le peux. Votre dernière

(1) De Crébillon.

lettre, du 19 d'octobre, qui, par parenthèse, est charmante, me remontre mon devoir sur deux ou trois points d'*Adélaïde*. Vous verrez par la feuille suivante que mon devoir est rempli, bien ou mal.

Les quatre vers que vous regrettez, et qui commencent,

Il faut à son ami montrer son injustice (1),

sont déjà restitués, et je les ai envoyés à le Kain, à qui je vous supplie de faire tenir ce nouveau brimborion.

Comme *il faut à son ami montrer son injustice*, vous croyez donc me montrer la mienne en prenant parti contre les filles, et vous trouvez bon qu'on les empêche d'aller où vous savez, c'est-à-dire en Russie. Je conçois bien qu'il n'est pas permis d'enrôler des soldats, et de débaucher des manufacturiers; mais je vous assure que les filles majeures ont le droit de voyager, et que la manière dont on en a usé avec un seigneur envoyé par Catherine est directement contre les lois divines, humaines, et même génevoises. J'en ai été d'autant plus piqué que M. le comte de Schouvalof, très-intéressé dans cette affaire, était alors chez moi.

Je vous assure de plus que je n'ai jamais vécu avec les membres du conseil de la parvulissime république de Genève; car, excepté les Tronchin et deux ou trois autres, ce tripot est composé de pédans du seizième siècle. Il y a beaucoup plus d'esprit et de raison dans les autres citoyens. Au reste, vient chez moi qui veut, je ne prie personne; madame Denis fait les honneurs, et moi je reste dans ma chambre, condamné à souffrir ou à barbouiller du papier; les visites me feraient

(1) *Le duc de Foix*, act. 1, sc. 4, t. II.

perdre mon temps, je n'en rends aucune, Dieu merci. Les belles et grandes dames, les pairs, les intendans même se sont accoutumés à ma grossièreté. Il n'est pas en moi de vivre autrement, grâce à ma vieillesse et à mes maladies.

Madame la comtesse d'Harcourt se fera porter dans un lit à la suite de Tronchin. Elle pouvait se remuer quand elle vint ici, elle ne se remue plus; on déposera son lit sous des hangars ou des remises, de cabaret en cabaret, jusqu'à Paris. Je voudrais bien en faire autant qu'elle, uniquement pour vous faire ma cour, et pour jouir de la consolation de vous revoir. Mon cœur vous l'a dit cent fois, il est dur de mourir sans avoir causé avec vous. Mais j'ai avec moi un parent qui, quoique jeune, est réduit à un état pire, sans comparaison, que celui de madame d'Harcourt. Il a besoin de nos secours journaliers. Comment l'abandonner? Comment laisser ma petite Corneille grosse de six mois? Je me dis, pour m'étourdir, ce sera pour l'année qui vient; belle chimère! l'année qui vient je serai mort, et les dévots riront bien quand je serai damné.

Je soupçonne que, si M. le duc de Praslin se dégoûte d'un tracas qui n'est qu'un fagot d'épines, s'il est assez philosophe pour rester ministre avec la liberté de vivre avec ses amis, et de jouir de ses belles possessions, M. de Chauvelin vous consolera. Il est parti bien brusquement de Turin, comme vous savez, et comme vous saviez sans doute avant qu'il partît. J'ai été confondu qu'il n'ait pas pris son chemin par mes masures; mais il m'a mandé qu'il était très-pressé, et moi j'ai été très-fâché de ne pouvoir lui rendre mes hommages à son passage.

Vos Welches gâtent tout; ils détériorent jusqu'à l'inoculation. Ces choses-là n'arrivent point en Angleterre. Je suis bon Français, *quoi qu'on dise;* je suis

affligé des sottises que font certains corps; ils se mettent évidemment dans le cas d'avoir tort quand ils auront raison.

Adieu, mon divin ange; madame Denis vous fait mille tendres complimens, et vous savez combien je vous idolâtre.

Que devient madame d'Argental pendant votre absence?

A M. L'ABBÉ DE VOISENON,

*Qui lui avait envoyé l'opéra d'*Isabelle et Gertrude, *tiré du conte intitulé* l'Éducation d'une fille (1).

A Ferney, le 28 octobre 1765.

J'avais un arbuste inutile
Qui languissait dans mon canton;
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon.
Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier et plat:
Mais un gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat.
Ma bague était fort peu de chose;
On la taille en beau diamant:
Honneur à l'enchanteur charmant (2)
Qui fit cette métamorphose!

Vous sentez bien, monsieur l'évêque de Mont-

(1) Tome LXII.

(2) *Réponse de M. l'abbé de Voisenon.*

Vos jolis vers à mon adresse
Immortaliseront Favart;
C'est Apollon qui le caresse
Quand vous lui jetez un regard.

Rouge, à qui sont adressés ces mauvais vers. Je vous prie de présenter mes complimens à M. Favart, qui est un des deux conservateurs des grâces et de la gaîté française. Comme il y a environ dix ans que vous ne m'avez écrit, je n'ose vous dire : *O mon ami ! écrivez-moi ;* mais je vous dis : *Ah ! mon ami, vous m'avez oublié net.*

Ce dieu l'a placé dans la classe
De ceux qui parent ses jardins :
Sa délicatesse ramasse
Les fleurs qui tombent de vos mains.
Il vous a choisi pour son maître ;
Vos richesses lui font honneur.
Il vous fait respirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

Il n'aurait pas manqué de vous offrir sa comédie de *Gertrude*, mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent ; il a craint que l'hommage ne fût pas digne de vous. Vous ne croiriez pas que, malgré les preuves multipliées qu'il a données des grâces de son esprit, on a l'injustice de lui ôter ses ouvrages et de me les attribuer. Je suis bien sûr que vous ne tombez pas dans cette erreur. Quand il se sert de vos étoffes pour faire ses habits de fête, vous n'avez garde de l'en dépouiller.

Il vous enverra incessamment *la fée Urgelle :* il m'a paru qu'elle avait réussi à Fontainebleau d'où j'arrive. Ce n'est pas une raison pour qu'elle ait du succès ici : la cour est le Châtelet du Parnasse, et le public casse souvent ses arrêts. Mais vous avez fourni le fond de l'ouvrage ; voilà sa caution la plus sûre.

Adieu, mon plus ancien ami ; je ne cesserai de l'être que lorsque le parlement rappellera les jésuites, et je ne vous oublierai que lorsque j'aurai oublié à lire.

A M. LE PRINCE DE GALLITZIN.

Octobre 1765.

Monsieur, j'ai trop d'obligations à sa majesté impériale, je lui suis trop respectueusement attaché pour ne l'avoir pas servie autant qu'il a dépendu de moi, dans le dessein qu'elle a eu de faire venir dans son empire quelques femmes de Genève et du pays de Vaud pour enseigner la langue française à de jeunes filles de qualité à Moscou et à Pétersbourg. C'est d'ailleurs un si grand honneur pour notre langue, que j'aurais secondé cette entreprise quand même la reconnaissance ne m'en aurait pas imposé le devoir.

M. le comte de Schouvalof a déjà rendu compte à votre excellence de toute cette affaire, et de la manière dont le petit conseil de Genève a fait sortir de la ville M. le comte de Bulow, chargé des ordres de l'impératrice. Je peux assurer à votre excellence que jamais il n'a été défendu à aucun Génevois ni à aucune Génevoise d'aller s'établir où bon leur semble. Ce droit naturel est une partie essentielle des droits de cette petite nation dont le gouvernement est démocratique. Il est vrai qu'elle ne prétend pas qu'on fasse des recrues chez elle, et M. le duc de Choiseul même a eu la bonté de souffrir que les capitaines génevois au service de France ne fissent point de recrues à Genève, quoiqu'il fût en droit de l'exiger; mais il y a une grande différence entre battre la caisse pour enrôler des soldats et accepter les conditions que demandent des femmes maîtresses d'elles-mêmes pour aller enseigner la jeunesse.

Le petit conseil de Genève semble, je l'avoue, ne s'être conduit ni avec raison, ni avec justice, ni avec

le profond respect que doivent des bourgeois de Genève à votre auguste impératrice; mais votre excellence sait bien que, dans les compagnies, ce ne sont pas toujours les plus vertueux et les plus sensés qui prédominent. Il y a quelques magistrats que l'esprit de parti a rendus ridiculement ennemis de la France et de la Russie, et qui fesaient des feux de joie à leurs maisons de campagne lorsque nos armes avaient été malheureuses dans le cours de la dernière guerre.

Ce sont ces conseillers de ville qui ont forcé les autres à faire à M. de Bulow l'affront intolérable dont M. le comte de Schouvalof se plaint si justement. Je ne me mêle en aucune manière des continuelles tracasseries qui divisent cette petite ville; et, sans avoir la moindre discussion avec personne, je me suis borné, dans cet éclat, à témoigner à M. le comte de Schouvalof et à d'autres, mon respect ma reconnaissance et mon attachement pour sa majesté l'impératrice. Ces sentimens, gravés dans mon cœur, seront toujours la règle de ma conduite. C'est ce que j'ai écrit en dernier lieu à un ami de M. le duc de Praslin, et c'est une protestation que je renouvelle entre vos mains.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, A PARIS.

A Ferney, 1er novembre 2765.

Je suis très-fâché, monsieur, que vous soyez arrivé sitôt à Paris; j'aurais bien voulu tenir encore chez moi long-temps M. et madame de Florian, et M. de Florianet (1).

Je ne sais si les spectacles ont cessé à Paris, dans la

(1) Le chevalier de Florian, auteur d'*Estelle, de Numa, etc.*

crise dangereuse où se trouve M. le dauphin; ils doivent du moins être déserts, et le clergé doit suspendre ses querelles pour ne s'occuper qu'à prier Dieu. Il vaut beaucoup mieux qu'il fasse des prières que des mandemens; les unes seront très-bien reçues de Dieu, et les autres fort mal du public. M. Tronchin est parti pour Paris; nous verrons si on le consultera. Madame d'Harcourt le suit dans un lit dont elle ne sortira point sur la route. Elle est, ainsi que d'Aumart, un terrible exemple du pouvoir de la médecine.

Je crois que vous ne vous intéressez guère aux affaires de messieurs de Genève. Une grande partie des citoyens est toujours fort aigrie contre les grandes perruques. On s'est assemblé aujourd'hui pour faire des élections; je n'en sais point encore le résultat. Mon devoir et mon goût sont, ce me semble, de jouer un rôle directement contraire à celui de Jean-Jacques. Jean-Jacques voulait tout brouiller, et moi, comme bon voisin, je voudrais, s'il était possible, tout concilier. Il y a de part et d'autre des gens de mérite; mais ce sont des mérites incompatibles. Je reçois les uns et les autres de mon mieux; c'est à quoi je me borne. Il faut tâcher de ne pas ressembler au voisin Robert, qui se trouvait fort mal d'avoir voulu raccommoder Sganarelle et sa femme.

Je me flatte que madame de Florian est en bonne santé. J'ai beau faire des allées et des étoiles pour sa sœur, elle ne s'y promène point; elle a le malheur d'être à la campagne, et de n'en pas jouir; je fais continuellement avec elle le repas du renard et de la cicogne.

Mes complimens, je vous prie, à votre beau-frère et à votre beau-fils. Si vous rencontrez quelque évêque, dites-lui qu'il ne m'excommunie point; si vous rencontrez quelque conseiller du parlement, dites-lui

qu'il ne me brûle point au pied du grand escalier (comme la lettre circulaire de l'évêque de Reims), en présence de maître Dagobert Isabeau.

Adieu, monsieur; je vous embrasse, vous et madame votre femme, sans cérémonie et de tout mon cœur.

A M. DE LA BORDE,

PREMIER VALET DE CHAMBRE DU ROI.

A Ferney, 4 novembre 1765.

SAVEZ-VOUS, monsieur, combien votre lettre me fait d'honneur et de plaisir? Voici donc le temps où les morts ressuscitent. On vient de rendre la vie à je ne sais quelle *Adélaïde*, enterrée depuis plus de trente ans; vous voulez en faire autant à *Pandore;* il ne me manque plus que de me rajeunir : mais M. Tronchin ne fera pas ce miracle, et vous viendrez à bout du vôtre. *Pandore* n'est pas un bon ouvrage, mais il peut produire un beau spectacle et une musique variée : il est plein de duo, de trio et de chœurs; c'est d'ailleurs un opéra philosophique qui devrait être joué devant Bayle et Diderot; il s'agit de l'origine du mal moral et du mal physique. Jupiter y joue d'ailleurs un assez indigne rôle; il ne lui manque que ses deux tonneaux. Un assez médiocre musicien, nommé Royer, avait fait presque toute la musique de cette pièce bizarre, lorsqu'il s'avisa de mourir. Vous ne ressusciterez pas ce Royer, vous êtes plutôt homme à l'enterrer.

J'avoue, monsieur, qu'on commence à se lasser du récitatif de Lulli, parce qu'on se lasse de tout, parce qu'on sait par cœur cette belle déclamation notée, parce qu'il y a peu d'acteurs qui sachent y mettre de l'âme;

mais cela n'empêche pas que cette déclamation ne soit le ton de la nature, et la plus belle expression de notre langue. Ces récits m'ont toujours paru fort supérieurs à la psalmodie italienne, et je suis comme le sénateur Pococurante (1), qui ne pouvait souffrir un châtré fesant d'un air gauche le rôle de César ou de Caton.

L'opéra italien ne vit que d'ariettes et de fredons ; c'est le mérite des romans d'aujourd'hui; la grand'messe et les opéras font leur gloire. Ils ont des feseurs de doubles croches au lieu de Cicérons et de Virgiles ; leurs voix charmantes ravissent tout un auditoire en *a*, en *e*, en *i*, et en *o*.

Je suis persuadé, monsieur, qu'en unissant ensemble le mérite français et le mérite italien, autant que le génie de la langue le comporte, et en ne vous bornant pas au vain plaisir de la difficulté surmontée, vous pourrez faire un excellent ouvrage sur un très-médiocre canevas. Il y a heureusement peu de récitatif dans les quatre premiers actes; il paraît même se prêter aisément à être mesuré et coupé par des ariettes.

Au reste, si vous voulez vous amuser à mettre le péché originel en musique, vous sentez bien, monsieur, que vous serez le maître d'arranger le jardin d'Éden tout comme il vous plaira ; coupez, taillez mes bosquets à votre fantaisie, ne vous gênez sur rien. Je ne sais plus quelle dame de la cour, en écrivant en vers au duc d'Orléans régent, mit à la fin de sa lettre :

Allongez les trop courts, et rognez les trop longs,
Vous les trouverez tous fort bons.

Vous écouterez donc, monsieur, tout ce qui vous plaira ; vous disposerez de tout. Le poëte d'opéra doit

(1) Dans *Candide*.

être très-humblement soumis au musicien; vous n'aurez qu'à me donner vos ordres, et je les exécuterai comme je pourrai. Il est vrai que je suis vieux et malade, mais je ferai des efforts pour vous plaire, et pour vous mettre bien à votre aise.

Vous me faites un grand plaisir de me dire que vous aimez M. Thomas; un homme de votre mérite doit sentir le sien. Il a une bien belle imagination guidée par la philosophie; il pense fortement, il écrit de même. S'il ne voyageait pas actuellement avec Pierre-le-Grand, je le prierais d'animer *Pandore* de ce feu de Prométhée dont il a une si bonne provision; mais la vôtre vous suffira; le peu que j'eu avais n'est plus que cendres; soufflez dessus, et vous en ferez peut-être sortir encore quelques étincelles. Si j'avais autant de génie que j'ai de reconnaissance de vos bontés, je ressemblerais à l'auteur d'*Armide*, ou à celui de *Castor et Pollux*.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux, monsieur, etc.

A M. DAMILAVILLE.

4 novembre 1765.

Mon cher frère, je ne suis pas étonné que les petits-maîtres de Paris choquent un peu le bon sens d'un philosophe tel que vous. Vous n'aviez pas besoin de Ferney pour détester les faux airs, la légèreté, la vanité, le mauvais goût. Votre Platon est sans doute revenu avec vous, et vous vous consolerez ensemble de l'importunité des gens frivoles. Le petit nombre des élus sera toujours celui des penseurs.

Je suis trop vieux, et je ne me porte pas assez bien pour aller faire un tour chez les Shavanois; mais je les

respecte et je les aime. Je connaissais déjà la belle harangue de ce peuple vraiment policé aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre, qui se disent policés. J'ai déjà même écrit quelque chose à ce sujet qui m'a paru en valoir la peine. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux-arts et de la philosophie; les vrais sauvages sont ceux qui veulent établir deux puissances; les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres. La calomnie mérite bien le nom *d'infâme* que nous lui avons donné.

Avouez que vous l'avez trouvée bien infâme quand vous avez été témoin de ma vie philosophique et retirée, quand vous avez vu mon église, que je tiens pour aussi jolie, aussi bien recrépie, et aussi bien desservie que celle de Pompignan. Son frère, l'évêque du Puy, m'appelle *impie*, et voudrait me faire brûler parce que j'ai trouvé les psaumes de Pompignan mauvais; cela n'est pas juste; mais la vertu sera toujours persécutée.

Je crois que vous allez donner une nouvelle chaleur à la souscription en faveur des Calas. Les belles actions sont votre véritable emploi. Celui que la fortune vous a donné n'était pas fait pour votre belle âme.

J'ai pris la liberté de supplier l'électeur palatin d'ordonner à son ministre à Paris de souscrire pour plusieurs exemplaires; je vous supplie de vous informer si ses ordres sont exécutés. Il doit y avoir pour environ mille écus de souscriptions à Genève. J'en ai pour ma part quarante-neuf qui ont payé, et cinq qui n'ont pas payé. Vous pourrez faire prendre l'argent chez M. de Laleu, quand il vous plaira.

M. le comte de la Tour-du-Pin m'écrivit sur-le-champ une lettre digne d'un brave militaire. Il m'ordonna de ne point rendre l'homme en question, sous quelque prétexte que ce pût être. Voilà comme il en

faudrait user avec les persécuteurs de l'abominable espèce que vous connaissez.

On dit que *Ce qui plaît aux dames* (1) a eu un grand succès à Fontainebleau. Il ne m'appartient pas à mon âge de me rengorger d'avoir fourni le canevas des divertissemens de la cour ; mais je suis fort aise qu'elle se réjouisse; cela me prouve évidemment que M. le dauphin n'est point en danger comme on le dit.

J'ai peur qu'à la Saint-Martin le parlement et le clergé ne donnent leurs opéras comiques, dont la musique sera probablement fort aigre; mais la sagesse du roi a déjà calmé tant de querelles de ce genre, que j'espère qu'il dissipera cet orage.

On m'a mandé qu'il paraissait un mandement d'un évêque grec; je ne sais si c'est une plaisanterie ou une vérité. Il me semble que les Grecs ne sont plus à la mode; cela était bon du temps de M. et de madame Dacier. Je fais plus de cas des confitures sèches que vous m'avez promis de m'envoyer par la diligence de Lyon; je crois que les meilleures se trouvent chez Fréret, rue des Lombards. Pardon des petites libertés que je prends avec vous, mais vous savez que les dévots aiment les sucreries.

Je peux donc espérer que j'aurai, au mois de janvier, le gros ballot qu'on m'a promis. Il me fera passer un hiver bien agréable : mais cet hiver ne vaudra pourtant pas le mois d'été que vous m'avez donné. Il me semble qu'avec cette pacotille je pourrai avoir de quoi vivre sans recourir aux autres marchands qui ne débitent que des drogues assez inutiles. Je sais fort bien aussi qu'il y a des drogues dans le gros magasin que j'attends, et que tout n'est pas des bons feseurs; mais le bon l'em-

(1) *La fée Urgell*, opéra comique.

portera tellement sur le mauvais, qu'il faudra bien que les plus difficiles soient contens.

Tronchin m'a demandé aujourd'hui des nouvelles de votre gorge; je me flatte que vous m'en apprendrez de bonnes. Ma santé est toujours bien faible, et les pluies dont nous sommes inondés ne la fortifient pas.

Adieu, mon vertueux ami; soutenez la vertu, confondez la calomnie, et écrasez cette infâme.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

7 novembre 1765.

Ma chère nièce, voici un gros paquet que madame la duchesse d'Enville a bien voulu vous faire parvenir. Vous y trouverez d'abord une lettre de M. le comte de Schouvalof pour M. de Florian, et un paquet pour madame du Deffant, que je vous supplie de lui faire tenir comme vous pourrez, et le plus tôt que vous pourrez.

Je ne sais pas trop quand vous recevrez tout cela, car nous sommes inondés, les ponts sont emportés, les coches de Lyon se noient dans la rivière d'Inn; nous voilà séparés du reste du monde; mais je m'aperçois seulement que je suis séparé de vous. Vous m'aviez accoutumé à une vie fort douce.

On ne sait point encore quand M. Tronchin ira s'établir à Paris; il semble qu'il redoute d'y être consulté sur la maladie de monsieur le dauphin. Les nouvelles de cette maladie varient tous les jours; mais je m'imagine toujours que le péril n'est pas pressant, puisque les spectacles continuent à Fontainebleau.

Je n'ai point vu mademoiselle Clairon sur la liste des plaisirs; il semble qu'on ait voulu lui faire croire qu'on pouvait se passer d'elle. Vous allez avoir, à la

Saint-Martin, l'Opéra-comique, le parlement et le clergé. Tout cela sera fort amusant; mais si vous êtes un peu philosophe, vous vous plairez davantage à la conservation de MM. Diderot et Damilaville.

Je ne sais si vous savez que Jean-Jacques Rousseau a été lapidé, comme saint Étienne, par des prêtres et des petits garçons de Motiers-Travers. Il me semble qu'on en parlait déjà quand vous étiez dans l'enceinte de nos montagnes; mais le bruit de ce martyre n'était pas encore confirmé. Heureusement les pierres n'ont pas porté sur lui. Il s'est enfui comme les apôtres, et a secoué la poussière de ses pieds.

Nous verrons si le clergé de France fera lapider les parlemens. Il me semble que celui de Paris a perdu son procès au sujet des nonnes de Saint-Cloud. Cela est bien plus juste; l'archevêque est duc de Saint-Cloud, et il faut que le charbonnier soit maître chez lui, surtout quand il a la foi du charbonnier.

Je vous prie, quand il y aura quelque chose de nouveau, de donner au grand-écuyer de Cyrus la charge de votre secrétaire des commandemens. Vous ferez une bonne action, dont je vous saurai beaucoup de gré, si vous donnez à dîner à M. de Beaumont, non pas à Beaumont l'archevêque, mais Beaumont le philosophe, le protecteur de l'innocence, et le défenseur des Calas et des Sirven. L'affaire des Sirven me tient au cœur; elle n'aura pas l'éclat de celle des Calas: il n'y a eu malheureusement personne de roué; ainsi nous avons besoin que Beaumont répare par son éloquence ce qui manque à la catastrophe. Il faut qu'il fasse un mémoire excellent. Je voudrais bien le voir avant qu'il fût imprimé, et je voudrais surtout que les avocats se défissent un peu du style des avocats.

Adieu, ma chère nièce; vous devez recevoir ou avoir reçu une lettre de votre sœur. Nous fesons mille

complimens à tout ce qui vous entoure, mari, fils, et frère, et nous vous souhaitons autant de plaisir qu'on en peut goûter quand on est détrompé des illusions de Paris.

A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 13 novembre 1765.

Je fais passer ma réponse, monsieur, par madame votre sœur, que j'ai eu l'honneur de voir quelquefois dans mes masures helvétiques. Vous m'avez envoyé l'épître de M. Delille (1); mais souvenez-vous que c'est en attendant votre *Virginie*.

Nardi parvus onyx eliciet cadum.
(Hor., liv. 4, od. 12, p. 17.)

On fait de beaux vers à présent, on a de l'esprit et des connaissances; mais il est bien rare de faire des vers qui se retiennent et qui restent dans la mémoire, malgré qu'on en ait. Il règne dans presque tous les ouvrages de ce temps-ci une abondance d'idées incohérentes qui étouffent le sujet; et quand on les a lus, il semble qu'on ait fait un rêve : on se souvient seulement que l'auteur a de l'esprit, et on oublie son ouvrage.

M. Delille n'est pas dans ce cas; il pense d'ailleurs en philosophe, et il écrit en poëte; je vous prie de le remercier de la double bonté qu'il a eue de m'envoyer son ouvrage, et de me l'envoyer par vous. Je lui sais bon gré d'avoir loué Catherine. Elle m'a fait l'honneur de me mander qu'elle venait de chasser tous les capu-

(1) Sur les voyages, couronnée à l'académie de Marseille, en 1765.

cins de la Russie ; elle dit qu'Abraham Chaumeix est devenu tolérant, mais qu'il ne deviendra jamais un homme d'esprit. Elle en a beaucoup, et elle perfectionne tout ce que cet illustre barbare Pierre I[er] a créé. Je suis persuadé que dans six mois on ira des bouts de l'Europe voir son carrousel ; les arts et les plaisirs nobles sont bien étonnés de se trouver à l'embouchure du lac Ladoga.

Adieu, monsieur ; vivez gaîment sur les bords de la Seine, et faites-y applaudir *Virginie.* Je soupçonne son histoire d'être fort romanesque ; elle n'en sera pas moins intéressante. Personne ne prendra plus de part à vos succès que votre très-humble, très-obéissant serviteur et confrère.

A M. LE COMTE DARGENTAL.

13 novembre 1765.

Le petit ex-jésuite, mes anges, est toujours très-docile ; mais il se défie de ses forces ; il ne voit pas jour à donner une passion bien tendre et bien vive à un triumvir ; il dit que cela est aussi difficile que de faire parler au lieutenant-criminel en madrigaux.

Permettez-moi de ne point me rendre encore sur l'article des filles de Genève. Non seulement la loi du couvent n'est pas que les filles seront cloîtrées dans la ville, mais la loi est toute contraire. Les choses sont rarement comme elles paraissent de loin. Le cardinal de Fleury regardait les derniers troubles de Genève comme une sédition des halles. M. de Lautrec arriva plein de cette idée; il fut bien étonné quand il apprit que le pouvoir souverain réside dans l'assemblée des citoyens : que le petit-conseil avait excédé son pouvoir, et que le peuple avait marqué une modération inouïe

jusqu'au milieu même d'un combat où il y avait eu du sang de répandu.

Les mécontentemens réciproques entre les citoyens et le conseil subsistent toujours. Il ne convient ni à ma qualité d'étranger, ni à ma situation, ni à mon goût, d'entrer dans ces querelles. Je dois, comme bon voisin, les exhorter tous à la paix quand ils viennent chez moi; c'est à quoi je me borne.

On vient malheureusement de m'adresser une fort mauvaise ode, suivie d'une histoire des troubles de Genève jusqu'au temps présent. Cette histoire vaut bien mieux que l'ode; et plus elle est bien faite, plus je parais compromis par un parti qui veut s'attacher à moi. Cet ouvrage doit d'autant plus alarmer le petit-conseil que nous sommes précisément dans le temps des élections. J'ai sur-le-champ écrit la lettre ci-jointe à l'un des Tronchin, qui est conseiller d'état. Je veux qu'au moins cette lettre me lave de tout soupçon d'esprit de parti; je veux paraître impartial comme je le suis.

Je vous supplie, mes divins anges, de bien garder ma lettre, et de vouloir bien même la montrer à M. le duc de Praslin, en cas de besoin, afin que je ne perde pas tout le fruit de ma sagesse. Si je tiens la balance égale entre les citoyens et le conseil de Genève, il n'en est pas ainsi des querelles de votre parlement et de votre clergé. Je me déclare net pour le parlement, mais sans conséquence pour l'avenir; car je trouve fort mauvais qu'il fatigue le roi et le ministère pour des affaires de bibus, et je veux qu'il réserve toutes ses forces contre les usurpations ecclésiastiques, surtout contre les romaines. Il m'a fallu, en ressassant l'histoire, relire la *Constitution;* je ne crois pas qu'on ait jamais forgé une pièce plus impertinente et plus absurde. Il faut être bien prêtre, bien welche pour faire de cette arlequinade jésuitique et romaine une loi de l'Eglise et de

l'état. O Welches! ô Welches ! vous n'avez pas le sens d'une oie.

M. l'abbé le coadjuteur m'a envoyé son portrait ; je lui ai envoyé quelques rogatons qui me sont tombés sous la main. Je me flatte qu'on entendra parler de lui dans l'affaire des deux puissances, et que ce Bellérophon écrasera la chimère du pouvoir sacerdotal, qui n'est qu'un blasphème contre la raison, et même contre l'Évangile.

J'ai chez moi un jésuite et un capucin ; mais, par tous les dieux immortels, ils ne sont pas les maîtres.

Respect et tendresse.

Nota benè. Ou que M. de Praslin garde sa place, ou qu'il la donne à M. de Chauvelin ; voilà mon dernier mot.

A M. TRONCHIN-CALENDRIN,

CONSEILLER D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

13 novembre 1765.

IMMÉDIATEMENT après avoir lu, monsieur, le nouveau livre en faveur des représentans, la première chose que je fais est de vous en parler. Vous savez que M. Keat, gentilhomme anglais plein de mérite, me fit l'honneur de me dédier, il y a quelques années, son ouvrage sur Genève ; celui qu'on me dédie aujourd'hui est d'une espèce différente ; c'est un recueil de plaintes amères. L'auteur n'ignore pas combien je suis tolérant, impartial et ami de la paix ; mais il doit savoir aussi combien je vous suis attaché, à vous, à vos parens, à vos amis et à la constitution du gouvernement.

Genève d'ailleurs n'a point de plus proche voisin que moi. L'auteur a senti peut-être que cet honneur d'être

votre voisin, et mes sentimens qui sont assez publics, pourraient me mettre en état de marquer mon zèle pour l'union et pour la félicité d'une ville que j'honore, que j'aime et que je respecte. S'il a cru que je me déclarerais pour le parti mécontent, et que j'envenimerais les plaies, il ne m'a pas connu.

Vous savez, monsieur, combien votre ancien citoyen Rousseau se trompa quand il crut que j'avais sollicité le conseil d'état contre lui. On ne se tromperait pas moins, si l'on pensait que je veux animer les citoyens contre le conseil.

J'ai eu l'honneur de recevoir chez moi quelques magistrats et quelques principaux citoyens qu'on dit du parti opposé. Je leur ai toujours tenu à tous le même langage; je leur ai parlé comme j'ai écrit à Paris. Je leur ai dit que je regardais Genève comme une grande famille dont les magistrats sont les pères, et qu'après quelques dissensions, cette famille doit se réunir.

Je n'ai point caché aux principaux citoyens que, s'ils étaient regardés en France comme les organes et les partisans d'un homme dont le ministère n'a pas une opinion avantageuse, ils indisposeraient certainement nos illustres médiateurs, et ils pourraient rendre leur cause odieuse. Je puis vous protester qu'ils m'ont tous assuré qu'ils avaient pris leur parti sans lui, et qu'il était plutôt de leur avis qu'ils ne s'étaient rangés du sien. Je vous dirai plus, ils n'ont vu les *Lettres de la montagne* qu'après qu'elles ont été imprimées; cela peut vous surprendre, mais cela est vrai.

J'ai dit les mêmes choses à M. Lullin, secrétaire d'état, quand il m'a fait l'honneur de venir à ma campagne. Je vois avec douleur les jalousies, les divisions, les inquiétudes s'accroître; non que je craigne que ces petites émotions aillent jusqu'au trouble et au tumulte; mais il est triste de voir une ville remplie

d'hommes vertueux et instruits, et qui a tout ce qu'il faut pour être heureuse, ne pas jouir de sa prospérité.

Je suis bien loin de croire que je puisse être utile; mais j'entrevois (en me trompant peut-être) qu'il n'est pas possible de rapprocher les esprits. Il est venu chez moi des citoyens qui m'ont paru joindre de la modération et des lumières. Je ne vois pas que, dans les circonstances présentes, il fût mal à propos que deux de vos magistrats des plus concilians me fissent l'honneur de venir dîner à Ferney, et qu'ils trouvassent bon que deux des plus sages citoyens s'y rencontrassent. On pourrait, sous votre bon plaisir, inviter un avocat en qui les deux partis auraient confiance.

Quand cette entrevue ne servirait qu'à adoucir les aigreurs et à faire souhaiter une conciliation nécessaire, ce serait beaucoup, et il n'en pourrait résulter que du bien. Il ne m'appartient pas d'être conciliateur; je me borne seulement à prendre la liberté d'offrir un repas où l'on pourrait s'entendre. Ce dîner n'aurait point l'air prémédité, personne ne serait compromis, et j'aurais l'avantage de vous prouver mes tendres et respectueux sentimens pour vous, monsieur, pour toute votre famille, et pour les magistrats qui m'honorent de leurs bontés.

A M. DAMILAVILLE.

13 novembre 1765.

MON cher ami, plus je réfléchis sur la honteuse injustice qu'on fait à M. d'Alembert, plus je crois que le coup part des ennemis de la raison : c'est cette raison qu'on craint et qu'on hait, et non pas sa personne. Je sais bien qu'un homme puissant a cru l'année passée avoir lieu de se plaindre de lui; mais cet homme

puissant est noble et généreux, et serait beaucoup plus capable de servir un homme de mérite que de lui nuire. Il a fait du bien à des gens qui ne le méritaient guère. Je m'imagine qu'il expierait son péché en procurant à un homme comme M. d'Alembert, non seulement l'étroite justice qui lui est due, mais les récompenses dont il est si digne.

Je ne connais point d'exemple de pension accordée aux académiciens de Pétersbourg qui ne résident pas, mais il mérite d'être le premier exemple, et assurément cela ne tirerait pas à conséquence. Il faudrait que je fusse sûr qu'il n'ira point présider à l'académie de Berlin, pour que j'osasse en écrire en Russie. Rousseau doit être actuellement à Potsdam; il reste à savoir si M. d'Alembert doit fuir ou rechercher sa société, et s'il est bien déterminé dans le parti qu'il aura pris. J'agirai sur les instructions et les assurances positives que vous me donnerez.

L'impératrice de Russie m'a écrit une lettre à la Sévigné (1); elle dit qu'elle a fait deux miracles; elle a chassé de son empire tous les capucins, et elle a rendu Abraham Chaumeix tolérant. Elle ajoute qu'il y a un troisième miracle qu'elle ne peut faire; c'est de donner de l'esprit à Abraham Chaumeix.

Auriez-vous trouvé Bigex à Paris? Pour moi, j'ai toujours mon capucin (2). Je fais mieux que l'impératrice; elle les chasse, et je les défroque.

Il paraît à Genève un livre qui m'est en quelque façon dédié: c'est une histoire courte, vive et nette des troubles passés et des présens. Les citoyens y exposent de très-bonnes raisons; il semble que l'auteur veuille me forcer

(1) Du 22 d'auguste 1765, t. LXVIII.

(2) Ce capucin, que M. de Voltaire tolérait chez lui, finit par le voler, et se réfugia à Londres, où il mourut de la v....

par des louanges, et même par d'assez mauvais vers, à prendre le parti des citoyens contre le petit-conseil ; mais c'est de quoi je me garderai bien. Il serait ridicule à un étranger, et surtout à moi, de prendre un parti. Je dois être neutre, tranquille, impartial, bien recevoir tous ceux qui me font l'honneur de venir chez moi, ne leur parler que de concorde : c'est ainsi que j'en use ; et s'il était possible que je leur fusse de quelque utilité, je ne pourrais y parvenir que par l'impartialité la plus exacte.

Je vais faire rassembler ce que je pourrai des anguilles de M. Needham pour vous les faire parvenir ; ce ne sont que des plaisanteries. Les choses auxquelles Bigex peut travailler sont plus dignes de l'attention des sages.

On m'a dit qu'on allait faire une nouvelle édition de l'ouvrage attribué à Saint-Évremont, et de quelques autres pièces relatives au même objet. J'ai cherché en vain à Genève une lettre d'un évêque grec (1); il n'y en a qu'un seul exemplaire, qui est, je crois, entre les mains de madame la duchesse d'Enville. On prétend que c'est un morceau assez instructif sur l'abus des deux puissances. L'auteur prouve, dit-on, que la seule véritable puissance est celle du souverain, et que l'Eglise n'a d'autre pouvoir que les prérogatives accordées par les rois et par les lois. Si cela est, l'ouvrage est très-raisonnable. J'espère l'avoir incessamment.

Adieu, mon cher ami ; tout notre ermitage vous fait les plus tendres complimens.

(1) *Voyez* le mandement de l'archevêque de Novogorod, t. LXIII.

A M. DAMILAVILLE.

19 novembre 1765.

Mon cher frère, voici des guenilles qui ne sont pas miraculeuses, mais dans lesquelles un honnête impie se moque prodigieusement des miracles. Le prophète Grimm en demande quelques exemplaires; je vous en envoie cinq. Ce ne sont là que des troupes légères qui escarmouchent ; vous m'avez promis un corps d'armée considérable. J'attends ce livre de Fréret, qui doit être rempli de recherches savantes et curieuses; envoyez-moi une bonne provision; la victoire se déclare pour nous de tous côtés. Je vous assure que dans peu il n'y aura que de la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons de cette canaille ni pour partisans ni pour adversaires. Nous sommes un corps de braves chevaliers défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons, brave Diderot, intrépide d'Alembert, joignez-vous à mon cher Damilaville; courez sus aux fanatiques et aux fripons; plaignez Blaise, Pascal; méprisez Houteville et Abadie autant que s'ils étaient pères de l'Eglise; détruisez les plates déclamations, les misérables sophismes, les faussetés historiques, les contradictions, les absurdités sans nombre; empêchez que les gens de bon sens ne soient les esclaves de ceux qui n'en ont point : la génération naissante vous devra sa raison et sa liberté.

Je vous ai toujours dit que M. le duc de Choiseul a une âme noble et sensible; c'est un grand malheur qu'il soit mécontent de Protagoras. Est-il possible qu'un esprit aussi supérieur que Saurin fasse toujours des pièces qui ne réussissent guère ? A quoi tient donc

le succès? Des gens médiocres font des pièces qu'on joue pendant vingt ans. On représente encore la *Didon* de Pompignan. Grâce au ciel, je n'ai point fait *le Siége de Paris;* il y a pourtant là un certain évêque Goslin qui fesait une belle figure; il n'exigeait point de billet de confession, mais il se battait comme un diable sur la brèche, et tuait des Normands tant qu'il pouvait. Si jamais on met des évêques sur le théâtre, comme je l'espère, je retiens place pour celui-là.

N'oubliez pas de presser Briasson de tenir sa promesse. Je peux mourir cet hiver, et je ne veux point mourir sans avoir eu entre mes mains tout le *Dictionnaire encyclopédique.* Je commencerai par lire l'article *Vingtième.*

Nous vous embrassons tous.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 20 novembre 1765.

Il faut que vous sachiez, madame, qu'il y a près d'un mois que madame la duchesse d'Enville voulut bien se charger d'un assez gros paquet pour vous. Ce paquet, qui en contenait d'autres, est adressé à madame de Florian, qui doit prendre ce qui est pour elle, et vous faire tenir ce qui est pour vous. Le départ de madame la duchesse d'Enville a été retardé de jour en jour; mais enfin elle ne sera pas toujours à Genève.

Je ne sais si ce que je vous envoie vous amusera; mais vous verrez dans la lettre qui est jointe à ce paquet que je vous ouvre entièrement mon cœur. Je m'y suis livré au plaisir de causer avec vous comme si j'étais au coin de votre feu. Je ne peux vous rien dire de plus que ce que je vous ai dit. Je pense sur le présent et sur l'avenir comme j'ai parlé dans ma lettre. Plus

on vieillit, dit-on, plus on a le cœur dur : cela peut être vrai pour des ministres d'état, pour des évêques et pour des moines; mais cela est bien faux pour ceux qui ont mis leur bonheur dans les douceurs de la société et dans les devoirs de la vie.

Je trouve que la vieillesse rend l'amitié bien nécessaire; elle est la consolation de nos misères et l'appui de notre faiblesse, encore plus que la philosophie. Heureux vos amis, madame, qui vous consolent et que vous consolez! Je vous ai toujours dit que vous vivriez fort long-temps, et je me flatte que M. le président Hénault poussera encore loin sa carrière. Le chagrin, qui use l'âme et le corps, n'approche point de lui.

On m'a mandé qu'on avait découvert un bâtard de Montcrif qui a soixante et quatorze ans. Si cela est, Montcrif est le doyen des beaux esprits de Paris; mais il veut toujours paraître jeune, et dit qu'il n'a que soixante et dix-huit ans; c'est avoir un grand fonds de coquetterie.

Je m'occupe à bâtir et à planter comme si j'étais jeune : chacun a ses illusions. Je vous ai mandé que je commençais mon quartier de quinze-vingt, qui arrive tous les ans avec les neiges.

Voilà la saison, madame, où nous devons nous aimer tous deux à la folie; c'est dans mon cœur un sentiment de toute l'année.

Je ne sais s'il est vrai que M. le dauphin ait vomi un abcès de la poitrine, et si cette crise pourra le rendre aux vœux de la France. Je voudrais que les mauvaises humeurs qu'on dit être dans les parlemens et dans les évêques eussent aussi une évacuation favorable; mais l'esprit de parti est plus envenimé qu'un ulcère aux poumons.

Portez-vous bien, madame, et agréez mon tendre res-

pect. Daignez ne me pas oublier auprès de votre ancien ami.

A M. DAMILAVILLE.

25 novembre 1765.

VOTRE mal de gorge et votre amaigrissement me déplaisent beaucoup; vous savez si je m'intéresse à votre bien-être et à votre long-être. Notre Esculape-Tronchin ne guérit pas tout le monde : madame la duchesse d'Enville pourra bien rester tout l'hiver à Genève. Quoi qu'il fasse, mon cher ami, la nature en saura toujours plus que la médecine. La philosophie apprend à se soumettre à l'une et à se passer de l'autre; c'est le parti que j'ai pris.

Cette philosophie, contre laquelle on se révolte si injustement, peut faire beaucoup de bien, et ne faire aucun mal. Si elle avait été écoutée, les parlemens n'auraient pas tant harcelé le roi, et tant outragé les ministres. L'esprit de corps et la philosophie ne vont guère ensemble. Je crains que l'archevêque de Novogorod, dont vous me parlez, ne puisse les soutenir dans la seule chose où ils paraissent avoir raison, et qu'après avoir combattu mal à propos l'autorité royale sur des affaires de finance et de forme, ils ne finissent par succomber quand ils soutiennent cette même autorité contre quelques entreprises du clergé.

Mais la santé de M. le dauphin est un objet si intéressant, qu'il doit anéantir toutes ces querelles. La bulle *Unigenitus* et toutes les bulles du monde ne valent pas assurément la poitrine et le foie d'un fils unique du roi de France.

Madame Denis ne se porte pas trop bien; elle me charge de vous dire combien elle vous aime et vous

estime. Elle attend les boîtes de confitures que vous voulez bien nous envoyer; il n'y a qu'à les mettre au coche de Lyon.

Embrassez pour moi MM. Diderot et d'Alembert, quand vous les verrez. Toute mon ambition est que la cour puisse les connaître, et rendre justice à leur mérite qui fait honneur à la France.

Qu'est devenu le très-paresseux Thieriot? Il m'écrit une ou deux fois l'an par boutade. Vous savez probablement que Jean-Jacques est à Strasbourg, où il fait jouer *le Devin de village;* cela vaut mieux que de chercher à mettre le trouble dans Genève, et d'être lapidé à Motiers-Travers. Les magistrats et les citoyens sont toujours divisés; je ne les vois, les uns et les autres, que pour leur inspirer la concorde : c'est la boussole invariable de ma conduite.

Je vous demande en grâce de presser M. de Beaumont sur l'affaire des Sirven; elle me paraît toute prête; le temps est favorable; je ne crois pas qu'il y ait un instant à perdre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

A M. DAMILAVILLE.

27 novembre 1765.

Je ne manquai pas, mon cher ami, de faire chercher, il y a quelques jours, à Genève, chez le sieur Boursier, les deux petites facéties de Neuchâtel. Je les adressai sous l'enveloppe de M. de Courteille, comme vous me l'aviez prescrit. Je serais fâché qu'elles fussent perdues; il serait difficile de les retrouver. Ce sont des bagatelles qui n'ont qu'un temps, après quoi elles périssent comme les feuilles de Fréron.

Les divisions de Genève continuent toujours, mais

sans aucun trouble. Ce fut, ces jours passés, une chose assez curieuse de voir huit cent cinquante citoyens refuser leurs suffrages aux magistrats avec beaucoup plus d'ordre et de décence que les moines n'élisent un prieur dans un chapitre. Plusieurs magistrats et plusieurs citoyens m'ont prié de leur donner un plan de pacification. Je n'ai pas voulu prendre cette liberté sans consulter M. d'Argental. Je crois d'ailleurs qu'il faut attendre que les esprits un peu échauffés soient refroidis. M. Hénin, nommé à la résidence de Genève, viendra bientôt; c'est un homme de mérite très-instruit; il est plus capable que personne de porter les Génevois à la concorde. Jean-Jacques a un peu embrouillé les affaires, on découvre tous les jours de nouvelles folies de ce Jean-Jacques. Vous connaissez, je crois, Cabanis, qui est un chirurgien de grande réputation. Ce Cabanis a mis long-temps des bougies en sa vilaine petite verge; il l'a soigné, il l'a nourri long-temps. Jean-Jacques a fini par se brouiller avec lui comme avec M. Tronchin. Il paraît que l'ingratitude entre pour beaucoup dans la philosophie de Jean-Jacques.

Notre enfant madame Dupuits vient d'accoucher, à sept mois, d'un garçon qui est mort au bout de deux heures. Il a été heureusement baptisé; c'est une grande consolation. Il est triste que père Adam n'ait pas fait cette fonction salutaire, dont il se serait acquitté avec une extrême dignité.

Adieu, mon très-cher *écr. de l'inf.*

P. S. Je recommande toujours à vos bontés l'affaire de Sirven. Un homme de loi de son pays m'a mandé qu'il lui avait conseillé lui-même de fuir; et que, dans le fanatisme, qui aliénait alors tous les esprits, il aurait été infailliblement sacrifié comme Calas. Cette seconde affaire fera autant d'honneur à M. de Beaumont que la première, sans avoir le même éclat. On verra que l'a-

mour de l'humanité l'anime plutôt que celui de la célébrité.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 novembre 1765.

Je dois dire ou répéter à mes anges que, quand je leur ai envoyé un plan, qui n'est pas un plan de tragédie, je n'ai pris cette liberté que parce que plusieurs personnes des deux partis m'en avaient prié. J'ajoute encore que je n'ai mis par écrit mes idées que pour donner à M. Hénin des notions préliminaires de l'état des choses. M. Fabry, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, et qui est à peu près chargé des affaires par intérim, m'a paru être de mon avis dans les conversations que j'ai eues avec lui. Ce qui pourrait me faire croire que j'ai rencontré assez juste, c'est qu'ayant proposé en général le nombre de sept cents citoyens pour exiger une assemblée du corps entier de la république, ce nombre a paru trop fort aux citoyens, et trop petit aux magistrats; par conséquent il ne s'écarte pas beaucoup du juste milieu que j'ai proposé, puisque l'assemblée générale n'est presque jamais composée que de treize cents tout au plus, et qu'il n'y a qu'un seul exemple où elle ait été de quartorze cents.

Mes remontrances à le Kain deviennent inutiles après l'édition faite d'*Adélaïde*; ainsi n'en parlons plus. Un temps viendra où les tracasseries de la Comédie seront finies comme celle de Bretagne, et où le petit ex-jésuite pourra revenir à ses roués; mais, pour moi, je serai toujours à mes anges avec respect et tendresse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 novembre 1765.

Il y a deux choses, mes divins anges, à considérer en ce paquet. La plus importante est celle de deux vers à restituer dans *Adélaïde;* et ces deux vers se trouvent dans une lettre ci-jointe à le Kain, laquelle je soumets à la protection de mes anges.

La seconde est une billevesée d'une autre espèce, qui fera voir à mes anges combien je suis impartial, ami de la paix, exempt de ressentiment, équitable, et peut-être ridicule.

Plusieurs membres du conseil de Genève, et plusieurs citoyens sont venus tour à tour chez moi, et m'ont exposé les sujets de leurs divisions. J'ai pris la liberté de leur proposer des accommodemens. Il y a quelques articles sur lesquels on transigerait dans un quart d'heure; il y en a d'autres qui demanderaient du temps, et surtout plus de lumières que je n'en ai. Mon seul mérite, si c'en est un, est de jouer un rôle diamétralement opposé à celui de Jean-Jacques, et de chercher à éteindre le feu qu'il a soufflé de toutes les forces de ses petits poumons. J'ai mis par écrit un petit plan de pacification, qui me paraît clair et très-aisé à entendre par ceux qui ne sont pas au fait des lois de la parvulissime république de Genève; donnez-vous, je vous en prie, le plaisir ou l'ennui de lire ma petite chimère; je ne veux pas la présenter aux intéressés avant que vous m'ayez dit si elle est raisonnable. Je crois qu'il faudrait préalablement la montrer à deux avocats de Paris, afin de savoir si elle ne répugne en rien au droit public et au droit des gens. Ensuite je vous prierai de la faire lire à M. de Saint-Foix, à M. le

marquis de Chauvelin, à M. Hénin, et enfin à M. le duc de Praslin; mais non pas à M. Cromelin, parce qu'il est partie intéressée, et que, malgré tout son esprit et toute sa raison, il peut être préoccupé.

Si M. le duc de Praslin approuvait ce plan, je le proposerais alors au conseil de Genève, et ce serait un préliminaire de la paix que M. Hénin ferait à son arrivée. Je ne me mêlerai plus de rien dès que M. Hénin sera ici; je ne fais que préparer les voies du Seigneur.

Je sais bien, mes divins anges, que M. le duc de Praslin a maintenant des affaires plus importantes. Je vois avec douleur que les parlemens, à force d'avoir demandé des choses qui ont paru injustes, succomberont peut-être dans une chose juste, et que la France ne sera pas du diocèse de Novogorod-la-grande.

La maladie de M. le dauphin cause encore de plus grandes inquiétudes, et ce n'est pas trop le temps de parler des tracasseries de Genève; mais aussi les tracasseries étrangères peuvent servir de délassement, et amuser un moment.

Amusez-vous donc, et donnez-moi vos avis et vos ordres.

Quand vous serez dans un temps plus heureux et plus fait pour les plaisirs, le petit ex-jésuite vous enverra ses roués. Il a profité, autant qu'il a pu, de vos très-bons conseils; il ne parviendra jamais à faire une pièce attendrissante : ce n'était pas son dessein; mais elle pourra être vigoureuse et attachante.

Toute ma petite famille baise très-humblement le bout de vos ailes.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 29 novembre 1765,

Mon cher grand acteur, j'ai reçu votre *Adélaïde*. Je m'imagine que la maladie de M. le dauphin et les tracasseries de Bretagne ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais. J'ai peur que cette année-ci ne soit pas l'année de votre plus grosse recette; mais si mademoiselle Clairon ne donne pas sa démission, vous pourrez encore vous tirez d'affaire. M. de la Harpe me mande que vous avez donné la préférence à Stockholm sur Tolède (1). Je ne doute pas qu'il n'y ait dans sa pièce autant d'intérêt que dans celle de Piron, avec de plus beaux vers.

Quant à la pauvre *Adélaïde*, elle ne me paraît pas si heureuse à la lecture qu'à la représentation. Je vois bien que vos talens l'avaient embellie. L'édition a beaucoup de fautes qui ne sont point corrigées dans l'errata. Il me tombe sous la main un vers que je n'entends point du tout, c'est à la page 30 (*Adélaïde du Guesclin*, act. 2, sc. 7):

> Gardez d'être réduit au hasard dangereux
> Que les chefs de l'état ne trahissent leurs vœux.

Cela n'est ni français pour la construction, ni intelligible pour le sens. J'ai fait beaucoup de mauvais vers en ma vie; mais, Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là; il est plat et barbare. Voilà où mène la malheureuse coutume de couper et d'étriquer des tirades. Quoique je sois bien vieux, je ne laisse pas d'avoir un peu de goût, et même un peu d'amour-propre, et je suis fâché d'être

(1) Au *Gustave* de la Harpe sur le *don Pèdre* de Voltaire.

si ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède. Je vous prie, pour me consoler, de me mander comment vont les spectacles, les plaisirs ou l'ennui de Paris, et de ne plus mettre *Comédie française* en contre-seing sur vos lettres; il est fort indifférent pour la poste que vos lettres viennent de la Comédie française ou de la Comédie italienne; ce qui n'est pas indifférent, c'est votre amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je reçois votre lettre du 23. Je ne crains pas que le temple vos fasse grand tort, si *Gustave Vasa* est beau et bien joué.

A M. CAILHAVA.

Au château de Ferney, 30 novembre 1765.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire partager le plaisir que vous avez donné à tout Paris. Je n'ai point été étonné du succès de votre pièce (1); non seulement elle fournit beaucoup de jeu de théâtre, mais le dialogue m'en a paru naturel et rapide; elle est aussi bien écrite que bien intriguée. Il est à croire que vous ne vous bornerez pas à cet essai, et que le Théâtre français s'enrichira de vos talens. Ma plus grande consolation, dans ma vieillesse languissante, est de voir que les beaux-arts que j'aime sont soutenus par des hommes de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, etc.

(1) *Le Tuteur dupe*, comédie.

A M. DAMILAVILLE.

30 novembre 1765.

J'AI lu *Thrasybule*, mon cher ami : il y a de très-bonnes choses et des raisonnemens très-forts. Ce n'est pas là le style de Fréret; mais n'importe d'où vienne la lumière, pourvu qu'elle éclaire. Il eût été plus commode pour le lecteur que cet ouvrage eût été partagé en plusieurs lettres. On divise les pièces de théâtre en cinq actes, pour donner du relâche à l'esprit.

Jean-Jacques se conduit toujours comme un écervelé; cet homme-là n'a pas en lui de quoi être heureux.

J'ignore toujours si le petit paquet que le sieur Boursier m'a dit vous avoir envoyé de Genève par M. de Courteille vous est parvenu.

Comment va votre mal de gorge? Ma santé est actuellement fort mauvaise : je suis accoutumé à ces dérangemens; ils n'affaiblissent pas assurément les tendres sentimens que j'ai pour mon cher ami. Je recommande toujours les pauvres Sirven à votre humanité bienfesante.

A M. CHRISTIN, FILS,

AVOCAT A SAINT-CLAUDE.

5 décembre 1765.

IL est si juste, monsieur, de pendre un homme pour avoir mangé du mouton le vendredi, que je vous prie instamment de me chercher des exemples de cette pieuse pratique dans votre province. La perte de la liberté et des biens, pour avoir fourni de la viande aux héréti-

ques en carême, n'est qu'une bagatelle. Je voudrais bien savoir de quelle date est la défense de traduire *la Bible* en langue vulgaire. Cette défense d'ailleurs était très-raisonnable de la part de gens qui sentaient leur cas véreux.

Quand vous feuilleterez vos archives d'horreur et de démence, voulez-vous bien vous donner la peine de choisir tout ce que vous trouverez de plus curieux et de plus propre à rendre la superstition exécrable?

On ne peut être plus touché que je le suis, monsieur, de votre façon de penser et de votre amitié; vous êtes véritablement chéri dans notre maison.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 décembre 1765.

Mes anges, je vous confirme que je me suis lassé de perdre mon temps à vouloir pacifier les Génevois. J'ai donné de longs dîners aux deux partis; j'ai abouché M. Fabry avec eux. Cette noise, dont on fait du bruit, est très-peu de chose: elle se réduit à l'explication de quelques articles de la médiation. Il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte. C'est un procès de famille qui se plaide avec décence. Il n'est point vrai que le parti des citoyens *ait mis opposition à l'élection des magistrats*, comme l'a mandé M. Fabry, qui était alors peu instruit, et qui l'est mieux aujourd'hui. Les citoyens qui élisent ont seulement demandé de nouveaux candidats.

M. Hénin trouvera peut-être le procès fini, ou le terminera aisément. Mon seul partage, comme je vous l'ai déjà dit, a été de jeter de l'eau sur les charbons de Jean-Jacques Rousseau.

Ce qui m'a le plus déterminé encore à renvoyer les

citoyens à M. Fabry, c'est un énorme soufflet donné en pleine rue à M. le président du Tillet, l'un des malades de M. Tronchin. C'est un homme languissant depuis trois ans, et dans l'état le plus triste. Un citoyen, qui apparemment était ivre, lui a fait cet affront. Le conseil, occupé de ses différends, n'a point pris connaissance de cet excès si punissable. Le docteur Tronchin, pour ne pas effaroucher les malades qui viennent de France, a traité le soufflet de maladie légère, et a voulu tout assoupir. Les soufflets dégoûteraient les voyageurs. Voilà pourtant la seconde insulte faite dans Genève à des Français. Le conseil en pouvait faire justice d'autant plus aisément, qu'il a mis aux fers un citoyen pour s'être rendu caution du droit de cité qu'un habitant réclamait sans montrer ses titres.

Il n'y a pas long-temps que M. le prince Camille fut condamné dans Genève à dix louis d'une espèce d'amende, pour avoir voulu séparer un de ses laquais qui se battait avec un citoyen. M. Hénin, encouragé par la protection de M. le duc de Praslin, mettra ordre à toutes ces étranges irrégularités. Pour moi, que mon âge et mes maladies retiennent dans la retraite, je fais de loin des vœux pour la concorde publique. J'aime tant la paix, et je l'inspire quelquefois avec tant de bonheur, que mon curé m'a donné un plein désistement du procès pour les dîmes. Ce désistement n'empêchera pas M. le duc de Praslin de persister dans ses bontés; et de faire rendre un arrêt du conseil, qui confirmera les droits du pays de Gex et de Genève; mais à présent des objets plus importans et plus intéressans doivent attirer son attention.

Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien, quand vous le verrez, l'assurer de ma respectueuse reconnaissance. Le même sentiment m'anime pour vous avec l'amitié la plus tendre.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

4 décembre 1765.

Je vous crois actuellement, monsieur, en train d'être grand-père; car je m'imagine qu'on ne perd pas son temps dans votre beau climat. Notre petite Dupuits a perdu le sien : elle s'est avisé d'accoucher avant sept mois d'un petit drôle gros comme le pouce, qui a vécu environ deux heures. On était fort en peine de savoir s'il avait l'honneur de posséder une âme; père Adam, qui doit s'y connaître et qui ne s'y connaît guère, n'était pas là pour décider la question; une fille l'a baptisé à tout hasard, après quoi il est allé tout droit en paradis, où votre archevêque d'Auch prétend que je n'irai jamais. Mais il devrait savoir que ce sont les calomniateurs qui en sont exclus, et que la porte est ouverte aux calomniés qui pardonnent et qui font du bien.

Permettez-moi de présenter mes respects à toute votre famille présente et à venir. Tout Ferney vous fait les plus sincères complimens.

A M. DAMILAVILLE.

4 décembre 1765.

Mon confrère Saurin, mon cher frère, m'a envoyé son *Orpheline léguée*, et je lui en fais mes remercîmens par cette lettre que je vous adresse. Je ne crois pas que ce legs ait valu beaucoup d'argent à l'auteur. Il y a beaucoup d'esprit dans son ouvrage, bien de la finesse, une grande profondeur de raison dans les détails, les vers sont bien faits, le style est aisé et agréable;

et avec tout cela une pièce de théâtre peut très-bien n'avoir aucun succès. Il faut *vis comica* pour la comédie, et *vis tragica* pour la tragédie; sans cela, toutes les beautés sont perdues. Ayez la bonté de lui faire parvenir ma lettre.

Je viens d'être bien attrapé par un livre que j'avais fait venir en hâte de Paris. L'annonce me fesait espérer que je connaîtrais tous les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, et que j'entendrais fort bien l'ancienne langue slavone. L'auteur, M. Peyssonnel, qui a été consul en Tartarie, promettait beaucoup, et n'a rien tenu. Je mettrai son livre à côté de l'*Histoire des Huns*, par Guignes, et ne les lirai de ma vie. J'attends, pour me consoler, le ballot que Briasson doit m'envoyer. Il ne songe pas qu'en le fesant partir au mois de janvier par les rouliers, il m'arrivera au mois de mars ou d'avril.

Je ne sais de qui est une analyse qui court en manuscrit, et qui est très-bien faite. Les erreurs grossières d'une chronologie assez intéressante y sont développées par colonnes. On y voit évidemment que si Dieu est l'auteur de la morale des Hébreux, comme nous n'en pouvons douter, il ne l'est pas de leur chronologie. Mais ces discussions ne sont faites que pour les savans; et pourvu que les autres aiment Jésus-Christ en esprit et en vérité, il n'est pas nécessaire qu'ils en sachent autant que Newton et Masham.

Bonsoir, mon cher frère. *Écr. l'inf.*

A M. SAURIN.

4 décembre 1765.

Je soupçonne, monsieur, qu'il en est à peu près aujourd'hui comme de mon temps. Il y avait tout au

plus, aux premières représentations, une centaine de gens raisonnables; c'est pour ceux-là que vous avez écrit. Votre pièce est remplie de traits qui valent mieux, à mon gré, que bien des pièces nouvelles qui ont eu de grands succès. On y voit à tout moment l'empreinte d'un esprit supérieur; et vous ne ferez jamais rien qui ne vous fasse beaucoup d'honneur auprès des sages.

Il me paraît que madame votre femme est de ce nombre, puisqu'elle sent votre mérite et qu'elle vous rend heureux; c'est une preuve qu'elle l'est aussi. Je vous en fais à tous les deux mes très-tendres complimens.

Quant aux Anglais, je ne peux vous savoir mauvais gré de vous être un peu moqué de Gilles Shakespeare. C'était un sauvage qui avait de l'imagination. Il a fait beaucoup de vers heureux; mais ses pièces ne peuvent plaire qu'à Londres et au Canada. Ce n'est pas bon signe pour le goût d'une nation, quand ce qu'elle admire ne réussit que chez elle.

Rendez toujours service, mon cher confrère, à la raison humaine. On dit qu'elle a de plats ennemis qui osent lever la tête. C'est un bien sot projet de vouloir aveugler les esprits quand une fois ils ont connu la lumière.

Conservez-moi votre amitié; elle me fera oublier les sots dont votre grande ville est encore remplie.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 4 décembre 1765.

VOULEZ-VOUS savoir, monsieur, l'effet que fera *Virginie?* Envoyez-la-nous. S'il y a deux rôles de femme, je vous avertis que j'ai chez moi deux bonnes actrices

l'une ma nièce Denis, l'autre ma fille Corneille; j'ai deux ou trois acteurs sous ma main, qui ne gâteront point votre ouvrage; nous serons cinq ou six spectateurs, tous gens discrets. Soyez sûr que la pièce ne sortira pas de mes mains, et que les rôles me seront rendus à la fin de la représentation.

C'est, à mon sens, la seule manière de juger d'une pièce de théâtre. J'ai toujours ouï dire que Despréaux, qui était le confident de Racine et de Molière, se trompait toujours sur les scènes qu'il croyait devoir réussir le plus, et sur celles dont il se défiait: or, jugez, si Despréaux se trompait toujours dans Auteuil près de Paris, ce qui m'arriverait à Ferney au pied du mont Jura. Je crois qu'il faut voir les choses en place pour en bien juger.

Je me flatte qu'en effet, monsieur, vous pourrez nous donner les violons dans notre enceinte de montagnes. On nous assure que madame votre sœur doit acheter une belle terre dans mon voisinage; vous y viendrez sans doute. Le plaisir de vous entretenir augmentera, s'il se peut, encore l'estime que vos lettres m'ont inspirée; mais dépêchez-vous, car ma mauvaise santé m'avertit que je ne serai pas doyen de l'académie française. Je vous donne ma voix pour être mon successeur, à moins que vous n'aimiez mieux choisir selon l'ordre du tableau.

Vous me parlez de la meilleure édition de mes sottises, il n'y en a point de bonne; mais j'aurai l'honneur de vous envoyer la moins détestable que je pourrai trouver.

Permettez-moi de vous embrasser tout comme si j'avais déjà eu l'honneur de vous voir.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 4 décembre 1765.

Mes maladies qui me persécutent, monsieur, quand l'hiver commence, et mes yeux qui se couvrent d'écailles quand la neige arrive, ne m'ont pas permis de répondre aussitôt que je l'aurais souhaité à votre obligeante lettre. Madame Denis et madame Dupuits sont aussi sensibles que moi à l'honneur de votre souvenir. Madame Dupuits s'est avisée d'accoucher à sept mois d'un petit garçon qui n'a vécu que deux heures; j'en ai été fâché en qualité de grand-père honoraire; mais ce qui me console, c'est qu'il a été baptisé. Il est vrai qu'il l'a été par une garde huguenote; cela lui ôtera dans le paradis quelques degrés de gloire que le père Adam lui aurait procurés.

Je ne suis point étonné, monsieur, que vous ayez de mauvais comédiens à Nancy; on dit que ceux de Paris ne sont pas trop bons. Il est difficile de faire naître des talens, quand on les excommunie. Les Grecs, qui ont inventé l'art, avaient plus de politesse et de raison que nous.

Il me paraît que vous n'êtes pas plus content de la société des femmes que du jeu des comédiens; le bon est rare partout en tout genre. Vous trouverez dans votre philosophie des ressources que le monde ne vous fournira guère. Si jamais le hasard vous ramène vers l'enceinte de nos montagnes, n'oubliez pas l'ermitage où l'on vous regrette.

Agréez les respects de V.

A M. LE MARQUIS D'ARGENGE DE DIRAC.

8 décembre 1765.

Béni soit Dieu, monsieur! vous et votre chanoine, vous faites de bien belles actions; couronnez-les en fesant de J. Meslier ce que vous avez fait de la lettre sur Calas. Il faut que les choses utiles soient publiques; vous en pouvez venir très-aisément à bout. Vous rendrez un service essentiel à tous les honnêtes gens. Ayez cette bonne œuvre à cœur. Il n'y a pas un homme de bien dans le pays que j'habite qui ne pense comme vous, et je me flatte qu'il en sera bientôt de même dans le vôtre.

Le docteur Tronchin craint pour les jours de M. le dauphin; on dit que les médecins de la cour ne sont pas d'accord; tout le monde est dans les plus vives alarmes; mais on a toujours des espérances dans sa jeunesse et dans la force de son tempérament. Dieu veuille nous conserver long-temps le fils et le père! Adieu, monsieur; nous fesons les mêmes vœux pour toute votre famille.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 9 décembre 1765.

Mon cher ami, ma lettre doit commencer d'une façon toute contraire aux épîtres familières de Cicéron; et je dois vous dire: Si vous vous portez mal, j'en suis très-affligé; pour moi, je me porte mal. La différence entre nous, c'est que vous êtes un jeune chêne qui essuyez une tempête, et que moi je suis un vieux arbre qui n'a plus de racines. Tronchin ne guérira ni vous ni moi.

Vous vous guérirez tout seul par votre régime : c'est là la vraie médecine dans tous les cas ordinaires. Il se peut pourtant que, votre grosseur à la gorge n'ayant pas suppuré, l'humeur ait reflué dans le sang : en ce cas, vous seriez obligé de joindre à votre régime quelques détersifs légers. Peut-être que la petite sauge avec un peu de lait vous ferait beaucoup de bien. Les alimens et les boissons qui servent de remèdes ont seuls prolongé ma vie, et je ne connais point de médecin supérieur à l'expérience.

Je fais bien des vœux pour que notre cher Beaumont trouve l'exemple qu'il cherche. Il fera sûrement triompher l'innocence des Sirven comme celle des Calas.

On dit qu'il s'est déjà présenté soixante personnes pour remplir le nouveau parlement de Bretagne ; en ce cas, c'est une affaire finie, et la paix ne sera plus troublée dans cette partie du royaume. Je me flatte qu'elle régnera aussi dans notre voisinage : il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte, et il n'y en aura point. Vous pouvez être sûr que tout ce qu'on vous dit est sans fondement.

Rien n'est plus ridicule que l'idée que vous dites qu'on s'est faite de ce pauvre père Adam ; il me dit la messe et joue aux échecs : voilà, en vérité, les deux seules choses dont il se mêle. Il ne connaît pas un seul Génevois, il ne va jamais à la ville. J'ai eu le bonheur de plaire aux magistrats et aux citoyens en tâchant de les rapprocher, en leur donnant de bons dîners, en leur fesant l'éloge de la concorde et de leur ville.

M. Hénin, qui arrive incessamment, trouvera les voies de la pacification préparées, et achèvera l'ouvrage. J'ai joué le seul rôle qui me convînt, sans faire aucune démarche, recevant tout le monde chez moi avec politesse, et ne donnant sur moi aucune prise

M. d'Argental sait bien que telle a été ma conduite; M. le duc de Praslin en est instruit; je laisse parler les gens qui ne le sont point. Je sais bien qu'il faut que dans Paris on dise des sottises. Il y a cinquante ans que je suis en butte à la calomnie, et elle ne finira qu'avec moi. Je m'y suis accoutumé comme aux indigestions.

Digérez, mon cher ami, et mandez-moi, je vous en conjure, des nouvelles de votre santé.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE,

Sur un portrait de l'auteur qu'il avait fait graver.

A Ferney, le 11 décembre 1765.

J'OUVRE une caisse, monsieur; j'y vois, quoi? moi-même en personne, dessiné d'une belle main. Je me souviens très-bien que

Ce Danzel, beau comme le jour,
Soutien de l'amoureux empire,
A dans mon champêtre séjour
Dessiné le maigre contour
D'un vieux visage à faire rire:
En vérité, c'était l'Amour
S'amusant à peindre un satyre
Avec les crayons de la Tour.

Il est vrai que dans l'estampe on me fait terriblement montrer les dents. Cela ferait soupçonner que j'en ai encore. Je dois au moins en avoir une contre vous de ce que vous avez passé tant de temps sans m'écrire.

Bérénice disait à Titus:

Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien.

(Act. 2, sc. 4.)

Je pourrais vous dire :

Écrivez-moi souvent, et ne me gravez point.

Mais je suis si flatté de votre galanterie, que je ne peux me plaindre du burin. Je remercie le peintre, et je pardonne au graveur.

On prétend que vous avez des affaires et des procès; qui terre n'a pas, souvent a guerre, à plus forte raison qui terre a.

Dî tibi formam,
Dî tibi divitias dederunt artemque fruendi.
(Hor., liv. I, ép. 4, v. 6.)

Ajoutez-y surtout la santé, et ayez la bonté de m'en dire des nouvelles quand vous n'aurez rien à faire. L'absence ne m'empêchera jamais de m'intéresser à votre bien-être et à vos plaisirs. Si vous êtes dans le tourbillon, vous me négligerez; si vous en êtes dehors, vous vous souviendrez, monsieur, d'un des plus vrais amis que vous ayez. Vous l'avez dit dans vos vers, et je ne vous démentirai jamais.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 décembre 1765.

Mes anges, vous n'allez point à Fontainebleau, vous êtes fort sages; ce séjour doit être fort malsain, et vous y seriez trop mal à votre aise. J'ai peur que la cour n'y reste tout l'hiver. J'ai peur aussi que vous n'ayez pas de grands plaisirs à Paris; la maladie de M. le dauphin doit porter partout la tristesse. Cependant voilà une comédie de Sedaine (1) qui réussit

(1) *Le Philosophe sans le savoir.*

et qui vous amuse; celle de Genève ne finira pas sitôt. Je crois entre nous que le conseil s'est trop flatté que M. le duc de Praslin lui donnerait raison en tout. Cette espérance l'a rendu difficile, et les citoyens en sont plus obstinés. J'ai préparé quelques voies d'accommodement sur deux articles; mais le dernier surtout sera très-épineux, et demandera toute la sagacité de M. Hénin. Je lui remettrai mon mémoire et la consultation de votre avocat: cet avocat me paraît un homme d'un grand sens et d'un esprit plein de ressources. Si vous jugez à propos, mes divins anges, de me faire connaître à lui, et de lui dire combien je l'estime, vous me rendrez une exacte justice.

Je ne chercherai point à faire valoir mes petits services, ni auprès des magistrats, ni auprès des citoyens; c'est assez pour moi de les avoir fait dîner ensemble à deux lieues de Genève, il faut que M. Hénin fasse le reste, et qu'il en ait tout l'honneur. Tout ce que je désire, c'est que M. le duc de Praslin me regarde comme un petit anti-Jean-Jacques, et comme un homme qui n'est *pas venu apporter le glaive, mais la paix*. Cela est un peu contre la maxime de l'Évangile; cependant cela est fort chrétien.

Vous ne sauriez croire, mes divins anges, à quel point je suis pénétré de toutes vos bontés. Vous me permettez de vous faire part de toutes mes idées, vous avez daigné vous intéresser à mon petit mémoire sur Genève, vous me ménagez la bienveillance de M. le duc de Praslin, vous avez la patience d'attendre que le petit ex-jésuite travaille à son ouvrage; enfin votre indulgence me transporte. Je souhaite passionnément que les parlemens puissent avoir le crédit de soutenir, dans ce moment-ci, les lois, la nation et la vérité contre les prêtres; ils ont eu des torts, sans doute, mais il ne faut pas punir la France entière de leurs fautes. Vive

l'impératrice de Russie! vive Catherine qui a réduit tout son clergé à ne vivre que de ses gages et à ne pouvoir nuire!

Toute ma petite famille baise les anges comme moi-même.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre 1765.

Mes anges de paix, j'ai remis à M. Hénin les rameaux d'olivier que vous avez bien voulu m'envoyer. La consultation de vos avocats m'a paru, comme je je vous l'ai mandé, pleine de raison et d'équité. Ils se sont trompés sur quelques usages de Genève, qu'ils ne peuvent connaître; ils ont dit ce qui leur a paru juste; et M Hénin conciliera la justice et les convenances. Je crois surtout qu'il ne souffrira pas qu'on donne des soufflets impunément à nos présidens, et qu'il soutiendra la dignité de résident de France mieux que ne fesait ce pauvre petit Montpéroux.

Berne et Zurich sont près d'envoyer des médiateurs à cette pauvre république qui ne sait pas se gouverner elle-même. On dit dans Genève que M. le duc de Praslin enverra M. le marquis de Castries. Si c'est un bruit faux, comme je le crois, je ne vois pas pourquoi le résident de France ne serait pas nommé médiateur. Il me semble que les lois en seraient plus respectées, et la paix mieux affermie, quand le médiateur, restant résident, serait en état de faire aller la machine qu'il aurait montée lui-même.

De plus, M. Hénin, étant déjà très au fait du sujet des dissensions, serait plus capable que personne de concilier les esprits. Enfin c'est une idée qui me vient; il ne me l'a point du tout suggérée, et je vous la sou-

mets; voyez si vous voulez en parler à M. le duc de Praslin.

Il y a quelques têtes mal faites dans Genève, qui trouvent mauvais, dit-on, qu'on ait consulté des avocats de la petite ville de Paris sur les affaires de la puissante ville de Genève; on prétend même qu'elles veulent engager Cromelin à s'en plaindre. Je ne crois pas qu'elles veuillent pousser le ridicule jusque-là. Je n'ai d'ailleurs rien fait que sur les prières des meilleurs citoyens; je n'ai agi que dans des vues d'impartialité et de justice; et cela est si vrai, que je me suis adressé à vous.

En voilà assez pour Genève; venons à l'autre tripot. Il se peut faire qu'en lisant rapidement la copie d'*Adélaïde du Guesclin*, que le Kain m'avait envoyée, et la voyant, en général, assez conforme à un exemplaire que j'avais, je n'aie pas fait assez d'attention à ces deux malheureux vers qui feraient tomber *Phèdre* et *Athalie*:

> Gardez d'être réduit au hasard dangereux
> Que les chefs de l'état ne trahissent leurs vœux.

Je n'aurais pas fait de pareils vers à l'âge de quatorze ans; on a fait une coupure en cet endroit. Il se peut que cette coupure ait été faite autrefois pour une seconde représentation, et qu'on ait cousu ces deux vers diaboliques pour attraper la rime.

Quand je les ai vus imprimés, j'ai été sur le point de m'évanouir, comme vous croyez bien. Si vous voyez le Kain, je vous prie de lui peindre le juste excès de ma douleur. Je suis bien loin de l'accuser de ce sanglant affront, j'en rejette l'opprobre sur Quinault, et sur qui on voudra; mais je prie le Kain instamment de faire mettre à la fin de l'édition, en *errata*, ce que je lui ai envoyé. Comptez que ces deux vers-là, et ceux qu'on m'envoie de Paris, contribueront à abréger ma vie.

On m'a mandé que *le Philosophe sans le savoir* n'avait ni nœud, ni intrigue, ni dénoûment, ni esprit, ni comique, ni intérêt, ni vraisemblance, ni peinture des mœurs; mais il faut bien pourtant qu'il y ait quelque chose de très-bon, puisque vous l'approuvez. Après tout, ce n'est qu'à la longue, comme vous savez, que les ouvrages en tout genre peuvent être appréciés.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme on dit à Parme; et puisse le temps des bonnes fêtes ne vous pas faire le même mal qu'il fait à ma poitrine et à mes yeux!

Vous serez bien aimables de faire valoir un peu auprès de M. le duc de Praslin la manière franche et désintéressée dont je me suis conduit avec mes voisins avant l'arrivée de M. Hénin.

Respect et tendresse.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 25 décembre 1765.

Mon cher frère, connaissez-vous ce proverbe espagnol! *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar :* « Des choses les plus sûres, la plus sûre est de « douter. » Comment voulez-vous que madame du Deffant ait ces mélanges dont vous me parlez, puisqu'ils ne sont pas encore achevés d'imprimer? Il est vrai que madame du Deffant a une lettre sur mademoiselle de l'Enclos; c'est une épreuve du troisième volume dont j'ai cru pouvoir la régaler, parce qu'elle me demandait avec la dernière instance de quoi l'amuser dans le triste état où elle est.

On ne vous a pas dit plus vrai sur les affaires de Genève. Les deux partis n'ont point promis de prendre les armes; il n'a jamais été question de pareilles extrémités. Tout s'est passé, se passe et se passera avec la

plus grande tranquillité; et si j'avais quelque vanité, je pourrais dire que je n'ai pas peu contribué à la bienséance que les citoyens ont gardée dans toutes leurs démarches.

On exagère tout, on falsifie tout, on m'attribue tous les jours des ouvrages que je n'ai jamais vus, et que je ne lirai point. Je me suis résigné à la destinée des gens de lettres un peu célèbres, qui est d'être calomniés toute leur vie.

Adieu, mon cher frère; conservez votre santé. M. Boursier (1) m'a mandé qu'il vous avait écrit.

Je crois qu'Helvétius a dû être bien étonné du prix que Jean-Jacques a mis à sa communion huguenote.

A M. DAMILAVILLE.

28 décembre 1765.

Mon cher frère, je me flatte que le triste événement de la mort de M. le dauphin arrêtera pour quelque temps la guerre des rochets et des robes noires; qu'on ne parlera plus de bulle quand il ne s'agit que de malheureux *de profundis*. Les hommes rentrent en eux-mêmes dans les grands événemens qui font la douleur publique, et laissent pour quelques jours leurs vains débats et leurs folles querelles.

Jean-Jacques Rousseau n'est bon qu'à être oublié; il sera comme Ramponeau qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que Ramponeau a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève.

Vous aurez incessamment M. Tronchin à Paris; ainsi vous n'aurez plus de mal de gorge; pour moi, je

(1) C'est un des noms que prenait Voltaire.

serai réduit à être mon médecin moi-même; ma sobriété me tiendra lieu de Tronchin.

Il y a un *Traité des superstitions* (1) qui paraît depuis peu : s'il en vaut la peine, je vous supplie de me l'envoyer. J'espère recevoir dans un mois le gros ballot que Briasson a déjà fait partir; j'en commencerai la lecture comme celle des livres hébreux, par la fin, et vous savez pourquoi.

J'attends aussi des étrennes de vous et de M. Fréret, et de Bigex. M. Boursier prétend toujours qu'il vous a écrit.

N. B. A propos, voici ce que j'ai toujours oublié de vous dire pour l'affaire des Sirven. Il me paraît nécessaire que M. de Beaumont rappelle, dans son exorde, la dernière aventure d'un citoyen de Montpellier qui, dans le temps qu'il pleurait la mort de son fils, fut accusé de l'avoir tué, vit descendre chez lui la justice avec le plus terrible appareil, s'évanouit, et fut sur le point de mourir.

Ce dernier exemple, joint à l'aventure éternellement mémorable des Calas, fera voir quels horribles préjugés règnent dans les esprits des Visigoths. Cela peut non seulement fournir de beaux traits d'éloquence, mais encore disposer favorablement le conseil.

A M***, OFFICIER DE MARINE (2).

1765.

MONSIEUR, il est vrai que j'ai hasardé un *Essai sur l'histoire générale,* qui n'est qu'un tableau des malheurs

(1) Essai sur les erreurs et les superstitions par M. L. C. (M. Louis Castillon).

(2) On croit que c'est M. de Vaudreuil.

que les rois, les ministres, les peuples de tous les pays s'attirent par leurs fautes. Il y a peu de détails dans cet ouvrage. Si, dans ce tableau général, on plaçait tous les portraits, cela formerait une galerie de peintures qui régnerait d'un bout de l'univers à l'autre. Je me suis contenté de toucher en deux mots les faits principaux. Le peu que j'ai dit du combat de Finistère est tiré mot à mot des papiers anglais. Notre nation n'est jamais bien informée de rien dans la première chaleur des événemens, et la nation anglaise se trompe très-souvent. Je sais au moins qu'elle ne s'est pas trompée sur la justice qu'elle a rendue à tous les officiers français qui combattirent à cette journée; et comme vous étiez, monsieur, un des principaux, cette justice vous regarde particulièrement. Il se peut très-bien faire qu'alors on ignorât à Londres si vous alliez au Canada ou si vous reveniez de la Martinique. Il est encore très-naturel que les Anglais aient qualifié les six vaisseaux de guerre français de gros vaisseaux de roi, pour les distinguer des autres. L'amiral anglais était à la tête de dix-sept vaisseaux de guerre; et, quoique vous n'eûtes affaire qu'à quatorze, votre résistance n'est pas moins glorieuse. Je suis encore très-persuadé que les Anglais outrèrent, dans les premiers momens de leur joie, leurs avantages; et qu'ils se trompèrent de plus de moitié en prétendant avoir pris la valeur de vingt millions. Vous savez qu'à ce triste jeu les joueurs augmentent toujours le gain et la perte.

Mon seul but avait été de faire voir la prodigieuse supériorité qu'on avait laissé prendre alors sur mer aux Anglais, puisque, de trente-quatre vaisseaux de guerre, il n'en resta qu'un au roi à la fin de la guerre : c'est une faute dont il paraît qu'on s'est fort corrigé.

Quant aux espèces frappées avec la légende *Finistère*,

il y en eut peu, et j'en ai vu une. Je verrais sans doute avec plus de plaisir, monsieur, un monument qui célébrerait votre admirable conduite dans cette malheureuse journée. On commencera bientôt une nouvelle édition de cet *Essai sur l'histoire générale*. Je ne manquerai pas de profiter des instructions que vous avez eu la bonté de me donner. Je rectifierai avec soin toutes les méprises des Anglais, et surtout je vous rendrai la justice qui vous est due. Je n'ai point de plus grand plaisir que celui de m'occuper des belles actions de mes compatriotes. Les rois, tout puissans qu'ils sont, ne le sont pas assez pour récompenser tous les hommes de courage qui ont servi la patrie avec distinction. La voix d'un historien est bien peu de chose; elle se fait à peine entendre, surtout dans les cours, où le présent efface toujours le souvenir du passé. Mais ce sera pour moi une très-grande consolation, si vous voyez, monsieur, votre nom avec quelque plaisir dans un ouvrage historique qui contient très-peu de noms et de détails particuliers. Il s'en faut beaucoup que cet *Essai historique* soit un temple de la gloire; mais, s'il l'était, ce serait avec plaisir que j'y bâtirais une chapelle pour vous.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens qui vous sont dus, monsieur, votre, etc.

A MADAME DE TRÉVÉNEGAT.

1765.

MADAME de Trévénegat s'est adressée à un malade pour savoir des nouvelles de ce que vaut une mort subite. L'homme à qui elle s'est adressée se connaît en maladies de langueur depuis environ cinquante ans;

mais en morts subites, point du tout. Il faut demander cela à César, qui disait que cette façon de quitter le monde était la meilleure. A l'égard des justes et des réprouvés dont madame de Trévénegat parle, l'avocat consultant répond qu'il connaît force honnêtes gens, et qu'il ne connaît ni réprouvés ni justes; que ce n'est pas là son affaire; qu'il n'a jamais envoyé personne ni en paradis ni en enfer, et qu'il souhaite à madame de Trévénegat une mort subite pour le plus tard que faire se pourra. En attendant, il lui conseille de s'amuser, de jouer, de faire bonne chère, de bien dormir, de se bien porter, et lui présente ses respects.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

1765.

Il est vrai, mademoiselle, que la belle Oldfield, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée, dans l'église de Westminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand Newton. Il est vrai aussi que mademoiselle le Couvreur, la première actrice de France en son temps, fut portée, dans un fiacre, au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée; qu'elle y fut enterrée par un crocheteur, et qu'elle n'a point de mausolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poëte Shakespeare. Nous n'avons pas encore parmi nous la fête de Molière. Louis XIV au comble de sa grandeur dansa avec les danseurs de l'Opéra devant tout Paris, en revenant de la fameuse campagne de 1672. Si l'archevêque de Paris en avait voulu faire autant, il n'aurait pas été si bien accueilli, quand même il eût été le premier homme de l'Europe pour le menuet.

L'Italie, au commencement de notre seizième siècle, vit renaître la tragédie et la comédie, grâce au goût du pape Léon X, et au génie des prélats Bibiena, la Casa, Trissino. Le cardinal de Richelieu fit bâtir la salle du Palais-Royal pour y jouer ses pièces et celles de ses cinq garçons-poëtes. Deux évêques fesaient par ses ordres les honneurs de la salle, et présentaient des rafraîchissemens aux dames, dans les entr'actes.

Nous devons l'Opéra au cardinal Mazarin; mais voyez comme tout change : les cardinaux Dubois et Fleury, tous deux premiers ministres, ne nous ont pas valu seulement une farce de la foire. Nous sommes devenus plus réguliers; nos mœurs sont sans doute plus sévères. On a soupçonné les jansénistes d'avoir armé les bras de l'Eglise contre les spectacles pour se donner le plaisir de tomber sur les jésuites qui fesaient jouer des tragédies et des comédies par leurs écoliers, et qui mettaient ces exercices parmi les premiers devoirs d'une bonne éducation. On prétend même que les jésuites intimidés cessèrent leurs spectacles quelque temps avant que leur société fût abolie en France.

Vous avez sans doute entendu dire, mademoiselle, aux grands savans qui viennent chez vous, que le contraire était arrivé chez les Grecs et chez les Romains nos maîtres. L'argent destiné pour les frais du théâtre d'Athènes était un argent sacré; il n'était pas même permis d'y toucher dans les plus pressantes nécessités, et dans les plus grands dangers de la guerre.

On fit encore mieux dans l'ancienne Rome. Elle était désolée par la peste, vers l'an 390 de sa fondation; il fallait apaiser les dieux par les cérémonies les plus saintes : que fit le sénat? il ordonna qu'on jouât la comédie, et la peste cessa. Tout bon médecin n'en doit pas être surpris; il sait qu'un plaisir honnête est fort bon pour la santé.

Malheureusement nous ne ressemblons ni aux Grecs ni aux anciens Romains ; il est vrai qu'en France il y a beaucoup d'aimables Français ; mais il y a aussi des welches ; et ceux-ci ne regarderaient pas la comédie comme un spécifique, s'ils étaient attaqués de la peste. Pour moi, mademoiselle, je voudrais passer ma vie à vous entendre, ou la peste m'étouffe. J'avoue que les contradictions qui divisent les esprits au sujet de votre art sont sans nombre ; mais vous savez que la société subsiste de contradictions ; il n'y en a point parmi ceux qui vivent avec vous ; ils se réunissent tous dans les sentimens d'estime et d'amitié qu'ils vous doivent.

A M. MOREAU,

DIRECTEUR DES PÉPINIÈRES DU ROI.

Le... 1765.

Vous voulez, monsieur, que j'aie l'honneur de vous répondre sous l'enveloppe de M. le contrôleur-général; et je vous obéis.

Il est vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfans-trouvés, et ceux des pauvres, utiles à l'état et à eux-mêmes. J'avais dessein d'en faire venir quelques-uns chez moi pour les élever. J'habite malheureusement un coin de terre dont le sol et aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain en desséchant des marais ; j'ai fait venir des habitans, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons ; mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat.

M. le contrôleur-général invitait à cultiver la garance ; je l'ai essayé, rien n'a réussi. J'ai fait planter

plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie ; presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers, les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans. Cependant je ne suis pas rebuté : et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain ; les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite ; je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfans à ce genre de culture avec succès ; puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux, qu'on arracherait à la fin de l'automne prochaine, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps ? Je les paierais au prix que vous ordonneriez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

Il y a une espèce de cormier qui porte des grappes rouges, et que nous appelons *timier ;* ils réussissent assez bien dans notre climat ; si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais, monsieur, beaucoup d'obligation.

J'ai été très-touché de votre amour du bien public ; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un rend service à l'état.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, etc.

A M. D'ALBERTAS,

PREMIER PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMPTES D'AIX.

1765.

Monsieur le premier président des comptes, vous comptez mal; *car* vous avez compté quarante-cinq louis à un homme pour les compter à madame votre femme, et il les a comptés à une autre, et ce n'est pas là le compte. Quand madame la présidente saura cela, elle se fâchera; *car* les femmes aiment à se fâcher contre leurs maris; et elle dira : Si mon mari fait voyager de petits Suisses, j'en ferai voyager de grands, et cela ruinera la maison, *car* les Suisses sont chers.

Envoyez-lui donc bien vite beaucoup d'argent, *car* elle n'en a point; et il ne faut pas qu'une femme soit sans argent, *car* on ne sait point ce qui peut arriver.

Ne croyez plus, parce que vous êtes couleur de rose et blanc, et le plus honnête homme du monde, qu'un Suisse couleur de rose et blanc soit aussi honnête homme; *car* il y a des fripons de toutes les couleurs. Ne confiez plus votre cher argent à ceux qui vivent aux dépens d'autrui; *car*, pour ces gens-là, rien n'est plus prochain que l'argent.

Croyez qu'il est presque nécessaire de connaître les hommes pour consulter les Suisses, *car* aujourd'hui rien ne ressemble plus à un homme qu'un Suisse. Il en est même, comme vous voyez, qui commencent à se former, *car* ils prennent les mœurs des nations polies.

Réparez vite vos torts, *car* c'est le moyen de faire

qu'on vous les pardonne, et surtout qu'on vous garde le secret.

Consolez-vous aussi le plus tôt que vous pourrez, *car* rien n'est plus triste que d'avoir du chagrin; et, pour vous consoler, croyez que vous n'êtes ni le seul ni le premier qui ait été attrapé par le petit Suisse, *car* malheureusement le malheur d'autrui console.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 janvier 1766.

Eh! mon Dieu! mon ange tutélaire, pourquoi ne serait-ce pas vous qu'on nommerait médiateur (1)? Votre ministère parmesan y mettrait-il obstacle? Il me semble que non. Ce ministère ne vous empêche pas d'être conseiller d'honneur au parlement, et je vous avertis que nos Génevois désirent passionnément un magistrat.

Vous verrez par l'imprimé ci-joint (2), qui m'est tombé entre les mains, que les perruques de Genève ne doivent pas être ébouriffées de la façon dont on parle des affaires et des miracles de Jean-Jacques : je sais que quelques personnes m'ont attribué plusieurs de ces brimborions; mais, Dieu merci, on ne me convaincra jamais d'y avoir eu la moindre part. J'en suis aussi innocent que du *Dictionnaire philosophique*, qu'on m'a si indignement imputé. Il y a dans Neuchâtel, à Lausanne et dans Genève, des gens de beaucoup d'esprit qui se plaisent à écrire sur ces matières. On en avait un très-grand besoin. Ces cantons et une partie de l'Allemagne étaient plongés dans la plus hor-

(1) Entre les factions de Genève.

(2) Questions sur les miracles, t. XXXV.

rible superstition : on sort à présent de cette fange ; mais, croyez-moi, il y a encore en France bien des gens embourbés, qui, tout couverts d'ordures, ne veulent pas qu'on les nettoie. L'opinion gouverne les hommes, et les philosophes font petit à petit changer l'opinion universelle. Voici des vers, mes divins anges, que j'ai faits tout d'une tire sur un sujet qui m'a paru en valoir la peine : voyez si les vers ne sont pas trop indignes du sujet.

Ah ! si vous pouviez être plénipotentiaire à Genève.

Je vous supplie de vouloir bien engager M. Marin à empêcher les libraires d'imprimer les tristes vers que j'ai faits sur un événement fort triste. J'ai assez parlé de Henri IV en ma vie, sans ennuyer encore ses mânes. Puis-je présenter par vous mes respects à M. le duc de Praslin et à M. le marquis de Chauvelin ? Je me mets sous vos ailes.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 3 janvier 1766.

M. le duc de Choiseul m'a écrit, mon cher frère, qu'il avait parlé pour la pension de M. d'Alembert, qu'il n'y avait nul mérite, et qu'il n'avait été qu'un enfonceur de portes ouvertes. Voilà ses propres paroles : Je vous prie instamment de les rapporter à notre cher philosophe.

Avouons donc que M. le duc de Choiseul a une belle âme. Ce qu'il a fait pour les Calas le prouve assez : rendons-lui justice. Il y a eu du malentendu dans la protection qu'il a donnée à l'infâme pièce de Palissot. Il lui avait fait entendre que les philosophes décrieraient le ministère. Nous ne devons point avoir de meilleur protecteur que ce ministre généreux, qui a de

l'esprit comme s'il n'était point grand seigneur; qui a fait de très-beaux vers, même étant ministre; qui a sauvé bien des chagrins à de pauvres philosophes; qui l'est lui-même autant que nous; qui le paraîtrait davantage, si sa place le lui permettait.

Mon cher frère, tout est tracasserie, et personne ne s'entend. On m'a rendu un compte très-fidèle de la présente lettre à madame du Deffant, dont quelques fragmens ont couru sous mon nom. Elle n'en a point donné de copies; quelques indiscrets en ont retenu des brides. Il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie que je reprochais à madame du Deffant: vous savez en pareil cas combien on augmente, combien on altère le texte.

Lisez ces vers avec vos amis, mais n'en laissez point prendre de copie. Je ne veux pas me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève; Soufflot (1) trouverait mes vers mauvais. Je vous embrasse tendrement.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 janvier 1766.

C'EST vous, mon cher enfant, qui m'avez appris que de bons et braves citoyens de Paris avaient porté des cierges à la statue de Henri IV pour lui demander la guérison du dauphin. Je vous dois la réponse que je fais à ces bonnes gens. Si j'avais été à Paris, je les aurais accompagnés; mais comme je ne veux point me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève, je vous demande en grâce, avec les instances les plus vives, de ne laisser prendre aucune copie de ces vers. Il est vrai que de la

(1) L'architecte, qui bâtit l'église de Sainte-Geneviève. Il s'agissait des vers sur la mort de M. le dauphin. (*Voyez* l'épître à Henri IV, t. LXI.)

poésie allobroge venant du pied du mont Jura et du fond des glaces affreuses qui nous environnent ne mérite guère la curiosité des gens de Paris ; mais le sujet est si intéressant, qu'il peut tenter les moins curieux.

De plus, il m'est important de savoir ce qu'on pense de ces vers avant qu'on les publie. Je dois sans doute adoucir la préférence trop marquée que je donne à l'adorable Henri IV sur Sainte-Geneviève ; ma passion pour ce grand homme m'aura peut-être emporté trop loin : je n'ai pensé qu'aux bons Français en écrivant cet ouvrage tout d'une haleine, et je n'ai pas assez songé aux dévots qui peuvent trop songer à moi.

Recueillez les voix, je vous en prie, et instruisez-moi de ce que l'on dit, afin que je sache ce que je dois faire.

Vous m'appelez plaisamment votre protecteur, et moi je vous appelle sérieusement le mien dans cette occasion.

A M. DAMILAVILLE.

6 janvier 1766.

VOUS m'avez recommandé, monsieur, de vous envoyer les petites brochures innocentes qui paraissent à Neuchâtel et à Genève : en voici une que je vous dépêche. Il serait à souhaiter que nous ne nous occupassions que de ces gaîtés amusantes ; mais nos tracasseries, toutes frivoles qu'elles sont, nous attristent. M. de Voltaire, votre ami, a fait long-temps ce qu'il a pu pour les apaiser ; mais il nous a dit qu'il ne lui convenait plus de s'en mêler, quand nous avions un président qui est un homme aussi sage qu'aimable. Nous aurons bientôt la médiation et la comédie, ce qui raccommodera tout.

Le petit chapitre intitulé *du Czar Pierre et de J. J. Rousseau* (1) est fait à l'occasion d'une impertinence de Jean-Jacques, qui a dit dans son *Contrat insocial* que Pierre Ier n'avait point de génie, et que l'empire russe serait bientôt conquis infailliblement.

Le Dialogue sur les anciens et les modernes (2) est une visite de Tullia, fille de Cicéron, à une marquise française. Tullia sort de la tragédie de *Catilina*, et est tout étonnée du rôle qu'on y fait jouer à son père. Elle est d'ailleurs fort contente de notre musique, de nos danses et de tous les arts de nouvelle invention; et elle trouve que les Français ont beaucoup d'esprit, quoiqu'ils n'aient pas de Cicéron.

J'ai écrit à M. Fauche (3). Voilà, monsieur, les seules choses dont je puisse vous rendre compte pour le présent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. BOURSIER.

A M. L'ABBÉ CESAROTTI.

A Ferney, 10 janvier 1766.

MONSIEUR, je fus bien agréablement surpris de recevoir ces jours passés la belle traduction que vous

(1) *Dict. phil.*

(2) Tome XXIX.

(3) Nom d'un libraire de Neuchâtel. Quant à M. Boursier, prétendu citoyen de Genève et commerçant, demeurant dans les rues Basses, je le crois propre frère de M. l'abbé Bazin, de M. Covelle, de M. Beaudinet, de M. le proposant Théro, et d'une foule d'autres braves gens. Si vous savez bien votre catéchisme indien, vous devez dire au bout des doigts les quarante-huit métamorphoses de Vishnou. Je crois que celles du patriarche sont plus nombreuses. (*Note tirée de la Correspondance de Grimm.*)

avez daigné faire de *la Mort de César* et de la tragédie de *Mahomet*.

Les maladies qui me tourmentent, et la perte de la vue dont je suis menacé, ont cédé à l'empressement de vous lire. J'ai trouvé dans votre style tant de force et de naturel, que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous ai cru l'auteur de l'original. Mais plus je vous ai lu, plus j'ai senti que, si vous aviez fait ces pièces, vous les auriez faites bien mieux que moi, et vous auriez bien plus mérité d'être traduit. Je vois, en vous lisant, la supériorité que la langue italienne a sur la nôtre. Elle dit tout ce qu'elle veut, et la langue française ne dit que ce qu'elle peut. Votre discours sur la tragédie, monsieur, est digne de vos beaux vers; il est aussi judicieux que votre poésie est séduisante. Il me paraît que vous découvrez d'une main bien habile tous les ressorts du cœur humain; et je ne doute pas que, si vous avez fait des tragédies, elles ne doivent servir d'exemples comme vos raisonnemens servent de préceptes. Quand on a si bien montré les chemins, on y marche sans s'égarer. Je suis persuadé que les Italiens seraient nos maîtres dans l'art du théâtre comme ils l'ont été dans tant de genres, si le beau monstre de l'opéra n'avait forcé la vraie tragédie à se cacher. C'est bien dommage, en vérité, qu'on abandonne l'art des Sophocle et des Euripide pour une douzaine d'ariettes fredonnées par des eunuques. Je vous en dirais davantage, si le triste état où je suis me le permettait. Je suis obligé même de me servir d'une main étrangère pour vous témoigner ma reconnaissance, et pour vous dire une partie de ce que je pense. Sans cela, j'aurais peut-être osé vous écrire dans cette belle langue italienne, qui devient encore plus belle sous vos mains.

Je ne puis finir, monsieur, sans vous parler de vos

ïambes latins; et si je n'y étais pas tant loué, je vous dirais que j'ai cru y trouver le style de Térence.

Agréez, monsieur, tous les sentimens de mon estime, mes sincères remercîmens, et mes regrets de n'avoir point vu cette Italie à qui vous faites tant d'honneur.

A M. CHRISTIN.

10 janvier 1766.

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, de répondre si tard à votre lettre. Vous ne doutez pas combien j'ai été sensible à la perte que nous avons faite tous deux du plus digne ami que vous eussiez. Je le regretterai toute ma vie. Vous êtes le seul, dans le pays où vous êtes, qui puissiez me consoler. Je vous plains de vivre avec des personnes si éloignées du caractère de celui dont nous pleurons la mort. Nous désirons infiniment à Ferney de pouvoir arranger les choses de façon que vous vécussiez avec nous. La vie n'est supportable qu'avec d'honnêtes gens dont les sentimens sont conformes aux nôtres.

Je me tiendrai très-heureux quand vous pourrez laisser des bœufs ruminer avec des bœufs, et venir penser avec vos amis.

Je tiens l'histoire de l'homme pendu pour avoir mangé gras très-véritable. Cet arrêt d'ailleurs me semble fort juste; car les hommes qui se laissent traiter ainsi n'ont que ce qu'ils méritent.

Nous vous fesons tous les plus sincères complimens.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier 1766.

Mes divins anges, j'aurais pu faire une sottise si j'avais mis ma dernière lettre d'hier sous l'enveloppe d'un autre ministre que M. le duc de Praslin, ou M. le duc de Choiseul, qui sont également vos amis. Quoi qu'il en soit, vous me pardonnerez de n'avoir pu résister à la passion, qui est devenue chez moi dominante, de vous voir médiateur à Genève. Je crois bien que cette nomination ne sera pas sitôt faite. Le conseil de Genève n'a écrit au roi et aux conseils de Berne et de Zurich que pour réclamer la garantie, et il est probable que ce ne sera qu'après beaucoup de préliminaires que le roi daignera envoyer un médiateur.

Je vous répète que, si les petites passions ne s'étaient pas opposées à la raison, dont elles sont les ennemies mortelles, les petites querelles qui divisent Genève se seraient apaisées aisément. Je crus devoir faire lire un précis de la décision judicieuse des avocats de Paris à quelques-uns des plus modérés des deux partis. Ils tombèrent d'accord que rien n'était plus sagement pensé. Ils commençaient à agir de concert pour faire accepter des propositions si raisonnables, lorsque M. Hénin arriva. Je sentis qu'il était de la bienséance que je lui remisse toute la négociation, et que mon amour-propre ne devait pas balancer un moment mon devoir. Les choses se sont fort aigries depuis ce temps-là, comme je vous l'ai mandé, sans qu'on puisse reprocher à M. Hénin d'avoir négligé de porter les esprits à la concorde.

M. Hénin paraît penser comme moi qu'il y a un peu de ridicule à fatiguer un roi de France pour savoir

en quels cas le conseil des vingt-cinq de Genève doit assembler le conseil-général des quinze-cents. C'était une question de jurisprudence qu'on devait décider à l'amiable par des arbitres; et, encore une fois, les avocats de Paris avaient saisi le nœud de la difficulté, et en avaient présenté le dénoûment.

Plusieurs citoyens, y ayant plus mûrement pensé, sont venus chez moi aujourd'hui; ils m'ont prié de leur communiquer la consultation, ou du moins le précis de cette pièce, me disant qu'ils espéraient qu'on pourrait s'y conformer. Je leur ai répondu que je ne pouvais le faire sans votre permission. Je me suis contenté de leur en lire le résultat, tel que je l'avais lu, il y a plus d'un mois, à quelques magistrats et à quelques citoyens.

Je vous demande donc aujourd'hui cette permission, mes divins anges; je crois qu'elle ne fera qu'un très-bon effet. Cette démarche me sera utile, en persuadant de plus en plus mes voisins de mon extrême impartialité et de mon amour pour la paix.

Il faut que Jean-Jacques Rousseau soit un grand extravagant d'avoir imaginé que c'était moi qui l'avais fait chasser de l'état de Genève et de celui de Berne; j'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Calas que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres. Si Rousseau l'a cru, il est bien fou; s'il l'a dit sans le croire, c'est un bien malhonnête homme. Il en a persuadé madame la maréchale de Luxembourg, et peut-être M. le prince de Conti; et, ce qu'il y a de souverainement ridicule, c'est que cette belle idée est cause unique de la dissension qui règne aujourd'hui dans Genève.

On dit que c'est un petit prédicant, originaire des Cévennes, qui a semé le premier tous ces faux bruits; un prêtre en est bien capable. Il faudra tâcher que la

paix de Genève se fasse, comme celle de Westphalie, aux dépens de l'Eglise. Je suis comme le vieux Caton qui disait toujours au sénat : Tel est mon avis, et *qu'on ruine Carthage.*

Respect et tendresse.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 13 janvier 1766.

Plus vos lettres, monsieur, m'ont inspiré d'estime et d'amitié pour vous, plus je sens qu'il est de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous disant librement ma pensée.

Il m'est arrivé avec vous ce qui arrive presque toujours avec les gens du métier que l'on consulte; ils voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre.

Je m'intéresse véritablement à vous; le sujet m'a paru d'une difficulté presque insurmontable. Ne m'en croyez pas; consultez ceux de vos amis qui ont le plus d'usage du théâtre, et le goût le plus sûr : laissez reposer quelque temps votre ouvrage; vous le reverrez ensuite avec des yeux frais, et vous en serez meilleur juge que personne. Ce pas-ci est glissant : il ne faudrait vous compromettre à donner une pièce de théâtre qu'en cas que tous vos amis vous eussent répondu du succès, et que vous-même, en revoyant votre pièce après l'avoir oublié vous vous sentissiez intérieurement entraîné par l'intérêt de l'intrigue. C'est de cette intrigue qu'il s'agit principalement; vous jugerez si elle est assez vraisemblable et assez attachante; c'est là ce qui fait réussir les pièces au théâtre. La diction, la beauté continue des vers, sont pour la lecture. *Esther* est divinement écrite, et ne peut être jouée : le style de *Rhadamiste* est quelque-

fois barbare; mais il y a un très-grand intérêt, et la pièce réussira toujours. Je ne sais si je me trompe, mais j'aurais souhaité que Virginie n'eût point eu trois amans; j'aurais voulu que l'état d'esclave dont elle est menacée eût été annoncé plus tôt, et que cet avilissement eût fait un beau contraste avec les sentimens romains de cette digne fille : qu'elle eût traité son tyran en esclave, et que son père l'eût reconnue pour légitime à la noblesse de ses sentimens. Je voudrais que le doute sur sa naissance fût fondé sur des preuves plus fortes qu'une simple lettre de sa mère.

La conspiration contre Appius ne me paraît point faire un assez grand effet; elle empêche seulement que l'amour n'en fasse. Les intérêts partagés s'affaiblissent mutuellement.

J'aurais aimé encore, je vous l'avoue, à voir dans Virginius un simple citoyen, pauvre, et fier de cette pauvreté même. J'aurais aimé à voir le contraste de la tyrannie insolente et du noble orgueil de l'indigence vertueuse.

Mais je ne vous confie toutes ces idées qu'avec la juste défiance que je dois en avoir. Pardonnez-les, monsieur, au vif intérêt que je prends à votre gloire : un mot, quoique jeté au hasard et mal à propos, fait souvent germer des beautés nouvelles dans la tête d'un homme de génie. Vous êtes plus en état de juger mes pensées que je ne le suis de juger votre ouvrage. Agréez l'estime infinie que je vous dois, et les sentimens d'amitié que vous faites naître dans mon cœur. Je supprime les complimens inutiles.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier 1766.

Cet ordinaire-ci, mes divins anges, sera consacré au vrai tripot, non celui de Genève, mais celui de la comédie.

Nous avons lu *Virginie* à tous nos acteurs; aucun n'a voulu y accepter un rôle. Je ne sais pas si la troupe de Paris est moins difficile que celle de Ferney; mais on a trouvé l'intrigue froide, la pièce mal construite, sans aucun intérêt, sans vraisemblance, sans beauté; on ne peut être plus mécontent.

Il se pourrait qu'après notre jugement rendu au pied du mont Jura, en Sibérie, la pièce réussît à Paris, puisque *le Siége de Calais* a réussi; mais je me sens de l'amitié pour M. de Chabanon, et je ne peux lui déguiser mes sentimens. Je voudrais bien ne lui pas déplaire en lui disant la vérité, et je ne peux mieux m'y prendre qu'en la fesant passer par vos mains. Vous êtes fait pour rendre la vérité aimable, lors même qu'elle condamne son monde.

M. Hénin, qui est actuellement chez moi, trouve la pièce des Génevois bien plus ridicule. Il est étonné qu'on fasse tant de bruit pour si peu de chose. Il faudra pourtant absolument un médiateur pour juger le procès de la belette et du lapin, et pour apprendre à ces animaux-là à se supporter les uns les autres. Je tremble que vous ne vouliez pas venir; mes anges n'aiment point à courir. Cependant il me semble qu'il ne serait pas mal que vous vissiez madame de Grosley; vous attendriez les beaux jours. Dans cet intervalle, M. Hénin vous enverrait le résultat des mesures qu'il aurait prises d'avance avec les députés de Berne et de Zurich:

vous les dirigeriez ; vous vous en amuseriez avec M. le duc de Praslin ; vous pourriez même consulter vos avocats sur ce qui concerne la législature, si vous ne vouliez pas vous en rapporter à vous-même, et vous arriveriez pour signer à Genève ce que vous auriez arrêté à Paris dans votre cabinet. Les passions aveuglent les hommes, je l'avoue ; la mienne est de mourir, comme le bon vieillard Siméon, après vous avoir vu. Pardonnez-moi donc si je me tourne de tous les sens pour vous engager à faire un voyage qui fera le seul bonheur dont je suis susceptible. En un mot, je ne sais rien de plus à sa place, rien de plus raisonnable, de plus agréable que ce que je vous propose, et je ne vois pas la plus petite raison de me refuser. Songez que vous n'aurez d'autre peine que celle d'aller et revenir pour jouer le plus beau rôle du monde, celui de pacificateur.

A M. DAMILAVILLE.

13 janvier 1766.

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres du 6 et du 9 de ce mois. Je réponds d'abord à l'article de Merlin. Son correspondant, pressé d'argent, est venu trouver mon ami Wagnière, qui lui a prêté cinq cents francs, moyennant quoi ledit correspondant a donné un billet de cinq cents livres de Merlin, payable à l'ordre dudit Wagnière. Cela s'arrangera vers les échéances. Je compte que, tout philosophe que vous êtes, vous avez de l'ordre, étant employé dans les finances.

Ce monstre de vanité et de contradictions, d'orgueil et de bassesse, Jean-Jacques Rousseau, ne réussira certainement pas à mettre le trouble dans la fourmilière de Genève, comme il l'avait projeté. Je ne sais si on l'a chassé de Paris, comme le bruit en court ici, et

s'il s'en est allé à quatre pates ou avec sa robe d'Arménien. Figurez-vous qu'il m'avait imputé son bannissement de l'état de Berne pour me rendre odieux au peuple de Genève. J'ai heureusement découvert et hautement confondu cette sourde imposture. Je sais bien que tout homme public, à moins qu'il ne soit homme puissant, est obligé de passer sa vie à réfuter la calomnie. Les Frérons et les Pompignans, qui m'ont accusé d'être l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, n'ont pas réussi, puisque les noms de ceux qui ont fait la plupart des articles sont aujourd'hui publiquement connus.

Il en est de même des lettres des sieurs Covelle, Beaudinet, Montmollin, etc. (1), à l'occasion des miracles de Jean-Jacques, et je ne sais quel cuistre de prédicant. On m'impute plusieurs de ces lettres; mais, Dieu merci, M. Covelle m'a signé un bon billet par lequel il détruit cette accusation pitoyable. Il m'a fallu prévenir la rage des hypocrites qui me persécutent encore à Versailles, et qui veulent m'opprimer à l'âge de soixante-douze ans sur le bord de mon tombeau. On en parlait, il y a quelques mois, devant les syndics de nos états de Gex. Les curés de mes terres y étaient avec quelques notables: ils me connaissent, ils savent que j'ai fait un peu de bien dans la province, et que je ne me suis pas borné à remplir tous les devoirs de chrétien et d'honnête homme: ils signèrent un acte authentique, et ils me l'apportèrent, à mon grand étonnement. Il est trop flatteur pour que je vous le communique; mais enfin il est trop vrai pour que je n'en fasse pas usage dans l'occasion, et que je ne l'oppose comme une égide aux coups que la calomnie, couverte du masque de la dévotion, voudra me porter.

J'attends tous les jours le ballot de Fauche. Je n'en-

(1) T. XXXI et XXXII.

tends point parler des boîtes que vous m'aviez promises par le carrosse de Lyon, à l'adresse de MM. Lavergne, père et fils, banquiers à Lyon. Je ne sais plus ce que fait Bigex.

Tronchin part le 24; je me flatte, mon cher ami, qu'il raccommodera votre estomac, lequel n'a pas soixante-douze ans comme le mien.

Je ne vous parle point de M. de Villette; je ne réponds pas de sa conduite : il m'a paru aimable, il m'a gravé, il a fait des vers pour moi. Je ne l'ai point gravé, j'ai répondu à ses vers : il faut être poli. Je ne suis point poli avec vous, mon cher ami; mais je vous aimerai tendrement jusqu'à mon dernier soupir.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 janvier 1766.

Oui, mes divins anges, il faut absolument que vous veniez, sans quoi je prends tout net le parti de mourir.

M. Hénin vous logera très-bien à la ville, et nous aurons le bonheur de vous posséder à la campagne. Je vous avertis que tout le tripot de Genève et les députés de Zurich et de Berne désirent un homme de votre caractère. Il y avait eu bien des coups de fusil de tirés et quelques hommes de tués, en 1737, lorsqu'on envoya un lieutenant-général des armées du roi; mais aujourd'hui il ne s'agit que d'expliquer quelques lois, et de ramener la confiance. Personne assurément n'y est plus propre que vous.

Je sens combien il vous en coûterait de vous séparer long-temps de M. le duc de Praslin; mais vous viendrez dans les beaux jours, et pour un mois ou six semaines tout au plus. M. Hénin vous enverra tout le

procès à juger, avec son avis et celui des médiateurs suisses. Ce sera encore un grand avantage de pouvoir consulter à Paris les avocats en qui vous avez confiance, quoique vous n'ayez pas besoin de les consulter. Lorsque enfin M. le duc de Praslin aura approuvé les lois proposées, vous viendrez nous apporter la paix et le plaisir.

M. Hénin signera après vous, non seulement le traité, mais l'établissement de la comédie. Ce qui reste dans Genève de pédans et de cuistres du seizième siècle perdra ses mœurs sauvages. Ils deviendront tous Français. Ils ont déjà notre argent, ils auront nos mœurs. Ils dépendront entièrement de la France en conservant leur liberté.

M. Hénin est l'homme du monde le plus capable de vous seconder dans cette belle entreprise; il est plein d'esprit et de grâces, très-instruit, conciliant, laborieux, et fait pour plaire aux gens aimables et aux barbares.

Au reste, le jeune ex-jésuite vous attend après Pâques. Je vous répète qu'on est très-content de sa conduite dans la province. Il n'a nulle part ni au *Dictionnaire philosophique*, ni aux *Lettres* des sieurs Covelle et Beaudinet; il a toujours preuve en main. Il dit qu'il est accoutumé à être calomnié par les Frérons, mais que l'innocence ne craint rien; que non seulement on ne peut lui reprocher aucun écrit équivoque, mais que, s'il en avait fait dans sa jeunesse, il les désavouerait, comme saint Augustin s'est rétracté. Il ne se départira pas plus de ces principes que du culte de latrie qu'il vous a voué.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier 1766.

Je vous envoie, mes divins anges, le consentement plein de respect et de reconnaissance que les citoyens de Genève, au nombre de mille, ont donné à la réquisition que le petit-conseil a faite de la médiation. Je leur ai conseillé cette démarche, qui m'a paru sage et honnête, et vous verrez que je les ai engagés encore à faire sentir qu'ils sont prêts à écouter les tempéramens que le conseil pourrait leur proposer; mais j'aurais voulu qu'ils eussent proposé eux-mêmes des voies de conciliation. Quoi qu'il en soit, on a bien trompé la cour quand on lui a dit que tout était en feu dans Genève. Je vous répète encore qu'il n'y a jamais eu de division plus tranquille. C'est même moins une division qu'une différence paisible de sentimens dans l'explication des lois. Quoique j'aie remis à M. Hénin la consultation de vos avocats, quoiqu'il ne m'appartienne en aucune manière de vouloir entrer le moins du monde dans les fonctions de son ministère, cependant, comme depuis plus de trois mois je me suis appliqué à jouer un rôle tout contraire à celui de Jean-Jacques, j'ai continué à donner mes avis à ceux qui sont venus me les demander. Ces avis ont toujours eu pour but la concorde. Je n'ai caché au conseil aucune de mes démarches, et le conseil même m'en remercia par la bouche d'un conseiller du nom de Tronchin, la veille de l'arrivée de M. Hénin.

En un mot, tout est et sera tranquille, je vous en réponds. Je vous prie de l'assurer à M. le duc de Praslin. La médiation ne servira qu'à expliquer les lois.

Je redouble mes vœux de jour en jour pour que vous soyez le médiateur; M. Hénin le désire comme moi, et vous n'en doutez pas. Je sais que M. le comte d'Harcourt est sur les lieux; je sais qu'il a un mérite digne de sa naissance; mais M. le duc de Praslin sait aussi que ce n'est pas le mérite qu'il faut pour concilier des lois qui semblent se contredire, pour en changer d'autres qui paraissent peu convenables, et pour assurer la liberté des citoyens sans offenser en rien l'autorité des magistrats.

Je ne cesserai de vous dire que ce doit être là votre ouvrage, et je me livre, dans cette espérance, à des idées si flatteuses, que je ne sais pas comment je pourrais supporter le refus. Venez, mes chers anges, je vous en conjure.

Il faut vous dire encore un petit mot de ces lettres qui ont amusé tous les honnêtes gens, et jusqu'à des prêtres. Elles ne sont ni ne seront jamais de moi; elles n'en peuvent être. Je vous renvoie à la lettre que je vous ai écrite sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Je ne puis pas répondre que la fréronnaille ne me calomnie quelquefois; mais je vous réponds bien que j'aurai toujours un bouclier contre ses armes; l'imposture peut m'accuser, mais jamais me confondre. Je ferais beau bruit, si on s'avisait de s'en prendre à un homme de soixante et douze ans, à qui toute sa petite province rend témoignage de sa conduite chrétienne, de ses bons sentimens et de ses bonnes œuvres, et qui, de plus, est sous les ailes de ses anges. En vérité, je fais trop de bien pour qu'on me fasse du mal.

Respect et tendresse.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 janvier 1766.

VOILA donc qui est fait ; j'aurai la douleur de mourir sans vous avoir vus; vous me privez, mes cruels anges, de la plus grande consolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous alléguerai plus de raisons; vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémissemens. Quel que soit le ministre médiateur que M. le duc de Praslin nous envoie, il sera reçu avec respect, et il dictera des lois. Si je pouvais espérer quelques années de vie, je m'intéresserais beaucoup au sort de Genève. Une partie de mon bien est dans cette ville ; les terres que je possède touchent son territoire, et j'ai des vassaux sur son territoire même.

Il est d'ailleurs bien à désirer qu'un arrangement projeté avec les fermes-générales réussisse ; qu'on transporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre ; qu'on favorise les Génevois dans notre province autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie ; qu'ils puissent acquérir chez nous des domaines, en payant un droit annuel équivalent à la taille, ou même plus fort, sans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des sujets ; le prodigieux argent que les Génevois ont gagné sur nous refluerait en France en partie; nos terres vaudraient le double de ce qu'elles valent. Je me flatte que M. le duc de Praslin voudra bien concourir à un dessein si avantageux. Je ne me repentirais pas alors de m'être presque ruiné à bâtir un château dans ces déserts.

Je ne saurais finir sans vous dire encore que je n'ai aucune part aux plaisanteries de M. Beaudinet et de

M. Montmollin. Soyez sûr d'ailleurs que, s'il y a encore des cuistres du seizième siècle dans ce pays-ci, il y a beaucoup de gens du siècle présent; ils ont l'esprit juste, profond, et quelquefois très-délicat.

Il n'y a point à présent de pays où l'on se moque plus ouvertement de Calvin que chez les calvinistes, et où l'esprit philosophique ait fait des progrès plus prompts; jugez-en par ce qui vient de se passer à Genève. Un peuple tout entier s'est élevé contre ses magistrats parce qu'ils avaient condamné *le Vicaire savoyard;* il n'y a point de pareil exemple dans l'histoire depuis 1766 ans.

Ceux qui ont eu part au *Dictionnaire philosophique* sont publiquement connus. Je sais bien qu'on a inséré dans ce livre plusieurs passages qu'on a pris dans mes œuvres; mais je ne dois pas être plus responsable de cette compilation dont on a fait cinq éditions que de tout autre livre où je serais cité quelquefois. Si on avait l'injustice barbare de me persécuter pour des livres que je n'ai point faits et que je désavoue hautement, vous savez que je partirais demain et que j'abandonnerais une terre dont j'ai banni la pauvreté, et une famille qui ne subsiste que par moi seul. Vous savez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre fassent de mauvais repas de ma maigre figure. Les dévots sont bien méchans; mais j'espère qu'ils ne seront pas assez heureux pour m'arracher à la protection de M. le duc de Praslin, et pour insulter à ma vieillesse.

Les tracasseries de Genève sont devenues extrêmement plaisantes. M. Hénin, qui en rit comme un homme de bonne compagnie qu'il est, en aura fait rire sans doute M. le duc de Praslin; on se fait des niches de part et d'autre avec toute la circonspection et toute la politesse possible. Ce n'est pas comme en Pologne, où l'on tire un

sabre rouillé à chaque argument de l'adverse partie. Ce n'est pas comme dans le canton de Schwitz, où l'on se donne cent coups de bâton pour donner plus de poids à son avis. On commence à plaisanter à Genève; on dit que les syndics usent du droit négatif avec leurs femmes, attendu qu'ils n'en ont point d'autre. Le monde se déniaise furieusement, et les cuistres du seizième siècle n'ont pas beau jeu.

L'ex-jésuite vous enverra ses guenillons à Pâques; il est malade par le froid horrible qu'il fait en Sibérie. Nous nous mettons, lui et moi, sous les ailes de nos anges.

A M. DAMILAVILLE.

20 janvier 1766.

MON cher frère, je souhaite la bonne année à madame Calas par le petit billet que je vous adresse, et vous la lui donnerez par l'estampe que vous lui destinez.

Je peux donc me flatter de voir le mémoire de Sirven! Le véritable Élie n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il sera regardé comme le protecteur de l'innocence; et tant qu'il sera au barreau, il sera le refuge des opprimés.

Platon (1) était peut-être le seul homme capable de faire l'*Histoire de la philosophie*. Quand il sera aux deux premiers siècles de notre ère vulgaire, un autre serait embarrasé, et c'est où il triomphera.

Quelle horreur de persécuter les philosophes! Les Romains, plus sages que vous, n'ont pas persécuté

(1) Diderot.

Lucrèce. Jamais personne n'a parlé plus hardiment que Cicéron, et il a été consul; mais il n'avait pas affaire à des Welches. Il convient à des Welches que Fréron s'enivre à Paris et que je meure au pied des Alpes.

Les tracasseries de Genève continuent; mais elles sont à pouffer de rire. Les deux partis se jouent tous les tours imaginables avec toute la discrétion possible. Les médiateurs seront bien étonnés quand ils verront qu'on les fait venir pour une querelle de ménage dont il est difficile de trouver le fondement; c'est faire descendre Jupiter du ciel pour arranger une fourmilière. Le plaisant de l'affaire, c'est que l'origine de toute cette belle querelle est que la ville de Calvin, où l'on brûla autrefois Servet, a trouvé mauvais qu'on ait brûlé *le Vicaire savoyard*. Il me semble que les Parisiens n'ont rien dit quand on a brûlé le poëme de *la Loi naturelle*.

Les comédiens ont-ils donné quelque chose de nouveau à la rentrée? Comment vous portez-vous? Je n'en peux plus; je me résigne et je vous aime. *Écr. l'inf.*

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN,
A PARIS.

22 janvier 1766.

J'AI fini avec regret l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*. Elle m'a fait un très-grand plaisir, et je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de succès auprès de tous ceux qui préfèrent les choses utiles et vraies aux romanesques. Je fais mon compliment à l'auteur, et je m'enorgueillis de lui appartenir de si près. Si Isabelle revenait au monde, elle lui donnerait au moins un canonicat de Tolède; mais, si la petite Geneviève de Nanterre revenait, elle me traiterait fort mal. Dès que j'eus

fait ces maudits vers (1), M. Dupuits et père Adam les portèrent à Genève sans m'en rien dire; ils furent imprimés sur-le-champ dans la ville de Calvin; ils l'ont été dans le quartier de Geneviève à Paris, et me voilà brouillé avec la sainte, avec tous les génovéfains, avec M. Soufflot, et peut-être avec les dévots de la cour; mais c'est ma destinée. J'avais pourtant bonne intention. Je me suis laissé trop entraîner à mon zèle pour Henri IV. Il n'y a d'autre remède à cela que de faire pénitence, et de réciter l'oraison de sainte Geneviève pendant neuf jours.

Je ne me mêle en aucune façon du recueil qu'on fait à Lausanne des pièces concernant les Calas. Je n'aime point le titre d'*Assassinat juridique*, parce qu'un titre doit être simple, et non pas un bon mot. Il est très-vrai que la mort de Calas est un assassinat affreux, commis en cérémonie; mais il faut se contenter de le faire sentir sans le dire.

Le père Corneille est venu voir sa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux ils viennent à bout de faire une tragédie; mais le père est un bonhomme, et la fille une bonne enfant.

Il n'y a point de trouble à Genève, comme on se tue de le dire: il n'y a que des tracasseries, des misères, des pauvretés auxquelles les médiateurs mettront ordre dans quatre jours.

Le docteur Tronchin doit être parti aujourd'hui, suivi de quelques-uns de ses malades qui le mènent en triomphe. J'espère que M. et madame de Florian le verront dans sa gloire, et qu'ils me maintiendront dans son amitié.

J'embrasse tendrement nièce, neveu et petits-neveux.

(1) *Épître à Henri IV*, t. XXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 janvier 1766.

Je vous avoue, mon divin ange, et à vous aussi, ma divine ange, que je trouve vos raisons pour ne pas venir à Genève extrêmement mauvaises. Je penserai toujours qu'un conseiller d'honneur du parlement de Paris peut très-bien figurer avec un grand-trésorier du pays de Vaud. Je penserai qu'un ministre plénipotentiaire d'un petit-fils du roi de France est fort au-dessus de tous les plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Je penserai que l'incompatibilité du ministère de Parme avec celui de France est nulle, et qu'on a donné des lettres de compatibilité en mille occasions moins importantes. Enfin je croirai toujours que ce voyage ne serait pas inutile auprès de madame de Grosley; mais vous ne voulez point venir; il ne me reste que de vous aimer en gémissant.

On me mande de Paris que le jour de Sainte-Geneviève, jour auquel sa chapelle autrefois ne désemplissait pas, il ne se trouva personne qui daignât lui rendre visite; et que celle qui donne la pluie et le beau temps gela de froid le jour de sa fête. Je ne me souviens plus si je vous ai mandé que M. Dupuits, et mon jésuite, qui nous dit la messe, s'en allèrent malheureusement à Genève donner des copies de cette guenille; on l'imprima sur-le-champ, le tout sans que j'en susse rien. On l'a imprimée à Paris. Fréron dira que je suis un impie et un mauvais poëte; les honnêtes gens diront que je suis un bon citoyen.

Vous souvenez-vous d'un certain mandement d'un archevêque de Novogorod contre la chimère aussi dangereuse qu'absurde des *deux puissances ?* L'auteur

ne croyait pas si bien dire. Il se trouve en effet que non seulement cet archevêque, à la tête du synode grec, a réprouvé ce système des *deux puissances*, mais encore qu'il a destitué l'évêque de Rostof qui osait le soutenir. L'impératrice de Russie m'a écrit huit grandes pages de sa main pour me détailler toute cette aventure. J'ai été prophète sans le savoir, comme l'étaient tous les anciens prophètes. Voici d'ailleurs deux lignes bien remarquables de sa lettre : *La tolérance est établie chez nous ; elle fait la loi de l'état, et il est défendu de persécuter* (1).

Pourquoi faut-il que ma Catherine ne règne pas dans des climats plus doux, et que la vérité et la raison nous viennent de la mer Glaciale ! Il me semble que, dans mon dépit de ne vous point voir arriver à Genève, je m'en irais à Kiovie finir mes jours, si Catherine y était ; mais malheureusement je ne peux sortir de chez moi ; il y a deux ans que je n'ai fait le voyage de Genève.

Vous me demandez qui sera mon médecin quand je n'aurai plus le grand Tronchin. Je vous répondrai, personne, ou le premier venu ; cela est absolument égal à mon âge ; mon mal n'est que la faiblesse avec laquelle je suis né, et que les ans ont augmentée. Esculape ne guérirait pas ce mal-là ; il faut savoir se résigner aux ordres de la nature.

Rousseau est un grand fou, et un bien méchant fou, d'avoir voulu faire accroire que j'avais assez de crédit pour le persécuter, et que j'avais abusé de ce prétendu crédit. Il s'est imaginé que je devais lui faire du mal parce qu'il avait voulu m'en faire, et peut-être parce qu'il lui était revenu que je trouvais son *Héloïse* pitoyable, son *Contrat social* très-insocial, et que je n'estimais que son *Vicaire savoyard* dans son *Émile* ;

(1) Lettre du 17-28 novembre 1765, t. XLVIII.

il n'en faut pas davantage dans un auteur pour être attaqué d'un violent accès de rage. Le singulier de toute cette affaire-ci, c'est que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opinion inspirée par Jean-Jacques au peuple de Genève, que j'avais engagé le conseil de Genève à donner un décret de prise de corps contre Jean-Jacques, et que la résolution en avait été prise chez moi, aux Délices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à Tronchin; il vous mettra au fait; il vous fera voir que Rousseau est non seulement le plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il est le plus malhonnête homme.

J'ai été tenté quelquefois d'écrire au conseil de Genève pour démentir solennellement toutes ces horreurs, et peut-être je succomberai à cette tentation; mais j'aime bien mieux la déclaration que me donnèrent il y a quelque temps les syndics de la noblesse et du tiers-état de notre province, les curés et les prêtres de mes terres, lorsqu'ils surent qu'il y avait, je ne sais où, des gens assez malins pour m'accuser de n'être pas bon chrétien. Je conserve précieusement cette pièce authentique, et je m'en servirai, si jamais la tolérance n'est pas établie en France comme en Russie.

Adieu, anges cruels, qui ne voulez voir ni les Alpes, ni le mont Jura; je ne m'en mets pas moins à l'ombre de vos ailes.

A M. DAMILAVILLE.

25 janvier 1766.

Mon cher frère, vous souvenez-vous d'un certain mandement de l'archevêque de Novogorod, que je reçus de Paris la veille de votre départ? J'en ignore l'auteur; mais sûrement c'est un prophète.

Figurez-vous que la lettre de M. le prince de Gallitzin en renfermait une de l'impératrice qui daigne m'apprendre qu'en effet l'archevêque de Novogorod a soutenu hautement le vrai système de la puissance des rois contre la chimère absurde des *deux puissances*. Elle me dit qu'un évêque de Rostof, qui avait prêché les *deux puissances*, a été condamné par le synode auquel l'archevêque de Novogorod présidait, qu'on lui a ôté son évêché, et qu'il a été mis dans un couvent. Faites sur cela vos réflexions, et voyez comme la raison s'est perfectionnée dans le Nord.

Notre grand Tronchin ne vous apporte rien, parce que je n'ai rien. Les chiffons dont vous me parlez ont été bien vite épuisés. Boursier jure qu'il vous a envoyé les numéros 18 et 19. Fauche n'envoie point les ballots; je ne reçois rien, et je meurs d'inanition.

Il pleut tous les jours à Genève de nouvelles brochures; ce sont des pièces du procès qui ne peuvent être lues que par les plaideurs.

La querelle de Rousseau sur les miracles a produit vingt autres petites querelles, vingt petites feuilles dont la plupart font allusion à des aventures de Genève, dont personne ne se soucie. On m'a fait l'honneur de m'attribuer quelques-unes de ces niaiseries. Je suis accoutumé à la calomnie, comme vous savez.

Je ne saurais finir sans vous parler de sainte Geneviève. Il est bon d'avoir des saints, mais il est encore mieux de se résigner à Dieu. Il est utile même que le peuple soit persuadé que la vie et la mort dépendent du Créateur, et non pas de la sainte de Nanterre. C'est le sentiment de tous les théologiens raisonnables et de tous les honnêtes gens éclairés. *Ecr. l'inf.*

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 janvier 1766.

Comme mes anges m'ont paru avoir envie de lire quelques-unes des lettres de MM. Covelle et Beaudinet, je vous en envoie une que j'ai retrouvée. Je m'imagine, peut-être mal à propos, qu'elle vous amusera. Je suis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui se passe dans son village. Vous ne serez point surpris que M. Beaudinet, qui demeure à Neuchâtel, ait donné quelques louanges adroites à son souverain. Vous saurez de plus que ce souverain lui écrit souvent, et que M. Beaudinet, qui peut-être n'est pas trop dans les bonnes grâces de la prêtraille, doit se ménager des retraites et des appuis à tout hasard. Le prince qui lui écrit lui mandait que depuis quelques annés il s'est fait une prodigieuse révolution dans les esprits en Allemagne, et que l'on commence même à penser en Bohème et en Autriche, ce qui ne s'était jamais vu. Les esprits s'éclairent de jour en jour, depuis Moscou jusqu'en Suisse.

Vous voyez que la philosophie n'est pas une chose si dangereuse, puisque tant de souverains la protégent sous main, ou l'accueillent à bras ouverts. Je vous assure qu'on rirait bien, dans l'étendue de deux ou trois mille lieues où notre langue a pénétré, si on savait qu'il n'est pas permis de dire en France que sainte Geneviève ne se mêle pas de nos affaires. On aurait bien raison alors de penser que les Welches arrivent toujours les derniers. Il faudra bien pourtant qu'ils arrivent à la fin; car l'opinion gouverne le monde, et les philosophes, à la longue, gouvernent l'opinion des hommes.

Il est vrai qu'il y a un certain ordre de personnes auxquelles on donne une éducation bien funeste; il est vrai qu'on combattra la raison autant qu'on a combattu les découvertes de Newton et l'inoculation de la petite-vérole; mais tôt ou tard il faut que la raison l'emporte. En attendant, mes divins anges, je vous supplie de m'avertir si jamais il passe quelque idée triste dans la tête de certaines personnes qui peuvent faire du mal. Je connais des gens qui ne manqueraient pas de prendre leur parti sur-le-champ.

J'ai grande impatience que vous entreteniez notre docteur Tronchin. Dites-moi donc, je vous en prie, qui vous enverrez à votre place à Genève. Quel qu'il puisse être, Dieu m'est témoin combien je vous regretterai. On dit que c'est M. le chevalier de Beauteville; on ne pouvait, en ne vous nommant pas, faire un meilleur choix; étant d'ailleurs ambassadeur en Suisse, il est presque sur les lieux, et doit connaître parfaitement le tripot de Genève.

Respect et tendresse.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

27 janvier 1766.

Je me jette à vos genoux, madame. Je vois par votre lettre du 6 de janvier, qui ne m'est parvenue pourtant que le 18, que je vous avais alarmée. Comptez que je serais désespéré de vous causer la plus légère affliction. Vous sentez bien que, dans la situation où je suis, je ne dois donner aucune prise à la calomnie: vous savez qu'elle saisit les choses les plus innocentes pour les empoisonner.

Il y a des gens qui m'envient une retraite au milieu des rochers, qui n'auraient pitié ni de ma vieil-

lesse ni des maux qui l'accablent, et qui me persécuteraient au-delà du tombeau; mais je suis pleinement rassuré par votre lettre ; et vous avez dû voir par ma dernière avec quelle confiance je vous ouvre mon cœur. Ce cœur est plein de vous; il est continuellement sensible à votre état comme à votre mérite; il aime votre imagination et votre candeur; il vous sera attaché tant qu'il battra dans mon faible corps.

Vous et votre ami, vous pouvez avoir été convaincus par ma dernière lettre combien je suis éloigné de quelques philosophes modernes qui osent nier une intelligence suprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de si habiles mathématiciens nient un mathématicien éternel.

Ce n'était pas ainsi que pensaient Newton et Platon. Je me suis toujours rangé du parti de ces grands hommes. Ils adoraient un Dieu, et détestaient la superstition.

Je n'ai rien de commun avec les philosophes modernes que cette horreur pour le fanatisme intolérant; horreur bien raisonnable, et qu'il est utile d'inspirer au genre humain pour la sûreté des princes, pour la tranquillité des états et pour le bonheur des particuliers.

Voilà ce qui m'a lié avec des personnes de mérite, qui peut-être ont trop d'inflexibilité dans l'esprit, qui se plient peu aux usages du monde, qui aiment mieux instruire que plaire, qui veulent se faire écouter, et qui dédaignent d'écouter; mais ils rachètent ces défauts par de grandes reconnaissances et par de grandes vertus.

J'ai d'ailleurs des raisons particulières d'être attaché à quelques-uns d'entre eux, et une ancienne amitié est toujours respectable.

Mais soyez bien persuadée, madame, que, de toutes les amitiés, la vôtre m'est la plus chère. Je n'envisage point sans une extrême amertume la nécessité de

de mourir sans m'être entretenu quelques jours avec vous; c'eût été ma plus chère consolation. Vos lettres y suppléent : je crois vous entendre quand je vous lis. Jamais personne n'a eu l'esprit plus vrai que vous. Votre âme se peint tout entière dans tout ce qui vous passe par la tête : c'est la nature elle-même avec un esprit supérieur; point d'art, point d'envie de se faire valoir, nul artifice, nul déguisement, nulle contrainte; tout ce qui n'est pas dans ce caractère me glace et me révolte.

Je vous aime, madame, parce que j'aime le vrai : en un mot, je suis au désespoir de ne point passer quelques jours avec vous avant de rendre ma chétive machine aux quatre élémens.

Vous ne m'avez point mandé si vous digérez. Tout le reste, en vérité, est bien peu de chose.

Faites-vous lire, madame, le rogaton que je vous envoie, et ne le donnez à personne; car, quelque bon serviteur que je sois de Henri IV, je ne veux pas me brouiller avec Sainte Geneviève.

A M. DAMILAVILLE.

27 janvier 1766.

J'ai vu ce buste d'ivoire (1), mon cher ami : le buste est long, et les bras sont coupés. Il y a une draperie à l'antique sur un justaucorps : on a coiffé le visage d'une perruque à trois marteaux, et, par-dessus la perruque un bonnet qui a l'air d'un casque de dragon. Cela est tout-à-fait dans le grand goût et dans le costume. J'espère que ces pauvres sauvages, étant conduits, feront quelque chose de plus honnête.

(1) De Voltaire, par un sculpteur de Saint-Claude.

Il y a un polisson de libraire à Paris, nommé Guillain, qui demeure quai des Augustins. Je vous supplie de vouloir bien ordonner à Merlin de fournir un des six exemplaires complets à ce Guillain, en y fourrant *Jeanne-d'Arc* que Panckoucke doit fournir. Voici un petit *memorandum* pour ce Guillain, que votre protégé Merlin lui donnera.

J'ai une cruelle fluxion de poitrine : je ne peux ni parler, ni dormir, ni dicter, ni voir, ni entendre. Voilà un plaisant buste à sculpter ! Portez-vous bien, mon cher frère, et, soit que je vive, soit que je meure, *écr. l'inf.*

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 3 janvier 1766.

J'AI tardé bien long-temps à vous répondre, monsieur ; mais j'ai dû craindre de ne vous répondre jamais ; j'ai eu une fluxion sur la poitrine, sur les yeux et sur les oreilles ; je ne parlais ni ne voyais. Le premier usage que je fais de la voix, qui m'est un peu revenue, est de dicter mes sentimens. Vous sentez combien je désire d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, tout indigne qu'elle est à présent de votre visite. Nous sommes presqu'à l'air par un froid affreux, mais nous trouverons de quoi vous mettre à couvert et vous chauffer. J'ai peur qu'étant avec M. et madame de la Chabalerie, vous ne vous empressiez pas trop de les quitter pour nos déserts. Madame votre sœur mérite assurément la préférence sur moi ; mais, quand vous voudrez partager vos faveurs, j'en aurai toute la reconnaissance possible. Vous me trouverez peut-être encore bien malade ; mais vous trouverez chez moi tout ce qui reste de la famille Corneille, père,

fille, et petite-fille; vous trouverez madame Denis, ma nièce, qui récite des vers comme vous en faites; car je vous avertis qu'il y en a d'extrêmement beaux dans votre *Virginie.* Nous raisonnerons de tout cela quand j'aurai la force de raisonner; il n'en faut pas pour vous aimer, cela ne coûte aucun effort. Je vous attends et je vous recevrai comme je vous écris, sans cérémonie.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, 1er février 1766.

Je vous assure, monsieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que vous avez daigné faire pour les Sirven. J'étais accablé de maux, ils ont tous été suspendus. J'ai envoyé chercher le bon Sirven; je lui ai remis ces belles armes avec lesquelles vous défendez son innocence; il les a baisées avec transport. J'ai peur qu'il n'en efface quelques lignes avec les larmes de douleur et de joie que cet événement lui fait répandre. Je lui ai confié votre mémoire et vos questions; il signera et fera signer par ses filles la consultation; il paraphera toutes les pages, les filles les parapheront aussi; il rappellera sa mémoire, autant qu'il pourra, pour répondre aux questions que vous daignez lui faire; vous serez obéi en tout comme vous devez l'être. Il cherche actuellement des certificats; j'ai écrit à Berne pour lui en procurer.

Permettez, monsieur, que je paie tous les avocats qui voudront recevoir les honoraires de la consultation. Je n'épargnerai ni dépenses ni soins pour vous seconder de loin dans les combats que vous livrez avec tant de courage en faveur de l'innocence. C'est rendre en effet service à la patrie que de détruire les

soupçons de tant de parricides. Les huguenots de France sont, à la vérité, bien sots et bien fous ; mais ce ne sont pas des monstres.

J'enverrai votre factum à tous les princes d'Allemagne qui ne sont pas bigots, je vous demande en grâce de me laisser le soin de le faire tenir aux puissances du Nord; j'ai l'ambition de vouloir être la première trompette de votre gloire à Pétersbourg et à Moscou.

Vous m'avez ordonné de vous dire mon avis sur quelques petits détails qui appartiennent plus à un académicien qu'à un orateur; j'ai usé et peut-être abusé de cette liberté ; vous serez, comme de raison, le juge de ces remarques. J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec votre original ; mais, en attendant, il faut que je me livre au plaisir de vous dire combien votre ouvrage m'a paru excellent pour le fond et pour la forme. Cette consultation était bien plus difficile à faire que celle des Calas ; le sujet était moins tragique, l'objet de la requête moins favorable, les détails moins intéressans. Vous vous êtes tiré de toutes ces difficultés par un coup de l'art ; vous avez su rendre cette cause celle de la nation, et du roi même. Vos mémoires sur les Calas sont de beaux morceaux d'éloquence ; celui-ci est un effort du génie.

Je vois que vous avez envie de rejeter dans les notes quelques preuves et quelques réflexions de jurisprudence, qui peuvent couper le fil historique et ralentir l'intérêt. Je vous exhorte à suivre cette idée; votre ouvrage sera une belle oraison de Cicéron, avec des notes de la main de l'auteur.

J'attends Sirven avec grande impatience pour relire votre chef-d'œuvre, et ce ne sera pas sans enthousiasme. Si j'avais votre éloquence, je vous exprimerais tout ce que vous m'avez fait sentir.

A M. DAMILAVILLE.

2 février 1766.

Mon cher frère, il y a deux hommes attendris et hors d'eux-mêmes ; c'est Sirven et moi. Vous trouverez ici mes remercîmens au généreux M. de Beaumont; je vous prie de les lui faire passer. Je renverrai incessamment son mémoire. Je commence à espérer beaucoup. Il me paraît bien difficile qu'on résiste à des faits si avérés, à de si bons raisonnemens et à tant d'éloquence.

M. Bastard, premier président du parlement de Toulouse, que sa compagnie tient toujours exilé à Paris, pourra nous servir bien utilement. Je ne vous dis rien du factum; vous verrez exactement ce que j'en pense dans la lettre que j'écris à l'auteur. Je vous enverrai le billet de Merlin dès que je serai sorti de mon lit où je suis, et que j'aurai fouillé dans mes paperasses.

Mes voisins les Génevois sont toujours très-tranquilles. On n'a pas voulu me croire. J'assurai toujours qu'il n'y aurait pas la moindre ombre de tumulte. Il est plaisant de se donner la peine d'envoyer des ambassadeurs, parce que dans une petite ville, fort au-dessous d'Orléans et de Tours, il y a deux avis différens. Depuis les grenouilles et les rats qui prièrent Jupiter de venir les accommoder, il ne s'est vu rien de semblable.

Je suis toujours très-languissant. J'ai besoin du repos de l'âme. Je voudrais qu'on cessât de prendre garde à moi, et qu'on ne m'imputât point de mauvaises plaisanteries que deux hommes de l'académie de Berlin ont faites depuis quelques mois sur les miracles de Rousseau. Ce sont des lettres dont en effet quelques-unes sont assez

comiques, mais qui pourraient l'être davantage, si on s'était livré à tout ce que le sujet fournissait.

Je n'ai point encore reçu le ballot de Fauche. Tout le monde m'abandonne dans cette rude saison : vous en jugerez par la réponse que je fais à Briasson. Je recommande ce petit billet à vos bontés.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

3 février 1766.

Les Sirven arrivent dans le moment, avec réponse à tout. Je crois ne pouvoir mieux faire que de ne pas différer à vous envoyer le paquet ; je l'adresse, par la poste, à M. Héron, premier commis de la chancellerie et des finances, et je vous fais parvenir cette lettre par mon cher et vertueux ami M. Damilaville, afin que, s'il arrive malheur à l'un de ces paquets, l'autre puisse y remédier.

Je présente mon respect à l'illustre personne digne d'être la femme de M. de Beaumont.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février 1766.

Je renvoie à mes divins anges le mémoire de M. de la Voute pour les comédiens. Je les supplie très-humblement de trouver que j'ai raison, parce que je crois avoir raison ; mais, s'ils me condamnent, je croirai que j'ai tort. La tournure que vous avez prise est très-habile. La déclaration du roi sera un bouclier contre la prêtraille. Elle sera enregistrée ; et quand les cuistres refuseront la sépulture à un citoyen pensionnaire du roi, on leur lâchera le parlement. Ne vous ai-je pas

mandé que ma Catherine vient de chasser les capucins, pour n'avoir pas voulu enterrer un violon français ?

Vous êtes donc de très-bons politiques ; vous auriez donc arrangé les Génevois en vous jouant? On dit M. le chevalier de Beauteville malade ; il peut se donner tout le temps de raffermir sa santé, rien ne presse ; il n'y a pas eu une pate de froissée dans la guerre des rats et des grenouilles. M. Cromelin est un peu ardent ; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève. Comptez que les médiateurs se mettront à pouffer de rire, quand ils verront de quoi il s'agit. On a trompé M. le duc ; on l'a engagé à précipiter ses démarches. Les Zurichois, qui n'aiment pas à dépenser leur argent inutilement, commencent à murmurer qu'on les envoie chercher pour une querelle d'auteur ; car c'est là l'unique fond de la noise. Si je ne m'occupais pas tout entier de l'affaire des Sirven, qui est plus sérieuse, je ferais un petit lutrin de la querelle de Genève. J'ai vu l'esquisse du mémoire d'Élie de Beaumont ; je me flatte qu'il fera un très-grand effet, et que nous obtiendrons un arrêt d'attribution. Vous nous protégerez, mes chers anges. Il est bon d'écraser deux fois le fanatisme ; c'est un monstre qui lève toujours la tête. J'ai dans la mienne de soulever l'Europe pour les Sirven ; vous m'aiderez.

Respect et tendresse.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

4 février 1766.

Monsieur, vous sentez bien que je suis partie dans la cause que vous défendez si bien ; je vous dois autant de

remercîmens que d'éloges; votre mémoire me paraît convaincant.

Oserais-je vous supplier seulement de ne point faire sans correctif le triste aveu que les comédiens ont été déclarés infâmes à Rome?

Premièrement, je ne vois point de loi expresse, permanente, et publiquement reconnue, qui prononce cette infamie. La loi dont les ennemis des arts triomphent est au titre 2 du livre 2 du *Digeste*. Cette loi ne fait point partie des lois romaines, ce n'est qu'un édit du prêteur, et cet édit changeait tous les ans. C'est Ulpien qui cite cet édit, sans dire à quelle occasion il fut promulgué, et dans quelles bornes il était renfermé. Ulpien est, chez les Romains ce que sont chez les Welches Carondas, Rebuffe et autres, qu'on n'a jamais pris pour des législateurs.

2° Il n'y a aucun jurisconsulte romain, ni aucun auteur qui ait dit qu'on regardât comme infâmes ceux qui déclamèrent des tragédies, et qui récitèrent des comédies sur les théâtres construits par les consuls et par les empereurs. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obscurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent? Si l'édit, rapporté au livre 2 du *Digeste*, parle de l'infamie attachée à ceux qui *in scenam prodeunt*, la loi de Valentin, qu'on trouve au titre 4 du livre 1 du Code, donne le sens précis de la loi du préteur, citée au *Digeste*. Elle dit : *Mimæ, et quæ ludibrio corporis sui quæstum faciunt*, etc. Les mimes et celles qui prostituent leur corps, etc.

Or, certainement, les acteurs qui représentaient les pièces de Térence, de Varus, de Sénèque, n'étaient ni des mimes, ni des danseuses de corde qui recevaient des soufflets sur le théâtre pour de l'argent, comme Théodore, femme de Justinien, qui fit ce beau métier avant que d'être impératrice.

3° La loi du même code, au titre *de Lenonibus* (des maquereaux et maquerelles), défend de forcer une femme libre, et même une servante à monter sur la scène. Mais sur quelle scène ? Et puis n'est-il pas également défendu de forcer une femme à se faire religieuse ?

4° L'article *Mathematicos* déclare les mathématiciens infâmes, et les chasse de la ville. Cela prouve-t-il que l'académie des sciences est déclarée infâme par les lois romaines ? Il est évident que, par le terme *mathematicos*, les Romains n'entendaient pas nos géomètres, et que, par celui de *mimes*, ils n'entendaient pas nos acteurs. La chose est si évidente, que, par la loi de Théodose, d'Arcadius et d'Honorius, *si quis in publicis porticibus* (livre 2, titre 36), il n'est défendu qu'aux *pantomimes et aux vils histrions d'afficher leurs images dans les lieux où sont les images des empereurs*. La source de la méprise vient donc de ce que nous avons confondu les bateleurs avec ceux qui fesaient profession de l'art aussi utile qu'honnête de représenter les tragédies et les comédies.

5° Loin que cet art, si différent de celui des histrions et des mimes, fût mis au rang des choses déshonnêtes, il fut compté presque toujours parmi les cérémonies sacrées. Plutarque est bien éloigné de rapporter l'origine de la tragédie à la fable vulgaire que Thespis, au temps des vendanges, promenait sur un tombereau des ivrognes barbouillés de lie, qui amusaient les paysans par des quolibets. Si les spectacles avaient commencé ainsi dans la savante Grèce, il est indubitable qu'on aurait eu d'abord des farces avant que d'avoir des poëmes tragiques ; ce fut tout le contraire. Les premières pièces de théâtre, chez les Grecs, furent des tragédies dans lesquelles on chantait la louange des dieux : la moitié de la pièce était composée d'hymnes. Plutarque nous apprend que cette in-

stitution vient de Minos ; ce fut un législateur, un pontife, un roi qui inventa la tragédie en l'honneur des dieux. Elle fut toujours regardée dans Athènes comme une solennité sainte : l'argent employé à ces cérémonies était aussi sacré que celui des temples. Montesquieu, qui se trompe presqu'à chaque page, regarde comme une folie chez les Athéniens de n'avoir pas détourné pour la guerre du Péloponèse l'argent destiné pour le théâtre ; mais c'est que ce trésor était consacré aux dieux. On craignait de commettre un sacrilége ; et il fallut toute l'éloquence de Démosthènes (dans sa seconde olynthienne) pour éluder une loi qui tenait de si près à la religion. Puisque le théâtre tragique était saint chez les Grecs, on voit bien que la profession d'acteur était honorable. Les auteurs étaient acteurs, quand ils en avaient le talent. Eschine, magistrat d'Athènes, fut auteur ; Paulus fut envoyé en ambassade.

Ce spectacle était si religieux que, dans la première guerre punique, les Romains l'établirent pour conjurer les dieux de faire cesser le fléau de la contagion. Jamais il n'y eut à Rome de théâtre qui ne fût consacré aux dieux, et qui ne fût rempli de leurs simulacres.

Il est très-faux que la profession d'acteur fut ensuite abandonnée aux seuls esclaves. Il arriva que les Romains, ayant subjugué tant de nations, employèrent les talens de leurs esclaves. Il n'y eut guère chez eux de mathématiciens, de médecins, d'astronomes, de sculpteurs et de peintres, que des Grecs ou des Africains pris à la guerre. Térence, Epictète, furent esclaves. Mais de ce que les peuples conquis exerçaient leurs talens à Rome, on ne doit pas conclure que les citoyens romains ne pussent signaler les leurs.

Je ne puis comprendre comment M. Huern a pu dire que *Roscius n'était pas citoyen romain ; que Ci-*

céron, son orateur adverse, employa contre lui les lois de la république, sa naissance et la vénalité des spectacles, et que Roscius n'eut rien de solide à lui opposer. Comment peut-on dire tant de sottises en si peu de paroles, *dans l'ordre des lois, dans l'ordre de la société, et dans l'ordre de la religion, par le secours d'une littérature agréable et intéressante?* Ce pauvre homme a trop nui à la cause qu'il voulait défendre. Comment a-t-il pu ignorer que Cicéron plaida pour Roscius, au lieu d'être son avocat adverse; qu'il ne s'agissait point du tout de citoyen romain, mais d'argent? Cicéron dit que Roscius fut toujours très-libéral et très-généreux; qu'il avait pu gagner trois millions de Sester ces, et qu'il ne l'avait pas voulu. Est-ce là un esclave? Roscius était un citoyen qui formait une académie d'acteurs. Plusieurs chevaliers romains exercèrent leurs talens sur le théâtre. Nous avons encore le catalogue des prêtres qui desservaient le temple d'Auguste à Lyon; on y trouve un comédien.

Lorsque le christianisme prit le dessus, on s'éleva contre les théâtres consacrés aux dieux. Saint Grégoire de Nazianze leur opposa des tragédies tirées de l'*ancien* et du *nouveau Testament*. Cette mode barbare passa en Italie : de là nos mystères : et ce terme de *mystère* devient tellement propre aux pièces de théâtre, que les premières tragédies profanes que l'on fit dans le jargon welche furent aussi appelées *mystères*.

Vous verrez d'un coup d'œil, monsieur, ce qu'il faut adopter ou retrancher de tout ce fatras d'érudition comique.

Mais je vous prie de ne point mettre dans le projet de déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme et demoiselle puisse représenter sur le théâtre, etc.;* cette clause choquerait la noblesse du royaume. Il semblerait qu'on inviterait les gentils-

hommes à être comédiens ; une telle déclaration serait révoltante. Contentons-nous d'indiquer cette permission, sans l'exprimer, d'autant plus qu'il n'est point du tout prouvé que Floridor fût gentilhomme. Il se vantait de l'être, il ne le prouva jamais ; on le favorisa, on ferma les yeux. Ce qui peut d'ailleurs se dire historiquement ne peut se dire quand on fait parler le roi. Il faut tâcher de rendre l'état de comédien honnête, et non pas noble.

Je vous demande pardon, monsieur, de tout ce que je viens de dicter à la hâte ; vous le rectifierez. J'insiste sur l'infamie prononcée contre les mathématiciens ; cet exemple me paraît décisif. Nos mathématiciens, nos comédiens ne sont point ceux qui encoururent quelquefois par les lois romaines une note d'infamie ; certainement cette infamie qu'on objecte, n'est qu'une équivoque, n'est qu'uue erreur de nom.

Je finis comme j'ai commencé, par vous remercier et par vous dire combien je vous estime. Agréez les respectueux sentimens de votre, etc.

A M. DAMILAVILLE.

février 1766.

Il est arrivé, il est arrivé, le ballot Briasson. On relie jour et nuit. Je grille d'impatience. Mille complimens à Protagoras.

Voici un certificat de ma façon pour les Sirven. Consultez avec Élie s'il est admissible. Je voudrais bien que ce divin Élie m'envoyât un précis de son mémoire, dépouillé entièrement des accessoires qui sont nécessaires pour les juges, et qui ne font que ralentir l'intérêt et refroidir les lecteurs étrangers. J'enverrais ce précis à tous les princes protestans et à l'impératrice de l'É-

glise grecque. Je l'accompagnerais d'un petit discours sur le fanatisme, qui n'est pas d'un bigot, mais qui est, je crois, d'un bon citoyen. Mon cher frère, je veux soulever l'Europe en faveur des Sirven.

Voici une feuille que je détache des *Mélanges*, et que je vous envoie pour en régaler Élie. Je ne sais plus où demeure l'indolent Thieriot.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 février 1766.

Je reçus hier, de la main d'un de mes anges, une lettre qui commençait par *monsieur mon cher cousin*. Comme à moi tant d'honneur n'appartient, je regardai au bas, et je vis qu'elle était adressée à M. le président de Barral, à qui je l'envoie.

J'ai soupçonné que, par la même méprise, il aura reçu pour moi une lettre à laquelle il n'aura rien compris, et j'espère qu'il me renverra.

Je m'imagine que mes anges verront bientôt le mémoire d'Élie pour les Sirven, et qu'ils le protégeront de toute leur puissance. Cette affaire agite toute mon âme, les tragédies, les comédies, le tripot, ne sont plus rien; j'oublie qu'il y a des tracasseries à Genève; le temps va trop lentement; je voudrais que le mémoire d'Élie fût déjà débité, et que toute l'Europe en retentît. Je l'enverrais au mufti et au grand-turc, s'ils savaient le français. Les coups que l'on porte au fanatisme devraient pénétrer d'un bout du monde à l'autre.

Il faut pourtant que je m'apaise un peu, et que je revienne au mémoire de M. de la Voute en faveur du tripot. Je crois qu'il réussira; mais voudra-t-il bien faire usage de mes remarques? Je les croirai bien

fondées jusqu'à ce que vous m'ayez fait apercevoir du contraire. Il me paraît bien peu convenable que le roi dise dans une déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme puisse être comédien.* Je tiens qu'il faut faire parler le roi plus décemment.

J'ai été bien ébaubi quand je reçus une lettre pastorale du *révérendissime et illustrissime évêque et prince de Genève*, munie d'une lettre de M. de Saint-Florentin qui demande une collecte pour nos soldats qui sont esclaves à Maroc. J'aurais souhaité une autre tournure; mais la chose est faite. On trouvera peu d'argent dans notre petite province. Ce roi de Maroc est un terrible homme; il demande environ huit mille francs pour deux cents esclaves : cela est cher.

Nous sommes toujours en Sibérie; cela n'accommode pas les gens de mon âge. Je crois que je serais fort aise d'être à Maroc pendant l'hiver. Nous avons toujours ici Pierre Corneille; mais il ne donnera point de tragédie cette année. Nos montagnes de neiges n'ont pas encore permis à M. de Chabanon de venir chercher sa Virginie.

Je me mets au bout des ailes de mes anges.

A M. CONTANT D'ORVILLE.

A Ferney, 11 février 1766.

Je reçus hier, monsieur, le premier volume du recueil que vous avez bien voulu faire (1); il était accompagné d'une lettre en date du 24 de décembre dernier. Je me hâte de vous remercier de votre lettre, du recueil, de l'épître dédicatoire à madame la comtesse de Butturlin, et de l'avis de l'éditeur. Ce sont autant

(1) Il est intitulé *Pensées de Voltaire.*

de bienfaits dont je dois sentir tout le prix. Vous m'avez fait voir que j'étais plus ami de la vertu, et même plus théologien que je ne croyais l'être. Il y a bien des choses que la convenance du sujet et la force de la vérité font dire sans qu'on s'en aperçoive; elles se placent d'elles-mêmes sous la main de l'auteur. Vous avez daigné les rassembler, et je suis tout étonné moi-même de les avoir dites.

Il faut avouer aussi que ceux qui m'ont persécuté ne doivent pas être moins étonnés que moi. Votre recueil est un arsenal d'armes défensives que vous opposez aux traits de Fréron et des lâches ennemis de la raison et des belles-lettres.

Ma vieillesse et mes maladies m'avaient fait oublier presque tous mes ouvrages; vous m'avez fait renouveler connaissance avec moi-même. Je me suis retrouvé d'abord dans tout ce que j'ai dit de Dieu. Ces idées étaient parties de mon cœur si naturellement, que j'étais bien loin de soupçonner d'y avoir aucun mérite. Croiriez-vous, monsieur, qu'il y a eu des gens qui m'ont appelé athée? C'est appeler Quesnel moliniste. Chaque siècle a ses vices dominans; je crois que la calomnie est celui du nôtre. Cela est si vrai, que jamais on n'a dit tant de mal de Bayle que depuis une trentaine d'années. L'insolence avec laquelle on a calomnié le *Dictionnaire encyclopédique* est sans exemple. Le malheureux qui fournit des mémoires contre cet important ouvrage poussa l'absurdité jusqu'au point de dire que, si on ne découvrait pas le venin dans les articles déjà imprimés, on le trouverait infailliblement dans les articles qui n'étaient pas encore faits. Cela me fait souvenir d'un abbé des Fontaines, écrivain de feuilles périodiques, qui, en rendant compte du *Minute-philosopher* du célèbre Berkley, évêque de Cloyne, crut, sur le titre, que c'était un livre de plai-

santeries contre la religion, et traita le vieil évêque de Cloyne comme un jeune libertin, sans avoir lu son ouvrage.

Ce Desfontaines a eu des successeurs encore plus ignorans et plus méchans que lui, qui n'ont cessé de calomnier les véritables gens de lettres. Jamais la philosophie n'a été plus répandue, et jamais cependant elle n'a essuyé de plus cruelles injustices. Ce sont ces injustices mêmes qui augmentent l'obligation que je vous ai.

Je ne sais, monsieur, si madame de Butturlin, à qui vous me dédiez, est sœur de M. le comte de Voronzof que j'ai eu l'honneur de voir chez moi, et qui est actuellement ambassadeur à la Haye; je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes respects.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère reconnaissance, monsieur, etc.

A M. D'AMILAVILLE.

12 février 1766.

Mon cher frère, je n'ai pas encore pu lire *Vingtième,* et j'en suis bien fâché; *Vingtième* me tient au cœur: les relieurs sont bien lents. Je vous envoie une lettre pour un M. d'Orville, que je n'avais pas l'honneur de connaître, mais à qui j'ai beaucoup d'obligations. C'est une bonne âme à qui Dieu a inspiré de me peindre au public en miniature. Lisez, je vous prie, la réponse que je lui fais: je voudrais que vous en prissiez une copie, et que vous la fissiez lire à Platon.

Ne pourrais-je point, par votre protection, avoir de Merlin une douzaine d'exemplaires de ce recueil? je les lui paierais exactement. Il faut que je joue un tour honnête à ce malheureux archevêque d'Auch. Il

n'y aurait qu'à mettre pour lui à la poste le premier tome de ce recueil, et insérer à l'article *Dieu* un gros papier blanc sur lequel il y aurait ces mots : *Que la calomnie rougisse, et qu'elle se repente.* Faites-lui cette petite correction, je vous en supplie; je lui en prépare d'autres, car je n'oublie rien.

J'ai grande impatience de savoir ce que vous pensez du mémoire d'Élie. Je vous réponds que je lui donnerai des ailes pour le faire voler dans l'Europe.

Est-il vrai que l'*Encyclopédie* est débitée dans tout Paris sans que personne murmure? Dieu soit loué! On s'avise bien tard d'être juste.

Vous m'aviez promis de petits paquets par la diligence, adressés à MM. Lavesque et fils, banquiers à Lyon, avec lettres d'avis. Souvenez-vous de vos promesses, et ne laissez point mourir votre frère d'inanition.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 février 1766.

Il est vrai, mes anges gardiens, que M. le duc de Praslin ne pouvait faire un meilleur choix que celui de M. le chevalier de Beauteville; la convenance y est tout entière. Vous savez que je suis intéressé plus que personne à tous les arrangemens qu'on peut faire à Genève. J'ai quelque bien dans cette ville; mes terres sont à ses portes; beaucoup de Génevois sont dans ma censive; je vous supplie donc d'obtenir de M. le duc de Praslin qu'il ait la bonté de me recommander à M. l'ambassadeur.

Quant à l'objet de la médiation, je puis assurer qu'il n'y a qu'un seul point un peu important; et je crois, avec M. Hénin, que la France en peut tirer un

avantage aussi honorable qu'utile. Il s'agit des bornes qu'on doit mettre au droit que les citoyens de Genève réclament, de faire assembler le conseil-général, soit pour interpréter des lois obscures, soit pour maintenir des lois enfreintes.

Il faut savoir si le petit-conseil est en droit de rejeter, quand il lui plaît, toutes les représentations des citoyens sur ces deux objets; c'est ce qu'on appelle *le droit négatif*.

Vous pensez que ce droit négatif, étant illimité, serait insoutenable; qu'il n'y aurait plus de république; que le petit-conseil des vingt-cinq se trouverait revêtu d'un pouvoir despotique; que tous les autres corps en seraient jaloux, et qu'il en naîtrait infailliblement des troubles interminables; mais aussi il serait également dangereux que le peuple eût le droit de faire convoquer le conseil-général selon ses caprices.

Il est très-vraisemblable que les médiateurs, éclairés et soutenus par M. le duc de Praslin, fixeront les cas où le conseil-général, qui est le véritable souverain de la république, devra s'assembler. J'ose espérer que les médiateurs, étant garans de la paix de Genève, demeureront toujours les juges de la nécessité ou de l'inutilité d'assembler le conseil-général. L'ambassadeur de France en Suisse, étant toujours à portée, et devant avoir naturellement une grande influence sur les opinions de Zurich et de Berne, se trouvera le chef perpétuel d'un tribunal suprême qui décidera des petites contestations de Genève.

Il me semble que c'est l'idée de M. Hénin. Lorsque, dans les occasions importantes, la plus nombreuse partie des citoyens qui ont voix délibérative au conseil-général demanderont qu'il soit assemblé, le conseil des vingt-cinq, joint au conseil des deux cents, sera juge de cette réquisition en premier ressort; M. l'am-

bassadeur de France, l'envoyé de Berne et bourgmestre de Zurich, seront juges en dernier ressort, et ils prononceront sur les mémoires que les deux partis leur enverront.

Si ce règlement a lieu, comme il est très-vraisemblable, Genève sera toujours sous la protection immédiate du roi, sans rien perdre de sa liberté et de son indépendance.

On espère que cette protection pourra s'étendre jusqu'à faciliter aux Génevois les moyens d'acquérir des terres dans le pays de Gex. Plus le roi de Sardaigne les moleste vers la frontière de la Savoie, plus nous profiterons, sur nos frontières, des grâces que sa majesté daignerait leur faire. Le pays produirait bientôt au roi le double de ce qu'il produit, nos terres tripleraient de prix, les droits de mouvance seraient fréquens et considérables, les Génevois rendraient insensiblement à la France une partie des sommes immenses qu'ils tirent de nous annuellement, et ils seraient sous la main du ministère.

Ce qui empêche jusqu'à présent les Génevois d'acquérir dans notre pays, c'est que non seulement on les met à la taille, mais on les charge excessivement. M. Hénin et M. Fabry croient qu'il sera très-aisé de lever cet obstacle, en imposant, sur les acquisitions que les Génevois pourront faire, une taxe invariable qui ne les assujettira pas à l'avilissement de la taille, et qui produira davantage au roi.

J'ajoute encore que, par cet arrangement, il sera bien plus aisé d'empêcher la contrebande; mais cet objet regarde les fermes générales.

Il ne m'appartient pas de faire des propositions; je me borne à des souhaits. Vous me direz que je suis un peu intéressé à tout cela, et que Ferney deviendrait une terre considérable, je l'avoue; mais c'est une raison

de plus pour que je demande la protection de M. le duc de Praslin, et ce n'est pas une raison pour qu'il me la refuse. Je vous supplie donc instamment, mes divins anges, de lui présenter mes idées, mes requêtes et mon très-respectueux attachement.

N. B. Je ne sais pourquoi les Génevois disent toujours *le roi de France notre allié.* Addisson prétend que, quand il passa par Monaco, le concierge lui dit : « Louis XIV et monseigneur mon maître ont toujours « vécu en bonne intelligence quand la guerre était « allumée dans toute l'Europe. »

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 février 1766.

Il y a un mois, madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours; mais je me suis plongé dans la métaphysique la plus triste et la plus épineuse, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes par votre dernière lettre que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne; mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systèmes n'en savaient pas plus que moi; mais ils font tous les importans, et je ne veux pas l'être : j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage. L'étude des choses qui sont si fort au-dessus de nous rend les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux; et quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité,

on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris.

L'étude a cela de bon, qu'elle nous fait vivre tout doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oisiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens d'un bout de la ville à l'autre. Ainsi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, assiégé par un très-rude hiver, et mes yeux me refusant le service, j'ai passé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas aussi, madame? ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace, sur l'infini? Je suis tenté de croire qu'on pense à tout cela quand on n'a plus de passions, et que tout le monde est comme Mathieu Garo qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne passez pas votre temps à méditer quand vous êtes seule, je vous envoie un petit imprimé sur quelques sottises de ce monde, lequel m'est tombé entre les mains. Je ne sais s'il vous amusera beaucoup; cela ne regarde que Jean-Jacques Rousseau et des polissons de prêtres calvinistes (1).

L'auteur est un goguenard de Neuchâtel, et les plaisans de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître insipides; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de Mazarin disait qu'il ne se moquait jamais que de ses parens et de ses amis. Heureusement ce que je vous envoie n'est pas long; et s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre

(1) *Voir* t. XXXII et LXIII.

votre état supportable; j'en suis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le président Hénault que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentimens pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie.

P. S. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu M. Crawford; je sens bien qu'il était digne de vous entendre. On ne regrette que les gens à qui l'on plaît, excepté en amour, s'entend.

A M. DAMILAVILLE.

21 février 1766.

J'ai donc commencé, mon cher ami, par lire le *Vingtième* (1). C'est l'ouvrage d'un excellent citoyen, et d'un philosophe qui a de grandes vues; je le relirai avec plus d'attention encore. Je suis un peu fâché, à la première lecture, que l'auteur n'aime pas J. B. Colbert. Il me semble qu'il ne pardonne pas assez à un ministre qui fut jeté hors de toutes ses mesures par les guerres de Louis XIV, et par la magnificence de ce monarque. Il fut obligé de faire pour quatre cents millions d'affaires avec les traitans, immédiatement après avoir signé un arrêt par lequel il était défendu à jamais d'en faire. Il faut songer que le duc de Sulli n'avait point de Louvois qui le contrariait éternellement. Quoi qu'il en soit, je suis pénétré de la plus haute estime pour feu M. Boulanger.

J'ai reçu une lettre charmante de M. de Beaumont.

(1) Les articles *Vingtième* et *Population*, dans *l'Encyclopédie*, sont de M. Damilaville, qui les attribuait à feu M. Boulanger.

Je ferai tout ce qu'il m'ordonne, et je lui écrirai incessamment.

Le bruit a couru dans notre pays de neige que le roi de Prusse était mort; mais cette nouvelle n'est point confirmée. Si elle l'était, son tombeau pourrait bien être comme celui des anciens princes tartares, sur lequel on immolait des hommes : il ne serait pas hors de vraisemblance que dans quelque temps la guerre recommençât en Allemagne.

Il me paraît qu'à Paris on ne songe qu'à son plaisir. Cela prouve qu'on a de l'argent : mais il faudra qu'on en ait beaucoup, si les cinquante millions se remplissent.

Je suis bien aise qu'on ait en France un peu de sévérité sur l'entrée des livres étrangers. On en imprime de si pitoyables et de si ridicules, que c'est très-bien fait d'écarter cette vermine; mais Cramer est la victime d'une méprise singulière à l'occasion de cette défense. Il envoyait en Hollande un *Recueil de mélanges littéraires* en trois volumes, dans lequel, sans me consulter, il a fourré quelques ouvrages qu'il a attrapés de moi, et il envoyait en France des supplémens de Corneille et d'autres œuvres permises. On s'est trompé : on a adressé les *Mélanges* en France, et le *Corneille* en Hollande. J'espère que sa bonne foi le tirera de ce mauvais pas.

A M. DAMILAVILLE.

26 février 1766.

Je viens de lire, mon cher ami, un morceau qui regarde la *Population*; j'en ai été encore plus frappé que des choses excellentes qui sont dans le *Vingtième*. C'est bien dommage qu'il y ait si peu de chose de

vous dans une collection si utile au genre humain. Je ne connaissais pas tous vos grands talens ; je pensais que vos occupations journalières vous bornaient à aimer la vérité, et je ne savais pas que vous sussiez la dire avec tant de force et d'énergie. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond, que vous rendez aussi lumineux qu'intéressant. Je veux bien du mal à la fortune qui vous force d'examiner des comptes quand vous voudriez donner tout votre temps à la philosophie.

Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant que vous faites à la Suisse l'honneur de dire qu'elle est la contrée de l'Europe la plus peuplée. Les Suisses, au contraire, se plaignent de la dépopulation; leurs académies donnent pour sujet de leurs prix d'en trouver la cause et le remède. Ils disent que c'est la France qui est le pays de l'Europe le plus peuplé à proportion.

Vous voyez que chacun se plaint, et peut-être fort injustement. Le dénombrement du canton de Berne se monte à 375,000 âmes ; et quand toute la Suisse fit sa grande émigration du temps de César, le tout se montait à 365,000. Mais il y a du plaisir à se plaindre, et il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps est dur.

Vous ne me dites plus rien de Bigex : vous ne me parlez plus de ce que vous me destiniez pour le carême. Mandez-moi, je vous en prie, pourquoi vous n'avez pas à Paris ce que j'ai à Neuchâtel. J'ose me flatter qu'une telle rigueur ne peut pas durer.

Embrassez pour moi tendrement Platon et Protagoras ; dites les choses les plus tendres à M. de Beaumont. Ma santé est toujours fort chancelante ; je n'ai plus d'estomac : il me reste un cœur qui vous aimera jusqu'au dernier moment. *Écr. l'inf.*

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

1766.

Mon colonel, mon protecteur Messala, c'est pour le coup que je me jette très-sérieusement à vos pieds; ayez la bonté de lire jusqu'au bout.

Je vous dois tout, car c'est vous qui avez rendu ma petite terre libre; c'est vous qui avez marié mademoiselle Corneille, et qui avez tiré son père de la misère par les générosités du roi, et les vôtres, et celles de madame la duchesse de Grammont.

C'est par vous que mon désert horrible a été changé en un séjour riant; que le nombre des habitans est triplé, ainsi que celui des charrues, et que la nature est changée dans ce coin qui était le rebut de la terre. Après ces bienfaits répandus sur moi, vous savez que je ne vous ai rien demandé que pour des Génevois; car que puis-je demander pour moi-même? je n'ai que des grâces à vous rendre.

Jean-Jacques Rousseau seul a troublé la paix de Genève et la mienne; Jean-Jacques le précepteur des rois et des ministres, qui a imprimé dans son *Contrat insocial* qu'*il n'y a à la cour de France que de petits fripons qui obtiennent de petites places par de petites intrigues*; Jean-Jacques qui veut que l'héritier du royaume épouse la fille du bourreau, si elle est jolie; Jean-Jacques qui s'imagine follement que j'avais engagé le conseil de Genève à le proscrire; Jean-Jacques qui s'appuya d'un colonel réformé au service de Savoie, et pensionnaire d'Angleterre, nommé M. Pictet, pour commencer, sur cet unique fondement, la guerre ridicule que Genève fait à coups de plume depuis deux années.

Peut-être les Génevois, honteux d'un si impertinent sujet de discorde, n'ont osé avouer cette turpitude à M. le chevalier de Beauteville ; et moi, qui ne peux sortir et qui passe la moitié de ma vie dans mon lit et l'autre en robe de chambre, je n'ai pu instruire M. l'ambassadeur de ces fadaises dans le peu de temps qu'il a bien voulu me donner quand il a daigné venir voir ma retraite.

A la mort de M. de Montpéroux, toutes les têtes de Genève étaient dans une fermentation d'autant plus grande, qu'il n'y avait en vérité aucun sujet de querelle. Des animosités, des aigreurs réciproques, de l'orgueil, de la vanité, de petits droits contestés, ont brouillé tous les corps de l'état pour jamais. Quelques personnes du conseil, plusieurs principaux citoyens vinrent me trouver ; je leur proposai de venir tous dîner chez moi souvent, et de vider leur querelle gaîment le verre à la main. Comme ils disputaient alors sur des questions de loi qui sont survenues, ou plutôt qu'on a fait survenir, j'envoyai un mémoire à des avocats de Paris, et je reçus une consultation fort sage.

M. Hénin arriva ; je lui remis la consultation, et je ne me mêlai plus de rien.

Les natifs de Genève vinrent me trouver, il y a quelques jours, et me prièrent de leur faire un compliment qu'ils devaient présenter à messieurs les médiateurs ; je ne pus ni ne dus refuser cette légère complaisance à trente personnes qui me la demandaient en corps : un compliment n'est pas une affaire d'état. Ils revinrent après me communiquer une requête qu'ils voulaient donner à messieurs les plénipotentiaires ; je leur recommandai de ne choquer ni leurs supérieurs ni leurs égaux. Je n'ai eu aucune autre part aux divisions qui agitent la petite fourmilière. Je demeure à deux lieues de Genève ; j'achève mes jours dans la plus profonde retraite. Il ne

m'appartient pas de dire mon avis quand des plénipotentiaires doivent décider.

Soyez donc très-persuadé, mon protecteur, qu'à mon âge je ne cherche à entrer dans aucune affaire, et surtout dans les tracasseries génevoises.

Mais je dois vous dire que, mes petites terres étant enclavées en partie dans leur petit territoire, ayant continuellement des droits de censive, et de chasse, et de dixième à discuter avec eux, ayant du bien dans la ville, et même un bien inaliénable, j'ai plus d'intérêt que personne à voir la fourmilière tranquille et heureuse. Je suis sûr qu'elle ne le sera jamais que quand vous daignerez être son protecteur principal, et qu'elle recevra des lois de votre médiation permanente. Je vous conjure seulement de vouloir bien avoir la bonté de recommander à M. de Beauteville votre décrépite marmote qui vous adorera du culte d'hyperdulie tant que le peu qu'il a de corps sera conduit par le peu qu'il a d'âme.

Monseigneur sait-il ce que c'est que le culte d'hyperdulie ? Pour moi, il y a soixante ans que je cherche ce que c'est qu'une âme, et je n'en sais encore rien.

Ah! si j'osais, je vous supplierais d'engager M. de Beauteville à demeurer, en vertu de la garantie, le maître de juger toutes les contestations qui s'élèveront toujours à Genève. Vous seriez en droit d'envoyer un jour, à l'amiable, une bonne garnison pour maintenir la paix, et de faire de Genève, à l'amiable, une bonne place d'armes, quand vous aurez la guerre en Italie. Genève dépendrait de vous à l'amiable; mais....

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

A Ferney, 1er mars 1766.

Je vous conjure, monsieur, de n'avoir pas tant raison; je vous demande en grâce de ne point fournir des armes à nos adversaires. Songeons d'abord qu'il est très-certain que la comédie fut instituée comme un acte de religion à Rome; que ce fut une fête pour apaiser les dieux dans une contagion; que ni Roscius ni Æsopus ne furent infâmes. La profession d'un acteur n'était pas celle d'un chevalier romain; mais la différence est grande entre l'infamie et l'indécence.

Permettez-moi de distinguer encore entre les comédiens et les mimes. Ces *mimes* étaient des bateleurs, des *Arlequins*. Apulée, dans son *Apologie*, distingue l'acteur comique, l'acteur tragique, et le mime; ce dernier n'avait ni brodequin ni cothurne; il se barbouillait le visage, *fuligine faciem obductus*; il paraissait pieds nus, *planipes*. Ce métier était méprisable et méprisé: *Corpore ridetur ipso*, dit Cicéron, *de Oratore*.

Ne pourriez-vous donc pas abandonner aux mimes l'infamie, en donnant aux autres acteurs une place honnête? Ne pouvez-vous pas tirer un grand parti, monsieur, du titre *Mathematicos?* On déclare les mathématiciens infâmes sous les empereurs romains; mais on n'entend pas les mathématiciens véritables; on n'entend que les astrologues et les devins. Ainsi, par ceux qui montaient sur le théâtre, et qu'on diffame, tâchons d'entendre les mimes, et non pas ceux qui représentaient la *Médée* d'Ovide. Enfin nous sommes accusés; ne nous accusons pas nous-mêmes.

Pourriez-vous, monsieur, faire quelque usage des honneurs que reçut à Lyon le célèbre Andréini qui

fut enterré avec beaucoup de pompe ? Pardonnez, monsieur, à un pauvre plaideur dont vous êtes le patron sa délicatesse sur la cause que vous daignez défendre ; il est bien juste que je prenne vivement le parti de ceux qui ont fait valoir mes faibles ouvrages.

J'ajoute encore qu'aujourd'hui, en Italie, il y a beaucoup plus d'académiciens que de comédiens qui représentent des pièces de théâtre ; les tragédies surtout ne sont jouées que par des académiciens. Enfin je soumets toutes mes idées aux vôtres, et je vous réitère mes remercîmens, ainsi que les sentimens de la plus vive estime. Vous allez devenir le vrai protecteur de l'art que je regarde comme le premier des beaux-arts, et auquel j'ai consacré une partie de ma vie. Soyez bien persuadé, monsieur, de la tendre et respectueuse reconnaissance de votre, etc., etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 mars 1766.

Je fais aussi des quiproquo, mes anges. J'ai écrit une seconde lettre à M. Jabineau pour le conjurer de ne point tant révéler la turpitude des empereurs chrétiens qui attachèrent de l'infamie à des choses estimables. J'ai tâché de faire voir qu'il y a une grande différence entre les mimes et les acteurs honnêtes ; et si cette différence n'est pas assez marquée, j'ai prié M. Jabineau de ne pas inviter lui-même le conseil à s'en apercevoir. Je lui ai dit que ce n'était pas à nous de montrer le faible de notre cause. Je comptais vous envoyer cette lettre pour vous prier de l'appuyer ; mais il est arrivé qu'on a adressé cette lettre à M. Gaillard, auteur de l'histoire de François Ier. Il sera bien étonné qu'au lieu de le

remercier de son histoire, je lui cite le *Code* et le *Digeste*.

Me permettez-vous, mes généreux anges, de vous adresser ma lettre pour M. Gaillard, qui demeure rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts ? Je tâche dans cette lettre de réparer la méprise, et je le prie de renvoyer à M. Jabineau de la Voute celle qui appartient à ce patron de l'académie dramatique.

Vous m'avez fait bien du plaisir en m'apprenant que M. le duc de Praslin ne désapprouvait pas mes petits projets. J'ai le bonheur de me trouver en tout de même sentiment que M. Hénin.

La différence des religions ne mettra jamais d'obstacles aux acquisitions des Génevois en France, et n'y en a jamais mis ; c'est ce que je vous prie instamment de dire à M. le duc de Praslin. Les Génevois ne sont point aubains en France ; ils jouissent de tous les priviléges des Suisses. Il n'y a pas long-temps même qu'un parent des Cramer voulait acheter la terre de Tournei, et était près de s'accommoder avec moi. D'autres ont marchandé des domaines roturiers ; et s'ils n'ont pas conclu le marché, c'est uniquement parce qu'ils craignent l'humiliation de la taille, et surtout la rigueur de la taille arbitraire.

En général, les Génevois n'aiment point la France ; et les moyens de les ramener, ce serait de leur procurer des établissemens en France, supposé que le ministère juge que la chose en vaille la peine.

J'espère que bientôt M. Cromelin se sera chargé de solliciter la protection de M. le duc de Praslin pour le succès de ce projet, qui sera aussi utile à Génève qu'à mon petit pays. Quant à ce droit négatif qui est assez obscur, et que vous entendez si bien, je pense toujours qu'il faut que ce droit appartienne à M. le duc de Praslin, qui par là deviendra le protecteur et le

véritable maître de Genève; car les Génevois, dans leurs petites disputes éternelles, seront obligés de s'en rapporter aux médiateurs qui seront leurs juges à perpétuité, et qui ne décideront que suivant les vues du ministère de France.

Après avoir fait le petit jurisconsulte et le petit politique, il faut parler du tripot. Le jeune ex-jésuite a toujours de grands remords d'avoir choisi un sujet qui ne déchire pas le cœur, et qui ne prête pas assez à la pantomime. Plus ce jeune homme se forme, plus il voit combien les choses sont changées. Il s'aperçoit que la politique n'est pas faite pour le théâtre, que le raisonnement ennuie, que le public veut de grands mouvemens, de belles postures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots et du fracas. M. de Chabanon m'a fait lire *Virginie* et *Éponine*; il est au-dessus de ses ouvrages. Il en veut un troisième, mais il faut un sujet heureux, comme il fallait au cardinal Mazarin un général houroux (1); sans cela, on ne tient rien.

Respect et tendresse.

A M. DAMILAVILLE.

5 mars 1766.

La diligence de Lyon, mon cher ami, ne m'apportera donc rien de votre part; je n'aurai point de consolation. Le petit livre que vous m'avez envoyé ne me suffit pas; il méritait d'être mieux fait, et pouvait être très-plaisant. Il fallait commencer par dire qu'Adam avait prêché Ève, et qu'au sortir du sermon Ève le fit cocu avec le diable; il fallait continuer sur ce ton, et on serait mort de rire.

(1) Les Italiens prononcent la diphthongue *eu* en *ou*.

Je crois que vous avez été à la première représentation du *Gustave* de la Harpe. Vous savez que je m'intéresse à ce jeune homme : il n'a que son talent pour ressource ; s'il ne réussit pas, il est perdu.

Est-il vrai que Protagoras se marie à mademoiselle de l'Espinasse ? Voilà tous les philosophes en ménage ; il ne manque plus que vous. Faites-nous des sages, ou faites-nous des livres. Quel dommage que Platon n'ait qu'une fille ! S'il avait eu des garçons, ils auraient coupé toutes les têtes de l'hydre dont on n'a rogné que les ongles.

On me dit qu'on a imprimé à Paris la petite comédie de *Henri IV* (1), par Collé. Quoique je n'aime point à voir Henri IV en comédie, cependant, mon cher ami, envoyez-moi cette bagatelle ; mais surtout *écr. l'inf.*

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 12 mars 1766.

Je viens de relire *le Vingtième* de Boulanger, mon cher ami, et c'est avec un plaisir nouveau. Il est bien triste qu'un si bon philosophe et un si parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de son âge.

Je ne suis pas assez bon financier pour savoir si l'impôt sur les terres suffirait ; je vois seulement qu'il n'y a aujourd'hui aucun pays dans le monde où les marchandises, et même les commodités de la vie ne soient taxées. Cela est une discussion trop longue pour une lettre, et trop embarrassante pour mes faibles connaissances. L'article *Unitaire* est terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas justice à l'auteur de cet article

(1) *La partie de chasse de Henri IV.*

et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux sociniens : ce serait assurément une extrême injustice, et c'est pour cela que je le crains.

Vous m'avez fait un très-beau présent en m'envoyant la *Réponse du roi au parlement*. Il y a longtemps que je n'ai rien lu de si sage, de si noble et de si bien écrit. Les remontrances n'approchent pas assurément de la réponse. Si le roi n'était pas protecteur de l'académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. Marin m'a fait l'amitié de m'écrire au sujet de ces lettres que Changuion a imprimées. Il me mande qu'il se conduira, à son ordinaire, comme mon ami, et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature.

Voulez-vous bien m'adresser par Lyon six exemplaires de ce petit *Voltaire portatif?* C'est un bouclier contre les flèches des méchans.

Protagoras n'est point marié. Tant mieux s'il l'était, parce qu'il ferait des d'Alembert; et tant mieux s'il ne l'est pas, attendu qu'il n'a pas une fortune selon son mérite.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère. *Écr. l'inf.*

Le petit discours qu'on prétend mettre à la suite du mémoire pour les Sirven n'est qu'une sortie contre le fanatisme, et une exhortation à faire du bien à cette malheureuse famille. Cela n'est bon que pour l'étranger.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, A PARIS.

A Ferney, 12 mars 1766.

QUATRE personnes, monsieur, se sont empressées de m'envoyer la *Réponse du roi au parlement*. Je vous dirai ce que je leur ai mandé : c'est que le roi est le meilleur écrivain de son royaume, que je n'ai rien vu de plus noblement pensé ni de plus noblement écrit, et que, s'il n'était pas protecteur de l'académie, je lui donnerais ma voix pour être l'un des quarante.

Vous ne me dites point quand vous allez à la campagne; vous ne me parlez point de la tonsure sacerdotale de votre ami, qui veut apparemment passer du conseil au collége des cardinaux. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne prétende qu'à être canonisé; c'est une envie qui ne prend guère à ceux qui ont tâté des affaires de ce monde : ils font semblant de s'intéresser fort à l'autre; mais, dans le fond, ils se moquent de nous, et on le leur rend bien.

Il me paraît qu'il y a peu de différence entre Esculape-Tronchin et Harpagon-Astruc; mais ce qui me fâche le plus, c'est qu'un homme d'esprit tel que votre ami, dont vous me parlez, soit devenu un énergumène. Cela me prouve évidemment qu'il est très-loin d'avoir l'esprit juste; et je crois qu'il a très-mal calculé quand il calculait, comme il raisonne aujourd'hui très-mal. Vous savez sans doute que le livre de la *Prédication*, ou contre la prédication, est de l'abbé Coyer. Toute la partie du livre où il se moque des sermonneurs est fort bonne, et la partie où il veut établir des censeurs lui en attirera.

Vous allez donc à la Pentecôte à Ornoy. Il est bon que vous sachiez ce que c'est que la Pentecôte, sui-

vant saint Augustin, dans son sermon 125 : *Quarante jours figurent évidemment la vie présente ; dix jours la vie éternelle. Dix et quarante font cinquante, ce qui fait l'accomplissement de la loi.* Je ne doute pas que de pareilles prédications, qui sont en très-grand nombre dans Augustin, n'augmentent beaucoup la dévotion de votre ami.

Embrassez pour moi ma nièce, qui doit bien plaindre ce pauvre homme.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 mars 1799.

Je suis enchanté, madame, de me rencontrer avec vous; ce n'est pas seulement par vanité, c'est parce qu'à mon avis, lorsque deux personnes qui ont le sens commun, et qui sont de bonne foi, pensent de même sans s'être rien communiqué, il y a à parier qu'elles ont raison. Je m'occupais de votre idée lorsque j'ai reçu votre lettre : je me prouvais à moi-même que les notions sur lesquelles les hommes diffèrent si prodigieusement ne sont point nécessaires aux hommes, et qu'il est même impossible qu'elles ne soient nécessaires, par cette seule raison qu'elles nous sont cachées. Il a été indispensable que tous les pères et mères aimassent leurs enfans ; aussi les aiment-ils; il était nécessaire qu'il y eût quelques principes généraux de morale pour que la société pût subsister ; aussi ces principes sont-ils les mêmes chez toutes les nations policées. Tout ce qui est un éternel sujet de dispute est d'une inutilité éternelle. Ai-je bien pris votre idée, madame ? Il me semble qu'elle est consolante ; elle détruit toute superstition, elle rend l'âme tranquille ; ce n'est pas la tran-

quillité stupide d'un esprit qui n'a jamais pensé, c'est le repos philosophique d'une âme éclairée.

Je ne suis point du tout étonné que vous aimiez la vie, toute malheureuse qu'elle est, et que vous n'aimiez point la mort. Presque tout le monde en est réduit là; c'est un instinct qui était nécessaire au genre humain. Je suis persuadé que les animaux sont comme nous.

J'avoue donc avec vous, madame, que les connaissances auxquelles nous ne pouvons atteindre nous sont inutiles; mais avouez aussi qu'il y a des recherches qui sont agréables; elles exercent l'esprit. Les philosophes n'ont pas tant tort d'examiner si, par leur seule raison, ils peuvent concevoir la création, si l'univers est éternel, si la pensée peut être jointe à la matière, comment il y a du mal dans le monde, et vingt autres petites bagatelles de cette espèce.

Nous sommes tous curieux; il n'y a personne qui ne voulût sonder un peu ces profondeurs, si on ne craignait pas la fatigue de l'application, et si on n'était pas distrait par les amusemens et les affaires.

Vous êtes précisément dans l'état où l'on fait des réflexions; la perte des yeux sert au moins au recueillement de l'âme. Il me vient très-souvent, entre mes rideaux, des idées qui s'enfuient au grand jour. Je mets à profit les temps où mes fluxions sur les yeux m'empêchent de lire; je voudrais surtout passer ces temps avec vous.

J'ai lu la *Réponse du roi au parlement*. Je m'imagine que je pense encore comme vous sur cette pièce; elle m'a paru noblement pensée et noblement écrite; et, s'il ne s'agissait que du style, je dirais qu'il est fort au-dessus de celui des représentations, et surtout de celui de la plupart de nos auteurs.

Adieu, madame; conservez au moins votre santé; c'est là une chose nécessaire à tout âge et à tout état;

la mienne n'est pas trop bonne; mais il est nécessaire d'avoir patience. De toutes les vérités que je cherche, celle qui me paraît la plus sûre, c'est que vous avez une âme selon mon cœur, à laquelle je serai très-tendrement attaché pour le peu de temps qui me reste.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mars 1766.

Il faut, pour réjouir mes anges, que je leur conte que le petit ex-jésuite vint hier chez moi le visage tout enflammé,

Et tout rempli du dieu qui l'agitait, sans doute.

Il m'apporta son drame; je ne le reconnus pas. Tout était changé, tout était mieux annoncé, chaque chose me parut à sa place et ce qui me paraissait froid auparavant me fesait une très-grande impression. Le style m'en parut plus animé, plus pur et plus vigoureux, les tableaux plus vrais; enfin je crus voir un plus grand intérêt dans tout l'ouvrage. Sa pièce était un peu griffonnée, et fesait beaucoup de peine à mes faibles yeux; je le priai de m'en lire deux actes. Ce pauvre garçon n'a pas de dents, et moi je suis un peu aveugle; nous nous aidions comme nous pouvions. Le pauvre ex-jésuite n'a point de dents, mais il a de l'âme; et, ayant le cœur sur les lèvres, il arrive que ses lèvres font à peu près l'effet des dents, et qu'il prononce assez bien. Madame Denis fut très-émue. Si on ne l'avait pas avertie, elle aurait cru entendre une pièce nouvelle. Prenez bien garde, disait-elle à ce petit drôle, que tous vos vers soient coulans. — Ah, madame! — Qu'ils soient forts sans être durs. — Eh mais

est-ce que vous en avez trouvé de raboteux? —Je ne dis pas cela; mais je vous dis que je ne peux souffrir ni un vers disloqué, ni un vers faible, ni une pensée inutile, ni rien qui m'arrête à la lecture : il faut vite transcrire votre ouvrage, afin que j'en juge à tête reposée. — On le transcrira, madame; mais le copiste est actuellement malade; il faudra attendre quelque temps. — Tant mieux; car dans cet intervalle il vient toujours quelque idée. Je vous répète qu'il faut que la diction soit parfaite, sans quoi on ne plaît jamais aux connaisseurs. Quand votre pièce sera bien finie et bien copiée, vous l'enverrez à vos anges, qui l'éplucheront encore. —Je vous assure, madame, que je n'y manquerai pas.

Pendant cette conversation, M. de Chabanon, de son côté, mettait son plan au net; et M. de la Harpe viendra bientôt faire aussi son plan. Nous attendons aujourd'hui M. de Beauteville avec un autre plan; c'est celui de rendre sages les Génevois. Ce qui est bien sûr, c'est que la pièce finira comme M. le duc de Praslin voudra.

Vous ne me dites rien, mes divins anges, de la pièce que le roi a jouée au parlement (1): elle réussit beaucoup dans l'Europe.

Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

A M. DAMILAVILLE.

19 mars 1766.

Oh! que j'aime votre philosophie agissante et bienfesante! Il y a dans le discours de M. de Castilhon un

(1) En arrêtant les poursuites commencées contre la Chalotais, par rapport aux jésuites.

bel éloge de cette vraie philosophie qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devait faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande que sur mille hommes on ne trouve qu'un philosophe; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France; mais ces deux mille en dix ans en produisent quarante mille, et c'est à peu près tout ce qu'il faut; car il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit : il n'est pas digne de l'être.

J'ai lu *Henri IV*; je pense comme vous : mais je crois que, si on permettait la représentation de ce petit ouvrage, il serait joué trois mois de suite, tant on aime mon cher Henri IV; et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour des Français.

Voici une petite lettre pour Laleu, et une autre pour Briasson qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire*; les souscripteurs l'ont-ils? Maître Beaudet s'oppose-t-il à la publication? Les Beaudets ne passeront pas les trois petits volumes de *Mélanges*. Il faudra du temps; il faudra attendre qu'il y ait quarante mille sages.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mars 1766.

Je crois, mes anges, que voici le dernier effort du pauvre petit diable d'ex-jésuite. Vous serez peut-être étonnés de trouver des numéros en marge, comme s'il s'agissait d'une reddition de comptes; mais ces numéros indiquent des notes qu'on prétend mettre à la fin de la pièce. Ces notes sont, pour la plupart, purement historiques, et serviront à faire connaître les héros ou les monstres de ce temps-là. Il y a une préface curieuse :

on vous enverra le tout avec les noms des personnages, si vous êtes content de la pièce; nous attendrons vos ordres.

Vous ne daignez pas me mander des nouvelles du tripot; vous ne me dites rien de l'ordonnance qui doit déclarer ma livrée honnête; pas un mot de la clôture du tripot, ni de la rentrée, ni de l'imposante Clairon. Je ne vous dirai rien non plus de M. de Chabanon; je ne vous dirai pas que je lui ai donné un sujet que je crois très-intéressant et très-tragique.

Je me mets sous l'ombre de vos ailes, du fond de mes déserts et du milieu de mes neiges.

A M. MARIOTT, A LONDRES.

A Ferney, 28 mars 1766.

VOTRE lettre, monsieur, est comme vos ouvrages, pleine d'esprit et d'imagination. Je ne crois pas que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France; mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondemens; et il est certain que depuis quelques années les esprits sont plus heureusement disposés qu'ils n'étaient. La philosophie humaine commence à l'emporter beaucoup sur la superstition barbare.

A l'égard des princes dont vous me parlez, qui souhaitent tant la population et qui la détruisent par leurs guerres, je voudrais qu'ils fussent condamnés, eux et tous leurs soldats, à engrosser trente ou quarante mille filles avant d'entrer en campagne, et qu'il ne fût jamais permis de tuer personne sans avoir auparavant donné la vie à quelqu'un. Je ne sais rien de plus naturel et de plus juste.

A l'égard de la polygamie, c'est une autre affaire.

Votre marchand de volaille était très-estimable d'avoir deux femmes; il devait même en avoir davantage, à l'exemple des coqs de sa basse-cour; mais il n'en est pas de même des autres professions. Votre marchand pondait apparemment sur ses œufs, et tout le monde n'a pas le moyen d'entretenir deux femmes dans sa maison; cela est bon pour le grand-turc, les rois d'Israël et les patriarches; il n'appartient pas aux citoyens chrétiens d'en faire autant. Je voudrais seulement que chacun de nos prêtres en eût une, et surtout chacun de nos moines, qui passent pour être très-capables de rendre à l'état de grands services. Il est plaisant qu'on ait fait une vertu du vice de chasteté; et voilà encore une drôle de chasteté que celle qui mène tout droit les hommes au péché d'Onan, et les filles aux pâles couleurs!

Si vous voyez milord Chesterfield et milord Littleton, je vous prie, monsieur, de vouloir bien leur présenter mes respects. J'aurais bien voulu vous écrire quelques mots dans votre langue que j'aimerai toute ma vie, et pour laquelle vous redoublez mon goût; mais je perds la vue, et je suis obligé de dicter que je suis avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 mars 1766.

Mes divins anges, ce n'est pas des roués, mais des fous que je vous entretiendrai aujourd'hui. De quels fous? m'allez-vous dire. D'un vieux fou qui est Pierre Corneille, petit-neveu, à la mode de Bretagne, de Pierre Corneille, et non pas de Pierre Corneille, auteur de *Cinna*, mais sûrement de l'auteur de *Pertharite*, qui n'a pas le sens commun.

Nous avions toujours craint, madame Denis et moi, sur des notions assez sûres, qu'il ne sût pas gouverner la petite fortune qu'on lui a faite avec assez de peine. Figurez-vous, mes anges, qu'il mande à sa fille qu'elle doit lui envoyer incessamment cinq mille cinq cents livres pour payer ses dettes. M. Dupuits est assurément hors d'état de payer cette somme; il liquide les affaires de sa famille; il paie toutes les dettes de son père et de sa mère; il se conduit en homme très-sage, lui qui est à peine majeur, et notre bonhomme Corneille se conduit comme un mineur. Nous vous demandons bien pardon, mes chers anges, madame Denis, M. Dupuits et moi, de vous importuner d'une pareille affaire, mais à qui nous adresserons-nous, si ce n'est à vous qui êtes les protecteurs de toute la Corneillerie? Non seulement Pierre a dépensé en superfluités tout l'argent qu'il a retiré des exemplaires du roi, mais il a acheté une maison à Évreux, dont il s'est dégoûté sur-le-champ, et qu'il a revendue à perte. Il m'a paru fort grand seigneur dans le temps qu'il a passé à Ferney; il ne parlait que de vivre conformément à sa naissance, et de faire enregistrer sa noblesse, sans savoir qu'il descend d'une branche qui n'a jamais été anoblie, et qu'il n'y a plus même de parenté entre sa fille et le grand Corneille. Il n'avait précisément rien quand je mariai sa fille : il a aujourd'hui quatorze cents livres de rente, et les voici bien comptées.

Sur M. Tronchin. . .	600 liv.	1,400 livres.
Pension des fermiers-généraux.	400 liv.	
Sa place à Évreux. .	160 liv.	
Sur M. Dupuits. . . .	240 liv.	

S'il avait su profiter du produit des exemplaires du roi, il se serait fait encore 500 livres de rente. Il aurait

donc été très à son aise, eu égard au triste état dont il sortait.

Comment a-t-il pu faire pour 5,500 livres de dettes sans avoir la moindre ressource pour les payer? Il a acheté, dit-il, une nouvelle maison à Évreux : qui la paiera? Il faudra bien qu'il la revende à perte comme il a revendu la première. Il doit à son boulanger deux ou trois années. Vous voyez bien que le bonhomme est un jeune étourdi qui ne sait pas ce que c'est que l'argent, et qui devrait être entièrement gouverné par sa femme, dont l'économie est estimable. On pourra l'aider dans quelques mois; mais pour les 5,500 livres qu'il demande, il faut qu'il renonce absolument à cette idée, plus chimérique encore que celle de sa noblesse.

Mes anges ne pourraient-ils pas avoir la bonté de l'envoyer chercher et de lui proposer de se mettre en curatelle sous sa petite femme? Il se fait payer ses rentes d'avance, dépense tout sans savoir comment, mange à crédit, se vêtit à crédit, et cependant il n'est point interdit encore. Pardon, encore une fois, de ma complainte : notre petite Dupuits est désespérée; sa conduite est aussi prudente que celle de son père est insensée. *Agésilas*, *Attila*, et *Suréna* ne sont pas des pièces plus mal faites que la tête du jeune Pierre.

Respect et tendresse.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 30 mars 1766.

Vous allez être un peu surprise, mademoiselle; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'est la cure de quelque malade pour qui je vous prierais de parler à M. Tronchin, ou la cure de quelque esprit faible que je recommanderais à votre philosophie, ou la

cure de quelque pauvre amant à qui vos talens et vos grâces auraient tourné la tête : rien de tout cela ; c'est une cure de paroisse. Un drôle de corps de prêtre du pays de Henri IV, nommé Doleac, demeurant à Paris, sur la paroisse Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazau. M. de Villepinte donne ce bénéfice. Le prêtre a cru que j'avais du crédit auprès de vous, et que vous en aviez bien davantage auprès de M. de Villepinte ; si tout cela est vrai, donnez-vous le plaisir de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que Molière, l'ennemi des médecins, obtint de Louis XIV un canonicat pour le fils d'un médecin.

Les curés qui ont pris la liberté de nous excommunier nous canoniseront quand ils sauront que c'est vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous disposassiez de celle de Saint-Sulpice.

Je ne sais pas quand vous remonterez sur le jubé de votre paroisse. Vous devriez choisir pour votre premier rôle celui de lire au public la déclaration du roi en faveur des beaux-arts contre les sots; c'est à vous qu'il appartient de la lire (1).

Adieu, mademoiselle; je vous supplie de vouloir bien faire souvenir de moi vos amis, et surtout d'être bien persuadée qu'il n'y en a aucun de plus sensible que moi à tous vos différens mérites. Je vous serai attaché toute ma vie, soit que vous donniez des bénéfices à des prêtres, soit que vous les corrigiez de leur impertinence, soit que vous les méprisiez.

(1) M. de Voltaire sollicitait vivement une ordonnance qui réhabilitât la profession de comédien.

À M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er avril 1766.

Je crois, mes anges, que le petit ex-jésuite me fera tourner la tête. Il est au désespoir d'avoir choisi un sujet qui n'est pas dans les mœurs présentes; il dit que ce n'est pas assez de bien faire, et qu'il faut faire au goût du monde. Presque tous ses vers me paraissaient assez bons; mais il n'est pas encore satisfait. Il a donné depuis peu quelques coups de pinceau à son tableau du Caravage: il vous supplie de le lui renvoyer; il jure qu'il vous le rendra bientôt avec une préface d'un de ses amis, et des notes historiques d'un pédant assez instruit de l'histoire romaine. Cela fera un petit volume qui pourra plaire à quelques gens de lettres. Tout cela sera prêt pour le retour de Roscius le Kain.

Gabriel Cramer avait commencé, sans m'en rien dire, ce recueil en trois volumes, ce qui n'est pas trop bien à lui. Et pourquoi charger encore le public de ces trois boisseaux d'inutilités? Il m'avoua enfin ce mystère. Il était tout prêt à imprimer une infinité de rogatons qui ne sont pas de moi; il a fallu, pour l'en empêcher, lui donner les sottises que j'ai pu trouver sous ma main. Voilà l'histoire de cette plate édition, à laquelle je ne m'intéresse en aucune manière.

J'ai eu l'honneur de recevoir dans mon ermitage celui qui occupe la place que je vous destinais. Je vois bien que cette place devait être remplie par un homme aimable. Il y a deux ans que je ne suis sorti de chez moi; il y est venu sans façon avec M. de Taulès et M. Hénin; il s'est accoutumé à moi tout d'un coup; il a dîné avec autant d'appétit que si ses cuisiniers avaient fait le repas. C'est, ce me semble, un homme très-simple et

très-accommodant; mais je doute qu'il veuille se charger du droit négatif, qui est le fondement de toutes les querelles de Genève. Au reste, il s'occupe à écouter les deux partis avec l'air de l'impartialité; ses collègues en font autant, et tous trois sont résolus, si je ne me trompe, à brider un peu le peuple; mais qui ne faudrait-il pas brider?

La nouvelle milice excite de grands mécontentemens dans toutes les provinces du royaume. Beaucoup d'artistes et d'ouvriers, des fils de marchands, d'avocats, de procureurs, s'enfuient de tous côtés; ils vont par bandes dans les pays étrangers. J'ai perdu des artisans qui m'étaient extrêmement nécessaires, et j'en suis fort affligé.

Vous voyez que je réponds, mes divins anges, à tous vos articles; et, afin de ne laisser rien en arrière, j'ai lu les critiques de mon aîné d'Olivet sur Racine. Mon aîné est un peu vétillard; mais il faut qu'il y ait de ces gens-là dans notre république des lettres. Mon ex-jésuite est à vos pieds, et moi aussi; nous attendons tous deux la plus voyageuse des tragédies.

A M. DAMILAVILLE.

1er avril 1766.

Le *Philosophe sans le savoir,* mon cher ami, n'est pas, à la vérité, une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée. Jamais pièce, à mon gré, n'a dû favoriser davantage le jeu des acteurs; et il faut que l'auteur ait une parfaite connaissance de ce qui doit plaire sur le théâtre. Mais on ne relit que les ouvrages remplis de belles tirades, de sentences ingénieuses et vraies, en un mot, de choses éloquentes et intéressantes.

Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article

du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorans. Si vous fesiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes : cette entreprise est assez forte et assez grande.

Il est vrai que Confucius a dit qu'il avait connu des gens incapables de science, mais aucun incapable de vertu. Aussi doit-on prêcher la vertu au plus bas peuple; mais il ne doit pas perdre son temps à examiner qui avait raison de Nestorius ou de Cyrille, d'Eusèbe ou d'Athanase, de Jansénius ou de Molina, de Zuingle ou d'OEcolampade. Et plût à Dieu qu'il n'y eût jamais eu de bon bourgeois infatué de ces disputes! nous n'aurions jamais eu de guerre de religion, nous n'aurions jamais eu de Saint-Barthélemi. Toutes les querelles de cette espèce ont commencé par des gens oisifs et qui étaient à leur aise. Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu.

Je suis de l'avis de ceux qui veulent faire de bons aboureurs des enfans-trouvés au lieu d'en faire des théologiens. Au reste, il faudrait un livre pour approfondir cette question, et j'ai à peine le temps, mon cher ami, de vous écrire une petite lettre.

Je vous prie de vouloir bien me faire un plaisir, c'est d'envoyer l'édition complète de Cramer à M. de la Harpe. Ce n'est pas qu'assurément je prétende lui donner des modèles de tragédies; mais je suis bien aise de lui montrer quelques petites attentions dans son malheur.

Je n'ai point reçu le panégyrique fait par M. Thomas. Sûrement on fait examiner secrètement le *Dictionnaire des sciences*, puisqu'il n'est pas encore délivré aux souscripteurs. Mais qui sont les examinateurs en état d'en rendre un compte fidèle ? Faudrait-il qu'un scrupule mal fondé, ou la malignité d'un pédant fît perdre aux souscripteurs leur argent, et aux libraires leurs avances ? J'aimerais autant refuser le paiement d'une lettre de change, sous prétexte qu'on en pourrait abuser.

Voici trois exemplaires que M. Boursier m'a remis pour vous être envoyés. Il dit que vous ne ferez pas mal d'en adresser un au prêtre de Novempopulanie. Vous voyez que la justice de Dieu est lente, mais elle arrive :

Persequitur *pede pœna claudo.*
(Horace, liv. III, od. 2, v. 32.)

Il y a des gens auxquels il faut apprendre à vivre, et il est bon de venger quelquefois la raison des injures des marouﬂes.

Nous avons ici la médiation, et je crois que vous ne vous en souciez guère. J'attends toujours quelque chose de Fréret. On dit que ma nièce de Florian passera son temps agréablement à Ornoy : vous irez la voir ; elle est bien heureuse.

Adieu, mon très-cher ami ; je vous embrasse bien tendrement. *Écr. l'inf.*

A M. DAMILAVILLE.

4 avril 1766.

Mon cher ami, il n'y a qu'une pauvre petite lettre à la poste d'Italie pour M. d'Alembert. Je la lui ai en-

voyée dans un paquet adressée à M. d'Argental, qui demeure dans son quartier.

Je saurai demain si vous avez reçu une lettre adressée à M. d'Auch, ou plutôt à frère Patouillet, auquel il n'avait fait que prêter son nom.

M. Thomas m'a envoyé l'*Eloge de M. le Dauphin.* Il y a de l'éloquence et de la philosophie. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait attribué à ce prince des qualités et des connaissances qu'il n'aurait pas eues; il se serait décrédité auprès des honnêtes gens. Enfin de tout ce que j'ai lu sur ce triste événement, il est le seul qui m'ait instruit et qui m'ait fait plaisir. Il y a quelques défauts dans son ouvrage; mais en général c'est un homme qui pense beaucoup et qui peint avec la parole.

En lisant le *Dictionnaire,* je m'aperçois que le chevalier de Jaucourt en a fait les trois quarts. Votre ami était donc occupé ailleurs? Mais, par charité, dites-moi pourquoi ce livre qui, à mon gré, est nécessaire au monde, n'est pas encore entre les mains des souscripteurs? Au nom de qui l'examine-t-on? Qui sont les examinateurs? Quelles mesures prend-on?

Vous m'aviez bien dit que la comédie que vous m'aviez envoyée (1) était meilleure à voir qu'à lire. Bonsoir, mon très-cher philosophe.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril 1766.

JUSQUES à quand abuserai-je des bontés de mes anges? Voilà l'historien de François Ier (2) qui, de

(1) *Le Philosophe sans le savoir,* de Sedaine.

(2) M. Gaillard, de l'académie française.

secrétaire d'un grand monarque, veut se faire secrétaire des pairs, et je ne sais où il demeure, et je crains de faire encore une méprise. Je prends donc la liberté de leur adresser ma lettre, et de les supplier de vouloir bien faire mettre l'adresse.

Mes anges connaissent plus de pairs que moi : je puis à peine le servir : ils pourront le protéger fortement, en cas qu'ils n'aient pas une autre personne à favoriser.

Je ne sais si je me trompe, mais je prévois que les citoyens de Genève pourront perdre leur cause au tribunal de la médiation. Il est bien difficile, de quelque manière qu'on s'y prenne, qu'il ne reste quelque aigreur dans les esprits. Je suis donc toujours pour ce que j'en ai dit. Je voudrais que la médiation se réservât le droit de juger les différends qui pourront survenir entre les corps de la république. J'ai peur que les médiateurs ne veuillent pas se charger de ce fardeau, fardeau pourtant bien léger et bien honorable. Ce serait, ce me semble, une manière assez sûre d'attacher les Génevois à la France, sans leur ôter leur liberté et leur indépendance. Je sais bien qu'on n'a pas à faire des Génevois ; mais les temps peuvent changer ; on peut avoir des guerres vers l'Italie. Je serais fâché de penser autrement que M. l'ambassadeur, et je croirais avoir tort; mais j'aime ma chimère, et je voudrais que M. le duc de Praslin l'aimât un peu aussi.

Dites-moi, je vous prie, mes divins anges, comment réussit l'*Éloge de M. le Dauphin*, par M. Thomas. Il me paraît que de tous les ouvrages qu'on a faits sur ce triste sujet, le sien est celui qui inspire le plus de regrets sur la perte de ce prince (1).

Me sera-t-il encore permis de recourir à vos bontés,

(1) Voyez un petit commentaire sur cet éloge, t. XXXII.

non seulement pour une lettre de remercîmens que je dois à M. Thomas, mais pour un petit paquet que M. d'Alembert attend? Figurez-vous mon embarras; je ne sais l'adresse d'aucun de ces messieurs : il faut pourtant leur écrire. Pardonnez donc mon importunité : je prendrai dorénavant si bien mes mesures, que je ne tomberai plus dans le même inconvénient.

Le petit ex-jésuite attend sa toile de Pénélope, qu'il défait et qu'il refait toujours; mais songez que c'est pour vous plaire qu'il se plaît si peu à lui-même.

N. B. M. d'Alembert ne demeure plus rue Michel-le-Comte, comme on l'avait mis sur la lettre : c'est, je crois, près de Belle-Chasse. Encore une fois, pardon.

(1) *Le Triumvirat* donné sous le nom d'un ex-jésuite.

FIN DU TOME X DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

